

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

**EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'UN MONTANT GLOBAL DE
1 000 000 000 MAD**

	Tranche A (fixe non cotée)	Tranche B (révisable non cotée)
Plafond	1 000 000 000 MAD	1 000 000 000 MAD
Nombre maximum	10 000	10 000
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt nominal	Fixe , en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 04/09/2018, soit 3,32%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,97% et 4,12%	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 04/09/2018, soit 2,42%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,07% et 3,22% pour la première année
Prime de risque	Entre 65 et 80 pbs	Entre 65 et 80 pbs
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française	
Remboursement du principal	In fine	
Option de call émetteur	A partir de la 5 ^{ème} année ou en cas de survenance d'un changement réglementaire	
Garantie de remboursement	Aucune	
Négociabilité des titres	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 17 SEPTEMBRE 2018 AU 19 SEPTEMBRE 2018 INCLUS
SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT MAROCAIN TELS QUE LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION

ORGANISME CONSEIL	ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT
 BMCI GROUPE BNP PARIBAS	 BMCI GROUPE BNP PARIBAS

Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1 - 93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 07/09/2018 sous la référence n° VI/EM/017/2018

Abréviations

AABM	: ABN Amro Bank Maroc
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
ALM	: Asset Liability Management
ALCO	: Asset Liability Committee
AMMC	: Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des Cadres
AWB	: Attijariwafa bank
BAM	: Bank Al Maghrib
BCP	: Banque Centrale Populaire
BDSI	: Banque des Systèmes d'Information
BDDI	: Banque de Détail à l'International
BMCi	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	: Banque Nationale de Paris
BNCIA	: Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Afrique
BNPI	: Banque Nationale de Paris Intercontinentale
BNPP IRB	: BNP Paribas International Retail Banking
BNPP MIT	: BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies
CAM	: Crédit Agricole du Maroc
CDG	: Caisse de dépôt et de Gestion
CD	: Certificats de dépôts
CDM	: Crédit du Maroc
CGI	: Code général des impôts
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
DAT	: Dépôts à terme
DOST	: Direction de l'Organisation et du Support Technique
EC	: Etablissements de crédit
GAB	: Guichet Automatique Bancaire
GPBM	: Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HDG	: Haut de gamme
IR	: Impôt sur les Revenus
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
IVT	: Intervenant en Valeurs de Trésor

MAD	: Dirhams
MMAD	: Millions de Dirhams
Md MAD	: Milliards de Dirhams
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
PCB	: Plan Comptable Bancaire
PCEC	: Plan Comptable des Etablissements de Crédits
PNB	: Produit Net Bancaire
PNU	: Partie Non Utilisée
RFR	: Ressources Fortement Rémunérées
RNFR	: Ressources Non ou Faiblement Rémunérées
ROE	: Return On Equity
SICAV	: Société d'Investissement à Capital Variable
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UFAC	: Union Africaine de Crédit
UPAR	: Union Auxiliaire de Participation
USD	: Dollar américain

Sommaire

AVERTISSEMENT.....	5
PREAMBULE	6
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	8
I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE.....	9
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	10
III. LE CONSEILLER FINANCIER	23
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE	24
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	24
VI. L'AGENCE INTERNATIONALE FITCH RATINGS	24
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION	25
I. CADRE DE L'OPERATION.....	26
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION	27
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	27
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE.....	28
V. CALENDRIER DE L'OPERATION	33
VI. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	33
VII. GARANTIE DE BONNE FIN.....	33
VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION.....	33
IX. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	35
X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON.....	36
XI. FISCALITE.....	37
XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	37
PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE BMCI.....	39
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	40
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	42
III. MARCHE DES TITRES.....	45
IV. NOTATION	47
V. ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION DE LA BMCI.....	48
VI. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	51
VII. REMUNERATIONS ATTRIBUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	55
VIII. INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL.....	56
IX. PRETS ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	56
X. PRETS ACCORDES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE	56
PARTIE IV. ACTIVITE DE LA BMCI	57
I. DATES CLES DE LA BMCI.....	58
II. APPARTENANCE DE BMCI AU GROUPE BNP PARIBAS	64
III. STRUCTURE DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS	69
IV. SECTEUR D'ACTIVITE	80
V. ACTIVITE DU GROUPE BMCI	91
VI. CAPITAL HUMAIN.....	109
VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION DE LA BMCI.....	112
VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	115
PARTIE V. ANALYSE FINANCIERE DE LA BMCI.....	117
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	118
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES ANNUELS	119
III. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES TRIMESTRIELS 2018	141
PARTIE VI. PERSPECTIVES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	150

I.	STRATEGIE ET PERSPECTIVES.....	151
II.	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SUR LA PERIODE 2018-2020.....	154
PARTIE VII.	FACTEURS DE RISQUE	155
PARTIE VIII.	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	163
PARTIE IX.	REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	165
PARTIE X.	ANNEXES	181
I.	ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS.....	182
II.	ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS.....	206
III.	ETATS DE SYNTHESE AU 31/03/2018	273
IV.	ETATS DE SYNTHESE AU 31/03/2017	281

Avertissement

Le visa de l'AMMC n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

L'Autorité Marocaine de Marché des Capitaux (AMMC) n'encourt aucune responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCI conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par nos soins lors de la procédure de due diligence effectuée auprès de ceux-ci;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 ;
- Les rapports de gestion du groupe BMCI relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les liasses fiscales et comptables sociales de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les comptes consolidés IFRS de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les comptes consolidés IFRS et sociaux de la BMCI au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ;
- Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la BMCI au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ;
- Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la BMCI au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2015, 2016 et 2017 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de validation de la présente note d'Information ;
- Les autres informations fournies par BMCI.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - ✓ au siège de la BMCI: 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél. : 05 22 46 15 00 ;
 - ✓ sur le site de l'AMMC ; www.ammc.ma.

Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Directoire

Le Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCI ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Laurent DUPUCH

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 11 59

Laurent.dupuch@bnpparibas.com

II. Les Commissaires aux Comptes

II.1. Identité des Commissaires aux Comptes de la BMCI:

Cabinet	MAZARS Audit et Conseil	Deloitte	PwC Maroc
Représentant	M. Abdou Souleye DIOP	Mme. Sakina Bensouda Korachi	M. Mohamed Rqibate
Adresse	101, Bd Abdelmoumen 20 360 Casablanca	288, Bd Zerktouni Casablanca Maroc	35, rue Aziz BELLAL 20 330 Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 42 34 23	05 22 22 47 34	05 22 99 98 00
Numéro de fax	05 22 42 34 00	05 22 22 47 59	05 22 23 88 70
Adresse électronique	abdou.diop@mazars.ma	sbensouda@deloitte.com	mohamed.rqibate@ma.pwc.com
Date premier exercice soumis au contrôle	2006	2014	2008
Date de renouvellement du mandat des CAC	AGO ayant statué sur les comptes de l'exercice 2013	AGO ayant statué sur les comptes de l'exercice 2016	AGO ayant statué sur les comptes de l'exercice 2016
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

II.2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels consolidés au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 : Note d'information relative à l'émission par la BMCI d'obligations subordonnées d'un plafond de 1 000 000 000 MAD.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées de la BMCI et ses filiales (Groupe BMCI) contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers consolidés audités relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers consolidés, tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Mazars Audit et Conseil et Deloitte Audit au titre des exercices 2015 et 2016 et par nos soins au titre de l'exercice 2017.

Deloitte Audit

PwC Maroc

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

Mohamed RQIBATE
Associé

II.3. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes trimestriels consolidés au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 : Note d'information relative à l'émission par la BMCI d'obligations subordonnées d'un plafond de 1 000 000 000 MAD.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées de la BMCI et ses filiales (Groupe BMCI) contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes trimestriels consolidés au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes trimestriels consolidés au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Deloitte Audit

PwC Maroc

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

Mohamed RQIBATE
Associé

II.4. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 : Note d'information relative à l'émission par la BMC I d'obligations subordonnées d'un plafond de 1 000 000 000 MAD.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales de la BMC I contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Mazars Audit et Conseil et Deloitte Audit au titre des exercices 2015 et 2016 et par nos soins au titre de l'exercice 2017.

Deloitte Audit

PwC Maroc

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

Mohamed RQIBATE
Associé

II.5. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes trimestriels sociaux au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 : Note d'information relative à l'émission par la BMC I d'obligations subordonnées d'un plafond de 1 000 000 000 MAD.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales de la BMC I contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes trimestriels sociaux au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes trimestriels sociaux au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Deloitte Audit

PwC Maroc

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

Mohamed RQIBATE
Associé

II.6. Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux comptes consolidés de la BMC I

▪ Exercice clos le 31 décembre 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMC I) et ses filiales (Groupe BMC I), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 657 781 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 501 048 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Casablanca, le 11 mars 2016.

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé

▪ Exercice clos le 31 décembre 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 693 426 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 432 744 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrôle fiscale thématique portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'Impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

Casablanca, le 13 mars 2017.

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé

▪ Exercice clos le 31 décembre 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 585 107 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 545 841 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que la filiale BMCI Leasing a reçu, en date du 6 Octobre 2017, un avis de contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les sociétés (IS), de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) couvrant les exercices de 2013 à 2016 inclus. Ce contrôle fiscal est en cours à cette date.

Casablanca, le 20 mars 2018.

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé

PwC Maroc
Mohamed Rqibate
Associé

- **Au 31 mars 2017 :**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION
INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 31 MARS 2017**

En exécution de la mission prévue par le Dahir n1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n103-12 et conformément à la circulaire 4/w/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8.890.853, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 152.003.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du trimestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI au 31 mars 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 30 mai 2017

Deloitte Audit

PwC Maroc

Fawzi BRITEL
Associé

Mohamed RQIBATE
Associé

- **Au 31 mars 2018 :**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION
INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 31 MARS 2018**

En exécution de la mission prévue par le Dahir n1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n103-12 et conformément à la circulaire 4/w/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.159.019, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 154.860.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI au 31 mars 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus :

- Nous soulignons que la filiale BMCI Leasing a reçu, en date du 06 octobre 2017, un avis de contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le revenu (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) couvrant les exercices de 2013 à 2016 inclus. Ce contrôle fiscal est en cours à cette date ;
- Nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 « instruments financiers ».

Casablanca, le 20 juillet 2018

Deloitte Audit

PwC Maroc

Sakina Bensouda-Koraichi
Associé

Mohamed RQIBATE
Associé

II.7. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de la BMCI :

▪ Exercice clos le 31 décembre 2015 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 8 956 351 KMAD, dont un bénéfice net de 412 561 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance une nouvelle prise de participation, au cours de l'exercice 2015, par la BMCI dans le capital de la société ECOPARC BERRECHID de l'ordre de 18%.

Casablanca, le 11 mars 2016

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2016 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 8 825 703 KMAD, dont un bénéfice net de 267 810 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrôle fiscal thématique portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'Impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 13 mars 2017

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2017 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 8 648 774 KMAD, dont un bénéfice net de 487 030 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 20 mars 2018,

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé

PwC Maroc
Mohamed Rqibate
Associé

- Au 31 mars 2017 :

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2017

En exécution de la mission prévue par le Dahir n1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n103-12 et conformément à la circulaire 4/w/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédits doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8.952.781, dont un bénéfice net de 117.375 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du trimestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 mars 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 30 mai 2017

Deloitte Audit

PwC Maroc

Fawzi BRITEL
Associé

Mohamed RQIBATE
Associé

- Au 31 mars 2018 :

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION

INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2018

En exécution de la mission prévue par le Dahir n1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n103-12 et conformément à la circulaire 4/w/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédits doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018. Cette situation

intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8.768.200, dont un bénéfice net de KMAD 109.712, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque au 31 mars 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 juillet 2018

Deloitte Audit

PwC Maroc

Sakina Bensouda-Koraichi
Associé

Mohamed RQIBATE
Associé

III. Le conseiller financier

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné les volets opérationnels et financiers ainsi que l'aspect économique relatif à la BMCI et ont été basées sur :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par nos soins lors de la procédure de due diligence effectuée auprès de ceux-ci;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les rapports de gestion du groupe BMCI relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les liasses fiscales et comptables sociales de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les comptes consolidés IFRS de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de la BMCI pour les exercices 2015, 2016 et 2017;
- Les comptes consolidés IFRS et sociaux de la BMCI au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ;
- Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la BMCI au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ;
- Les rapports d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la BMCI au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2015, 2016, 2017 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de validation de la présente note d'Information ;
- Les autres informations fournies par BMCI.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Hatim Mohamed Ali CHERRAT

Responsable métier Corporate Finance
26, place des Nations Unies - Casablanca
Tél. 05 22 46 10 00
Hatim.cherrat@bnpparibas.com

IV. Le conseiller juridique

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la BMCI et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt.

Toutefois, en cas de liquidation de la BMCI, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

M. Omar AZIZ

Directeur des Affaires Juridiques
BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca
Tél. 05 22 46 15 90
Fax: 05 22 47 59 62
Omar.aziz@bnpparibas.com

V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Mme Karima BENABDERRAZIK

Directrice de la Communication et de la Publicité
BMCI 26, place des Nations Unies - Casablanca
Tél. 05 22 49 44 43
karima.benabderrazik@bnpparibas.com

VI. L'Agence Internationale Fitch Ratings

Fitch North Africa S.A

18 A, rue de Médine, 1002, Tunis. Tunisie
Tél : 00 216 71 840 902
lkb.el.bedoui@maghrebrating.com.tn

Partie II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, réunie le 18 septembre 2017, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire constatant que la BMCI remplit les conditions légales requises pour émettre des obligations, a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, lorsqu'il le jugera opportun, à l'émission d'obligations subordonnées pour un montant maximal de 1 milliard de dirhams.

Cette autorisation est conférée pour un délai de cinq (5) ans à partir de la date de ladite Assemblée Générale Ordinaire.

Elle a décidé de limiter le montant de l'émission au montant effectivement souscrit, si l'émission n'a pas été souscrite en totalité conformément à l'article 298 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

L'Assemblée a également donné au Directoire avec la faculté de subdéléguer tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission des obligations subordonnées et notamment :

- Etablir la note d'information requise et préalable à toute émission et faire toute déclaration ;
- Déterminer la ou les dates d'émission des obligations subordonnées
- Arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations subordonnées (entre autres le montant, nombre et les caractéristiques des obligations subordonnées, prix d'émission)
- Limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues
- Fixer la date de jouissance des titres à émettre
- Fixer la nature et le taux d'intérêt des obligations subordonnées, et les modalités de paiement des intérêts ;
- Décider le remboursement anticipé, partiel ou total de l'emprunt obligataire subordonné
- Fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations subordonnées
- Déterminer les modalités suivant lesquelles les droits des obligataires seront assurés et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner un mandataire de la masse des obligataires,
- Et plus généralement, prendre toute disposition nécessaire et utile afin de parvenir à la bonne fin de l'émission et de la souscription des obligations subordonnées.

Au titre du renforcement des fonds propres de la banque et conformément aux pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 18 septembre 2017, le Directoire a décidé, le 07 Mai 2018, à l'unanimité, d'émettre un emprunt obligataire d'un montant maximum d'un milliard de Dirhams.

En vertu de l'autorisation conférée par l'AG du 18 septembre 2017, le Directoire, réuni en date du 05 septembre 2018, a décidé lors de sa tenue, l'émission d'obligations subordonnées, et en a arrêté les modalités. Le montant total de l'opération adjudgée sur les deux tranches A et B (telles que définies ci-après) ne devra pas dépasser la somme de 1 000 000 000 MAD.

Le Directoire donne les pouvoirs les plus étendus à son Président à l'effet de :

- Prendre toute décision dans le cadre de l'émission des obligations subordonnées, faire toute démarche nécessaire en vue de réaliser l'émission ;
- Signer la Note d'Information relative à l'émission, faire toute déclaration nécessaire et représenter la BMCI pour les besoins de cette émission, auprès de toute entité de droit public ou privé.

Les modalités définitives, telles que arrêtées par le Directoire, sont présentées dans la présente note d'information.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droits marocains tels que listés dans la présente note d'information (Cf. Page 33).

II. Objectifs de l'opération

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres de la BMCI, et par conséquent, d'améliorer davantage son ratio de solvabilité afin de consolider le développement de son activité.

Conformément à la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la circulaire 1/W/16, les fonds collectés par le biais de la présente opération seront classés parmi les fonds propres de catégorie 2.

III. Structure de l'offre

L'émission objet de la présente note d'information porte sur un montant total maximum d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams. Elle sera émise en deux (2) tranches:

- **Une tranche A** à taux fixe et négociable de gré à gré (non cotée). Ladite tranche sera remboursable in fine sur une durée de 10 ans et portera sur un montant maximum de 1.000.000.000 MAD avec une valeur nominale de 100.000 MAD par obligation subordonnée ;
- **Une tranche B** à taux révisable et négociable de gré à gré (non cotée). Ladite tranche sera remboursable in fine sur une durée de 10 ans et portera sur un montant maximum de 1.000.000.000 MAD avec une valeur nominale de 100.000 MAD par obligation subordonnée.

Le montant total à allouer au titre des deux tranches susmentionnées ne pourra en aucun cas dépasser le montant de 1.000.000.000 MAD.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

IV. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Avertissement :

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, d'une maturité de 10 ans non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	du 17 au 19 septembre 2018 inclus
Date de jouissance	24 septembre 2018
Date d'échéance	24 septembre 2028
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux fixe</p> <p>Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 04/09/2018, soit 3,32%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 65 et 80 points de base, soit un taux compris entre 3,97% et 4,12%.</p> <p>Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par BMCI, au plus tard le 24 Septembre 2018.</p>
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	Entre 65 et 80 points de base
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 24 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 24 septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCI. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante: [Nominal x Taux nominal].</p>
Remboursement du principal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal sous réserve des cas de remboursement anticipé (voir ci-dessous).</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de la BMCI intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de la BMCI.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de la BMCI,</p>

subordonné à toutes les autres dettes.

La BMCI s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib, et ne pourra être exercé qu'aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-dessous. Le remboursement par anticipation (exercice de l'option de call émetteur) est, constitué du capital et des intérêts de la période échue (remboursement du principal au pair).

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Remboursement anticipé

En cas de survenance d'un Changement Réglementaire à un quelconque moment au cours de la vie des titres subordonnés, l'Emprunteur aura la faculté de procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés. L'émetteur devra ainsi se prononcer, sous huitaine par voie de communiqué de presse, sur le déclenchement ou non du remboursement anticipé. Ledit remboursement se fera le cas échéant du montant des intérêts courus mais non encore échus à la date de remboursement effectif ainsi que toute autre somme due au titre des titres subordonnés (remboursement du principal au pair).

Changement Réglementaire signifie ici une modification des Réglementations Applicables à l'Emprunteur et/ou à ses Actionnaires, à savoir les réglementations relatives au calcul des fonds propres, aux exigences des fonds propres ou à l'adéquation des fonds propres, ou un changement dans leur interprétation ou leur application officielle (incluant une décision judiciaire) à la suite desquelles le Prêt Subordonné ne serait plus, en tout ou partie, pris en compte pour les besoins du calcul des fonds propres prudentiels de l'Emprunteur.

Négociabilité des titres	De gré à gré Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où BMCI émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCI, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par BMCI tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCI s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	<p>En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire de BMC I a désigné le Cabinet Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire de la masse des obligataires.</p> <p>Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai de 180 jours, à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité de 10 ans non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	du 17 au 19 septembre 2018 inclus
Date de jouissance	24 septembre 2018
Date d'échéance	24 septembre 2028
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française

Taux d'intérêt nominal	<p>Taux révisable annuellement</p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 04/09/2018, soit 2,42%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 65 et 80 points de base (fixée à l'issue de la période de souscription), soit un taux d'intérêt nominal entre 3,07% et 3,22%. Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales au plus tard le 24 septembre 2018.</p> <p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 65 et 80 points de base) et sera publié dans un journal d'annonces légales, au moins 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire.</p>
-------------------------------	---

Mode de calcul du taux de référence	<p>La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire).</p> <p>Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.</p> <p>La formule de calcul est :</p> $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{k / \text{nombre de jours exact}}) - 1) \times 360/k ;$ <p>où k : maturité du taux actuariel immédiatement supérieur à 52 semaines. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.</p>
Prime de risque	Entre 65 et 80 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	<p>Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 24 septembre de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur 5 jours ouvrés avant la date anniversaire de l'emprunt dans un Journal d'Annonces Légales.</p>
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 24 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 24 septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCI. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante: [Nominal x Taux Nominal x Nombre de jours exact / 360].</p>
Remboursement du principal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal sous réserve des cas de remboursement anticipé (voir ci-dessous).</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de la BMCI intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de la BMCI.</p>
Remboursement anticipé	<p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de la BMCI, subordonné à toutes les autres dettes.</p> <p>La BMCI s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib, et ne pourra être exercé qu'aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-dessous. Le remboursement par anticipation (exercice de l'option de call émetteur) est, constitué du capital et des intérêts de la période échue (remboursement du principal au pair).</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>En cas de survenance d'un Changement Réglementaire à un quelconque moment au cours de la vie des titres subordonnés, l'Emprunteur aura la faculté de procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés. L'émetteur devra ainsi se prononcer, sous huitaine par voie de communiqué de presse, sur le déclenchement ou non du remboursement anticipé. Ledit remboursement se fera le cas échéant du montant des intérêts courus mais non encore échus à la date de remboursement effectif ainsi que toute autre somme due au titre des titres subordonnés (remboursement du principal au pair).</p> <p>Changement Réglementaire signifie ici une modification des Réglementations Applicables à l'Emprunteur et/ou à ses Actionnaires, à savoir les réglementations relatives au calcul des fonds propres, aux exigences des fonds</p>

	<p>propres ou à l'adéquation des fonds propres, ou un changement dans leur interprétation ou leur application officielle (incluant une décision judiciaire) à la suite desquelles le Prêt Subordonné ne serait plus, en tout ou partie, pris en compte pour les besoins du calcul des fonds propres prudentiels de l'Emprunteur.</p>
Négociabilité des titres	<p>De gré à gré</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où BMCI émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de BMCI, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par BMCI tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>BMCI s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie de remboursement	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire de BMCI a désigné le Cabinet Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire de la masse des obligataires.</p> <p>Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai de 180 jours, à compter de l'ouverture de la souscription.</p>
Droit applicable	<p>Droit marocain.</p>
Juridiction compétente	<p>Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

V. Calendrier de l'opération

Le calendrier de la présente opération se présente comme suit :

Ordre	Etapas	Dates
1	Obtention du visa de l'AMMC	7 septembre 2018
2	Publication de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonces légales	12 septembre 2018
3	Ouverture de la période de souscription	17 septembre 2018
4	Clôture de la période des souscriptions	19 septembre 2018
5	Allocation des titres	19 septembre 2018
6	Règlement / Livraison	24 septembre 2018
7	Publication par l'émetteur des résultats de l'opération dans un JAL	24 septembre 2018

VI. Etablissement placeur et intermédiaires financiers

Conseiller financier et coordinateur global de l'opération	BMC I 26, Place des Nations Unies – 20000 Casablanca
Organisme centralisateur et domiciliaire et en charge du placement	BMC I 26, Place des Nations Unies - 20000 Casablanca
Organisme chargé du service financier des titres	BMC I 26, Place des Nations Unies - 20000 Casablanca

VII. Garantie de bonne fin

La présente émission n'est assortie d'aucune garantie de bonne fin.

VIII. Modalités de souscription

VIII.1. Période de souscription

La période de souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement, du 17 septembre 2018 au 19 septembre 2018 inclus.

Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire après le règlement-livraison des titres objet de la présente émission.

VIII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;

- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

VIII.3. Identification des souscripteurs

L'organisme centralisateur en charge du placement doit s'assurer que le représentant des souscripteurs bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal soit au titre d'un mandat valide dont il dispose.

L'organisme centralisateur en charge du placement devra également s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A cet effet, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit:

Catégorie	Documents à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément et en plus : - Pour les FCP: le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV : le modèle des inscriptions au RC.
Investisseurs qualifiés nationaux hors OPCVM	- Photocopie du modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant apparaître leur appartenance à cette catégorie.

VIII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés, le montant de la souscription, la tranche et le taux (par palier de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée pour chaque tranche).

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'Emission d'Obligations subordonnées, objet de la présente Note d'Information, dans la limite du montant de l'opération, soit MAD 1,0 milliard.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt à taux fixe et/ou révisable annuellement.

L'organisme chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des dépositaires des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs ou leur mandataire selon le modèle joint en Annexe.

Les bulletins de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

Tout bulletin de souscription doit être signé et daté par le souscripteur ou son mandataire et transmis par l'intermédiaire du dépositaire du souscripteur à l'organisme en charge du placement. Toutes les

souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titre. Les souscripteurs doivent préciser le taux souscrit en pourcentage compris dans la fourchette de taux indiquée (bornes comprises) par palier de un point de base.

L'organisme en charge du placement s'engage à ne pas accepter d'ordre de souscription collecté par une autre entité ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription.

Chaque souscripteur devra remettre à 16h au plus tard tout au long de la période de souscription (hors clôture) un bulletin de souscription ferme selon un modèle joint en annexe.

IX. Modalités de traitement des ordres

IX.1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par la BMCI.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 19 septembre 2018, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, à 16h00, à la fin de la période de souscription :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

IX.2. Modalités d'allocation

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 000 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 000 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit : l'organisme chargé du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme chargé du placement fixera, alors, le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité restante / Quantité exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par la BMCI.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » à l'issue de la dite séance et suite à la signature dudit procès-verbal.

IX.3. Modalités d'annulation des ordres

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

X. Modalités de règlement et de livraison

X.1. Modalités de règlement / livraison

Le règlement / livraison entre l'émetteur (BMCI) et les souscripteurs se fera par la filière de gré à gré, à la date de jouissance, en ce qui concerne les deux tranches A et B, prévue le 24 septembre 2018.

Les titres sont payables au comptant, en un seul versement, le 24 septembre 2018 et inscrits sur le compte du souscripteur le jour même.

BMCI se chargera à la date de jouissance de l'inscription en compte des obligations.

X.2. Domiciliaire de l'émission

BMCI est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X.3. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la BMCI dans un journal d'annonces légales au plus tard le 24 septembre 2018.

XI. Fiscalité

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XI.1. Revenus :

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XI.1.1. Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Sont exonérés à l'IS retenu à la source, les intérêts et autres produits similaires servis aux :

- Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) régis par le dahir portant loi n°1-93-213 ;
- Fonds de placements collectifs en titrisation (F.P.C.T.) régis par la loi n°10-98 ;
- Organismes de placements en capital-risque (O.P.C.R.) régis par la loi n°41-05.
- Organismes de placements collectifs immobiliers (O.P.C.I.) (Article 6 du code général des impôts)
- Etablissements de crédit et organismes assimilés régis par la loi n° 34-03 promulguée par le dahir n° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006), au titre des prêts et avances consentis par ces organismes ;

XI.1.2. Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

XI.2. Plus-values

Personnes morales résidentes

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,25% HT du montant de l'opération. Ces charges comprennent les commissions / honoraires :

- Les frais légaux ;
- Le conseil financier ;
- Le conseil juridique ;
- Les frais de courtage ;
- La communication ;
- Le placement ;
- La commission relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

Partie III. **PRESENTATION GENERALE DE BMCI**

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Banque Marocaine pour le Commerce & l'Industrie, par abréviation «BMCI »
Siège social	26, place des Nations Unies- Casablanca- Maroc
Téléphone	(212) 5 22 46 10 00
Télécopie	(212) 5 22 29 94 06
Site Internet	www.bmci.ma
Forme juridique	SA à directoire et à conseil de surveillance
Date de constitution	1940
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 4091 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	<p>« La Banque a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ; ▪ de proposer au public et sous réserve de l'agrément de Bank Al Maghrib, à travers une fenêtre cantonnée et autonome, les activités et produits prévus par le titre III de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ainsi que les opérations commerciales, financières et d'investissements jugées conformes au conseil supérieur des Oulémas (CSO) ; ▪ de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
Capital social (au 31 décembre 2017)	1 327 928 600 MAD, composé de 13 279 286 actions de 100 MAD de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables	<p>La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 et 78-12; ▪ Le Dahir n° 1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire). <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008, modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1156-10 du 7 avril 2010, modifié et complété par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 30-14 du 4 rabii I 1435 (6 janvier 2014), modifié et complété par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1955-16 du 4 juillet 2016.

Régime Fiscal

Tribunal compétent en cas de litige

- le Dahir portant loi n°1 -93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29 00,52- 01, 45-06 et 43-09 ;
- le Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- le Dahir portant loi n°1 -93-212 du 21 septembre 1993 relatif aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le Dahir n°1-13-21 du 1^{er} jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine des Marchés des capitaux ;
- Le règlement général de l'AMMC approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances n°2169-16 du 14 Juillet 2016 ;
- le Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- la circulaire de l'AMMC ;
- le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables tel que modifié et complété ;
- le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 publié au bulletin officiel 4966 du 3 janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. Renseignements sur le capital de l'émetteur

II.1. Renseignements à caractère général

Le capital social de la BMCI au 30 juin 2018 s'établit à 1 327 928 600 MAD. Il est intégralement libéré et se compose de 13 279 286 actions d'un nominal de 100 MAD, toutes de même catégorie.

II.2. Evolution du capital social de la BMCI :

Depuis 2004, le capital de la BMCI a évolué comme suit :

Année	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Nombre d'actions émises	Valeur nominale en MAD	Valeur d'émission en MAD	Capital après opération en MAD
2004	Conversion d'obligation en actions	775 173 400	534 259	100	-	828 599 300
2005	Conversion d'obligation en actions	828 599 300	1 596	100	100	828 758 900
2006	Conversion d'obligation en actions	828 758 900	390	100	100	828 797 900
2006	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	828 797 900	1 657 595	100	-	994 557 400
2006	Conversion d'obligation en actions	994 557 400	10 716	100	438	1 000 271 900
2007	Conversion d'obligation en actions	1 000 271 900	32	100	438	1 000 275 100
2007	Conversion des dividendes	1 000 275 100	346 451	100	1 000,00	1 034 920 200
2008	Conversion d'obligation en actions	1 034 920 200	202 149	100	420	1 055 135 100
2008	Conversion des dividendes	1 055 135 100	145 248	100	1 000,00	1 069 659 900
2008	Souscription en numéraire avec droit préférentiel	1 069 659 900	2 139 319	100	701,15	1 283 591 800
2009	Conversion des dividendes	1 283 591 800	442 925	100	720	1 327 884 300
2014	Apport en nature	1 327 884 300	443	100	784	1 327 928 600

Source : BMCI

Depuis sa création, la BMCI a procédé à de nombreuses augmentations de capital par souscription en numéraire, par incorporation de réserves, par distribution de dividendes, par conversion d'obligation en actions et à l'occasion d'un apport-fusion.

Depuis 2004, le capital social de la BMCI a évolué comme suit :

- L'AGE, tenue le 30 juillet 1999, a décidé la réalisation d'une émission d'obligations convertibles en actions BMCI d'un montant maximum de 400 millions de MAD en une ou plusieurs tranches dans un délai maximum de 3 ans. Le Directoire dans sa réunion du 23 décembre 2004 a constaté la première période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 775 173 400 MAD à 825 599 300 MAD.
- Le Directoire dans sa réunion du 14 décembre 2005 a constaté la 2ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 599 300 MAD à 828 758 900 MAD.
- Le Directoire dans sa réunion du 13 avril 2006 a constaté la 3ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 758 900 MAD à 828 797 900 MAD.

- L'AGE dans sa réunion du 26 mai 2006 a décidé de l'augmentation du capital de la BMCI par incorporation de réserves et par attribution gratuite d'actions nouvelles portant le capital de 828 797 900 MAD à 994 557 400 MAD.
- Le Directoire dans sa réunion du 13 Septembre 2006 a constaté la 4ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital social de la BMCI à 1 000 271 900 MAD.
- Le Directoire dans sa réunion du 11 avril 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 000 271 900 MAD à 1 000 275 100 MAD.
- Le Directoire dans sa réunion du 26 juin 2007 a constaté l'augmentation de capital social par règlement optionnel du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI portant le capital de 1 000 275 100 MAD à 1 034 920 200 MAD.
- Le Directoire dans sa réunion du 12 décembre 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 034 920 200 MAD à 1 055 135 100 MAD.
- Dans sa réunion du 28 mai 2008, l'AGE a :
 - ✓ confirmé la décision d'augmentation du capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2007 portant ainsi le capital de 1 055 135 100 MAD à 1 069 659 900 MAD ;
 - ✓ autorisé une nouvelle augmentation par la souscription en numéraire d'un montant maximum de 1 500 000 000 MAD prime d'émission comprise à réaliser en une seule fois. Le Directoire, tenu le 31 décembre 2008, a constaté l'augmentation de capital de 213 931 900 MAD portant ainsi le capital social à 1 283 591 800 MAD.
- L'AGE, tenue le 26 mai 2009, a autorisé l'augmentation de capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2008 portant ainsi le capital à 1 327 884 300 MAD.
- L'AGE, tenue le 30 juin 2014, a décidé de la fusion par voie d'absorption de la société BCC. Par conséquent, le capital de la BMCI a été augmenté de 44 300,00 MAD le portant de MAD 1 327 884 300 à MAD 1 327 928 600 MAD, par la création de 443 actions de 100,00 MAD chacune de valeur nominale, entièrement libérées à attribuer aux actionnaires de BCC autre que BMCI, en rémunération des apports effectués par BCC.

II.3. Structure de l'actionariat

Le capital de la BMCI est entièrement libéré. La répartition du capital se présentait comme suit au 31 Décembre 2015, 2016, 2017 et à fin juin 2018 :

Actionnaires	Adresse	Déc. 15	Déc.16	Déc.17	juin.2018	Part 15	Part 16	Part 17	Part 18
BNP Paribas IRB Participations	1, BD Haussmann 75009 Paris France	8 862 017	8 862 017	8 862 017	8 861 417	66,74%	66,74%	66,74%	66,74%
Axa Assurances Maroc	122, Avenue Hassan II Casablanca	1 138 174	1 181 616	1 178 803	1 178 803	8,57%	8,90%	8,88%	8,88%
Atlanta	181, Bd d'Anfa Casablanca	555 750	638 199	638 199	638 199	4,19%	4,81%	4,81%	4,80%
Sanad	181, Bd d'Anfa Casablanca	477 487	477 487	477 487	477 487	3,60%	3,60%	3,60%	3,60%
Divers Actionnaires	-	2 245 858	2 119 967	2 122 780	2 123 380	16,91%	15,96%	15,99%	15,98%
TOTAL	-	13 279 286	13 279 286	13 279 286	13 279 286	100%	100%	100%	100%

Source : BMCI

Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

II.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

▪ BNP Paribas IRB Participations :

Activité	Société de Prise de Participation
Adresse	1, Bd Haussmann 75009 - Paris
Capital social *	46 M EUR
Résultat net *	50 M EUR
Actionnariat	100% BNP Paribas
Dividende unitaire ordinaire distribué par BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017 ¹	97 MAD

*Données sociales non auditées au 31/12/2017
 Source : Document de référence 2017

▪ AXA Assurances Maroc :

Activité	Assurances et Réassurances
Adresse	122, Avenue Hassan II - Casablanca
Chiffre d'affaires global	4 111 MMAD
Résultat net	328 MMAD
Fonds propres	4 370 MMAD
Actionnariat	AXA Holding Maroc : 100%
Dividende unitaire ordinaire distribué par BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017 ²	97 MAD

Au 31/12/2017
 Source : Axa

▪ Assurances Atlanta* :

Activité	Assurances
Adresse	181, bd d' Anfa - 20050 Casablanca
Chiffre d'affaires global	4 622 MMAD
Primes émises	4192 MMAD
Résultat net (part du groupe)	212 MMAD
Capitaux propres	1 546 MMAD
Actionnariat	Holmarcom : 67,6% - CDG : 9,6% ; CIH : 10,0% ; Atlanta : 1,0% ; autres : 12,0%
Dividende unitaire ordinaire distribué par BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017 ³	97 MAD

* au 31/12/2017 - Sur la base des comptes consolidés
 Source : Bourse Casablanca

¹ Proposition de dividende qui sera soumise à l'approbation de l'AGO (le 21/06/2018)

² Proposition de dividende qui sera soumise à l'approbation de l'AGO (le 21/06/2018)

³ Proposition de dividende qui sera soumise à l'approbation de l'AGO (le 21/06/2018)

▪ **Assurances SANAD :**

Activité	Assurances et réassurances
Adresse	181, Bd D'Anfa -Casablanca
Primes émises brutes	1,8 Md MAD
Résultat net	80,4 MMAD
Situation nette	829.6 MMAD
Actionnariat	Atlanta : 99,7% - Autres : 0,3%
Dividende unitaire ordinaire distribué par BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017 ⁴	97 MAD

Comptes sociaux au 31/12/2016
 Source : BMCI

II.5. Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

II.6. Nantissement d'actions

Néant.

III. Marché des Titres

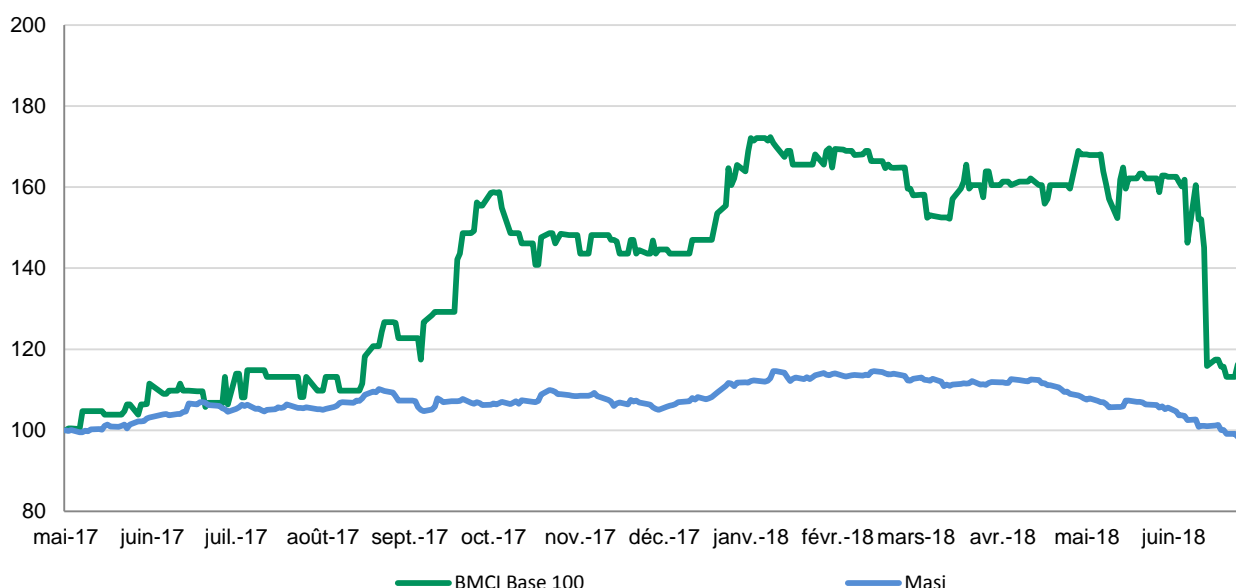
III.1. Caractéristiques des actions BMCI

Date de Cotation des actions	28 février 1972
Libellé	BMCI
Ticker	BCI
Code ISIN	MA0000010811
Compartiment	Premier
Secteur	Banques

Source : BMCI

Le graphe ci-dessous retrace l'évolution de l'action BMCI du jeudi 25 Mai 2017 au 20 Juillet 2018, en comparaison avec l'indice MASI (Moroccan All Shares Index) :

⁴ Proposition de dividende qui sera soumise à l'approbation de l'AGO (le 21/06/2018)



Source : Bourse de Casablanca

III.2. EMISSION DE TITRES DE CREANCES

III.2.1. Emprunts obligataires subordonnés

En Novembre 2012, la BMCI a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de MAD 750 millions dans le but de renforcer ses fonds propres réglementaires et d'améliorer ses ratios prudentiels (solvabilité et liquidité).

L'emprunt obligataire subordonné, d'une maturité 10 ans, a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement).

III.2.2. Certificats de dépôts

Depuis 1999, la BMCI émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée.

L'encours des émissions de Certificats de Dépôt de la BMCI a porté, au 28 Août 2018, sur un montant global de 7 862,2 MMAD.

L'encours des émissions de Certificats de Dépôt standards s'est établi à 7 586,8 MMAD au 28 Août 2018 (275,4 MMAD pour l'encours des Certificats de Dépôts structurés à la même date)

Le plafond du programme d'émission de certificats de dépôt s'élève à MAD 12 Mds. A noter que le Comité ALCO du 18 juin 2018, maintient le plafond du programme des émissions de Certificats de Dépôt de la BMCI à 12,0 Mds MAD.

IV. Notation

La mission annuelle de rating est menée chaque année par l'agence internationale Fitch Ratings.

Le 07 mars 2018, le comité de notation de l'agence Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale⁵, les notes suivantes :

Critère	Notation
Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)
Note de soutien extérieur	2

Ci-dessous, la version traduite du texte intégral publié sur le site de l'agence de notation Fitch.

Fondements des notes attribuées :

Fitch Ratings a confirmé la notation nationale à long terme attribuée à la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), dont le siège est au Maroc, à 'AAA (mar)' avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'.

LES FACTEURS PRINCIPAUX DE NOTATION :

Les notes de la BMCI sont basées sur la conviction de Fitch selon laquelle il y aura, si nécessaire, une grande probabilité de soutien de la part de son actionnaire, BNP Paribas (BNPP, A+/Stable). Ceci reflète la forte capacité de BNPP (comme ses notes l'indiquent) ainsi que sa volonté de fournir son soutien à la BMCI. La Note de Soutien de la BMCI est limitée par la cote plafond du Maroc qui est de 'BBB'.

Fitch considère que BNPP dispose des ressources nécessaires pour soutenir BMCI, dont les actifs consolidés représentent moins de 7% des capitaux propres du Groupe.

BMCI est la plus importante filiale africaine de BNPP. La banque contrôle une part de marché domestique de 6% des prêts et, à notre avis, il est stratégiquement important de soutenir la franchise bancaire de BNPP dans le Méditerranéen. BNPP contrôle 66,7% de la BMCI. La filiale marocaine est fortement intégrée dans BNPP, partageant la marque, les systèmes de risques, les processus internes et les plates-formes informatiques. Sa Direction est nommée par BNPP.

BMCI n'a pas eu besoin d'un soutien extraordinaire de BNPP. Un soutien ordinaire est fourni sur une base journalière, notamment sous la forme d'une contre-garantie, ce qui permet à la BMCI de se conformer aux exigences de la réglementation. En cas de besoin, BNPP fournit également des financements en devises étrangères.

SENSIBILITES DE NOTATION

Notation nationale et de soutien :

Un déclassement des notations nationales et de soutien de la BMCI peut résulter de la réduction de la participation de BNPP dans la BMCI, de la baisse de son importance stratégique pour BNPP ou de la baisse du niveau d'intégration avec BNPP. La notation nationale de BMCI peut également être déclassée si la note de défaut d'émetteur à long terme de BNPP (Long Term Issuer Default Rating, ou IDR, en anglais) est déclassée d'au moins cinq crans et d'au moins quatre crans dans le cas de la notation nationale, ce qui est très peu probable.

⁵ Les notations nationales ne peuvent être comparées aux notations internationales, dont les paramètres de rating diffèrent sensiblement de celles retenues pour les sociétés locales.

La notation soutien de la BMC I serait également déclassée si le plafond du Maroc est révisé à la baisse par au moins deux crans.

Une amélioration de la notation soutien de la BMC I nécessiterait une révision à la hausse de deux crans du plafond pays.

V. Organes de surveillance et de direction de la BMC I

La BMC I est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régies entre autres par la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 et la loi n° 78-12 et ses statuts.

V.1. Le Conseil de Surveillance :

Suivant l'article 15 des statuts de la BMC I, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

A fin juillet 2018, le Conseil de Surveillance de la BMC I se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme. Janie LETROT	Membre	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Yves MARTRENCAR	Membre	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme. Sofia MERLO	Membre	07-mai-14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul Sabet	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARJI	Membre	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Philippe ROCARD, Président Directeur Général	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Jean-François BANDINI, responsable chez BNPP de la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Source : BMC I

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment la Loi Bancaire n° 103-12 et la Directive 1/W/2014 de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance au sein des Établissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte trois membres indépendants. Il s'agit de Monsieur Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance et de Mesdames Dounia Taarji et Janie Letrot Hadj Hamou.

V.2. Le Directoire :

V.2.1. Composition du directoire

Conformément à la loi n° 17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (Art. 14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept.

La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années, et leur mandat peut être renouvelé.

A fin juillet 2018, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI	Date du début du mandat	Date d'expiration du mandat
M. Laurent Dupuch	Membre	Président du Directoire	4 octobre 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général	6 décembre 2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Didier DUFOUR	Membre	Directeur Général Adjoint	11 décembre 2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Idriss BENMAIL	Membre	Directeur Général Adjoint	20 décembre 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Source : BMCI

V.2.2. CV des membres du directoire

- **Laurent Dupuch, Président du Directoire**

Ingénieur en Télécommunications, diplômé d'un Master Entrepreneurs HEC.

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général BNP Paribas Al Djazaïr (2007-2013)
- Responsable Europe de l'Est Groupe BNP Paribas (2006-2007)
- Responsable Moyen Orient Groupe BNP Paribas (2004-2005)
- Inspecteur principal de l'inspection générale (2001-2003)
- Chef de mission à l'inspection générale du Groupe BNP Paribas (1997-2001)
- Début de carrière chez BNP Paribas à Bank BNP LippoIndonesia /Jakarta (1993-1997)

Autres mandats :

- Président Section Maroc des Chambres du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

- **Rachid Marrakchi, Directeur Général**

Ingénieur de l'école Centrale de Paris, Maîtrise en Mathématiques Appliquées.

Fonctions précédentes :

- Directeur des Grandes Entreprises et des Institutionnels BMCI (1998-2005)
- Responsable du plan financier Groupe Ciments Français (1996-1998)
- Responsable Financier Ciment du Maroc (1993-1996)
- Début de carrière bancaire à la BCM (1988)

- **Didier Dufour, Directeur Général Adjoint**

Nommé au poste de Directeur Général Adjoint de la BMCI et membre du Directoire par le Conseil de Surveillance depuis décembre 2015.

Après 5 années passées à l'Inspection Générale du Groupe dont 2 en tant que Chef de Mission, Didier Dufour a occupé plusieurs fonctions de top management au sein du Groupe BNP Paribas notamment à Madagascar, Nouvelle Calédonie, Martinique, Algérie et Tunisie.

- **Idriss Bensmail, Directeur Général Adjoint**

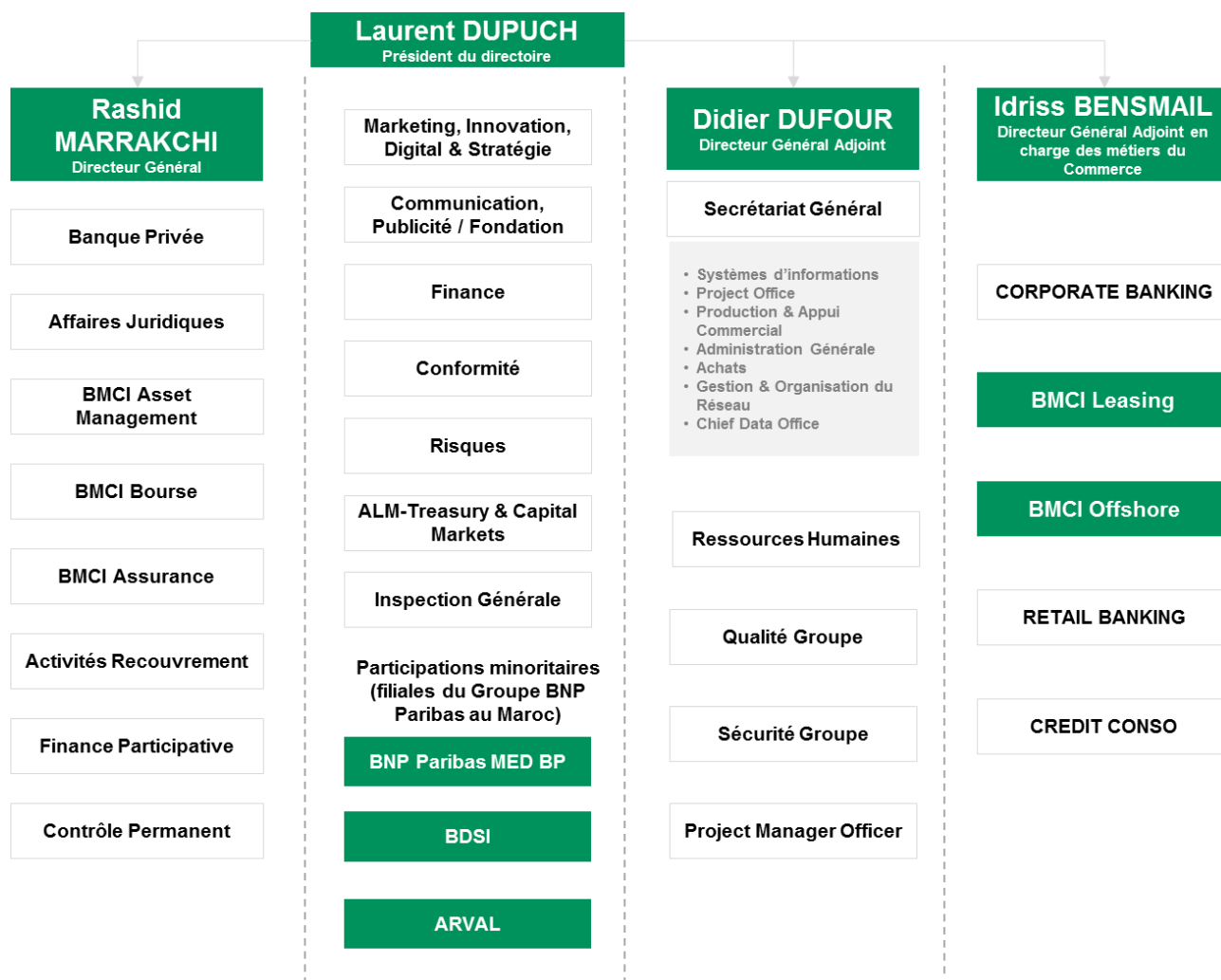
Harvard Business School Alumni (AMP)

Diplômé de l'EDHEC Business School (Lille).

Fonctions précédentes :

- Directeur du Développement Commercial Corporate Banking BMCI (2012-2014)
- Directeur Général Délégué de la Plateforme de Gestion de fonds de Private Equity du Groupe Financecom (2008-2012)
- Adjoint au Responsable de la Zone Maghreb au sein de BNP Paribas (2006-2008)

V.2.3. Organigramme fonctionnel de la BMCI au 31/08/2018 :



SOURCE : BMCI

VI. Gouvernement d'entreprise

La BMCI a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi du bon déroulement des activités de différentes entités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion. Certains de ces comités sont rattachés au conseil de surveillance, d'autres le sont au directoire.

VI.1. Comités rattachés au conseil de surveillance :

a. Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé d'assister le conseil de surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib relatives au contrôle interne des établissements de crédit.

Le système de contrôle interne consiste, selon la réglementation en vigueur, en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment :

- la vérification des opérations et des procédures internes ;
- la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le comité d'audit est composé de :

- M. Alain FONTENEAU, Président
- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU, Membre indépendant
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre
- M. Philippe ROCARD, Membre

b. Comité des risques

Le comité des risques est chargé d'accompagner le conseil de surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank Al-Maghrib sur le contrôle interne.

La mission du comité porte sur les risques de toute nature : de crédit, de marché, opérationnel, de taux d'intérêt, de la concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison, pays et de transfert, ainsi que des risques liés aux activités externalisées.

Le comité des risques est composé de :

- Mme Dounia TAARJI, Président, Membre indépendant
- M. Jean-François BANDINI, Membre
- Mme Sofia MERLO, Membre
- M. Christian de CHAISEMARTIN, Membre.

c. Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise

Au titre de sa compétence sur les nominations, ce comité est chargé d'assister le conseil de surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que ceux de l'organe de direction. Ce comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé d'une manière objective, professionnelle, et transparente.

Au titre de sa compétence sur les rémunérations, ce comité est chargé d'accompagner le conseil de surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de la banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

Au titre du gouvernement d'entreprise, la mission du comité est de veiller à la bonne application de la directive de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance des établissements de crédit, ainsi que sur la conformité des règles de gouvernance de la BMCI avec les principes généraux du groupe BNP Paribas dans ce domaine.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernance d'entreprise est composé de :

- M. Jean-Paul SABET, Président
- M. Jaouad HAMRI, Membre
- M. Yves MARTRENCAR, Membre.

VI.2. Comités rattachés au directoire :

a. Comité ALCO:

Le comité ALCO a pour mission :

- analyser les indicateurs de risque de taux, de liquidité et de change,
- analyser les besoins de liquidité et valider la politique de gestion et de couverture des risques proposée par l'ALMT,
- prendre le cas échéant les décisions suite à l'activation du Liquidity Contingency Plan (LCP),
- valider les règles de calcul du taux de cession interne par abréviation (TCI) et les niveaux de TCI proposés par l'ALMT,
- valider les méthodologies et les modèles utilisés pour mesurer et gérer les risques financiers de taux et de liquidité dont les hypothèses comportementales employées (remboursements anticipés, etc.....),
- analyser le GAP de taux et valider les limites de gestion proposées par l'ALMT,
- valider la courbe des taux pour le calcul du refinancement en monnaie locale et en devises si cette courbe est différente de la courbe Funding du Groupe,
- définir les stratégies opérationnelles à mettre en place dans le cadre d'une gestion saine et prudente.

Le comité ALCO se réunit une fois par trimestre. Il se compose des membres permanents suivants :

- le Président du Directoire
- le Directeur Finance
- le Directeur des Risques
- le Responsable de l'ALM Trésorerie et des activités de Marchés.

Les autres personnes habituellement invitées au comité ALCO sont :

- les membres du Directoire
- le Responsable de la Conformité
- les responsables des lignes Métiers (DCB, DRB, BU PF)
- le Responsable des Risques de Marchés
- les représentants IRB de l'ALMT, des Risques de Marchés, de la DRB et de la DCB qui participent en présentiel et/ou par conférence call.

Le comité peut inviter à assister à ses réunions, toute personne compétente appartenant à la Banque ou en dehors de celle-ci, pouvant apporter des indications utiles ou une expertise, sur des questions inscrites à l'ordre du jour du comité.

b. Comité Ressources Humaines :

Le Comité des Ressources Humaines se réunit deux fois par mois.

Il est composé de l'ensemble des membres du Directoire et du Directeur des Ressources Humaines.

Ce Comité traite des sujets concernant la gestion des ressources humaines de la Banque, tant sur le plan de la rémunération, de la mobilité, des recrutements, que de la formation.

c. Comité de Crédit :

Le Comité de Crédit se réunit une fois par semaine, et en fonction du volume des dossiers à traiter.

Le Directoire soumet à ce Comité composé du Président du Directoire, et/ou du Directeur Général, du Directeur des Risques et/ou du Directeur des Crédits et des membres du Directoire représentant les lignes de clientèle concernées, tous les dossiers de crédits présentés par le réseau d'exploitation.

Le Comité est présidé par le Président du Directoire ou par le Directeur Général. Les décisions d'octroi de crédit sont prises par le Président du Comité conjointement avec le Directeur des Risques ou en leur absence par le Directeur Général et le délégué du Directeur des Risques.

Le Comité de Crédit peut déléguer s'il le juge nécessaire tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes agissant seules ou conjointement.

Pour tous les dossiers de crédits dont les montants sont supérieurs à des seuils fixés, les décisions sont prises, après avis technique de la Direction des Risques de BNP PARIBAS.

Ces décisions sont reprises sur un tableau et communiqué pour information au prochain Conseil de Surveillance.

Les décisions du Comité de crédit sont toutes consignées dans un registre spécial tenu par le Directeur des Risques.

d. Comité de la Conformité

Le Comité de la Conformité se réunit une fois par mois. Il est composé des membres suivants :

- le Président du Directoire,
- le Directeur Général,
- le Directeur Général Adjoint,
- le Directeur de la Conformité.

Ce Comité a pour mission d'examiner tous les sujets liés à la Conformité, et de faire le point notamment sur:

- son activité pendant le mois précédent,
- les principales statistiques et les alertes remontées,
- les relations avec le régulateur : nouveautés réglementaires, missions menées par les régulateurs ...
- les décisions à prendre sur les dossiers qui sont présentés au Comité.

e. Comité Performance et Management

Le Comité Performance et Management se réunit une fois par trimestre. Il est composé des membres suivants :

BMCI :

- le Président du Directoire
- le Directeur Général
- le Directeur du Corporate Banking
- le Directeur du Retail Banking
- le Directeur ALM Trésorerie et Capital Market
- le Responsable Crédit Conso
- le Directeur des Risques
- le Directeur Finance
- le Responsable du Contrôle de Gestion

International Retail Banking (IRB) de BNP Paribas :

- le CFO IRB Finances
- le CEO Mediterranean Area
- le Management Control IRB Finances
- l'ALM et Funding IRB Finances

Ce Comité a pour mission d'examiner, analyser et piloter les performances financières de la Banque et de ses différentes lignes de métiers.

f. Comité de Sécurité et Hygiène

Le Comité de Sécurité et Hygiène se réunit, une fois par trimestre. Conformément aux dispositions du Code du Travail, le Comité peut se réunir en urgence, en cas d'accident grave ou pouvant avoir des conséquences graves. Il est composé des membres suivants :

- le Directeur Générale Adjoint,
- le Directeur des Fonctions Supports,
- le Directeur d'IMEX
- le Directeur des Ressources Humaines,

- deux délégués élus par les salariés,
- deux délégués syndicaux désignés,
- le (les) médecin(s) du travail.

Le comité de sécurité et d'hygiène est en charge des missions suivantes :

- détecter les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de la Banque ;
- assurer l'application des textes législatifs et réglementaires concernant la sécurité et l'hygiène ;
- veiller au bon entretien et au bon usage des dispositifs de protection de salariés contre les risques professionnels ;
- veiller à la protection de l'environnement au sein de la Banque ;
- présenter des propositions concernant la réadaptation des salariés handicapés dans l'entreprise ;
- donner son avis sur le fonctionnement du service médical du travail ;
- développer le sens de prévention des risques professionnels et de sécurité au sein de la Banque ;
- procéder à une enquête à l'occasion de tout accident du travail, de maladie professionnelle ou à caractère professionnel ;
- établir un rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels au sein de la Banque.

g. Comité capital :

Le Comité Capital est chargé de suivre l'évolution des ratios de solvabilité et d'anticiper les besoins en capital de la Banque.

Le Comité Capital se réunit une fois par semestre. Cependant, le comité peut être convoqué exceptionnellement à la demande du président du comité ou de la direction finance pour traiter des sujets et/ou événements importants touchant les exigences réglementaires minimums du capital de la Banque

Le Comité Capital se compose des membres suivants :

BMCI

- Président du Directoire
- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint
- Directeur Finance
- Directeur des Risques
- Responsable ALMT & LCAPM

International Retail Banking (IRB) de BNP Paribas :

- Directeur Afrique
- Directeur Finance
- Directeur des Risques
- Head of capital management
- Directeur ALMT
- Head of performance management
- Capital management

VII. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2018 dans sa dixième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2017 à un montant global brut de 7,7 MMAD.

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de la BMCI au titre de l'exercice 2017 s'élève à 13,8 MMAD.

VIII. Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMC I est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP PARIBAS. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

Pas de programme en 2017.

IX. Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Les prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés aux conditions de marché et de garanties d'usage.

A fin Juin 2018, aucun crédit n'est accordé aux membres du Conseil de Surveillance.

X. Prêts accordés aux membres du Directoire

Les prêts accordés aux membres du Directoire s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés conformément aux normes définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). L'encours de crédits accordés aux membres du Directoire s'élève à 12,4 MMAD à fin Décembre 2017.

Partie IV. **ACTIVITE DE LA BMCI**

I. Dates Clés de la BMCI

1940	Implantation au Maroc de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie via sa filiale la BNCIA dont le siège était installé à Alger.
1943	Création de la BMCI avec apport par la BNCIA de ses biens immeubles.
1964	Marocanisation de la BMCI et augmentation de son capital social à 8.000.000 MAD
1972	Introduction en bourse des actions BMCI
1977	Filialisation de l'activité du crédit à la consommation et création de la société Union Africaine de Crédit (UFAC)
1986	Création d'InterLeasing (récemment dénommée BMCI Leasing) spécialisée dans le crédit-bail.
1994	Mise en place du « Plan de restructuration 1994-97 » et augmentation du capital marquant l'implication de l'actionnaire principal (BNPI) dans la gestion opérationnelle de la Banque. Réorganisation de la banque par métiers et re-engineering de la force de vente par segments de clientèle.
1995	Restructuration de l'actionnariat de la BMCI à travers la consolidation de la part d'Al Amane à 20% et l'entrée de deux nouveaux actionnaires, la SANAD et le Groupe HOLMARCOM, à hauteur de 6% chacun. Développement des activités financières à travers : - la filialisation de l'activité d'intermédiation boursière par la création de la société de Bourse BMCI Securities (actuelle BMCI Bourse), - la mise en place de la Salle des Marchés spécialisée dans les opérations de trésorerie et de changes - la création de deux Sicav dans le but de répondre au besoin de diversifier les produits de placement de la clientèle capitaliste.
1996	Mise en place du département « Trade Finance », spécialisé dans les relations internationales. Exploitation d'une structure Off-Shore à Tanger précédemment gérée par la BNP. Création du département de l'Ingénierie Financière spécialisé dans les opérations de haut de bilan.
1997	Achèvement du plan de redressement et élaboration d'un plan de développement « Horizon 2000 ».
1998	- Réorganisation du réseau et spécialisation des sièges par filière : Agences Entreprises, Agences Particuliers et Professionnels. - Regroupement de l'ensemble des activités financières au sein de la « Banque Financière » - Création de BMCI Finance, Banque d'affaires de la BMCI - Filialisation de la gestion des OPCVM par la création de BMCI Gestion.
1999	- Lancement de BMCI Net, premier site boursier transactionnel au Maroc (adresse Web : www.bmci.co.ma) - Lancement du programme Prêt Habitat, une nouvelle formule du crédit immobilier à taux variable. - Changement de dénomination de la filiale spécialisée dans le crédit à la consommation. UFAC devient ainsi BMCI Salaf.
2000	- Emission du premier emprunt obligataire convertible en actions, coté en bourse, au Maroc (BMCI 400 MMAD). - Désignation de la BMCI par le Trésor comme IVT (Intervenant en Valeurs du Trésor) - Obtention de la certification ISO 9002 pour les activités de crédit et de remise documentaires. - Création du Pôle Factoring - Augmentation du capital de BMCI Off-Shore de 500 000 USD à 5,5 millions US7D. - Obtention des notes F1 à court terme et de A+ à long terme par l'agence Maghreb Rating, filiale régionale de l'agence internationale FITCH, et de la note BBpi par Standard & Poor's. - Lancement d'une nouvelle version de BMCI Net, comportant pour la première fois au Maroc, un espace dédié aux entreprises : « BMCI Net Entreprise ».

- 2001**
- Prise de participation majoritaire de CETELEM France dans le capital de BMCI SALAF
 - la BMCI participe à la création de la société Maroc Télécommerce
 - Signature du protocole d'accord pour le rachat de l'ex-AABM avec ABN Amro N.V
 - Première opération de paiement de dividendes en numéraire ou en actions pour une société cotée au Maroc.
 - Le Trade Center de Casablanca reçoit l'Oscar du meilleur partenariat avec la ligne de métier Commerce International de BNP Paribas.
 - La Fusion - Absorption avec l'ex-AABM devenue effective le 02 Novembre.
-
- Reconduction de la certification ISO 9002 des activités documentaires.
- Bascule informatique et comptable réussie du système informatique de l'ex-ABN AMRO Bank Maroc vers celui de la BMCI.
 - BNP Paribas - BMCI et Merrill Lynch - BMCE, désignées banque-conseil du gouvernement marocain pour l'émission d'un emprunt obligataire international.
 - L'agence de rating FITCH relève les notes attribuées à la BMCI de F1 à F1+ et de A+ à AA-, confirmant la solidité financière de la Banque après le rachat de l'ex-ABN AMRO Bank Maroc.
- 2002**
- Inauguration d'Arval PHH Maroc, filiale spécialisée dans la location de longue durée, en présence de Philippe Noubel, Président Directeur Général d'Arval PHH et de Fathallah OUALALOU, ancien Ministre des Finances.
 - La Convention des cadres « Cap 2005 » réunit plus de 500 personnes pour présenter les principaux axes du Plan Stratégique de la BMCI à l'horizon 2005 et les moyens qui seront mis en œuvre pour sa réussite.
 - La BMCI devient membre du Comité de Soutien Permanent de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.
 - Transfert de la totalité de la participation de la BNPI dans le capital de la BMCI à BNP Paribas BDDI - Participations, dans le cadre de la réorganisation des participations de BNP Paribas à l'international.
-
- 2003**
- Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire réunies de façon extraordinaire le 7 juillet 2003 ont décidé de modifier les statuts de la BMCI qui devient une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, suite à une proposition du Conseil d'Administration du 5 juin 2003. Elles ont désigné les premiers membres du Conseil de Surveillance pour un mandat de trois ans. M. Mustapha FARIS a été nommé Président du Conseil de Surveillance, M. Jean-Jacques SANTINI, Président du Directoire et M. Joël SIBRAC Directeur Général. Cette décision répond à la volonté des actionnaires d'établir une séparation entre les organes de gestion et les organes de contrôle.
 - Dans le cadre de sa démarche Qualité, la BMCI avait obtenu, en juin 2000, la certification ISO 9002 (version 1994) de ses activités documentaires. La Banque a obtenu la reconduction de la certification de ces opérations sous la nouvelle norme ISO 9001 version 2000, au terme des audits effectués du 23 au 27 juin 2003 par « BVQI » (Bureau Veritas Quality International).
 - Nommé Administrateur Directeur Général en Septembre 1998 puis Président de son Directoire en Juillet 2003, M. Jean-Jacques SANTINI a quitté la BMCI en Octobre 2003 pour prendre au sein du Groupe de la maison mère, la responsabilité de la ligne de métiers « Banque de Détail dans les Marchés Emergents et d'Outre-Mer ». M. Joël SIBRAC lui succède en tant que Président du Directoire et M. Etienne BAREL est nommé Directeur Général de la BMCI.
-
- 2004**
- La BMCI a obtenu la reconduction de la certification de ces opérations sous la nouvelle norme ISO 9001 version 2000, au terme des audits effectués le mois de juin 2004 par « BVQI » (Bureau Veritas Quality International).
 - Ouverture de la période de conversion des obligations émises, le 1er septembre 2000 (émission de 571 428 obligations de nominal 700 MAD chacune au taux de 4.25% sur une période de 7 ans). A fin décembre 2004, 410 968 obligations ont été converties en actions pour un montant nominal global de 287 677 600 MAD. Les actions issues de cette conversion ont porté sur un nombre de 534 259 et ont représenté un montant nominal global de 53 425 900 MAD.
- Le directoire a constaté le 23 décembre 2004, la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 775 173 400 MAD à 828 599 300 MAD.
- La BMCI change de logotype et adopte l'identité visuelle de la "courbe d'envol" de son actionnaire de référence, BNP Paribas.
 - Nouvelle émission de Certificats de Dépôt BMCI pour un montant de 275 MMAD sur 3 et 5 ans.
 - La BMCI est chef de file associé pour le placement des actions Maroc Telecom à l'occasion de son introduction en Bourse.
-

Février : La BMCI est chef de file du syndicat de placement des obligations de la Société Financière Internationale (SFI), première émission obligataire en monnaie locale initiée par un organisme non résident dans la région Afrique et Moyen-Orient. BMCI FINANCE a été le Conseil pour cette opération (1 Md de MAD émis sur 7 ans à 4.54%).

Mai : La BMCI lance la première gamme de cartes affaires au Maroc, destinées exclusivement aux entreprises, quelles que soient leur taille et leur activité. Composée de la carte VISA BUSINESS (valable au Maroc) et de la carte VISA CORPORATE (valable dans le monde entier), ces cartes permettent les paiements et retraits et offrent des services d'assurance et d'assistance liés aux déplacements et une restitution détaillée des informations sur les transactions réalisées.

2005

Juin :

- Dans le cadre de sa démarche Qualité, la BMCI avait obtenu, en juin 2000, la certification ISO 9002 (version 1994) de ses activités documentaires. La Banque a obtenu la reconduction de la certification de ces opérations sous la nouvelle norme ISO 9001 version 2000, au terme des audits effectués le mois de juin 2005 par « BVQI » (Bureau Veritas Quality International).

Novembre: CETELEM Maroc, société spécialisée dans le crédit à la consommation absorbe par voie de fusion la société BMCI Salaf opérant dans le même secteur.

Décembre : Nomination de M. Rachid MARRAKCHI au poste de Directeur Général de la BMCI en remplacement de M. Etienne BAREL, rappelé pour d'autres fonctions au sein de BNP Paribas Paris.

Mai : M. Mourad CHERIF succède à M. Mustapha FARIS à la présidence du Conseil de Surveillance de la BMCI. M. Faris demeure membre du Conseil de Surveillance de la BMCI et est nommé Président d'Honneur de la Banque.

2006

Juin : La BMCI lance en avant-première au Maroc les premières cartes à puce à usage national. Elles présentent un niveau de sécurité élevé. Toutes les cartes bancaires de la BMCI sont désormais dotées de la technologie de la carte à puce.

La BMCI a reconduit la certification ISO 9001 de ses activités de crédits et de remises documentaires

Novembre : La BMCI a organisé sa convention du personnel « Cap 2009 ».

Février : La BMCI étend la technologie des cartes à puce à sa gamme des Cartes Affaires et remplace ainsi les cartes magnétiques VISA Business et VISA Corporate par des cartes à puce. La micro puce intégrée renforce la sécurité de cette carte et lui procure une protection accrue contre la fraude.

2007

Juin : Augmentation du capital de la BMCI par conversion totale ou partielle du paiement du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI.

Novembre : La BMCI certifie les virements internationaux et reconduit la certification ISO 9001 (version 2000) de ses activités documentaires.

Janvier : Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la BMCI en novembre 2006, à savoir :

- Note à long terme : AAA (mar)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
- Note à court terme : F1+ (mar)
- Note de soutien extérieur : 2

2008

Février : BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI à avoir obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). La certification de BMCI Bourse vient conforter la politique Qualité du Groupe BMCI.

Septembre : M. Jacques ARDANT succède à M. Joël SIBRAC à la Présidence du Directoire de la BMCI.

Décembre : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 MAD à 1 283 591 800 MAD par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.

- Juillet** : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 MAD par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 MAD à 1 327 884 300 MAD.
- Décembre** : Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale, les notes attribuées à la BMCI, à savoir:
- 2009**
- Note à long terme : AAA (mar)
 - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
 - Note à court terme : F1+ (mar)
 - Note de soutien extérieur : 2
-
- Janvier** : Lancement officiel de l'activité de banque privée baptisée «BMCI BNP Paribas Banque Privée».
- Le Bureau Veritas a renouvelé la certification ISO 9000/2000 de la BMCI pour ses opérations de crédit et remises documentaires ainsi que les virements internationaux.
- Mars** : Un nouveau site Internet de la BMCI, www.bmci.ma, est né de la fusion des deux anciens sites:
- 2010** www.bmcinet.com et www.bmcinet.net.
- Septembre** : La BMCI a donné le coup d'envoi du programme Multicanal.
- Décembre** : L'agence de notation internationale Fitch a confirmé les notations de la BMCI en 2010 sur l'échelle nationale, à savoir AAA (mar) et F1+ (mar) respectivement pour les notes à long et à court terme. Ces notations traduisent la solidité financière de la BMCI et sa capacité d'honorer ses engagements.
-
- Janvier** : Lancement du Corporate Banking.
- Février - Mars** : Mise en place progressive de la nouvelle organisation de la filière Entreprise. Lancement des plans d'épargne Actions, Logement et Education.
- Mai - Juin** : Opération de fusion-absorption entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80% par BNP Paribas Personal Finance et 20% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso, dont le capital est détenu par la BMCI à hauteur de 51% et par Cetelem Maroc à hauteur de 49%. Après la réalisation de l'opération de fusion absorption, opérée en juin 2011, la BMCI a procédé à l'acquisition de la totalité des actions détenues par BNP Paribas Personal Finance dans Cetelem Maroc pour détenir 99,87% du capital social de Cetelem Maroc. Un changement de dénomination sociale a eu lieu : Cetelem Maroc est devenu BMCI Crédit Conso.
- 2011**
- Lancement par BMCI en synergie avec BNPP Développement de l'activité Private Equity « BMCI Développement ».
- Mise en place de l'outil E-jobs, destiné à la gestion de la mobilité internationale et de l'évolution de carrière.
- Octobre** : Abdelkrim GUERGACHI succède à Abdelmalek BENDRISS comme Directeur des Ressources Humaines de la BMCI.
-
- Janvier** : Ouverture du Trade Center de BMCI à Tanger.
- Février** : BMCI s'est vue décerner, par VIGEO, le trophée de la meilleure performance sur le critère « Gestion des carrières, formation et promotion de l'employabilité ».
- Mars** : À l'issue des travaux d'analyse menés par l'agence internationale de rating Fitch en 2011, le comité de notation a reconduit les notes attribuées l'année dernière sur son échelle de notation nationale. L'agence confère à la BMCI la notation suivante :
- 2012**
- Note à long terme : AAA (mar)
 - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
 - Note à court terme : F1+ (mar)
 - Note de soutien extérieur : 2
- Juin** : Lancement de BMCI-BNP Paribas Banque Privée à Marrakech.
- Décembre** : Ouverture du Centre d'Affaires Meknès couvrant les régions du Centre et de l'Oriental auquel seront rattachées les Agences Entreprises de Fès et Oujda.
- Nouveau service de BMCI 2S le Proxy Voting BMCI 2S a lancé une solution alternative à l'intention de ses clients situés à l'étranger et dans l'incapacité d'assister à des AGE/AGO.
-

Février :

- À l'issue des travaux d'analyse menés par l'agence internationale de rating Fitch en 2013, le comité de notation a reconduit les notes attribuées l'année dernière sur son échelle de notation nationale. L'agence confère à la BMCI la notation suivante :

- Note à long terme : AAA (mar)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
- Note à court terme : F1+ (mar)
- Note de soutien extérieur : 2

- La BMCI lance pour la 1ère fois une campagne Corporate Banking.

2013

Avril : La BMCI adopte la démarche Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) du Groupe BNP Paribas.

Juillet :

- la Fondation BMCI reçoit le prix de la citoyenneté et de l'engagement décerné par l'association Al Jisr pour son engagement tout au long de l'année scolaire 2012-2013.

- BMCI Gestion devient BMCI Asset Management

Septembre : BMCI Asset Management reçoit la confirmation de la Note Nationale de Fonds Monétaire 'AAAmf (mar)' de BMCI Trésorerie, par Fitch ratings. C'est la plus haute note pouvant être attribuée à un fonds monétaire sur le marché marocain.

Octobre: Laurent DUPUCH succède à Jacques ARDANT en tant que président du directoire.

Décembre : BMCI BNP Paribas Banque Privée lance son premier certificat de dépôt à taux révisable sur le Forex.

Janvier : - Idriss BENSMAIL succède à Najib RAIHANI en tant que membre de directoire en charge du Corporate Banking.

Février : BMCI BNP Paribas Banque Privée ouvre un nouveau centre à Tanger

Mai : Fusion absorption de BMCI Crédit Conso

Dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification de la structure du groupe BMCI, BMCI détenant 99.87% de BMCI Crédit conso, a procédé à une fusion absorption de BMCI Crédit conso.

2014

Le but étant d'optimiser les performances économiques de la BMCI en renforçant ses potentialités financières tout en augmentant ses parts de marché, et de créer ainsi un acteur cohérent du secteur sur le territoire marocain.

En conséquent, le capital de la BMCI a été porté de 1 327 884 300 dirhams à 1 327 928

600 dirhams par la création de 443 actions nouvelles attribuées aux actionnaires de BCC (autre que BMCI).

Aout : la notation locale à long terme de BMCI a été maintenue à «AAA» avec des perspectives stables par l'agence internationale de rating Fitch pour l'année 2013.

Octobre : BMCI devient la première banque à recevoir le label de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) par le comité d'attribution du Label CGEM.

Janvier: Lancement d'une nouvelle capsule « Les Experts Banque » sponsorisée par la BMCI

Mai :

- lancement du «Coffre-fort intelligent - Crédit sur fichier», solution innovante permettant aux entreprises de sécuriser la gestion de leurs flux espèces et d'optimiser leur trésorerie

- ouverture du 3eme Trade center à Agadir

- BMCI en sa qualité d'organisme conseil-coordonateur global et organisme placeur-centralisateur a conseillé la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, et structuré son emprunt obligataire de 300 millions de dirhams sur une période de 5 ans amortissable à taux fixe.

2015

Juin : Démission de M. Mourad CHERIF et nomination de M. Jaouad HAMRI en tant que président du conseil de surveillance de la BMCI.

Juillet : Fitch Ratings confirme la notation nationale à long terme attribuée à la BMCI à 'AAA (mar)' avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'.

Aout : lancement de la nouvelle application BMCI Mobile permettant aux clients de gérer leurs comptes au quotidien.

Février:

-La Fondation BMCI inaugure à Tétouan le programme bibliothèques de classe pour les 8 écoles primaires publiques parrainées.

-En partenariat avec l'association Al Jisr et les AREF, la Fondation BMCI équipe chaque année 20 écoles primaires publiques en bibliothèques de classe à travers tout le Maroc.

2016

-Nomination de Mr Didier DUFOUR en tant que Directeur Général Adjoint de la BMCI et membre du Directoire par le Conseil de Surveillance.

Aout: L'agence de notation internationale « Fitch Ratings » a confirmé dans son rapport du 02 août 2016 les ratings de la BMCI « AAA » sur une échelle nationale.

Octobre : lancement pour la première fois au Maroc d'un certificat de dépôt à taux révisable dont le rendement est associé à la performance de l'Indice Ethical Europe Climate Care.

Janvier :

- Fitch Ratings confirme la Note Nationale de Fonds Monétaire 'AAAmf (mar)' de la SICAV « BMCI Trésorerie » gérée par BMCI Asset Management pour la 7e année consécutive.

- Obtention de l'agrément de BAM pour exercer la finance participative

Mars: la BMCI annonce qu'elle allait déployer ses activités sous la dénomination "Najmah". Une quinzaine d'agences ont ainsi été retenues pour la commercialisation de ces produits.

Juin : Dans le cadre de sa bonne performance en matière d'activités RSE, la BMCI a reçu le Certificat Top Performers 2017 de la part de Vigeo Eiris⁶. Active dans divers domaines environnementaux, sociaux et sociétaux, la BMCI a été reconnue pionnière sur 10 critères parmi 21 définis par l'agence :

2017

- Information des clients
- Orientation responsable des contrats
- Respect des droits humains fondamentaux et prévention des atteintes à ces Droits
- Non-discrimination
- Offre de produits et de services verts
- Prise en compte de l'impact sociétal des produits et services développés par l'entreprise
- Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général
- Equilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'Administration
- Audit et mécanismes de contrôle
- Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité

Pour rappel, la BMCI a aussi été classée 1ère banque diversifiée Pays Emergents dans la notation.

Juillet : L'agence de notation internationale « Fitch Ratings » a confirmé dans son rapport du 05 juillet 2017 les ratings de la BMCI « AAA » sur une échelle nationale avec une Perspective Stable et une Note de Soutien de '2'.

Novembre :

- la BMCI a reçu le prix Spécial du Jury, à l'occasion de la première édition des Trophées Défis RSE Maroc 2017. Ce prix récompense l'ensemble de la politique RSE de la BMCI et notamment sa responsabilité auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société dans sa globalité.

- Lancement de l'opération Black Friday

Janvier :

- Signature d'une convention de partenariat entre le Kluster CFCIM et la BMCI

- Inauguration du Programme bibliothèques de classes 2017 avec 11 écoles primaires de quartiers défavorisés soutenues et lancement du Concours des bibliothèques de classes dans la DPMEN (Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale) de Nouaceur – Casablanca à l'école Ibn Battouta

2018

Février : Démarrage de l'activité Finance Participative à travers la fenêtre BMCI Najmah

Mars : Obtention du renouvellement du Label RSE de la CGEM

Avril : Soirée de célébration des 10 ans de la Fondation BMCI le 13 avril à l'hippodrome d'Anfa avec un concert du Groupe Acrobatique de Tanger et de Nass El Ghiwane

⁶ Vigeo Eiris est une agence internationale d'analyse des entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

II. Appartenance de BMCI au groupe BNP Paribas⁷

Au 31 décembre 2017, et à travers BNP PARIBAS IRB Participations, le Groupe BNP Paribas détient 66,74% du capital de la BMCI.

A travers la filiale BNP Paribas IRB Participations (anciennement BNP Paribas BDDI Participations) contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie de l'ensemble opérationnel Réseaux Marchés Émergents (rebaptisé en décembre 2009, Europe Méditerranée).

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

II.1. Présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Le groupe est présent dans 73 pays et compte près de 196 000 collaborateurs, dont plus de 149 000 en Europe

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

BNP Paribas détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité : Retail Banking & Services et Corporate and Institutional Banking (CIB).

II.1.1. Retail Banking & services

Retail Banking & Services regroupe les réseaux de banque de détail et les services financiers spécialisés du Groupe en France et à l'international. Présent dans 60 pays et avec plus de 147 000 collaborateurs, Retail Banking & Services a réalisé en 2017, 73 % des revenus des pôles opérationnels de BNP Paribas.

RBS se compose de Domestic Markets et International Financial Services :

- **Domestic Markets** regroupe :
 - ✓ Réseaux de banque De Détail en France (BDDF),
 - ✓ BNL Banca commerciale (BNL bc),
 - ✓ Banque De Détail en Belgique (BDDB) opérant sous la marque BNP Paribas Fortis,
 - ✓ Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) opérant sous la marque BGL BNP Paribas ;
 - ✓ ARVAL : location de véhicules d'entreprise avec services ;
 - ✓ BNP Paribas Leasing solutions : solutions locatives et de financement ;
 - ✓ BNP Paribas personal investors : épargne et courtage en ligne.
 - ✓ Compte-Nickel : services bancaires en lignes (acquis en juillet 2017).

Le Domestic Markets compte plus de 70 000 salariés, dont 55 700 dans les 4 réseaux domestiques. L'ensemble est au service de près de 18 millions de clients dont plus de 850 000 professionnels, entrepreneurs et entreprises.

Avec Domestic Markets, BNP Paribas est la 1^{re} banque privée en France, n°1 du cash management en Europe et n°1 du financement d'équipements professionnels en Europe.

- **International Financial Services** regroupe les activités suivantes:

⁷ Document de référence 2017 déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2018

- ✓ International Retail Banking, qui réunit les banques de détail de 15 pays hors zone euro, dans lesquelles est déployé le modèle intégré de BNP Paribas au service de clients particuliers, PME, professionnels et grandes entreprises ;
- ✓ Personal Finance, qui propose ses solutions de crédits aux particuliers dans une trentaine de pays, avec des marques fortes comme Cetelem, Cofinoga ou Findomestic ;
- ✓ BNP Paribas Cardif, qui offre des solutions d'épargne et de protection dans 35 pays, pour assurer les personnes, leurs projets et leurs biens ;
- ✓ 3 métiers spécialisés leaders de la Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Wealth Management (banque privée de référence mondiale), BNP Paribas Investment Partners (acteur significatif de l'asset management), et BNP Paribas Real Estate (n° 1 des services immobiliers aux entreprises en Europe continentale).

International Financial Services emploie près de 80 000 collaborateurs dans plus de 60 pays et occupe des positions fortes dans des régions clés de développement du Groupe, l'Asie-Pacifique et les Amériques, où il propose à ses clients les solutions des métiers du Groupe.

II.1.2. Corporate & Institutional Banking

Corporate and Institutional Banking offre des solutions financières de premier plan destinées à deux types de clientèle : entreprises et institutionnels. Avec près de 30 000 personnes présentes dans près de 57 pays, BNP Paribas CIB propose des solutions sur-mesure dans les domaines des marchés de capitaux, des services de titres, des financements, de la gestion de trésorerie et du conseil financier. La stratégie consistant à se positionner comme une passerelle entre la clientèle des entreprises et celle des clients institutionnels, permet de mettre en relation les besoins en financement des entreprises avec les opportunités d'investissement que recherchent les clients institutionnels.

En 2017, 29% des revenus des pôles opérationnels de BNP Paribas ont été réalisés par BNP Paribas CIB. L'organisation de CIB répond de façon simple et efficace aux attentes des clients entreprises et institutionnels de BNP Paribas.

CIB est ainsi organisé autour de 3 grands métiers : Corporate Banking, Global Markets et Securities Services.

- **Corporate Banking**, regroupe les deux métiers suivants :
 - ✓ Corporate Clients Financing and Advisory apporte toute l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins d'investissement et de financement des clients. L'activité regroupe des banquiers conseils et des experts en Corporate Finance et en solutions de financement (emprunts obligataires et syndiqués). Depuis 2016, une entité « Industry Groups » a été créée pour travailler en étroite collaboration avec les équipes d'experts produits et les équipes de coverage afin d'offrir aux clients une meilleure expertise sectorielle dans les domaines suivants : « Biens de consommation et santé », « énergie, ressources naturelles, infrastructures & transport », « agroalimentaire & distribution », « produits industriels » et « médias-télécoms » ;
 - ✓ Corporate Trade and Treasury Solutions offre une plateforme transversale répondant aux besoins des clients entreprises en matière de flow banking, notamment en cash management, dépôts et trade finance. Cette activité développe des solutions globales pour le commerce international à partir d'un centre de compétence européen et un réseau de 51 trade centres en EMEA.

Dans la zone EMEA, les activités de Corporate Banking ont une présence géographique bien établie dans 34 pays.

- **Global Markets**, propose aux entreprises et aux clients institutionnels – ainsi qu’aux réseaux de banque de détail et de banque privée – des services en matière d’investissement, de couverture, de financements et de recherche dans les différentes catégories d’actifs.
Global Markets répond aux besoins à la fois variés et spécifiques de chaque client et contribue au développement de l’économie en proposant une offre complète de services de très grande qualité, qui s’articule autour de 2 activités et de 5 lignes de métiers mondiales :

- ✓ Fixed Income, Currencies & Commodities :
 - Foreign Exchange & Local Markets (activité de change et sur les marchés locaux) et Commodity Derivatives (dérivés sur matières premières),
 - Rates (produits de taux),
 - Primary & Credit Markets (y compris les émissions sur les marchés des capitaux d’emprunt) ;
- ✓ Equity & Prime Services :
 - Equity Derivatives (dérivés sur actions),
 - Prime Solutions & Financing (services de courtage et de financement).

Global Markets offre également une gamme de solutions de financement et d’investissement socialement responsables sur les marchés de capitaux conçues pour faciliter la transition énergétique et la réduction des gaz à effet de serre.

Avec plus de 3 500 professionnels répartis dans 35 pays, le modèle économique pérenne et de long terme de Global Markets permet aux clients d’avoir accès aux marchés de capitaux dans la zone EMEA, en Asie-Pacifique et dans la zone Amériques, en leur proposant des solutions innovantes et des plateformes digitales.

- **Securities Services** : est l’un des principaux acteurs mondiaux du métier Titres, avec des actifs en conservation en progression de 9,4 % à 9 423 milliards d’euros par rapport à 2016 et des actifs sous administration en progression de 17,7 % à 2 310 milliards d’euros.

Le métier propose des solutions à tous les acteurs du cycle d’investissement :

- ✓ les banques d’investissement, broker-dealers, banques et infrastructures de marché (acteurs sell-side) bénéficient de solutions en matière d’exécution, de compensation d’instruments dérivés, de compensation locale et globale, de règlement-livraison et de conservation pour toutes les classes d’actifs partout dans le monde. Des solutions de sous-traitance des activités de middle et back-office sont également proposées ;
- ✓ les investisseurs institutionnels – gestionnaires d’actifs, de fonds alternatifs, fonds de capital-investissement, fonds immobiliers et souverains, compagnies d’assurances, fonds de pension, distributeurs et promoteurs de fonds (acteurs buy-side) – disposent d’une large gamme de services : conservation globale, banque dépositaire et trustee, agent de transfert et support à la distribution de fonds, administration de fonds et sous-traitance de middle-office, reporting d’investissement, mesure du risque et de la performance ;
- ✓ les émetteurs (originateurs, arrangeurs et entreprises) ont accès à une offre étendue de services fiduciaires : titrisation et services de financement structuré, services d’agent de la dette, conseil aux émetteurs, gestion de plans de stock-options et d’actionnariat salarié, services aux actionnaires et gestion des Assemblées Générales ;
- ✓ des services de marché et de financement sont proposés à tous ces acteurs : prêt et emprunt de titres, gestion du change, gestion du crédit et du collatéral, service de négociation des ordres et financements.

En 2017, le métier a poursuivi son développement avec en particulier le lancement d’une offre de gestion du collatéral tripartite et l’annonce d’un accord avec Janus Henderson Investors pour reprendre la majorité de ses activités de back-office, middle-office et conservation aux Etats-Unis.

Par ailleurs, l’approche régionale de CIB est structurée autour de 3 grandes régions :

- EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) ;
- Amériques ;

- APAC (Asie-Pacifique).

II.1.3. Autres activités de BNP Paribas

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments & l'activité de crédit immobilier de Personal Finance.

- **Principal Investments**

Principal Investments est en charge de la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales cotées et non cotées du Groupe BNP Paribas, dans une optique d'accompagnement des clients et de valorisation des actifs à moyen/long terme. L'équipe Gestion des Participations Cotées a pour mission d'investir en capital minoritaire dans des sociétés cotées, essentiellement françaises. L'équipe Gestion des Participations Non Cotées (Private Equity) est spécialisée dans l'accompagnement de projets de transmission et le développement d'entreprises non cotées via des investissements en capital minoritaire ou en obligations privées. Elle accompagne également de manière indirecte le financement de l'économie via la souscription d'engagements dans des fonds de capital-investissement.

- **Activité de crédit immobilier de Personal Finance**

Dans le contexte du plan de développement 2014-2016 du Groupe, l'activité de Crédit Immobilier de Personal Finance, dont une partie significative est gérée en extinction, a été transférée au 1er janvier 2014 à « Autres Activités ».

II.2. Renseignement sur le capital social de BNP Paribas

Le capital de BNP Paribas SA s'élevait au 31 décembre 2017, à 2 494 005 306 euros composé de 1 247 002 653 actions.

En 2017, le nombre d'actions composant le capital social a été affecté par la création de 1 856 733 actions suite à des souscriptions dans le cadre des plans d'options.

Ainsi, au 31 décembre 2017, le capital de BNP Paribas s'élevait à deux milliards quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions sept cent dix-huit mille sept cent soixante-douze euros (2 497 718 772 euros), composé de 1 248 859 386 actions d'un nominal de 2 euros chacune (contre 2 494 005 306 euros et 1 247 002 653 actions au 31 décembre 2016).

Le capital social de la Banque, actualisé à la date du 19 juillet 2018, s'élève à €2.499.597.122, divisé en 1.249.798.561 actions de 2 euros nominal.

Evolution de la détention du capital de BNP Paribas au 31 Décembre 2015, 2016, 2017 et a fin juin 2018

Actionnaires (Nombre d'actions en Millions)	Déc. 15	Déc. 16	Déc. 17	30/06/2018	Part détenue du capital 15	Part détenue du capital 16	Part détenue du capital 17	Part détenue du capital 18
Société Fédérale de Participation et d'Investissement	127,75	127,75	96,55	96,55	10,20%	10,20%	7,70%	7,7%
BlackRock Inc.	63,04	64,39	63,22	63,22	5,10%	5,20%	5,10%	5,1%
Gd Duché de Luxembourg	12,87	12,87	12,87	12,87	1,00%	1,00%	1,00%	1,0%
Salariés	61,46	56,42	50,22	51,54	4,90%	4,50%	4,00%	4,1%
Mandataires sociaux	0,15	0,17	0,16	0,16	0,00%	0,00%	0,00%	0,0%
Titres détenus par le Groupe	2,06	1,17	1,23	1,3	0,20%	0,10%	0,10%	0,1%

Actionnaires individuels	54,41	47,8	45,3	45,3	4,40%	3,80%	3,60%	3,6%
Inv. Institutionnels	880,12	916,3	904,42	967,12	70,60%	73,50%	72,40%	77,4%
Autres	44,53	20,13	74,89	11,74	3,60%	1,60%	6,00%	0,9%
TOTAL	1 246,39	1 247,00	1 248,86	1 249,80	100%	100%	100%	100%

Source : 2^{ème} actualisation de document de référence BNP Paribas 2017

II.3. BNP Paribas en chiffres consolidés

En millions d'euros	2015	2016	Var. 16/15	2017	Var. 17/16
Total Bilan	1 994 193	2 076 959	4,2%	1 960 252	-5,6%
PNB	42 938	43 411	1,1%	43 161	-0,6%
Résultat Brut d'Exploitation	13 684	14 033	2,6%	13 217	-5,8%
Résultat net part Groupe	6 694	7 702	15,1%	7 759	0,7%
Capitalisation boursière*	65	76	16,0%	78	2,9%

(*) En milliards d'euros, au 31 décembre 2017

Source : Document de référence BNP Paribas 2017

II.4. Notations de BNP Paribas

A date, la notation de BNP Paribas est :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch	DBRS
Rating à long terme/ court terme	A/A-1	Aa3/Prime-1	A+/F1	AA (low)/R-1 (middle)
Date de la dernière revue	31/07/2017	27/09/2017	28/09/2017	01/08/2017
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

Source : Document de référence BNP Paribas 2017

Le 31 juillet 2017, Standard & Poor's a confirmé la notation long terme de BNP Paribas à A avec une perspective stable.

Le 28 septembre 2017, Fitch a confirmé la notation long terme de BNP Paribas a A+ avec une perspective stable

Le 27 septembre 2017, à la suite de sa revue, Moody's a rehaussé la note long terme de BNP Paribas de A1 à Aa3, avec une perspective stable.

Le 1^{er} aout 2017, DBRS a confirmé la notation long terme de BNP Paribas a AA (low) avec une perspective stable.

II.5. Synergie entre le groupe BMCI et BNP Paribas

Les synergies entre le Groupe BMCI et sa maison mère sont principalement incarnées par la coopération technique qui constitue un ensemble de prestations de services réalisées par BNP Paribas pour le compte de sa filiale dans le domaine du savoir-faire bancaire.

Cette coopération permet ainsi le transfert de la technologie bancaire notamment dans les domaines suivants :

- la recherche, la préparation, l'affectation et le détachement auprès du Groupe au Maroc, pour des durées variables, d'agents experts pour la formation des collaborateurs locaux ;

- le savoir-faire en matière d'exploitation bancaire et de commercialisation de produits et de services à haute valeur ajoutée ;
- la mise en place (ou la mise à jour) des fonctions de contrôle interne (audit, risques, contrôle de gestion...) et de l'organisation comptable, administrative, informatique... permettant l'adaptation des outils de gestion locaux à l'évolution des besoins et du progrès technologique.

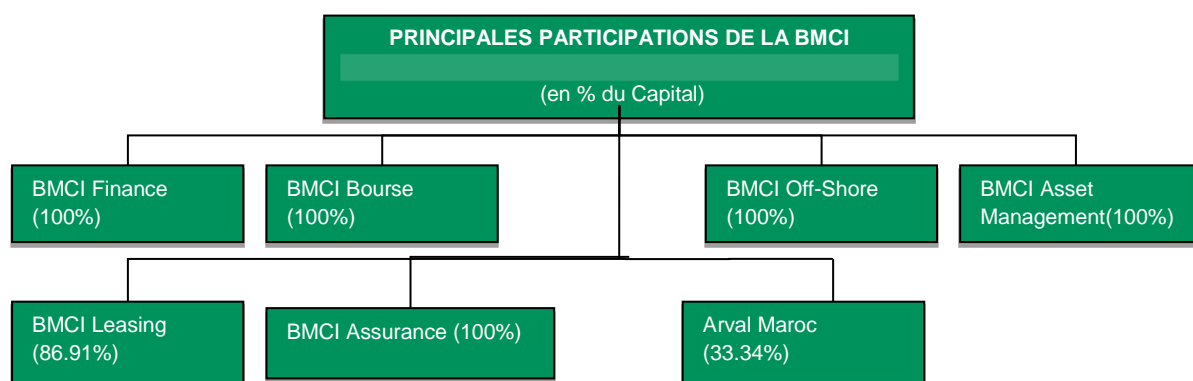
Par ailleurs, et au niveau local, la BMCI a développé depuis plusieurs années un Business Model couvrant une large partie des activités du groupe BNP Paribas, et assurant un Cross-Selling important entre l'ensemble des activités et des filiales du groupe au Maroc.

III. Structure des principales participations

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :

- ✓ BMCI LEASING (Crédit-bail),
- ✓ BMCI BOURSE (Intermédiation boursière),
- ✓ BMCI Asset Management (Gestion de l'épargne privée),
- ✓ BMCI Finance,
- ✓ BMCI Banque OFFSHORE (présente sur la place Offshore de Tanger),
- ✓ BMCI ASSURANCE (Courtier en Produits d'Assurances),
- ✓ Arval Maroc (Location Longue Durée)....

III.1. Organigramme AU 31/08/2018



Source : BMCI

III.2. Présentation des principales participations de la BMCI au 31/12/2017:

III.2.1. BMCI Banque Offshore :

Activité	Banque Offshore
Capital Social au 31/12/17	5 500 KUSD - 51,3 MMAD***
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	2 853 KUSD
Effectif	8

En MDH	2015	2016	Variation 15-16	2017	Variation 16-17
Produit Net Bancaire	58,9	61	3,6%	64,9	6,3%
Résultat Brut d'Exploitation	53	54,2	2,3%	58,0	7,0%
Résultat net	34,2	1,5	-95,6%	27,5	n/a

Source : BMCI

* Au taux de change moyen au 31-12-2015 USD/MAD 9.80

** Au taux de change moyen au 31-12-2016 USD/MAD 9.82

*** Au taux de change moyen au 31-12-2017 USD/MAD 9,64

Pour BMCI Banque Offshore, 2017 a été une année de consolidation des relations avec les multinationales de taille, installées et nouvellement installées en zones franches d'exportation, avec de très fortes interactions sur ce segment de clients, permettant de se démarquer par rapport aux concurrents. En effet, la filiale a pu capter la majorité des nouvelles implantations de renom.

2017 a été également marquée par une bonne dynamique commerciale au niveau du marché des zones franches d'exportations. De plus, une proximité très accrue de la banque auprès des clients a permis une captation remarquable des financements et des flux enregistrant une évolution importante.

La BMCI Banque Offshore a pu réaliser un bon niveau de rentabilité, en raison de la hausse des commissions, de la réalisation des financements, de la captation des flux et de la maîtrise des charges.

III.2.2. BMCI Leasing :

Activité	Financement en Leasing de biens mobiliers et immobiliers
Capital Social au 31/12/17	80 MMAD
% de détention et du droit de vote	(86,91%) BMCI – (12,90%) RMA Watanya – CBI (0,19%)- Divers (0,01%)
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	0 MMAD
Effectif	28

En MDH	2015	2016	Variation 15-16	2017	Variation 16-17
Produit Net Bancaire	80,1	96,9	21,0%	89,8	-7,3%

Résultat Brut d'Exploitation	49,5	62,6	26,5%	51,9	-17,1%
Résultat net	7,7	24,4	216,9%	8,9	-63,6%

Source : BMCI

La dynamique commerciale de BMCI leasing se poursuit, en 2017 avec une évolution de la production qui atteint 1 384 millions de dirhams (soit +5% vs. 2016). Cette performance commerciale a été encore plus significative au niveau du crédit-bail mobilier.

L'évolution positive de la production a permis de consolider davantage les encours financiers. En effet, la progression entre 2016 et 2017 a été de 4,4 % suite au passage des encours financiers de 3,4 milliards de dirhams à 3,5 milliards de dirhams.

En outre, BMCI Leasing a tiré profit d'une meilleure synergie avec le réseau BMCI pour réaliser les bonnes performances de 2017. Parallèlement, et capitalisant sur les bonnes réalisations du canal Direct, BMCI Leasing poursuit sa stratégie d'ouverture et de proximité avec les différents fournisseurs et partenaires.

III.2.3. BMCI Bourse :

Activité	Intermédiation boursière
Capital Social au 31/12/2017	20 MMAD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	0 MMAD
Effectif	8

En MDH	31/12/2015	30/09/2016*	Variation 15-16	30/09/2017**	Variation 16-17
Produit Net Bancaire	4,4	37,1	NS	3,6	-90,3%
Résultat Brut d'Exploitation	0,9	33,1	NS	-2,0	>100%
Résultat net	-0,77	29,1	NS	-1,2	>100%

(*) Clôture des comptes annuels au 30/09 depuis 2016

(**) L'exercice comptable débute au 01/01/2016 (9 mois d'activité)

Source : BMCI

En 2017, le marché boursier marocain a poursuivi la dynamique de réformes enclenchée l'année précédente afin de permettre sa mise à niveau aux standards internationaux.

2017 a également été l'année où le MASI a confirmé la rupture avec la tendance baissière installée ces dix dernières années avec une performance annuelle de 6,39% à 12388 points.

Cette performance est essentiellement due à une réallocation massive des ressources vers le marché action du fait de la poursuite de la baisse des rendements obligataires, aidée également par une masse bénéficiaire en progression de 8% lors du premier semestre de l'année.

III.2.4. BMCI Asset Management :

Activité	Gestion d'actifs
----------	------------------

Capital Social au 31/12/17	1 MMAD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	10 MMAD
Effectif	16

En MDH	2015	2016	Variation 15-16	2017	Variation 16-17
Produit Net Bancaire	35,4	34,1	-3,7%	30,8	-9,8%
Résultat Brut d'Exploitation	20,8	18,8	-9,6%	15,2	-19,2%
Résultat net	14,4	12,8	-11,1%	10,5	-18,1%

Au 31/12/2017
 Source : BMCI

En 2017, BMCI Asset Management a maintenu le dispositif d'animation commercial mis en place en 2016, et a consolidé son image d'expert au service des réseaux commerciaux Corporate, Retail & Banque Privée.

BMCI AM et le réseau de la Banque Privée ont collaboré plus activement en 2017 via des comités marché hebdomadaires avec les gérants permettant de cibler les besoins des clients en gestion de patrimoine et en gestion de fortune. La connaissance de l'environnement économique et de l'écosystème financier, la compréhension des marchés et la connaissance intime des besoins des clients haut de gamme permet d'offrir un service à haute valeur ajoutée sur les placements en OPCVM.

III.2.5. BMCI Finance :

Activité	Capital investissement - Placements financiers
Capital Social au 31/12/17	8,5 MMAD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	0
Effectif	néant

En MMAD	2015	2016	Variation 15-16	2017	Variation 16-17
Produit Net Bancaire	1,6	0,1	-93,75%	0,806	n/s
Résultat Brut d'Exploitation	-0,7	-0,5	+28,57%	0,168	n/a
Résultat net	0,9	-0,4	n/s	0,172	n/a

Source : BMCI

L'exercice 2014 a été marqué par une réorientation majeure de l'activité de BMCI Finance : le métier Corporate Finance (conseil financier), auparavant principale activité de la société, a été réintégré au sein de la BMCI.

BMCI Finance a été transformée en véhicule de participation, à travers laquelle le groupe BMCI exercera ses activités de Capital Investissement notamment.

L'entreprise améliore ses résultats en 2017 en réalisant un PNB en hausse à 0,8 MMAD (vs. 0,1 MMAD en 2016) ce qui lui permet de dégager un résultat net de 0,2 MMAD (vs. -0,4 MMAD en 2016).

III.2.6. Arval Maroc :

Activité	Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise
Capital Social au 31/12/17	30 MMAD
% de détention et du droit de vote	33,33% BMCI – 66,67% Arval service lease
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	10,23 MMAD
Effectif	59

En MMAD	2015	2016	Variation 15-16	2017	Variation 16-17
Chiffre d'affaires	365,7	355,9	-2,7%	362,8	1,9%
Résultat d'exploitation	-51,9	-43,1	17,0%	-20,4	52,7%
Résultat net	36,6	48,72	33,1%	31,9	-34,5%

Source : BMCI

Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas. Dans un marché fortement concurrentiel, Arval Maroc maintient sa position de deuxième acteur du marché.

Avec une flotte de plus de 6 300 véhicules à fin 2017, Arval Maroc assoie sa position de leader de la clientèle privée sur le marché de la «Location Longue Durée ».

L'entreprise enregistre en 2017 de belles performances commerciales dont 60% proviennent de la coopération avec BMCI. Une excellente synergie que les deux entités souhaitent développer davantage.

La RSE demeure au cœur des priorités de la filiale LLD du groupe. 2017 était l'occasion d'aligner plusieurs initiatives à savoir la 6ème édition du challenge sécurité et environnement comprenant :

- le don de véhicule neuf à SOS Villages enfants Maroc ;
- la proposition aux clients des formations en conduite responsable et économique;
- la reconduction de la certification ISO 14001.

III.2.7. BMCI Assurance :

Activité	Courtier en Produits d'Assurances
Capital Social au 31/12/17	0,1 MMAD
% de détention et du droit de vote	100% BMCI
Dividendes à distribuer à BMCI en 2018 au titre de l'exercice 2017	27,5 MMAD
Effectif	10

En MDH	2015	2016	Variation 15-16	2017	Variation 16-17
Produit Net Bancaire	40,5	45,3	11,9%	49,3	8,8%
Résultat Brut d'Exploitation	35,3	40	13,3%	43,8	9,5%
Résultat net	24,4	27,5	12,7%	30,2	9,8%

Source : BMCI

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

A l'instar du secteur marocain des assurances, BMCI Assurance a poursuivi sa dynamique durant l'année 2016, en enregistrant une bonne performance en matière de courtage d'assurance, illustrée par une progression satisfaisante du PNB de +11,9% par rapport à l'année 2015.

Ce dynamisme de l'activité de courtage a été le fruit d'une stratégie de développement des synergies avec le Retail Banking, le Corporate Banking, la Banque Privée et les filiales du groupe BMCI, notamment Arval, suite à la prise en charge de la gestion de production et sinistre de leur flotte automobile.

Courant 2017, les équipes de BMCI Assurance se sont renforcées afin de créer une plus grande dynamique commerciale pour l'avenir tout en veillant aux respects des contraintes réglementaires et de conformité liées aux nouvelles exigences des autorités et du Groupe. L'organisation n'était pas en reste également grâce à la mise en place, dès Juin 2017, de procédures et de process de fonctionnement de la filiale.

Les synergies se sont développées en 2017 notamment avec le Retail Banking, la Banque Privée et le Corporate Banking. Une action d'envergure s'est déroulée au quatrième trimestre 2017 avec les Centres d'Affaires et le département des financements structurés de la BMCI qui ont introduit, pour la première fois, du conseil en assurance au profit de leurs clients.

III.3. Relations financières entre la BMCI et les filiales de BNP Paribas :

Les conventions régissant les relations entre BMCI et ses filiales concernent principalement les domaines de l'assistance technique, le conseil et de placement de TCN, les prestations informatiques, le louage de services, la commission d'apport, les missions d'inspection générales, ... Par ailleurs, d'autres conventions d'assistance technique lient BMCI et certaines filiales de BNP Paribas « Med IT SASA, Med BP, BDSI ».

III.3.1. Conventions d'assistance technique :

Ces conventions prévoient principalement l'assistance par la BMCI de ses filiales dans les domaines informatiques, administratifs, de suivi des risques, des ressources humaines, de la gestion comptable, de l'assistance juridique, du mobilier & immobilier et autre communication.

La rémunération servie en 2016 à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Société	Année de conclusion de la convention	Année de révision	Montant comptabilisé en 2017 (KMAD HT)	Montant encaissé en 2017 (KMAD TTC)
BDSI	2006	-	1 800	-
ARVAL Maroc	2006	-	446	-
BMCI Leasing	1995	2001 / 2002	3 845	2 280
BNP MED BP	2013	-	908	-

Source : BMCI Au 31 décembre 2017

III.3.2. Conventions conclues entre la BMCI et BNP PARIBAS S.A

a. Assistance technique en faveur de la BMCI

Différents Contrats de mise à disposition des applications :

Application	Date d'entrée en vigueur	Date de conclusion	Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 (MAD)	Montant décaissé au titre de l'exercice 2017 (MAD)	Personnes concernées
ATLAS 2	1er mai 2010	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.
BNPINET	1er janvier 2011	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.
APCE/APCP	1er janvier 2012	30/04/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.
CHORUS FLOWS	1er janvier 2011	1er janvier 2011	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.
CLIENT FIRST	1er janvier 2013	25/07/2014	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
CONFIRMING	1er janvier 2013	1er janvier 2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
CONNEXIS CASH	1er janvier 2011	31/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
CONNEXIS TRADE	1er janvier 2011	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
INFOCENTRE	1er janvier 2010	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
IVISION	1er janvier 2011	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
KONDOR	1er janvier 2011	1er janvier 2011	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
MIB	1er janvier 2013	22/09/2014	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
RAPIDO	1er janvier 2013	1er janvier 2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI

SEARCHSPACE	1 ^{er} janvier 2011*	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
SHINE	1 ^{er} janvier 2011	16/10/2012	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
SONAR	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2015	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
SUN	16 octobre 2012	16/10/2012	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
SWIFT SIBES	1 ^{er} janvier 2010	14/05/2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
VINCI	1 ^{er} mai 2010	Mars 2014	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
WEBDOC	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2013	-	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI
WEALTH MANAGEMENT FINANCIAL PORTFOLIO TOOL	1 ^{er} janvier 2013	25/07/2014	11 289 000 MAD	-	BNP Paribas SA, détient 66,74% du capital de la BMCI, à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI

Source : BMCI Au 31 décembre 2017

(*) Cette convention a été conclue le 14 mai 2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2011

b. Conventions conclues entre la BMCI et les filiales étrangères de BNP PARIBAS S.A

- **Convention de services au profit de la BMCI**

Nature et objet de la convention : Prestations de services réalisées par le « Centre de Services Partagés (CSP) Monétique » du Prestataire pour le compte de la BMCI et portant sur le suivi quotidien des activités monétiques frauduleuses et la gestion de la survenance des fraudes monétiques, notamment par l'analyse et la remontée de l'alerte, la mise en place immédiate d'une solution préventive ainsi que l'initiation d'une cellule de crise pour action et résolution rapide.

Personnes concernées : Banque Internationale pour le Commerce l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB) est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 109 850 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 97 134 MAD.

Date de conclusion ; 24/04/2014.

- **Convention de mise à disposition d'un Logiciel de gestion Informatique**

Nature et objet de la convention : Mise à disposition de la BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.

Personnes concernées : BNP Paribas IT Services (FITS) est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 2 202 294 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 1 544 942 MAD.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 30/06/2013 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2013.

- ***Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance au profit de la BMCI***

Nature et objet de la convention : Prestations d'hébergement et d'infogérance du Logiciel Système (SICLID), intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des Batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.

Personnes concernées : LEVAL Developpement est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 6 434 963 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 5 070 907 MAD.

Date de conclusion : Cette convention a été conclue en date du 30/06/2002 modifiée par avenants, successivement le 01/12/2004, le 06/12/2007 et le 01/01/2009.

- ***Convention cadre de prestation de services de télécommunication et services accessoires au profit de la BMCI***

Nature et objet de la convention : Les services fournis à la BMCI par BNP PARIBAS NET LIMITED se présentent comme suit :

-Services DATA : mise à disposition de la BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde

-Services à valeur ajoutée sur le réseau international : en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage etc ...) les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

Personnes concernées : BNP Paribas Net Limited est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 5 629 177 MAD .

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 3 837 811 MAD.

Date de conclusion; cette convention a été conclue le 07/07/2011.

- ***Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID au profit de la BMCI***

Nature et objet de la convention : Fourniture des Prestations de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de SICLID, l'outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :

- STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales et
- TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet

Personnes concernées : BNP Paribas Personal Finance est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 5 899 475 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 5 148 773 MAD.

Date de conclusion: cette convention a été conclue le 01/12/2001 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} Juillet 2001.

- ***Convention portant sur la concession de licence RATANET au profit de la BMCI***

Nature et objet de la convention : Concession d'une licence d'utilisation du Progiciel RATANET et de fourniture de prestations d'adaptations aux besoins et aux pratiques de la Banque. Il s'agit d'un nouvel outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation.

Personnes concernées : BNP Paribas Personal Finance est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 1 116 703 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 987 436 MAD.

Date de conclusion: cette convention a été conclue le 12/05/2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactivement le 15/10/2013.

- ***Convention portant sur portant sur la télématique au profit de la BMCI***

Nature et objet de la convention : Cette convention fixe les modalités de la fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU Crédit Conso.

Personnes concernées : BNP Paribas Personal Finance est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 640 961 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 566 726 MAD.

Date de conclusion: cette convention a été conclue le 16/09/2008 avec date de prise d'effet à compter du 01/01/2002.

- ***Convention portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI***

Nature et objet de la convention : Prestations de maintenance sur les outils et application suivants :

- SOLIAM est un outil de gestion de portefeuilles de la Banque Privée Oracle SIBES CLIENT First est un outil CRM du Corporate Banking, permettant le suivi commercial de chacun des clients Corpo
- ORACLE est un outil de gestion des bases de données des applications locales de la Banque. SAP VINCI est un outil standard utilisé par le Groupe BNP Paribas pour la gestion des frais généraux, des immobilisations et de la logistique des achats.
- SAP BUSINESS OBJECT est un outil de reporting Finances, Risques et Marketing, utilisé par la Banque et connecté à ATLAS 2
- MICROSOFT : Pour tous les logiciels poste de travail (Word, Excel, ...) y compris les licences sur les serveurs applicatifs
- MICROFOCUS COBOL est un logiciel système qui permet à ATLAS 2 de s'exécuter.

Personnes concernées : BNP Paribas Procurement Tech est filiale de BNP Paribas, qui détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2017 s'élève à 7 156 352 MAD.

Le montant décaissé par BMCI s'élève à 4 999 820 MAD MAD

III.3.3. Autres conventions

Par ailleurs, un certain nombre de conventions gèrent des prestations spécifiques entre la BMCI et les filiales marocaines de BNP Paribas SA. Il s'agit principalement pour :

- ***BMCI Leasing*** :

Nature et objet de la convention : Avenant au contrat de prestations services SLA visant modification de périmètre d'assistance fournie par BMCI en faveur de BMCI Leasing dans le domaine de la conformité élargi au domaine de la sécurité financière.

Personnes concernées : BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

Les conditions financières ont demeuré inchangées, ce sont celles du contrat cadre

Date de conclusion; conclue le 15/11/2013 et révisée le 05/07/2017.

Nature et objet de la convention : Convention d'apporteur d'affaires qui a pour objet de fixer les modalités de collaboration en BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI.

Personnes concernées : BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0.35% (HT) pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI.

Montant encaissé par la BMCI en 2017 : 12 074 KMAD TTC

Montant comptabilisé par la BMCI en 2017 : 10 556 KMAD HT.

- **BDSI :**

Conclue le 1^{er} février 2012, cette convention porte sur les prestations informatiques fournies par BDSI à la BMCI. Elle régit la prise en charge par BDSI, pour le compte de BMCI et ses filiales, de la fonction informatique Etude et Développement dans le cadre de la mutualisation de l'informatique d'un certain nombre de filiales du Groupe BNP Paribas.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2017 s'élève à 48 431 KMAD TTC, le montant comptabilisé s'élève à 56 913 KMAD HT.

- **Arval Maroc :**

Nature et objet de la convention : cette convention fixe les modalités de :

- Collaboration entre la BMCI et ARVAL Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc ;
- Participation au risque au cas par cas et à la décision de la BMCI.

Personnes concernées : Arval Maroc est filiale de BNP Paribas, et est détenue par la BMCI à hauteur de 33,34% laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration d'Arval Maroc.

La convention prévoit :

- une commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement (montant immobilisé par ARVAL Maroc);
- une commission de risque de 0.50% du montant HT de l'investissement.

Montant encaissé par la BMCI en 2017 : Néant

Montant comptabilisé par la BMCI en 2017 : 1 597 173 MAD HT.

Date de conclusion; conclue le 23/01/2013.

IV. Secteur d'activité

IV.1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Sur l'aspect tenue de comptes, et depuis 2001, les établissements de crédit sont conviés à appliquer le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), qui s'est substitué au Plan Comptable Bancaire (PCB) institué par Bank Al-Maghrib en 1981. Le PCEC est l'une des pierres angulaires de l'ensemble des réformes qui visent la modernisation du système financier du Maroc.

Adoptée en 2006, la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le Dahir 1 -05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006) en révision de la loi bancaire de 1993, vise

l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

Parallèlement au processus de Bâle II, Bank Al-Maghrib a adopté en 2007 les normes internationales d'information financière dites IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces normes sont exigibles au secteur bancaire depuis le mois de juin 2008.

L'année 2012 a également connu l'entrée en vigueur des normes de Bâle III, au titre des fonds propres et de la liquidité, avec la fixation des dispositions transitoires devant accompagner leur mise en application. Cette réforme a aussi été l'occasion de réviser le système de remontée de l'information dit Reporting. Les établissements de crédit sont, à ce titre, tenus de transmettre mensuellement à la BAM, sur support magnétique, une série d'informations plus complète, en particulier sur la situation comptable et l'activité commerciale.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits subprimes, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours des crédits bancaires aux ménages s'est accrue de 4,4%, soit 323 Mds MAD à fin 2017⁸.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Bank Al-Maghrib a également mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle. En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Les principaux apports de la loi se présentent comme suit :

- L'introduction de nouvelles dispositions relatives aux associations de micro-crédit et banques offshore, lesquelles, tout en restant régies par leurs textes spécifiques, seront soumises aux dispositions de la loi bancaire relatives à l'octroi et au retrait d'agrément, à la réglementation prudentielle et comptable et au régime des sanctions ;
- L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur, et le développement de dispositions relatives à la définition des conglomerats financiers et à leur surveillance ;
- L'introduction d'un cadre légal et réglementaire pour l'encadrement de l'activité de commercialisation des produits et services de banques participatives dans le secteur bancaire marocain ;
- L'instauration d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques et l'introduction de nouvelles règles de gouvernance du secteur bancaire ;

⁸ Source : Rapport annuel BAM sur la supervision bancaire 2017

- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;
- La mise en place de passerelles entre Bank Al-Maghrib et le Conseil de la Concurrence qui pourrait émettre des avis concernant les situations de fusions relatives aux établissements de crédit.

2016 a été l'année de l'adoption du nouveau plan stratégique⁹ de BAM qui s'est accompagné depuis le 1^{er} janvier 2016 par la mise en place d'une nouvelle organisation. La Direction de la Supervision Bancaire s'est recentrée sur la supervision micro-prudentielle, la protection de la clientèle et la résolution bancaire.

Ainsi, les activités liées à la surveillance macro-prudentielle et à l'inclusion financière ont été érigées en tant que départements autonomes distincts de la supervision micro-prudentielle.

Par ailleurs, au cours de la même année, le Comité des Etablissements de Crédit a octroyé cinq agréments pour l'exercice de l'activité bancaire participative et a autorisé trois banques à ouvrir des fenêtres participatives (agences ou guichets spécialisés Islamic Window)

Au titre de l'année 2017, l'assise financière des banques ressort en légère baisse, dégageant un ratio moyen de solvabilité sur base sociale de 13,9%¹⁰ (contre 14,2% en 2016) et un ratio de fonds propres de catégorie 1 sur base sociale de 10,9% (contre 11,5% en 2016), déterminés selon les règles de Bâle III, niveaux permettant aux banques de disposer ainsi de matelas de sécurité favorisant leur résilience.

Le coefficient de liquidité à court terme¹¹ s'est établi en moyenne à 152% en 2017 contre 143% en 2016 et 168% en 2015. témoignant d'une situation de liquidité excédentaire des banques en lien avec l'évolution modérée du crédit bancaire. Ce ratio mesure la quantité d'actifs liquides et de haute qualité à la disposition des banques pour couvrir, en cas de crise, des sorties de trésorerie sur une période d'un mois.

Ce taux permet ainsi aux banques marocaines d'être au dessus du ratio minimum de liquidité imposé par Bank Al-Maghrib.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.

Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

IV.2. Le dispositif prudentiel :

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble de ces règles peut être décliné à travers les principaux points suivants :

Ratio	Définition	Taux
Ratio Tier1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés	>9%
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses	=> 12%

⁹ Source : Rapport Annuel BAM sur la supervision bancaire 2016

¹⁰ Source : Rapport Annuel BAM sur la supervision bancaire 2017

¹¹ Source : Rapport Annuel BAM sur la supervision bancaire 2017

	engagements pondérés en fonction des risques de signature	
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	=> 60% le 1er juillet 2015, 70% le 1er juillet 2016, 80% le 1er juillet 2017, 90% à partir du 1er juillet 2018 et 100% à partir du 1er juillet 2019
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	=< 20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 4% de leurs dépôts à vue.	4%

IV.3. Paysage bancaire

Le secteur bancaire est considéré comme l'un des moteurs du financement et du développement de l'économie marocaine et de sa prospérité, grâce à ses deux principales activités : la collecte de l'épargne et l'allocation des crédits. Il contribue également à l'accompagnement des politiques sectorielles et régionales menées par le Maroc, au soutien des PME dans leur croissance et à la création des emplois. Depuis les années 90, ce secteur a connu plusieurs réformes visant à améliorer son efficacité dans la promotion de l'épargne et l'allocation des ressources financières.

En 2017, le rythme de croissance du réseau bancaire poursuit son ralentissement, revenant à 1.7% (contre 2,3% en 2016 et 3,8% en 2015). Le nombre de guichets bancaires s'est ainsi établi à 6.388, soit 105 agences additionnelles dont 61 nouveaux guichets ouverts par les banques conventionnelles (et 44 nouveaux guichets ouverts par les banques participatives).

L'exploitation de la centrale des comptes bancaires mise en place par Bank Al-Maghrib, permet dorénavant de calculer un indicateur de bancarisation neutralisant l'impact de la multibancarisation et se limitant aux comptes des particuliers par rapport à la population adulte. Il en ressort un taux de l'ordre de bancarisation de 56% en 2017.

En 2017, la présence des groupes bancaires marocains s'est davantage renforcée sur le plan régional, suite à l'acquisition de 2 nouvelles banques, l'une en Egypte et l'autre au Niger.

IV.3.1. Acteurs du secteur bancaire ¹²

Au titre de l'exercice 2017, le secteur bancaire national compte 86 établissements répartis entre 19 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 32 sociétés de financement (retrait d'agrément à une société de crédit à la consommation en 2017), 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 9 établissements de paiement spécialisés dans l'intermédiation en matière de transfert de fonds (retrait d'agrément à un établissement en 2017), la Caisse Centrale de Gestion et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

L'actionnariat du secteur bancaire marocain est diversifié avec une prépondérance du privé (qui représente une part de 69% du capital des banques marocaines) constitué principalement des holdings de groupes

¹² Source : Rapport Annuel BAM sur la supervision bancaire 2017

privés marocains, de compagnies d'assurances, d'organismes de prévoyances sociales et de groupes bancaires étrangers. L'actionnariat étranger est majoritaire dans sept banques et sept sociétés de financement. L'actionnariat étranger non majoritaire s'est quant à lui renforcé suite à la création des banques participatives en partenariat avec des groupes bancaires originaires des pays du Golfe. L'actionnariat public reste majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement.

En Afrique, les banques marocaines sont présentes dans 26 pays : 10 pays en Afrique de l'ouest (dont 8 dans la Zone Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest) 6 pays en Afrique Centrale, 6 en Afrique de l'Est, 3 au Maghreb et un pays en Afrique Australe. Ces groupes disposent ainsi d'un réseau de 1.405 agences, détiennent 7,2 millions de comptes et gèrent 2,5 millions de cartes bancaires.

Dans le reste du monde, les banques marocaines sont également implantées dans 7 pays en Europe à travers 3 filiales et 11 succursales. Elles opèrent également à travers 48 bureaux de représentation, dans 11 pays situés principalement en Europe.

IV.4. Evolution DU SECTEUR

L'évolution de l'activité des banques a impacté leurs emplois et ressources.

En 2017, le volume d'activité des banques commerciales de la place a marqué globalement une hausse. Du côté des ressources, la progression des dépôts et le renforcement des fonds propres ont été les principaux éléments ayant induit cette évolution. Du côté des emplois, cette évolution est reflétée au niveau des créances sur les sociétés de financement et des crédits à la clientèle.

IV.4.1. Les Ressources

L'ensemble des ressources drainées par les banques de la place s'est établi à 965,6 Mds MAD à fin 2017 contre 911,9 Mds MAD en 2016 et 872,6 Md MAD en 2015, soit une croissance annuelle moyenne de 5,2% sur la période.

Elles sont principalement constituées des Dépôts de la clientèle (93,2% en moyenne). Ceux-ci ont progressé de 5,1% par an en moyenne sur la période étudiée.

En MMAD	2015	2016	Var 16/15	2017	Var 17/16
RESSOURCES	872 626	911 895	4,5%	965 599	5,9%
1- Dettes envers les Sociétés de Financement	6 285	4 713	-25,0%	5 317	12,8%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 535	2 022	-42,8%	1 490	-26,3%
Valeurs données en pension au jour le jour et à terme aux Sociétés de Financement	-	-	-	51	-
Emprunts de trésorerie SF (J/J et à terme)	715	814	13,9%	375	-54,0%
Emprunt Financier SF	2 027	1 848	-8,8%	3 235	75,1%
Autres Comptes Crédoeurs et Dettes Diverses en Instance	8	29	254,7%	167	467,4%
2- Dépôts de la clientèle	813 955	851 632	4,6%	898 873	5,5%
Comptes chèques	330 886	361 195	9,2%	391 242	8,3%
Comptes courants	134 523	139 655	3,8%	148 593	6,4%
Comptes d'épargne	137 415	145 210	5,7%	152 992	5,4%

Dépôts à terme	176 380	165 578	-6,1%	159 129	-3,9%
Autres dépôts et comptes créditeurs	34 751	39 995	15,1%	46 917	17,3%
3- Emprunts Financiers Extérieurs	3 674	3 590	-2,3%	4 215	17,4%
4- Titres de créance émis	48 712	51 960	6,7%	57 194	10,1%
Certificats de Dépôt	41 323	43 458	5,2%	47 405	9,1%
Emprunts obligataires émis	6 024	7 381	22,5%	8 930	21,0%
Autres titres émis	1 366	1 120	-18,0%	858	-23,4%

Source : Statistiques GPBM

Evolution 2017 - 2016

A fin 2017, les ressources collectées ont atteint 965,6 Mds MAD en hausse de 5,9% par rapport à fin 2016, et sont principalement composées des dépôts de la clientèle (93,1%) et des titres de créance émis par les banques (5,9%).

Cette évolution est principalement due à :

- la hausse des dépôts de la clientèle de 5,5% pour s'établir à 898,9 Mds MAD.
- l'augmentation des titres de créance émis de 10,1% pour s'établir à 57,2 Mds MAD, drainées par (i) des émissions de certificats de dépôts en hausse de 9,1% par rapport à 2016 et (ii) un recours accru aux emprunts obligataires (en progression de 21,0%).

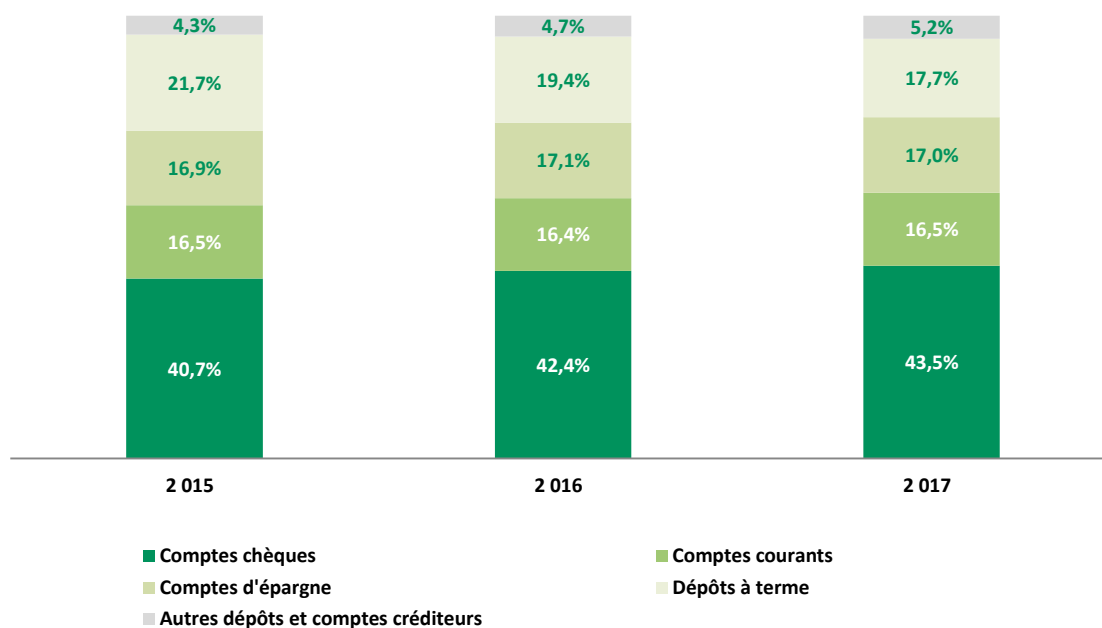
Evolution 2016 - 2015

En 2016, les ressources du secteur bancaire, impactées favorablement par la hausse des dépôts de la clientèle (+4,6%) et celle des titres de créance émis (+6,7%), se sont établies à 911,9 Mds MAD en progression de 4,5% par rapport à l'exercice précédent.

Les ressources sont principalement composées des dépôts de la clientèle (93,4%) et des titres de créance émis par les banques (5,7%).

La hausse des recours des banques au marché de la dette obligataire s'est confirmée en 2016, en effet les emprunts obligataires émis par les banques ont connu une hausse de 22,5% allant de 6,0 Mds MAD en 2015 à 7,4 Mds en 2016.

Evolution des dépôts de la clientèle par catégorie sur la période 2015 - 2017



Source : Statistiques GPBM

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2015 - 2017 fait ressortir la prépondérance des comptes chèques (42,2% en moyenne), suivie des dépôts à terme avec une proportion moyenne de 19,6%. Les comptes d'épargne et les comptes courants ont, quant à eux, contribué en moyenne à hauteur de 17,0% et 16,5% respectivement.

IV.4.2. Les Emplois

Les emplois du secteur bancaire marocain ont atteint 841,1 Mds MAD à fin 2017, contre 815,4 Mds MAD en 2016 et 784,1 Mds MAD en 2015, soit une hausse annuelle moyenne de 3,6% au cours de cette période.

Ils continuent d'être financés majoritairement par les dépôts de la clientèle dont la part, dans les ressources des banques, s'est située en moyenne à 93,2%.

En MMAD	2015	2016	Var 16/15	2017	Var 17/16
CREDITS A L'ECONOMIE	784 142	815 393	4,0%	841 111	3,2%
1 - Créances sur les Sociétés de Financement	56 642	60 521	6,8%	58 493	-3,4%
Comptes ordinaires des SF	5 322	3 276	-38,5%	3 275	0,0%
Valeurs reçue en pension au jour le jour et à terme des Sociétés de Financement	-	-	-	-	-
Comptes et prêts de trésorerie au SF	9 686	13 583	40,2%	12 904	-5,0%
Prêts financiers	41 332	43 482	5,2%	42 255	-2,8%
Créances en souffrance brutes sur SF	302	179	-40,7%	59	-67,2%
2 - Créances brutes sur la clientèle	727 499	754 872	3,8%	782 618	3,7%

Comptes Chèques débiteurs	4 797	4 808	0,2%	5 353	11,3%
Comptes Courants débiteurs	85 225	80 572	-5,5%	74 600	-7,4%
Crédits de trésorerie	85 318	87 261	2,3%	86 909	-0,4%
Crédits à l'équipement	161 360	176 323	9,3%	192 904	9,4%
Crédits à la consommation	45 868	48 322	5,4%	50 414	4,3%
Crédits immobiliers	241 581	247 095	2,3%	257 908	4,4%
Autres crédits *	46 336	47 700	2,9%	52 444	9,9%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	57 015	62 791	10,1%	62 087	-1,1%

* Hors Pensions Reçues

Source : Statistiques GPBM

Evolution 2017 - 2016

A fin 2017, les crédits à l'économie se sont élevés à 841,1 Mds MAD, en progression de 3,2% par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de l'effet combiné de (i) la hausse des créances brutes sur la clientèle, de 3,7% pour atteindre 782,6 Mds MAD et (ii) du repli des créances sur les sociétés de financement de 3,4% pour s'établir à 58,5 Mds MAD.

Les crédits à l'immobilier, en progression de 4,4%, continuent à dominer les crédits octroyés à la clientèle en 2017, avec une contribution de 33,0%, suivi des crédits à l'équipement (24,6%) et des crédits de trésorerie (11,1%).

Pour leur part, les créances en souffrance, en 2017, se sont rétractées de 1,1% pour atteindre 62,1 Mds MAD contre 62,8 Mds MAD.

Les créances sur les sociétés de financement sont constituées principalement des prêts financiers à hauteur de 72,2% suivies par les Comptes et prêts de trésorerie aux Sociétés de Financement qui contribuent à hauteur de 22,1% aux créances sur les sociétés de financement.

Evolution 2016 - 2015

Au 31 décembre 2016, les crédits à l'économie sont élevés 815,4 Mds MAD, en hausse de 4,0% par rapport à 2015, portés, d'une part, par la croissance des créances sur la clientèle de 3,8% à 754,9 Mds MAD, et d'autre part, par l'augmentation des créances sur les sociétés de financement de 6,8% pour s'établir à 60,5 Mds MAD.

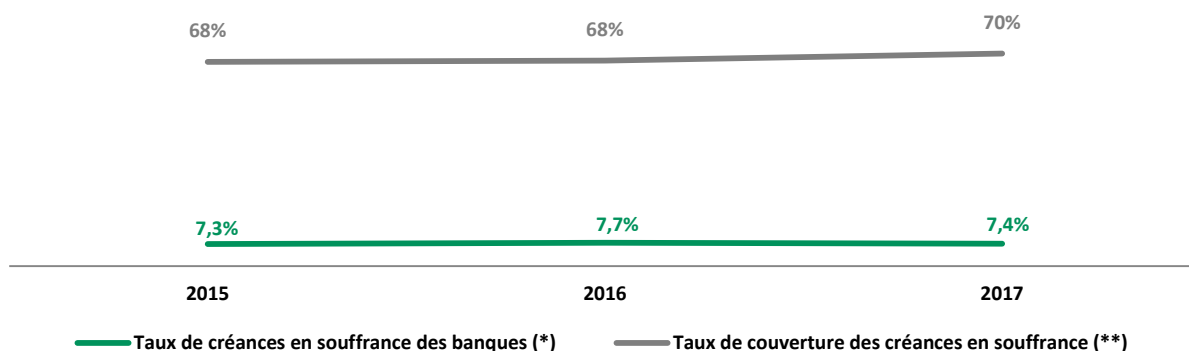
En termes de structure, les emplois continuent à être centrés sur les crédits à la clientèle dont la part s'est située à fin 2016 à 92,6% du total des crédits distribués à l'économie.

A fin 2016, l'encours des crédits immobiliers s'est accru à 2,3%, reflétant une progression de 4,6% pour les crédits à l'habitat et une baisse de ceux accordés aux promoteurs immobiliers de 4,8%.

Quant aux créances en souffrance portées par les banques, elles se sont accrues de 10,1% en 2016 pour atteindre 62,8 Mds MAD contre 57,0 Mds MAD en 2015.

En 2016, les prêts financiers restent les principaux contributeurs des créances sur les sociétés de financement avec une part de 71,9% secondés par les Comptes et prêts de trésorerie aux Sociétés de Financement à hauteur de 22,4%.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du taux des créances en souffrance sur la période 2015 – 2017 :



Source : Statistiques GPBM

(*) Taux des Créances en Souffrance = Créances En Souffrance Brutes / Crédits à l'Economie (Calculs GPBM)

(**) Taux Couverture Créances en Souffrance = Total Provisions et Agios Réservés / Créances en Souffrance Brutes sur la clientèle (Calculs GPBM)

IV.4.3. Engagements par signature

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les Banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

En MMAD	2015	2016	Var 16/15	2017	Var 17/16
Engagements Hors Bilan Donnés	205 712	235 697	14,6%	285 533	21,1%
Engagements de financement donnés	84 933	99 524	17,2%	130 570	31,2%
Dont engagements de financement en faveur des EC	3 576	2 590	-27,6%	7 315	182,4%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	81 358	96 934	19,1%	123 255	27,2%
Engagements de garantie donnés	120 779	136 173	12,7%	154 963	13,8%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	38 195	47 318	23,9%	49 644	4,9%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	82 584	88 854	7,6%	105 320	18,5%
Engagements Hors Bilan Reçus	63 060	77 944	23,6%	84 975	9,0%
Engagements de financement reçus	2 516	5 722	127,4%	2 766	-51,7%
Dont engagements de financement reçus des EC	2 516	5 722	127,4%	2 766	-51,7%
Engagements de garantie reçus	60 543	72 221	19,3%	82 209	13,8%
Dont engagements de garantie reçus des EC	51 810	61 160	18,0%	68 299	11,7%
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	8 734	11 061	26,6%	13 910	25,8%
Engagements hors bilan en souffrance	2 117	2 389	12,9%	2 395	0,2%

Dont provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	775	1 324	70,9%	1 400	5,7%
--	-----	-------	-------	-------	------

Source : Statistiques GPBM

Evolution 2017 - 2016

A fin 2017, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont atteint 285,5 Mds MAD, en progression de 21,1% par rapport à l'exercice précédent, portés par la hausse des engagements de financement donnés de 31,2% et l'augmentation des engagements de garantie donnés de 13,8% sur la période.

Par ailleurs, les engagements hors bilan reçus ont augmenté de 9,0% s'établissant à 85,0 Mds MAD. Cette évolution est due à l'effet combiné de (i) la baisse des engagements de financement reçus de 51,7% à 2,8 Mds MAD, et (ii) à l'augmentation des engagements de garantie reçus de 13,8% pour s'établir à 82,2 Mds MAD contre 72,2 Mds MAD en 2016.

Evolution 2016 - 2015

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 235,7 Mds MAD en 2016 contre 205,7 Mds MAD en 2015. Cette hausse de 14,6% s'explique essentiellement par la hausse de 17,2 % du volume des engagements de financement donnés qui ont atteint 99,5 Mds MAD en 2016 contre 84,9 Mds MAD en 2015.

En 2016, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 77,9 Mds MAD contre 63,1 Mds MAD en 2015. Cette augmentation de 23,6% s'explique par la hausse des engagements de garantie reçus qui passent de 60,5 Mds MAD en 2015 à 72,2 Mds MAD en 2016, et la hausse des engagements de financement reçus qui passent de 2,5 Mds MAD en 2015 à 5,7 Mds MAD en 2016.

Les engagements hors bilan en souffrance ont augmenté en passant de 2,1 Mds MAD en 2015 à 2,4 Mds MAD en 2016. Ils sont principalement composés de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature à hauteur de 55,4% en 2016.

IV.4.4. Les Parts de Marché

Les parts de marché des principales banques commerciales, calculées sur la base des statistiques GPBM relatives aux données communiquées à fin 2017, sont reprises dans le tableau suivant ¹³ :

Parts (%)	ATW	BMCE	BMCI	BCP	CAM	CDM	CIH	SGMB	Autres	Total secteur bancaire
Ressources Clientèle	24,87%	14,69%	4,72%	26,36%	7,56%	4,48%	3,32%	6,78%	7,22%	904 190
Dettes envers les Sociétés de Financement	4,00%	36,63%	2,11%	31,72%	12,67%	3,47%	5,60%	2,93%	0,85%	5 317
Dépôts de la clientèle	25,00%	14,56%	4,73%	26,32%	7,53%	4,49%	3,30%	6,81%	7,26%	898 873
Emprunts Financiers Extérieurs	0,00%	0,01%	0,00%	62,33%	32,62%	0,05%	0,09%	0,00%	4,90%	4 215
Titres de créance émis	10,10%	21,74%	12,04%	0,00%	12,67%	3,67%	14,55%	6,50%	18,72%	57 194
Crédits à l'économie	24,93%	15,06%	5,72%	24,00%	8,44%	5,19%	4,40%	8,52%	3,73%	841 111
Créances sur les Sociétés de Financement	38,85%	13,34%	6,34%	25,76%	0,25%	4,41%	1,57%	8,29%	1,21%	58 493
Créances sur la clientèle	23,89%	15,18%	5,68%	23,87%	9,06%	5,25%	4,61%	8,54%	3,92%	782 618

Source : Statistiques GPBM au 31/12/2017

La BMCI se positionne en 6^{ème} place des grandes banques du Maroc en termes de Ressources et Emplois et 6ème en termes de PNB avec une part de marché de 5,89%, selon les statistiques communiquées par le GPBM.

	ATW	BMCE	BMCI	BCP	CAM	CDM	CIH	SGMB	Autres	Total secteur bancaire
PNB	11 502,72	5 840,02	2 708,06	11 434,43	3 545,85	2 077,85	1 652,91	3 913,88	3 290,93	45 966,65
PNB (% Secteur)	25,02%	12,70%	5,89%	24,88%	7,71%	4,52%	3,60%	8,51%	7,16%	100,00%

Source : Statistiques GPBM au 31/12/2017

¹³ Le calcul de la part de marché de la BMCI est basé sur les données communiquées par le GPBM et non sur les chiffres du bilan de la Banque tels qu'ils ressortent à fin 2017.

• Indicateurs d'exploitation

MMAD	2015	2016	Var 15/16	2017	Var 16/17
Marge d'Intérêt	30 356	29 733	-2,1%	30 867	3,8%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	11	45	NS	-70,75	-257,2%
Marge sur commissions	5 939	6 299	6,1%	6 892	9,4%
Résultat des opérations de marché	6 327	7 856	24,2%	6 858	-12,7%
Produit Net Bancaire	43 613	45 264	3,8%	45 967	1,6%
Charges générales d'exploitation	21 373	22 231	4,0%	23 247	4,6%
<i>Dont charge du personnel</i>	<i>10 008</i>	<i>10 553</i>	<i>5,5%</i>	<i>10 043</i>	<i>-4,8%</i>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-6 412	-5 386	-16,0%	-5 132	-4,7%
Résultat Net de l'Exercice	11 664	12 243	5,0%	11 028	-9,9%

Source : Statistiques GPBM 31/12/2017

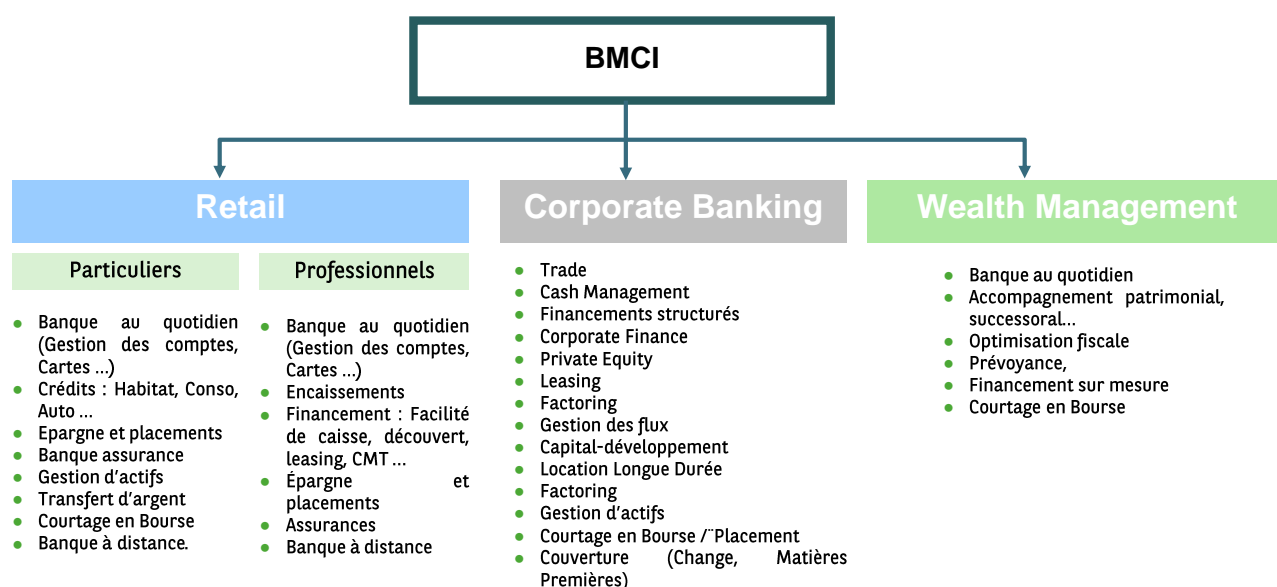
A fin 2017, le PNB du secteur bancaire marocain s'affiche à 46,0 Mds de MAD en évolution de +1,6% par rapport à 2016 notamment grâce à la hausse des résultats de la marge sur commissions (+9,4%) et de la marge d'intérêt (+3,8%).

Le résultat net a baissé quant à lui de 9,9%, passant de 12,2 Mds MAD en 2016 à 11,0 Mds MAD en 2017 principalement sous l'effet de l'augmentation de 4,6% des charges générales d'exploitation.

V. Activité du groupe BMCI

V.1. Directions et pôles fonctionnels de la BMCI

A fin 2017, la BMCI est organisée autour de trois axes de travail complémentaires afin de mettre en place une Approche Consolidée de la Clientèle Entreprise. Cette organisation permet à la BMCI de mettre l'accent sur la relation client, l'efficacité opérationnelle et le renforcement de la réactivité et la proximité client.



V.1.1. Retail Banking :

A fin 2017, les actions réalisées par le Retail se sont inscrites dans la continuité du plan stratégique BMCI 2020, qui fixe pour la clientèle des particuliers et des professionnels des enjeux forts en matière de fidélisation de ses clients :

- La mesure et l'amélioration constante de la satisfaction.
- Le développement des financements pour concrétiser leurs projets.
- La qualité et la sécurisation des services bancaires offerts au quotidien.
- La mise en place de parcours clients et d'offres innovantes.

Sur le volet satisfaction, plusieurs initiatives ont été déployées pour mieux connaître et répondre aux attentes des clients. Au-delà du baromètre de satisfaction annuel, dont les résultats font l'objet de plans d'action différenciés par entité, un système de mesure de la satisfaction à chaud a été testé et viendra compléter le dispositif dès 2017. Par ailleurs, un travail important de fiabilisation et de mise à jour des données clients a été mené, afin d'améliorer la pertinence de la sollicitation et des propositions commerciales.

Les actions de proximité se sont multipliées pour promouvoir l'expertise de la banque auprès de l'ensemble des clients et des prospects :

- Les étudiants marocains, à travers une présence soutenue auprès des campus des grandes écoles et une offre de double bancarisation pour leurs études à l'étranger.
- Les particuliers, grâce à une participation remarquable en tant que sponsor Premium au salon de l'auto accompagnée d'une offre dédiée pour cet événement.
- Les salariés des entreprises conventionnées, qui bénéficient d'offres privilégiées réservées aux partenaires, dont le développement du portefeuille est facilité par une synergie efficace avec la ligne de métier Corporate.
- Les petites entreprises et professions libérales à travers une présence à de nombreux salons et événementiels dédiés notamment aux professionnels de la santé.

Cette démarche pro-active a permis d'enregistrer une accélération significative de la distribution de solutions de crédits, que ce soit en matière de leasing, de financements immobiliers ou encore de crédits à la consommation. Cette performance a été portée par l'efficacité des dispositifs (Dispositif BMCI médical, expertise PF), l'amélioration des process d'octroi ainsi que par une prise de parole médiatique sur les sujets du financement tout au long de l'année.

La BMCI a intensifié l'utilisation, la digitalisation et la sécurisation de ses services de banque au quotidien :

- Le lancement du 3D Secure pour la sécurisation des paiements à distance.
- L'intégration du service de paiement à l'international et l'assistance / dépannage à l'étranger (GCAS) pour les porteurs de cartes.
- Les premières ventes digitales réalisées lors la commercialisation de la carte Ladies First.
- Des actions de promotion de l'utilisation des moyens de paiement, initiées tout au long de l'été 2016.
- Des fonctionnalités GAB toujours plus nombreuses, comme le paiement des factures et des taxes (vignettes automobiles...).
- Enfin, le lancement du Programme Priority a eu pour objectifs de fidéliser et de conquérir la clientèle haut de gamme à travers une relation personnalisée et différenciée avec :
- Une relation privilégiée avec un conseiller et des experts dédiés, accessibles de façon prioritaire.
- Une offre bancaire enrichie et exclusive (conciergerie, assistance médicale...).
- Un volet de services uniques à l'international (tarification, reconnaissance du statut dans d'autres pays...).

V.1.2. Corporate Banking :

Acteur financier de référence, le Corporate Banking BMCI accompagne ses clients dans la couverture de leurs besoins de trésorerie. L'organisation de la filière entreprise (Corporate Banking), s'appuie sur les axes suivants :

- Un large réseau de Centres d'Affaires animé et appuyé en central par une équipe issue du terrain maîtrisant les problématiques du métier.
- Une forte synergie entre les métiers et la force de vente du réseau basée sur une meilleure coordination entre le Réseau et les Métiers assurent le développement des Métiers Corporate et favorisent la vente de l'ensemble des produits et services des groupes BMCI et BNP Paribas auprès de la clientèle Corporate.
- Les Métiers corporate représentent l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : BMCI Leasing, BMCI Finance, BMCI Développement, BMCI 2S, le Trade Center, le Cash Management, les Financements Structurés, le Financement de la Promotion Immobilière et le Factoring ...
- Le double coverage des clients Large Corporate (LC) afin d'assurer une couverture à 360° des besoins de ces derniers : le Relation Manager (RM) assure la gestion de la relation au quotidien et le Responsable Grandes Relations (RGR) approche les partenaires LC sur le plan des projets stratégiques.
- Un desk Multinationales (MNC) dédié à l'accompagnement et le suivi des clients MNC.
- Un Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) qui répond gratuitement aux demandes d'assistance des clients (par tel, fax, e-mail ou courrier) déchargeant les RMs de ces tâches administratives et leur permettant ainsi d'optimiser leur temps commercial.
- Un desk Institutional Investors pour assurer le double coverage avec le réseau des Institutionnels et Administrations Publiques.

Le Corporate Banking confirme ainsi sa mission de conseil et d'accompagnement de ses clients dans ses démarches à l'International, mais aussi dans sa gestion quotidienne à travers ses conférences du Corporate Banking, qui favorisent l'échange autour de thématiques d'actualité.

Le réseau des Centres d'Affaires a quant à lui été réorganisé en véritables centres de compétences pour plus de proximité avec les clients, l'instauration d'un interlocuteur unique et d'experts des problématiques spécifiques.

La vigilance accrue sur les risques de crédits et l'introduction des nouveaux enjeux de conformité, combinées à de véritables efforts commerciaux et une meilleure efficacité organisationnelle, donnent des effets positifs sur les différentes activités du Corporate Banking au titre de l'exercice 2016:

- L'activité Cash Management maintient ses parts de marché en s'appuyant sur une gamme de produits et services complète et la préparation de solutions innovantes pour 2017, faisant face à un contexte économique peu favorable.
- Dans un contexte difficile et un marché en repli, le pôle Factoring a amélioré sa part de marché, maintenant ainsi sa position dans le classement des opérateurs.
- Le volume de la conservation Titres BMCI Securities Services s'est amélioré, en phase avec l'indice de la Bourse de Casablanca. BMCI maintient par ailleurs son leadership dans la gestion des plans épargnes salariales avec un suivi automatique via une application.
- Le métier Financements Structurés a été marqué par une évolution positive des débloqués et des commissions, confirmant sa position d'expert.

- Le pôle BMCI Banque Offshore maintient un bon niveau de rentabilité, en raison de la hausse des commissions, de la captation des flux et de la maîtrise des charges

Dans le cadre de son plan stratégique à horizon 2020, la BMCI a pour volonté une meilleure optimisation de son réseau pour mieux servir ses clients.

La Banque de l'Entreprise de la BMCI s'inscrit pleinement dans cette optique à travers la revue de son dispositif de Centres d'Affaires à Casablanca en renforçant ses effectifs et en constituant courant 2017 des « one stop shop ». L'ambition, avec ce nouveau dispositif à Casablanca, sera d'accélérer encore plus la dynamique de conquête en développant l'activité de financement aux PME et en leur apportant une « Expérience Client » renouvelée et complète.

Ce nouveau dimensionnement permettra la constitution de véritables centres de compétences avec la présence de Senior Relationship Managers et d'Experts Métiers (Assurance, Leasing, Factoring, Trade, Banque Privée, Immobilier) in situ qui travailleront main dans la main et en synergie pour accompagner au mieux les clients.

L'ouverture du point de vente Casa Centre a eu lieu en octobre 2017, celle de Casa Sud suivra. Aussi, la mise à niveau de l'ensemble des points de vente Corporate en Régions se poursuivra courant 2018.

V.1.3. Wealth Management

L'année 2017 a été conduite sous le signe de l'innovation à travers le lancement des certificats de dépôt à taux révisables sur des sous-jacents internationaux, essentiellement Forex (Foreign Exchange Market), en suivant la stratégie de BNP Paribas Wealth Management. En effet, ces supports offrent une rentabilité supérieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée.

Par ailleurs, dans le cadre de sa dynamique commerciale, la banque privée a pu capitaliser sur les synergies développées avec le Corporate Banking et concrétiser des opérations remarquables.

Enfin, proche de ses clients, la Banque Privée a organisé en leur honneur des événements sur mesure, comme le concert de Melody Gardot au Jazzablanca, le concert privé de l'artiste Oum ou encore les rencontres "Meet The Expert" à Casablanca et en régions.

Sur le plan de la communication, la Banque Privée a organisé des événements festifs destinés à ses clients, notamment une soirée dédiée à sa clientèle lors du concert de Pink Martini au Festival Jazzablanca, En outre, des conférences sous le thème de «La gestion du patrimoine immobilier» ont été organisées à Casablanca, Rabat, Tanger et Fès, et à Marrakech autour de « La libéralisation de la réglementation des changes » au profit de la clientèle étrangère de la Banque Privée.

Par ailleurs, la Banque Privée a connu une réorganisation fin 2017, à travers le rattachement hiérarchique direct de cette entité à la Direction Générale de la banque.

V.2. Principaux produits commercialisés par la BMCI

V.2.1. Les cartes

- **Carte Reflex VISA Electron**

La Reflex Visa Electron est une carte à puce de retrait et paiement domestique, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

- **Carte Visa Classic**

La Visa Classic est une carte à puce domestique qui permet une grande souplesse d'utilisation en paiement et en retrait grâce à des autorisations élevées.

Elle est acceptée chez les commerçants affiliés à VISA ainsi que dans les GAB BMCI et ceux des confrères.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

- **Carte MasterCard Privilège Gold et Priority MasterCard Privilège Gold**

Avec cette carte à puce, la BMCI offre à ses clients haut de gamme, une carte aux capacités de paiement et retrait étendues, assortie d'une multitude de services (commande de chéquier dans les GAB BMCI, possibilité de débit différé si la carte est souscrite dans le cadre d'un contrat Présence Plus Formule 1, etc.).

La carte Priority est estampillée Priority et ne peut être vendue en dehors du Pack priority.

- **Carte Visa Gold International et Priority Gold International**

C'est une carte à puce haut de gamme qui offre aux clients qui se déplacent à l'étranger des possibilités de retrait et de paiement importantes ainsi que des services à forte valeur ajoutée (assurance perte & vol en inclusion, assistance en cas de perte ou de vol de la carte, dépannage cash, etc.).

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

La carte Priority est estampillée Priority et ne peut être vendue en dehors du Pack priority.

- **Carte Visa Platinum et Priority Visa Platinum**

Prestigieuse, la carte à puce Visa Platinum est une carte de paiement et de retrait à usage local destinée aux clients VIP de la BMCI.

Elle offre des possibilités de retrait et de paiement conséquentes, un support privilégié¹⁴, de même qu'une inscription au programme Maroc Premium, qui comprend des réductions et des avantages chez de nombreux commerçants au Maroc, des guides haut de gamme et un magazine.

¹⁴ Numéro d'appel exclusif pour les porteurs

- **Carte Visa 3 Fois**

Lancée en avant-première au Maroc par la BMCI, la carte Visa 3 Fois est une carte innovante qui permet aux clients de régler leurs dépenses en trois fois.

Que ce soit pour un coup de cœur, un imprévu ou tout simplement une dépense importante, la carte Visa 3 Fois offre à ses détenteurs la possibilité d'étaler leurs règlements dans le temps et de préserver ainsi l'équilibre de leurs budgets.

- **Carte Visa Alizé International**

C'est une carte à puce de retrait et de paiement domestique et international, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

- **Carte MasterCard Ladies First :**

La carte Ladies First est une carte dédiée exclusivement aux femmes, avec un design inédit et des avantages conçus pour séduire les femmes.

Il s'agit d'une carte de retrait et de paiement, avec des plafonds adaptés selon le besoin quotidien de la détentrice.

- **Carte Visa Pro**

La carte Visa Pro est une carte de retrait et de paiement à usage local. Elle permet une grande souplesse d'utilisation grâce à des plafonds de retrait et de paiement adaptés aux dépenses professionnelles.

Destinée aux clients Professionnels de la BMCI, elle est proposée avec une assurance perte et vol optionnelle, « Assur-Plus Carte ».

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

- **Carte Infinite**

La carte Visa Infinite est une carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage national, mise à la disposition des clients de la BMCI détenteurs du Package Banque Privée.

Elle propose une assurance perte et vol incluse, « Assur-Plus Carte » et une multitude de services associés (assurance Protection d'achat, assurance de voyage « Full Trip Travel Insurance », service de conciergerie...).

V.2.2. LES PACKAGES

- **Présence Plus**

Le contrat Présence Plus est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, qui permet au client de mieux vivre sa Banque au quotidien.

Le Pack Présence Plus est composé de:

- ✓ Un compte Chèque ;
- ✓ Une carte bancaire selon les formules ;
- ✓ Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;

- ✓ Une facilité de caisse plafonnée selon les formules ;
- ✓ Banque à Distance (BMCI Net et SVI) ;
- ✓ Une assurance ;
- ✓ Forfaitisation des frais de tenue de compte et de remises de chèques ;
- ✓ Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Orange, Inwi, Rédal et Lydec) etc.

Plusieurs formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

- **Pack Intégral**

Le Pack Intégral est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des particuliers salariés des entreprises conventionnées BMCI, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte de chèques et qui permet au salarié de mieux gérer son argent au quotidien.

Le Pack Intégral est composé de:

- ✓ Un compte Chèque ;
- ✓ Une carte bancaire selon les formules ;
- ✓ Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- ✓ Une facilité de caisse plafonnée selon les formules ;
- ✓ Une ristourne sur agios ;
- ✓ Banque à Distance (BMCI Net et SVI) ;
- ✓ Une assurance ;
- ✓ Forfaitisation des frais de tenue de compte et de remises de chèques ;
- ✓ Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...) etc.

Plusieurs formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

- **Pack Etudiant :**

Pack Etudiant est une offre économique pour les jeunes étudiants résidents au Maroc âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions), comprenant un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.

Le Pack Etudiant est composé de:

- ✓ Un compte Chèque ;
- ✓ Une carte Reflex électron à usage national ;
- ✓ Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- ✓ Forfaitisation des frais de tenue de compte et de remises de chèques ;
- ✓ Produits de Banque à Distance (Bmci Net, SMS et SVI) ;
- ✓ Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...) etc.

Des avantages tarifaires sont, par ailleurs, réservés aux étudiants des écoles en partenariat avec BMCI.

- **Pack Pass Imagine International**

Pass Imagine International est une offre pour les jeunes étudiants à l'étranger âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions). Le Pack est rattaché au compte des parents et comprend un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.

Réservé aux parents des étudiants :

- ✓ 1 virement gratuit par mois à l'émission ;
- ✓ 1 virement gratuit par mois à la réception (à destination de BNP Paribas France) ;

- ✓ Carte avantages DHL offrant 50% de réduction ;
- ✓ Une offre de financement dédiée.

Des avantages spécifiques sont, par ailleurs destinés aux étudiants qui désirent ouvrir un compte auprès de BNP P en France :

- ✓ Ouverture de compte BNP Paribas à partir de l'agence BMCI;
- ✓ 1 an de gratuité au Pack Jeune Etudiant « Esprit Libre » ;
- ✓ Une caution locative Jeun'Appart.

- **Pack Jeune Actif**

Le Pack Jeune Actif est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des particuliers âgée de 22 à 30 ans. Il englobe un ensemble de produits et services bancaires regroupés autour d'un compte de chèques, qui permet au jeune actif de mieux gérer son argent au quotidien.

Le Pack Jeune Actif est composé de:

- ✓ Un compte Chèque ;
- ✓ Une carte Reflex ou Classic selon l'option choisie ;
- ✓ Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- ✓ Une facilité de caisse ;
- ✓ Produits de Banque à Distance (BMCI Net, SMS et SVI) ;
- ✓ Une assurance ;
- ✓ Forfaitisation des frais de tenue de compte et de remises de chèques ;
- ✓ Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Rédal...).
- ✓ Une offre de financement dédiée.

Deux formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

- **Pack Alizé**

Cette offre de banque au quotidien, à destination des Marocains Résidents à l'étranger (MRE) et des Etrangers résidents ou non-résidents au Maroc, est composée de produits et services bancaires adossés à un compte en dirhams convertibles. Deux options sont proposées selon le profil et les revenus du client.

Le Pack Alizé regroupe :

- ✓ Un compte en MAD convertible et compte en MAD simple ;
- ✓ Une carte Alizé International ou Visa Gold International selon l'option choisie ;
- ✓ Produits de Banque à Distance (BMCI Net, SMS et SVI) ;
- ✓ Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...)
- ✓ Forfaitisation des frais de tenue de compte et de remises de chèques ;
- ✓ Carte de réduction de DHL (50% sur l'envoi de colis...).

Des avantages spécifiques sont, par ailleurs, réservés aux clients bancarisés BMCI/ BNPP en France, en Belgique et en Italie.

- **Pack Présence Pro**

Le Pack Présence Pro est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des professionnels, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte courant, qui permet au client de mieux gérer sa trésorerie.

Le Pack Présence Pro est composé de :

- ✓ Un compte Courant en DH simple ;
- ✓ Une Carte Visa Pro ou Mastercard Privilège Gold selon le profil client ;
- ✓ Produits de Banque à Distance (BMCI Net, BMCI SMS et Mail Pulse) ;
- ✓ Service de prélèvements automatiques de facturiers (Maroc Telecom, Méditel, Inwi, Rédal et Lydec);
- ✓ Exonération des frais relatifs aux opérations courantes réalisées sur le compte : frais de tenue de compte, encaissement chèques et effets, règlements effet, escompte effet, retour chèque impayé, opposition sur chèque ;
- ✓ Exonération des frais de virements : virements vers comptes tiers BMCI, virements permanents vers comptes tiers BMCI, virements vers comptes d'autres banques.

Deux formules sont proposées selon le segment du client et selon la carte choisie (Visa Pro ou Mastercard Privilège Gold).

Des avantages spécifiques pour la vie privée du professionnel sont proposés par ailleurs :

- ✓ 25 % de réduction pour la souscription du Pack Présence Plus à titre personnel ;
- ✓ 50 % de réduction sur les frais de dossier Crédit Habitat BMCI.

- **Pack Priority**

Le Pack Priority est un pack de BAQ enrichi pour la clientèle résidente particulière et professionnelle (vie priede).

Le Pack priority comprend, en plus des produits et services du Pack Présence Plus :

- ✓ Une carte bancaire estampillée Priority ;
- ✓ Des services d'assistance inédits avec une ligne dédiée.

V.2.3. ASSURANCE

- **Assur Plus-Vie**

Cette offre garantit le versement d'un capital déterminé à l'avance par le souscripteur selon l'option choisie, en sa faveur s'il est atteint d'invalidité totale et définitive, ou en faveur des bénéficiaires désignés par lui ou à ses ayants droit, s'il décède.

- **Assur-Plus Protection Accidents**

Ce produit d'assurance permet au client, ainsi qu'à sa famille, de bénéficier d'une couverture complète en cas d'accident de la vie quotidienne : une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, une garantie d'assistance 24h/24 et 7j/7, et le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale ou partielle.

- **Assur-Plus Hospitalisation**

Ce produit garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie. Le produit est dédié pour tous les clients particuliers hors professionnels.

- **Assur-Plus Santé International**

Ce produit d'assurance garantit, en cas d'hospitalisation à l'international la prise en charge ou le remboursement intégral des frais engagés dont le plafond varie selon l'option choisie. Le produit est dédié aux particuliers ayant souscrit avant 65 ans.

- **Assur-Plus Indemnité Pro**

Ce produit d'assurance garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie. Le produit est dédié pour les professionnels.

- **Assur-Plus Habitation**

Ce produit d'assurance est une multirisque habitation, destinée à tout client particulier propriétaire, copropriétaire ou locataire d'un logement à usage d'habitation qu'il occupe à titre de résidence principale ou secondaire.

Ce contrat offre un éventail complet de garanties pour la couverture du patrimoine personnel, des responsabilités civiles inhérentes à la vie privée et des accidents de travail du personnel de maison.

Ce contrat peut être souscrit, aussi lors de l'octroi d'un prêt immobilier.

- **Assur-Plus Carte**

C'est un contrat d'assurance qui permet au client de se faire rembourser les pertes pécuniaires subies, à concurrence des montants garantis, suite au vol ou à la perte de sa carte bancaire, ainsi que le retrait effectué par force et vol par agression des montants retirés.

- **Assur Plus Risques Pro**

C'est un contrat d'assurance qui permet à l'assuré professionnel sous conditions, quel que soit son statut (propriétaire, copropriétaire, ou locataire) une protection complète pour :

- ✓ Ses biens immobiliers ;
- ✓ Son mobilier et matériel professionnels ;
- ✓ Ses marchandises ;
- ✓ Ses équipements à usage professionnel ;
- ✓ Son mobilier personnel ;
- ✓ Ses aménagements immobiliers ou mobiliers ;
- ✓ Responsabilités encourues en tant que chef d'entreprise.

Ce contrat peut être souscrit lors de l'octroi des prêts professionnels ou immobiliers.

V.2.4. ASSISTANCE

- **Assur-Plus Assistance MRE**

Ce contrat d'assistance destiné aux Marocains Résidents à l'étranger (MRE) regroupe un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre survenu lors des déplacements des bénéficiaires vers le Maroc ou à partir du Maroc dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

- **Secours Plus**

Ce contrat assistance destiné aux Résidents au Maroc, est un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 3.000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».

- **Secours Monde**

Ce contrat d'assistance destiné à toute personne résidant au Maroc, intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 30 000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».

Ce produit permet aussi d'avoir l'attestation de voyage demandée auprès des consulats de l'espace Schengen afin de compléter le dossier de demande de visa.

- **Visa Europe :**

Ce produit d'assistance regroupe un ensemble de prestations d'assistance complémentaires en Europe. Il est destiné à toute personne résidant au Maroc et intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas suivants : Maladie, hospitalisation décès, panne, accident ou vol de véhicule ou de document.

C'est un produit individuel avec une durée préalablement déterminée de 6 mois de date à date. Il permet aussi d'avoir l'attestation de voyage demandé auprès des consulats de l'espace Schengen afin de compléter le dossier de demande de visa.

V.2.5. TELEMATIQUE

- **BMCI Net Particuliers**

BMCI Net (www.bmcinet.net) permet au client de gérer ses comptes 24h/24 et 7j/7 sans se déplacer, au moment qui lui convient le mieux.

Le site (www.bmci.ma) comprend une partie libre accessible au public et une partie privée réservée aux clients abonnés.

- **BMCI SMS**

C'est un service de banque à distance qui permet au client de recevoir sur son téléphone portable des informations sur son compte sous forme de message texte succinct.

- **MAIL PULSE**

C'est un service de banque à distance qui permet au client de recevoir à la fréquence souhaitée son solde et ses dernières opérations directement sur sa boîte mail.

V.2.6. CREDITS

- **Crédit Habitat BMCI**

C'est une formule de crédit entièrement personnalisée, à taux fixe ou variable (classique, capé et dégressif), destinée à financer les investissements relatifs à des locaux exclusivement à usage habitation au titre d'une résidence principale ou secondaire :

- ✓ Logement neuf ou ancien ;
- ✓ Travaux de grosses réparations ;
- ✓ Création d'une surface habitable nouvelle, par surélévation ou agrandissement de locaux existants.
- ✓ Terrain avec construction simultanées ou projet de construction ;
- ✓ Constructions sur un terrain appartenant déjà au client ;
- ✓ L'acquisition d'un terrain destiné à être construit au titre d'une résidence principale ou secondaire.

Plusieurs options et souplesses sont proposées aux emprunteurs telles que :

- ✓ Le différé jusqu'à 6 mois ;
- ✓ Le report d'échéances jusqu'à 3 mois;
- ✓ Le rachat partiel ou total ;
- ✓ La modification du montant de l'échéance etc.

- ✓ Le changement de nature de taux, une fois durant la vie du crédit
- **Crédit Habitat BMCI In fine**

Le crédit habitat In Fine est un montage financier original qui a pour principe de jumeler un produit de crédit habitat in fine et un produit de placement par capitalisation, en l'occurrence « Assur-Plus Retraite ».

- **Crédit Habitat : IJARA mountahiya bi ttamlik**

IJARA mountahiya bi ttamlik est un contrat de location qui consiste en une location assortie de l'engagement du locataire d'acquiescer le bien loué à l'issue d'une période convenue d'avance.

C'est un contrat similaire à l'offre leasing avec option d'achat. Son champ d'application couvre l'immobilier domestique et l'immobilier professionnel ainsi que le mobilier (matériel professionnel et matériel roulant).

Dans IJARA mountahiya bi ttamlik, le droit de propriété revient à la banque durant toute la période du contrat, tandis que le droit de jouissance revient au locataire.

- **FOGALEF**

FOGALEF est un Fonds de Garantie Logement Education Formation mis en place par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'éducation Formation au profit de ses adhérents pour leur permettre d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses.

Il permet de financer ce qui suit :

- ✓ Achat de logement principal ;
- ✓ Acquisition de terrain et / ou sa construction pour un logement principal.

Ce fonds de garantie a fait l'objet d'une convention signée entre la Fondation Mohammed VI, le GPBM, la CDG et la CCG.

- **Crédit MOURABAHA Particulier et Professionnel**

La Mourabaha est un financement participatif. C'est un contrat de vente au prix de revient majoré d'une marge connue et convenue entre l'acheteur et le vendeur.

La banque achète le bien au comptant et le revend à son client moyennant une marge bénéficiaire convenue entre les parties.

Mourabaha Mobilier (pour les particuliers) peut financer les acquisitions suivantes :

- ✓ Les véhicules de tourisme neufs ;
- ✓ Le matériel d'équipement ménager ;
- ✓ Le mobilier.

- **Le Prêt Perso BMCI**

Une formule de crédit destinée à répondre aux besoins de financement des ménages. Le Prêt Perso permet les utilisations suivantes:

- ✓ L'acquisition de biens de consommation
- ✓ La couverture de frais exceptionnels (Exemple: Crédit Complémentaire Habitat: (aménagement, ameublement, frais annexes...)
- ✓ Autres dépenses liées à la vie quotidienne.

Ce produit est décliné à des tarifications différentes selon la situation du client:

- ✓ Clients avec compte à vue (salaire domicilié à la BMCI)

- ✓ Clients sans compte à vue (CSC inclus, domiciliation confrère)
- ✓ Clients conventionnés (Entreprises privées ou fonctionnaires)
- ✓ Employeur (Conventions Entreprises avec Prélèvement à la source)

• Le Crédit Privé

Le crédit privé est un crédit à la consommation avec prise de gage; destiné à répondre aux besoins de financement et d'investissement à titre privé d'un montant supérieur à 300 000 Dh.

• Le prêt Auto

L'offre prêt bancaire automobile se compose principalement :

- **D'un crédit Auto automobile classique**

sans gage pour un montant <= 200.000 Dhs pour les clients CAV

avec gage pour un montant >= à 200.000 Dhs

Le financement du prêt AUTO se fait de 0 à 100% de la valeur du véhicule sur une durée allant jusqu'à 84 mois.

- **Une offre de financement via une Location avec Option d'Achat (LOA)**

Formule de leasing pour financer l'achat d'un véhicule neuf, financement du véhicule avec un apport de 0 à 50%. Durée max 84 mois

• Les crédits distribution

Forme de financement établis à travers des partenariats en distribution (partenaires exclusifs ou non).

Ces crédits servent à couvrir des dépenses d'équipement: électroménager blanc et brun, produits high Tech, mobiliers.

Le crédit VAG est une forme de Crédit gratuit acquis en distribution d'une durée de 4 à 18 mois (18 mois en temps promo selon partenaires); le crédit est sans intérêts simplement des frais de dossiers à la charge du client.

La VAT Distribution est une formule de crédit distribution payante (taux d'intérêt) pour des durées de 18 à 48 mois; destinée à répondre aux besoins de financement des ménages directement dans les points de vente en distribution.

• Les Cartes « revolving »

Le Crédit Revolving est un compte permanent établi sur une carte. Il permet au client de réaliser des achats ou retraits d'espèces à crédit grâce à une réserve d'argent accessible à tout moment qui permet les utilisations suivantes :

Dépenses imprévues, gestion de budget, achat de biens de consommation ménagers, financements de vacances, autres dépenses liées à la vie quotidienne

La carte revolving contient une réserve renouvelable de 5000 à 50 000 dh qui permet :

- Le paiement chez tous les commerçants affiliés Mastercard
- Retrait d'argent dans tous les guichets automatiques du Maroc
- Demande d'ordre de virement au 05 29 04 57 57
- Suivi des dépenses grâce au relevé mensuel ou grâce à l'historique des opérations sur les guichets BMC

Plusieurs typologies de Cartes existent :

Des cartes Génériques :

- La carte VIVA est la carte revolving pour les clients avec un compte à vue
- La Carte Rafiq est la carte revolving pour les clients sans compte à vue

Des cartes Co-brandées:

- La carte Le Comptoir est co-brandée avec Le Comptoir

- La carte Label Vie a les mêmes fonctionnalités que les autres auxquelles s'ajoutent 2 nouvelles options :
- La fonctionnalité FMDO (paiement à la fin du mois)

Et la fonctionnalité X fois (paiement fractionné en 3, 6 ou 10 fois)

Ces 2 nouvelles options ne sont utilisables que dans les Hypermarchés Carrefour (et à partir de 2019 dans les Carrefour Market).

V.2.7. EPARGNE

• Le compte sur carnet

Le compte sur carnet est un compte d'épargne à vue réglementé qui combine rémunération Connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal du compte sur carnet est de 400 000 MAD, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement.

• Le compte B FREE

Le compte « B Free » est un compte d'épargne à vue réglementé, pour les moins de 18 ans, productif d'intérêts, fonctionnant dans les mêmes conditions qu'un compte sur carnet mais ne donnant pas lieu à la délivrance d'un livret. Une carte de retrait privative est proposée à partir de la 12ème année de l'enfant.

Il a pour but d'aider les jeunes à se familiariser progressivement avec le monde bancaire.

• Le Dépôt à Terme (DAT)

Le DAT est un compte d'épargne avec blocage de liquidité sur une durée déterminée 3, 6 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client.

• Le Bon de Caisse (BDC)

Le BDC constitue une formule de placement rémunérée sur une période déterminée 3, 6 ou 12 mois.

• Le Plan Epargne Logement (PEL)

Le PEL est une épargne réglementée, réservée à toute personne physique résidente au Maroc ou MRE, qui permet de se constituer un apport personnel totalement défiscalisé pour le financement ou la construction d'une résidence principale, sur une durée minimale de trois ans. Le plafond maximal du plan est de 400 000 MAD. A l'échéance du plan, un prêt logement représentant au minimum trois fois l'épargne régulière est accordé à un taux préférentiel (sous réserve du taux d'endettement du client).

• Le Plan Epargne Education (PEE)

Le PEE est une épargne réglementée, réservée à toute personne physique, résidente au Maroc ou MRE au profit d'enfants à charge âgés au maximum de 18 ans à la souscription. Elle permet de constituer un capital qui peut être utilisé pour accompagner et préparer les études des enfants à charge dans un cadre totalement défiscalisé, sur une durée minimale de 5 ans.

• Le Plan Epargne en Action (PEA)

Le PEA est une enveloppe fiscale qui permet de constituer un capital, par des versements libres ou programmés, jusqu'à 600 000 MAD par contribuable (l'épargne valorisée peut dépasser ce plafond maximum). L'objectif du PEA est de faire bénéficier le souscripteur de l'exonération fiscale sur les plus-values et les dividendes réalisés sur les Actions cotées à la Bourse de Casablanca et en OPCVM Actions BMCI. L'exonération d'impôts concerne les plus-values réalisées au-delà de cinq ans.

- **Assur-Plus Retraite**

C'est un contrat qui permet au client de constituer une retraite complémentaire par capitalisation, moyennant le versement de primes périodiques et ou complémentaires, et qui prévoit en plus un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du client avant 65 ans (offerte gratuitement à l'assuré). Les primes affectées à l'épargne sont revalorisées à un Taux annuel minimum garantie (TMGA). C'est un produit qui présente des avantages fiscaux sous certaines conditions.

- **Assur-Plus Réussite**

Ce contrat d'assurance permet de constituer progressivement une épargne par capitalisation pour assurer le financement des études supérieures d'un enfant jusqu'à ses 25 ans maximum ou le doter d'un capital destiné à faciliter son entrée dans la vie active.

Assur-Plus Réussite est composé d'une garantie de base obligatoire qui permet la constitution d'un capital au profit d'un enfant mineur (moins de 18 ans) moyennant des versements de primes d'épargne et d'une garantie facultative en deux options qui permet d'assurer la sécurité de l'enfant bénéficiaire en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du souscripteur.

- **Plan Epargne Plus**

Ce contrat permet au client de constituer progressivement une épargne, moyennant le versement de primes périodiques et/ou complémentaires qui génèrent des produits financiers.

La durée du contrat est librement fixée par le client. Toutefois, pour des raisons fiscales, la durée recommandée est de 8 ans.

- **Patrimoine Plus**

Ce contrat permet au client de constituer un fond d'épargne moyennant un versement unique au moment de la souscription au minimum de 20 000 MAD et par d'autres versements à cadence libre pour faire fructifier un capital à moyen et long terme.

La durée du contrat est librement fixée par le client. Toutefois, pour des raisons fiscales, la durée recommandée est de 8 ans.

V.3. EVOLUTION DES INDICATEURS D'EXPLOITATION

V.3.1. Evolution des crédits

L'encours des crédits de BMCI a évolué sur la période étudiée comme suit :

En MMAD	2015	2016	Var.15/16	2017	Var. 17/16
Créances sur les établissements de crédit¹⁵	4 899	5 667	15,67%	6 661	17,54%
Part	10,70%	12,30%	1,61 pts	14,40%	2,09 pts
A vue	2 252	1 006	-55,31%	2 273	125,86%
A terme	2 647	4 660	76,06%	4 388	-5,85%
Créances sur la clientèle	40 894	40 389	-1,24%	39 602	-1,95%
Part	89,30%	87,70%	-1,61 pts	85,60%	-2,09 pts
Crédits de trésorerie	11 308	9 694	-14,27%	8 537	-11,94%
Part	24,69%	21,05%	-3,64 pts	18,45%	-2,60 pts
Crédits à la consommation	3 840	4 014	4,53%	4 261	6,13%
Part	8,39%	8,72%	0,33 pts	9,21%	0,49 pts
Crédits à l'équipement	7 716	9 015	16,85%	9 497	5,35%
Part	16,85%	19,58%	2,73 pts	20,53%	0,95 pts
Crédits immobiliers	14 404	14 740	2,33%	14 451	-1,96%
Part	31,45%	32,00%	0,55 pts	31,24%	-0,77 pts
Autres crédits	718	303	-57,82%	411	35,71%
Part	1,57%	0,66%	-0,91 pts	0,89%	0,23 pts
Créances acquises par affacturage	968	824	-14,84%	1 026	24,58%
Part	2,11%	1,79%	-0,32 pts	2,22%	0,43 pts
Intérêts courus à recevoir	109	146	34,23%	161	9,83%
Part	0,24%	0,32%	0,08 pts	0,35%	0,03 pts
Créances en souffrance	1 831	1 651	-9,83%	1 258	-23,84%
Part	4,00%	3,59%	-0,41 pts	2,72%	-0,87 pts
Dont créances douteuses	814	831	1,99%	338	-59,26%
Dont créances compromises	1 017	821	-19,29%	919	12,00%
Total crédits	45 793	46 055	0,57%	46 263	0,45%

Source : BMCI

Revue analytique 2016 - 2017

Au 31 Décembre 2017, l'encours des crédits de la BMCI s'élève 46 263 MMAD en quasi-stagnation par rapport à l'exercice précédent (+0,4%). Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- Le repli de l'encours des créances sur la clientèle de 1,9 % (soit – 787 MMAD) pour s'établir à 39 602 MMAD à fin décembre 2017, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ La baisse des crédits de trésorerie de 11,9% (soit – 1 158 MMAD) qui se chiffrent à 8 537 MMAD;
 - ✓ La hausse de 6,1% (soit + 246 MMAD) des crédits à la consommation dont l'encours à fin 2017 s'élève à 4 261 MMAD;
 - ✓ L'augmentation des crédits à l'équipement de 5,3% (soit + 482 MMAD) pour s'établir à fin 2017 à 9 497 MMAD;
 - ✓ Le repli des créances en souffrance de 23,8% (soit -394 MMAD) pour s'établir à 1 258 MMAD, conséquence de la politique menée par la BMCI depuis 2015 en matière de maîtrise

¹⁵ Les montants présentés excluent les créances souveraines/BAM

et d'anticipation des risques ayant conduit à réduire de façon significative le nombre et volume des dossiers déclassés en souffrance.

- ✓ L'accroissement des créances acquises par affacturage de 24,6% (soit + 203 MMAD) pour s'établir ainsi à fin 2017, à 1 026 MMAD, résultat d'un effort commercial visant à augmenter les nouvelles entrées en relation avec les entreprises multinationales ;
- La hausse de 17,5% (soit + 994 MMAD) des créances envers les établissements de crédit (hors créances souveraines/BAM) qui s'établissent à fin décembre 2017 à 6 661 MMAD (contre 5 667 MMAD en 2016), portée par (i) l'augmentation des créances à vue de 1 267 MMAD pour s'élever à 2 273 MMAD, ayant pu compenser (ii) la baisse des créances à terme de 273 MMAD (soit -5,8%).

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 Décembre 2016, l'encours des crédits de BMCI a légèrement augmenté de 0,6% (+252 MMAD), pour s'établir à 46 055 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- La baisse de l'encours des créances sur la clientèle de 1,2% (soit – 505 MMAD) pour s'établir à 40 389 MMAD, due essentiellement à :
 - ✓ La baisse des crédits de trésorerie de 14,3% (soit - 1 614 MMAD) s'établissant ainsi à 9 694 MMAD ;
 - ✓ L'augmentation de l'encours des crédits à la consommation de 4,5% (soit + 174 MMAD) pour s'élever à 4 014 MMAD à fin décembre 2016 ;
 - ✓ La hausse des crédits à l'équipement de 16,8% (soit + 1 300 MMAD), pour atteindre 9 015 MMAD ;
 - ✓ L'accroissement des crédits immobiliers de 2,3% (soit + 336 MMAD) qui sont passés de 14 404 MMAD en 2015 à 14 740 MMAD en 2016;
 - ✓ Le repli des créances acquises par affacturage de 14,8% (soit – 144 MMAD) à 824 MMAD à fin décembre 2016 ;
 - ✓ La baisse des créances en souffrance de 9,8% (soit – 180 MMAD) pour atteindre 1 651 MMAD, en lien avec la politique de maîtrise et d'anticipation des risques adoptée par la banque.
- L'amélioration des créances sur les établissements de crédit de 15,7% (soit + 768 MMAD) pour atteindre 5 667 MMAD. Cette situation est consécutive à une progression de 76,1% de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 55,3% en 2016.

Par segment de clientèle, la structure des crédits de la BMCI se présente comme suit :

En KMAD	2015	2016	Var.15/16	2017	Var. 17/16
Créances sur la clientèle	40 894	40 389	-1,24%	39 602	-1,95%
Secteur public	1 733	3 309	90,97%	3 011	-9,01%
	<i>Part</i>	<i>4,24%</i>	<i>8,19%</i>	<i>3,96 pts</i>	<i>7,60%</i>
Secteur Privé	39 161	37 080	-5,32%	36 591	-1,32%
	<i>Part</i>	<i>95,76%</i>	<i>91,81%</i>	<i>-3,96 pts</i>	<i>92,40%</i>
Dont entreprises financières	44	61	37,03%	276	352,60%
	<i>Part</i>	<i>0,11%</i>	<i>0,15%</i>	<i>0,04 pts</i>	<i>0,70%</i>
Dont entreprises non financières	21 715	19 384	-10,73%	18 539	-4,36%
	<i>Part</i>	<i>53,10%</i>	<i>47,99%</i>	<i>-5,11 pts</i>	<i>46,81%</i>
Dont autre clientèle	17 402	17 635	1,34%	17 776	0,80%
	<i>Part</i>	<i>42,55%</i>	<i>43,66%</i>	<i>1,11 pts</i>	<i>44,89%</i>

Source : BMCI

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement de la BMCI dans le secteur privé (soit 93,3% en moyenne des créances sur la clientèle distribués entre 2015 et 2017).

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle ressort quant à elle, sur la période étudiée à 6,7% en moyenne.

Suite à l'octroi de plusieurs crédits aux grandes entreprises publiques pour financer leurs projets en 2016, la part des créances du secteur public s'est rétractée de 0,6 pt en 2017, représentant ainsi 7,6% des créances clientèles de la BMCI, le secteur privé, représente, quant à lui, 92,4% (dont 46,8% pour les entreprises non financières).

V.3.2. Evolution des dépôts

L'encours des dettes de la BMCI a évolué comme suit, sur la période étudiée :

En MMAD	2015	2016	Var.15/16	2017	Var. 17/16
Dettes les établissements de crédit	1 482	2 527	70,57%	1 311	-48,12%
Part	3,43%	5,72%	2,29 pts	2,99%	-2,73 pts
A vue	1 025	332	-67,60%	888	167,34%
A terme	457	2 195	380,81%	423	-80,72%
Dettes envers la clientèle	41 723	41 662	-0,15%	42 560	2,16%
Part	96,57%	94,28%	-2,29 pts	97,01%	2,73 pts
Comptes à vue créditeurs	27 949	28 602	2,34%	28 805	0,71%
Part	64,69%	64,73%	0,04 pts	65,66%	0,93 pts
Compte d'épargne	8 283	8 221	-0,75%	8 124	-1,17%
Part	19,17%	18,60%	-0,57 pts	18,52%	-0,08 pts
Dépôts à terme	3 942	2 727	-30,83%	3 919	43,74%
Part	9,12%	6,17%	-2,95 pts	8,93%	2,76 pts
Autres comptes créditeurs	1 495	2 082	39,23%	1 681	-19,27%
Part	3,46%	4,71%	1,25 pts	3,83%	-0,88 pts
Intérêts courus à payer	54	30	-44,76%	30	0,45%
Part	0,12%	0,07%	-0,06 pts	0,07%	0,00 pts
Total dettes	43 204	44 189	2,28%	43 871	-0,72%

Source : BMCI

Revue analytique 2016 - 2017

En 2017, les dépôts clientèle ont progressé de 2,16 % (soit + 898 MMAD) s'établissant ainsi à 42 560 MMAD. Cette évolution résulte principalement des effets combinés suivants :

- La quasi-stagnation des comptes à vue créditeurs +0,7% (soit +203 MMAD) qui s'élèvent à fin 2017 à 28 805 MMAD ;
- La hausse des dépôts à terme de 43,7% (soit 1 193 MMAD), dont l'encours à fin 2017 s'élève à 3 919 MMAD. Cette hausse s'explique par des montants récoltés liés à de nouvelles souscriptions réalisées courant 2017 supérieurs aux montants arrivés à échéance en fin d'exercice. A noter que l'évolution des dépôts à terme est directement liée à la stratégie adoptée par la banque pour la gestion de sa trésorerie ;
- Le repli des autres comptes créditeurs de 19,3% (soit - 401 MMAD) pour s'établir à 1 681 MMAD.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits se sont rétractées de 48,1% (soit 1 215 MMAD), pour s'établir au 31 décembre 2017 à 1 311 MMAD, impactées par la baisse des emprunts de trésorerie de 87,9% (soit 1 274 Md MAD).

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, les dettes envers la clientèle demeurent quasi-stables -0,1% (soit -61 MMAD), et s'élèvent à 41 662 MMAD. Cette situation résulte de l'effet combiné de :

- La hausse des comptes à vue créditeurs de 2,3% (soit + 654 MMAD) à fin 2016 s'élevant ainsi à 28 602 MMAD
- La quasi-stagnation des comptes d'épargne (-0,7%) qui ressortent à 8 221 MMAD
- La baisse des dépôts à terme de 30,8% (soit – 1 216 MMAD) pour s'établir à 2 727 MMAD, conséquence de la baisse importante des comptes à termes de -1,1 Md MAD.
- L'augmentation des autres comptes créditeurs de 39,2% (soit +587 MMAD) pour s'établir à 2 082 MMAD due à la hausse des valeurs données en pension de 280 MMAD et des autres dépôt de garantie de +295 MMAD.

Les dettes envers les établissements de crédit se sont quant à elles, affichées en progression de 70,6% (soit + 1 045 MMAD) pour s'établir à 2 527 MMAD portées par la hausse des emprunts de trésorerie de +0,5 Md MAD et des valeurs données en pension de 0,5 Md MAD.

Par segment de clientèle, la structure des dépôts de la BMCI se présente comme suit :

En MMAD	2015	2016	Var.15/16	2017	Var. 17/16
Dettes envers la clientèle	41 723	41 662	-0,15%	42 560	2,16%
Secteur public	218	289	32,57%	781	> 100%
	<i>Part</i>	<i>0,52%</i>	<i>0,69%</i>	<i>0,17 pts</i>	<i>1,83%</i>
Secteur Privé	41 505	41 372	-0,32%	41 779	0,98%
	<i>Part</i>	<i>99,48%</i>	<i>99,31%</i>	<i>-0,17 pts</i>	<i>98,17%</i>
Dont entreprises financières	963	723	-24,85%	902	24,66%
	<i>Part</i>	<i>2,31%</i>	<i>1,74%</i>	<i>-0,57 pts</i>	<i>2,12%</i>
Dont entreprises non financières	10 194	10 901	6,94%	11 648	6,85%
	<i>Part</i>	<i>24,43%</i>	<i>26,17%</i>	<i>1,73 pts</i>	<i>27,37%</i>
Dont autre clientèle	30 348	29 748	-1,98%	29 230	-1,74%
	<i>Part</i>	<i>72,74%</i>	<i>71,40%</i>	<i>-1,33 pts</i>	<i>68,68%</i>

Source : BMCI

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente en moyenne 98,98% des dettes clientèle de la BMCI sur la période 2015-2017.

La part du segment « Autre clientèle », constitué de la clientèle des particuliers, représente 70,94% en moyenne des dépôts issus de secteur.

VI. Capital humain

L'engagement social de la BMCI auprès de ses collaborateurs continue d'être l'une des préoccupations majeures du staff dirigeant. Cette dynamique est renforcée par une stratégie de formation et une gestion des carrières plus active pour mieux accompagner le développement de la Banque.

VI.1. Effectif de la BMCI

L'évolution récente des effectifs(*) de la banque se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var 16-15	Var 17-16
Effectif permanent	3 027	3 092	3 029	2,15%	-2,04%
ANAPEC	120	72	47	-40,00%	-34,72%
Effectif Global	3 147	3 164	3 076	0,54%	-2,78%

Dont Hommes	52%	49%	50%	-3,1 pts	1,1 pts
Dont Femmes	48%	51%	50%	3,1 pts	-1,1 pts

Source : BMCI

(*) Les effectifs présentés ci-dessus concernent uniquement la BMCI Bank

A fin 2017, l'effectif global de la BMCI s'élève à 3 076 contre 3 164 en 2016 (soit une baisse de 2,78%).

Cette baisse résulte de la baisse des effectifs permanents qui passe de 3 092 à 3 029.

La baisse des effectifs permanents¹⁶ en 2017 s'explique par le recul de 55,0% des embauches en 2017 (Vs. 2016), partiellement compensé par la baisse de 12,6% du nombre de départs par rapport à 2016. Le recul des départs s'explique par la baisse des départs de permanents ainsi que par le recul des départs Anapec .

La baisse des embauches en 2017 s'explique autant par le recul des embauches de permanent que par la diminution des embauches Anapec.

	2015	2016	2017
Gradés	57,0%	58,2%	56,0%
Cadres*	35,7%	38,1%	39,3%
ANAPEC	3,8%	2,3%	1,5%
Collaborateurs en période	3,5%	1,4%	3,1%

Source : BMCI

(*) inclut les cadres équivalent plein temps, les cadres en arrêt maladie, les cadres en maternité et les cadres agents sans soldes

En 2017, l'effectif global de la BMCI Bank est principalement composé de cadres (39,3%) et de gradés (56,0%).

VI.2. Stratégie RH de la BMCI

Le développement du capital humain fait partie intégrante du plan de transformation de la Banque à horizon 2020 avec pour objectif de : Remobiliser et valoriser le Capital Humain de la banque via l'amélioration des pratiques managériales et l'adaptation des ressources humaines aux enjeux d'évolution du modèle de la banque moderne et agile.

Le plan de transformation RH s'appuie sur 5 piliers à savoir : la culture managériale, la RSE et développement social, l'expérience collaborateur, les nouveaux modes de fonctionnement et le management de la Data.

En 2017, la BMCI a continué le déploiement du BNP Paribas Way à travers l'accompagnement d'environ 140 managers. Ces managers se sont approprié les forces et leviers à travers la définition d'indicateurs de mesure concrets et de verbatims associés. Des déclencheurs BNP PARIBAS WAY (formateurs permanents, conseillers RH, directeurs d'entités et responsables DRB) ont été également formés pour relayer la formation auprès des directeurs d'agences.

Le taux de participation au GPS¹⁷ (Global People Survey) a connu une augmentation passant de 84% à 89% Chaque année, le baromètre GPS s'impose de plus en plus comme un espace d'expression et d'écoute des attentes des collaborateurs de la banque.

La BMCI a lancé un nouveau modèle d'accompagnement RH qui définit un rôle nouveau au conseiller RH afin d'accompagner le développement de l'activité et la réalisation des objectifs fixés. Dans ce nouveau

¹⁶ Données Internes de de la BMCI

¹⁷ Sondage mené annuellement par BMCI auprès de l'ensemble des collaborateurs, visant à évaluer des éléments qualitatifs tels que la qualité de l'environnement de travail, l'adhésion à l'employeur, la confiance dans les décisions du management... etc.

modèle, le conseiller RH, porteur de la vision à long terme de l'entreprise, travaille auprès des managers, accompagne les collaborateurs et renforce sa proximité auprès des métiers et des fonctions. Ainsi, l'accompagnement RH appuie la réalisation des objectifs de développement et s'aligne sur les enjeux business.

Le modèle accompagnement RH a atteint en 2017 un taux de déploiement de 100% et a entamé une phase de digitalisation de ses processus RH. Ainsi de nouveaux outils Groupe (Taleo et MyMobility) ont été déployés à la BMCI permettant de fluidifier et de faciliter les processus de recrutements et de mobilités.

D'autres nouveautés RH ont été mises en place en 2017:

- Des ateliers « Ma Carrière, Ma Responsabilité » ont été animés par les conseillers RH afin de revenir sur le nouveau modèle « Accompagnement RH », et initier les participants aux étapes de l'élaboration d'un projet professionnel en central et en régions dans le cadre des Mobility Days. Un Forum métiers a également été organisé pour favoriser l'échange entre les métiers et les collaborateurs sur les opportunités de mobilité, avec la présence de sept métiers (la DCB, DRB, DPAC, IMEX, DSI, la BU Crédit Conso et la DRH).
- Dans le cadre du projet de lancement de l'activité Finance Participative, la BMCI a formé les collaborateurs front office (force de vente) et back office (collaborateurs n'étant pas en contact direct avec le client) qui participeront à la gestion et au développement de cette activité.
- Dans le cadre de la promotion de la Diversité, la DRH a mis en place des petits déjeuners O'feminin. Ces rencontres ont pour objectifs de se rapprocher des collaboratrices, découvrir leur parcours professionnels et échanger sur les projets de la banque. Des ateliers diversité ont également réuni une population féminine qui souhaite concilier entre la vie professionnelle et la vie privée, avec des aspirations fortes pour occuper des postes clés au sein de la banque. Ces ateliers ont pour objectifs de faire contribuer les managers (Femmes Managers de la BMCI) à l'identification des leviers pour la promotion de la diversité.

VI.3. Politique sociale

La politique sociale menée par la BMCI concerne les principaux domaines suivants :

- Les prêts et avances au personnel : plus de la moitié du personnel de la banque bénéficie d'un encours de crédit immobilier ;
- Couverture médicale : politique de couverture sociale diversifiée et étendue ;
- Médecine préventive (vaccination contre la grippe,...);
- Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde,...) ;
- Centre de vacances et colonie de vacances ;
- Excursions annuelles, tournois de Foot, Marathons annuels ;
- Conventions et Deals ;
- Coopérative, restauration ... ;
- Prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque.

Par ailleurs, une deuxième édition de la semaine santé et bien-être a été organisée en 2017: Cet évènement a connu l'organisation de plusieurs actions:

- des conférences sur la gestion du stress;
- des ateliers de nutrition, de beauté au naturel, de cuisine et de décoration;
- des formations sur les gestes des premiers secours;

- des séances d'activités physiques: Sophrologie et Yoga;
- des vidéos et messages quotidiens pour une meilleure qualité de vie au travail.

Plusieurs actions de sensibilisation ont également été déployées en 2017 :

- la campagne de dépistage et de sensibilisation au diabète et à l'hypertension artérielle;
- la campagne de vaccination « Anti-grippe »;
- la conférence de sensibilisation autour du cancer de sein.

La BMCI a été récompensée pour ses efforts en matière de RSE par l'agence internationale de rating des performances et des risques de responsabilité sociale, Vigeo Eiris.

La BMCI a reçu le prix du « Meilleur Comité Entreprise » lors du premier Forum Régional de la Négociation Collective, en présence de la CGEM, de la GIZ et des syndicats. Ce prix a été remis à la BMCI par le WALL du Grand Casablanca-Settat, M. SAFIR.

Un évènement exceptionnel a été célébré le 23 Avril, suite à l'aménagement d'un bureau pour l'association des retraités. Le local est doté d'un Wifi, d'un écran à la salle de réunion, d'un espace détente avec jeux et d'une kitchenette.

Ces évènements et récompenses s'ajoutent aux actions régulières du social à savoir les évènements pour les retraités (journée d'information des Retraités), les enfants des collaborateurs (évènement Achoura, campagne de soutien en faveur des enfants diabétiques en partenariat avec l'association « Hayat », 1^{ère} édition de la cérémonie des enfants méritants), mais aussi au profit des collaborateurs de la banque (tournoi de foot, participation aux marathons, excursions, aménagement des centres de vacances)...

VII. Moyens informatiques et organisation de la BMCI¹⁸

VII.1. Réseau d'Agences

La BMCI dispose, à fin 2017, d'un réseau de 355 agences (vs. 365 à fin décembre 2016), cette baisse est en ligne avec la réorganisation qu'opère BMCI depuis 2015.

La réorganisation du réseau d'agences a pour objectif d'être toujours plus proche des clients et d'améliorer la qualité du service avec un réseau d'agences en phase avec la répartition géographique des clients.

En parallèle, la BMCI a équipé tout le réseau d'agences par un dispositif de sécurité physique et électronique conforme à la demande du ministère de l'intérieur. Ainsi, toutes les agences sont dotées d'un agent de sécurité, d'une téléalarme, d'une télé vidéosurveillance et d'un moteur ferme porte avec télécommande. La supervision du dispositif se fait en central, au siège social de la BMCI, par un prestataire de service.

Réseau	2015	2016	2017
Guichets Permanents	375	375	355
Guichets Automatiques	416	414	394
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0	0

Source : BMCI

¹⁸ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

VII.2. Moyens Techniques et Informatiques

La BMCI dispose d'un système d'information mis en place pour une gestion quotidienne des relations entre d'une part ses agents et sa clientèle, et d'autre part entre son personnel en agences et celui des organismes centraux.

La BMCI a pour objectif de disposer d'un SI à la pointe de la technologie et à la hauteur de ses ambitions pour une efficacité opérationnelle sans faille, étant consciente de l'importance d'un système d'information est performant.

La maîtrise des référentiels et l'amélioration de la qualité des données permettront de répondre aux exigences croissantes des régulateurs et d'apporter, aux fonctions de la Banque, la confiance nécessaire dans la qualité des contrôles, du reporting et des remontées financières.

La stratégie de création de valeur dépend aussi de l'amélioration continue de son Système d'Information. Cette transformation a pour but de poursuivre la diminution du time to market des offres, d'améliorer continuellement la connaissance client, de mieux piloter la rentabilité des segments et produits, d'améliorer en permanence la productivité et de permettre une meilleure maîtrise du risque opérationnel.

Le plan de transformation de la banque à l'horizon 2020 vise notamment à accélérer le développement du digital pour élargir la base de la clientèle et améliorer la relation avec les clients. L'objectif étant de faire du digital un véritable levier de croissance et de création de valeur à long terme. Le plan de transformation de la banque passe également par une exploitation optimisée de la DATA afin de mieux répondre aux besoins des clients et être en phase avec leurs attentes. Le service et le fonctionnement de la BMCI seront par ailleurs plus efficace grâce à la modernisation des fonctions supports utilisés par les employés.

En 2017, la Direction des Systèmes d'Information a ainsi poursuivi son plan d'action pour accompagner la banque dans son plan de transformation BMCI 2020. Ainsi, sa stratégie est établie et organisée autour des 5 axes suivants :

- Agilité;
- Stabilité de la production ;
- Partenariats Métiers ;
- Refonte du SI ;
- Digitalisation ;

Ainsi, l'année 2017 a été marquée par lancement du programme de transformation et de refonte du SI.

La DSI repose sur 3 principaux pôles :

- Projets et Support Applicatif (PSA) : Son rôle est d'apporter un support fonctionnel des applications en production et une expertise fonctionnelle sur les outils informatiques utilisés par les collaborateurs de la banque. Ceci inclut l'analyse des incidents fonctionnels, l'assistance aux utilisateurs, les mises à jour de paramétrage, la réalisation de reporting métier.
- La structure « Opérations IT » veille à :
 - ✓ la poursuite du programme de fiabilisation de la production sur l'ensemble des applications hébergées en central ou en local,
 - ✓ la mise en place de KPI pour les applications locales,
 - ✓ une meilleure disponibilité des applications locales.
 - ✓ une gestion proactive de l'obsolescence technique (postes de travail, serveurs, logiciels,...),
 - ✓ la réduction des délais de résolution des incidents,
 - ✓ l'aménagement technique des nouveaux locaux (Centres d'affaires, plateaux projets).
- La structure « **Risques IT** » pilote 6 programmes stratégiques, faisant partie du cadre global du programme de cyber sécurité de la banque :

- ✓ Externalisation du Data Center
- ✓ Certification selon la norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement Payment Card Industry Data Security Standard (PCI DSS):
- ✓ IT Risk management
- ✓ Programme Juridiction IT : Ce chantier vise à moderniser et industrialiser l'activité de la juridiction des accès de la banque. Après une réorganisation de l'activité et la mise en place des KPI de suivi, la prochaine étape consiste à doter la banque d'un outil spécialisé dans le suivi et la gouvernance des accès sur tout le périmètre applicatif de la BMCI.
- ✓ Programme DGSSI (Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information)
- ✓ Programme de cyber sécurité.

VII.3. Qualité

Qualité et satisfaction client

La BMCI a un souci constant d'apporter à ses clients une meilleure qualité de service. A travers une démarche qualité dynamique et des dispositifs d'écoute clients variés, la BMCI vise l'excellence opérationnelle en veillant en permanence à ancrer la culture de la satisfaction clients auprès de ses collaborateurs.

L'année 2017 a été marquée par la transition avec succès de la certification ISO 9001 dans sa version 2015 des activités de Commerce International (opérations documentaires, virements internationaux, garanties internationales reçues et financements en devises s'y apportant) et de la Monétique (Gestion des cartes et GAB).

Les auditeurs du Bureau Veritas ont souligné l'implication du management dans la démarche de l'amélioration continue, ainsi que la maturité et l'efficacité du Système de Management de la Qualité (SMQ) de la BMCI.

Pour répondre aux attentes et exigences du client et rester à son écoute, la BMCI a réalisé au cours de l'année 2017 :

- Un baromètre de satisfaction clients Retail (particuliers et professionnels), qui a pour objectif d'évaluer le niveau de satisfaction des clients par rapport aux différents produits et services offerts par la BMCI;
- Un baromètre de satisfaction clientèle Corporate, permettant d'analyser les variables déterminantes de la satisfaction des clients et de collecter l'ensemble des suggestions et observations, afin de bâtir des relations réciproquement durables et rentables pour le Client et la Banque ;
Un dispositif de mesure instantanée de la satisfaction client et du niveau de recommandation propre aux clients Corporate à travers le déploiement de bornes tactiles dans les centres d'affaires.

Les différents retours clients sont analysés régulièrement pour permettre l'identification des pistes d'améliorations et la mise en oeuvre des plans d'actions.

Traitement des réclamations

Afin de se conformer aux recommandations de Bank Al-Maghrib (circulaire BAM Réf. CN 10/W16 du 10/06/2016) et du Groupe BNP Paribas, une entité centrale chargée du traitement et du suivi des réclamations a été créée et rattachée à la Direction Stratégie et Qualité.

Le cadre référentiel régissant l'activité de traitement des réclamations est régi par une procédure qui décrit le circuit et le process de traitement des réclamations, écrites et orales, quel que soit le canal de réception.

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est centralisé au niveau du Service Traitement des Réclamations (STR), y compris les réclamations reçues via les réseaux sociaux.

Une campagne de communication a été menée par la Banque pour informer ses clients sur :

- les dispositifs internes de traitement des réclamations, notamment les interlocuteurs, les canaux de réception, les modalités de saisines et les délais de traitement
- les dispositifs externes de traitement des réclamations assurés par Bank Al- Maghrib et l'ensemble du dispositif de médiation bancaire auquel ils adhèrent.

Une mission d'audit a été menée au mois de Septembre 2017 par Bank Al-Maghrib sur le dispositif de traitement des réclamations au sein de la BMCI. Les constats de cette mission se sont révélés satisfaisants.

VIII. Stratégie de développement

La BMCI met en application, depuis plusieurs années une stratégie ambitieuse de développement qui s'articule autour des pôles de compétence suivants :

La Banque de l'Entreprise BMCI regroupe l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : BMCI Leasing, BMCI Développement, BMCI Offshore, BMCI Securities Services (BMCI 2S), le Trade Center, le Corporate Finance, le Cash Management, les Financements Structurés, le Financement de la Promotion Immobilière et le Factoring. Elle dispose également d'une équipe d'Animation des Synergies.

Une forte synergie a été développée sur les dernières années entre les métiers et la force de vente du réseau développée par une nouvelle approche basée sur une coordination entre le Réseau et la Direction des Métiers et Synergies (DMS). La vocation de la DMS est d'assurer le développement des Métiers Corporate et de favoriser la vente de l'ensemble des produits et services des groupes BMCI et BNP Paribas sur la clientèle Corporate.

Le double coverage des clients Large Corporate (LC) afin d'assurer une couverture à 360° des besoins de ces derniers : le Relation Manager (RM) assure la gestion de la relation au quotidien et le Responsable Grandes Relations (RGR) approche les partenaires LC sur le plan des projets stratégiques.

Un desk Multinationales (MNC) dédié à l'accompagnement et le suivi des clients MNC.

Un Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) qui répond gratuitement aux demandes d'assistance des clients (par tel, fax, e-mail ou courrier) déchargeant les RM's de ces tâches administratives et leur permettant ainsi d'optimiser leur temps commercial.

Un desk Institutional Investors pour assurer le double coverage avec le réseau des Institutionnels et Administrations Publiques.

Aujourd'hui, le tissu économique a changé et il a paru nécessaire d'optimiser l'organisation pour mieux accompagner la clientèle Corporate et s'en rapprocher le plus possible.

C'est la raison pour laquelle la Banque de l'Entreprise BMCI réorganise depuis 2015 son réseau de Centres d'Affaires pour être toujours plus proche de ses clients et être en phase avec leur répartition géographique.

Cette nouvelle organisation, axée sur la proximité, répond pleinement à l'ambition de la BMCI de devenir la banque de référence pour la clientèle Entreprises et d'accélérer encore plus la dynamique de conquête en développant l'activité de financement aux PME (qui constituent près de 80% des clients) en apportant à l'ensemble de notre clientèle Entreprises une « Expérience Client » renouvelée et complète dans nos nouveaux Centre d'Affaires.

La Direction Retail, qui offre l'ensemble des prestations et de produits à la clientèle Particuliers et Professionnels de la BMCI a lancé un large chantier de restructuration stratégique, Ainsi, dans la période 2015-2016, les actions réalisées par le Retail se sont inscrites dans la continuité du plan stratégique BMCI 2020, qui fixe pour la clientèle des particuliers et des professionnels des enjeux forts en matière de fidélisation.

Le modèle de distribution a donc été profondément revu avec le Multicanal, et une nouvelle segmentation a été implémentée. Après deux années de développement, le programme Multicanal est entré dans une phase d'insertion et d'accompagnement du changement à partir du 4^{ème} trimestre 2010 puis montée en puissance commerciale.

Pour le Retail Banking, 2015 a été l'année des « 3C » : Conformité, Conquête et Crédit.

2016 a été pour le Retail Banking l'année de la poursuite et de l'accélération de la mise en œuvre des actions structurantes initiées dès 2015 dans le cadre du plan stratégique BMCI 2020.

L'année 2016 a également été marquée par de nombreuses innovations et solutions visant à mieux satisfaire les clients de la banque avec notamment la montée en puissance du digital comme canal de conquête et de distribution.

La BMCI poursuit ainsi sa stratégie de développement et de promotion du crédit, en diffusant largement les différentes solutions de financement (Crédit Court Terme, Habitat, Consommation et Leasing).

Plusieurs autres actions ont été réalisées en 2016 :

- Actions Grandes écoles : des actions d'animation terrain ciblées ont été effectuées tout au long de l'année au sein des Grandes Ecoles Marocaines et ont permis de recruter de nouveaux clients Jeunes à potentiel.
La synergie BNP Paribas France / BMCI a également été exploitée à travers l'offre de double bancarisation entre les 2 entités pour accompagner nos clients étudiants à l'étranger dans leurs démarches d'installation et de financement des études.
- MRE : le développement sur le marché des MRE s'est poursuivi au travers du renforcement de la synergie développée avec BDDF (Banque De Détail en France), et du lancement de la campagne MRE durant la période estivale pour aller à la rencontre de cette cible de clientèle à travers des actions terrains et des animations dans les régions à forte concentration en MRE.
- Lancement du Programme PRIORITY : Ce programme groupe destiné à la clientèle Haut de Gamme est, depuis le 01/11/2016, disponible dans l'ensemble des agences BMCI du Royaume, véritable levier de fidélisation et de conquête HDG. Priority est basé sur 3 piliers :
 - Une relation personnalisée avec un conseiller dédié ;
 - Une offre bancaire enrichie en services extra-bancaires ;
 - Un volet de services à l'international unique

Réalisations 2017 :

Les actions menées en 2017 dans le cadre du plan stratégique BMCI 2020 ont porté sur :

- L'amorçage du virage digital des canaux de distribution de la banque : Ce changement s'appuie sur une nouvelle solution Home Banking (OPF) et des Solutions Selfcare plus modernes. Cela a permis d'accélérer la distribution de crédits sous toutes ses formes et d'intensifier la relation client ;
- Refonte du Système d'information (SI 2020) : L'année 2017 a été marquée par le lancement officiel du programme de transformation et de refonte du SI. Les premiers mois ont été consacrés à la structuration du programme et la mise en place de sa gouvernance ainsi qu'au recrutement de l'équipe principale et au cadrage des travaux ;
- BMCI Najmah : La mise en place de la fenêtre participative de la BMCI pour la commercialisation des produits de la banque au quotidien et des produits de financements & d'investissements participatifs (Mourabaha, Ijara,...)

Plus concrètement, la stratégie de la BMCI sur les 3 dernières années s'est matérialisée au travers de continuel investissements mesurables:

(KMAD)	2015 R	2016 R	2017 R
Total Investissements (acquisitions au cours de l'exercice),	184 648	144 782	145 486
dont :			
Investissements Immobiliers	75 521	38 675	69 571
Investissements IT	98 484	96 958	71 582
Autres Investissements	10 643	9 149	4 333

Source : BMCI

Partie V. ANALYSE FINANCIERE DE LA BMCI

I. Périmètre de consolidation

A compter du 1^{er} janvier 2008, la BMCI tient ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS.

En vertu de la circulaire de Bank Al Maghrib n°56/G/2007 du 08 octobre 2007, le groupe BMCI a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les exercices consolidés au 31 décembre 2008, ainsi que pour le retraitement des données comparatives de l'exercice 2007.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	2015			2016			2017		
		Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-	Top	-	-	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%	IG	86,91%	86,91%	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%	MEE	33,34%	33,34%	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Capital investissement	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Asset Management	Gestion d'actif	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

Source : BMCI – Comptes consolidés IFRS au 31/12/2017

II. Présentation des comptes consolidés annuels

II.1. Bilan consolidé de la BMC I

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	1 479	2 005	1 959	35,55%	-2,29%	15,09%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	349	495	472	41,79%	-4,77%	16,20%
Instrument dérivés de couverture	-	-	0	n/a	n/a	n/a
Actifs financiers disponibles à la vente	6 709	7 255	8 422	8,14%	16,08%	12,04%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 390	1 856	2 239	-22,34%	20,61%	-3,22%
Prêts et créances sur la clientèle	48 579	49 870	49 611	2,66%	-0,52%	1,06%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	0	n/a	n/a	n/a
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	0	n/a	n/a	n/a
Actifs d'impôt exigible	126	37	12	-70,91%	-67,26%	-69,14%
Actifs d'impôt différé	80	86	87	6,90%	0,58%	3,69%
Comptes de régularisation et autres actifs	608	665	787	9,32%	18,35%	13,75%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	0	n/a	n/a	n/a
Participations dans des entreprises mises en équivalence	23	27	21	19,42%	-24,58%	-5,09%
Immeubles de placement	23	23	25	-1,69%	8,21%	3,14%
Immobilisations corporelles	1 727	1 678	1 641	-2,85%	-2,18%	-2,52%
Immobilisations incorporelles	316	339	359	7,11%	5,97%	6,54%
Ecarts d'acquisition	88	88	88	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIF	62 499	64 425	65 722	3,08%	2,01%	2,55%

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	23	26	14	12,58%	-45,41%	-21,60%
Instrument dérivés de couverture	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5175	6079	3 845	17,47%	-36,74%	-13,80%
Dettes envers la clientèle	42079	42199	43 394	0,29%	2,83%	1,55%
Titres de créance émis	3431	4005	6 323	16,73%	57,89%	35,76%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Passifs d'impôt courant	2	11	43	617,13%	282,13%	423,49%
Passifs d'impôt différé	271	392	440	44,88%	12,12%	27,45%
Comptes de régularisation et autres passifs	1853	1822	2 022	-1,67%	10,97%	4,46%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Provisions pour risques et charges	253	442	300	74,61%	-32,21%	8,80%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Dettes subordonnées	754	754	755	-0,01%	0,05%	0,02%
Capital et réserves liées	4642	4642	4 642	0,00%	0,00%	0,00%
Réserves consolidées	3439	3538	3352	2,88%	-5,25%	-1,27%
- Part du groupe	3403	3505	3 321	2,99%	-5,24%	-90,37%
- Part des minoritaires	36	34	32	-8,10%	-5,85%	11,07%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	76	81	45	6,66%	-44,26%	-99,85%
Résultat net de l'exercice	501	433	546	-13,63%	26,13%	4,37%
- Part du groupe	501	431	547	-13,84%	26,82%	4,53%
- Part des minoritaires	0	1	-1	NS	-187,38%	NS
TOTAL PASSIF	62 499	64 425	65 722	3,08%	2,01%	2,55%

Source : BMC I- comptes consolidés IFRS 31/12/2016

Evolution 2016-2017

Au 31 décembre 2017, le total bilan consolidé s'est établi à MAD 65,7 Mds en hausse de 2,0% par rapport à 2016.

Cette augmentation de l'actif de 1,3 Mds MADest due essentiellement à :

- La quasi-stabilité des prêts et créances sur la clientèle à 49 611 MMAD (-0,5% vs 2016 soit -259 MMAD) ;
- L'amélioration des actifs financiers disponibles à la vente de 16,1% (soit + 1 167 MMAD) pour s'établir à 8 422 MMAD ;
- La hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de 20,6% (soit + 383 MMAD vs. 2016) pour s'établir à 2 239 MMAD.

Au niveau du passif, celle-ci est principalement liée à :

- L'augmentation des dettes envers la clientèle de +2,8% (soit + 1 195 MMAD) pour s'établir à 43 394 MMAD ;
- La hausse des titres de créances émis de +57,9% (soit + 2 318 MMAD) et qui se sont élevés à 6 323 MMAD ;
- La baisse des dettes envers les établissements de crédit de 36,7% (soit – 2 233 MMAD) en 2017, pour s'établir à 3 845 MMAD.

Evolution 2015-2016

L'année 2016 a connu un renforcement du total bilan qui passe de 62 499 MMAD en 2015 à 64 425 MMAD en 2016 soit une hausse de 3,1%.

Cette évolution s'explique au niveau de l'actif notamment par l'augmentation des :

- Prêts et créances sur la clientèle qui passent de 48 579 MMAD en 2015 à 49 870 MMAD en 2016 (soit +2,7%) ;
- Valeurs en caisse, banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux qui passent de 1 479 MMAD en 2015 à 2 005 MMAD en 2016 (soit + 35,6%) ;
- Actifs financiers disponibles à la vente qui s'élèvent à fin 2016 à 7 255 MMAD contre 6 709 MMAD en 2015 (soit +8,1%).

Et au niveau du passif, par l'augmentation des :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés qui se chiffrent à 6 079 MMAD en 2016 contre 5 175 MMAD en 2015 (soit +17,5%) ;
- Titres de créance émis qui passent de 3 431 MMAD en 2015 à 4 005 MMAD en 2016 (soit +16,7%).

Les fonds propres du groupe BMCI s'élèvent à 8,7 Mds MAD en 2016, quasi-stables par rapport à 2015.

- **Les ressources**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Dettes envers les établissements de crédit	5 175	6 079	3 845	17,47%	-36,74%	-13,80%
<i>Part</i>	10,21%	11,63%	7,18%	1,42 pts	-4,45 pts	
Dettes envers la clientèle	42 079	42 199	43 394	0,29%	2,83%	1,55%
<i>Part</i>	83,02%	80,71%	81,02%	-2,31 pts	0,30 pts	
Comptes ordinaires créditeurs	28 259	29 133	29 533	3,09%	1,37%	2,23%
Comptes d'épargne	8 283	8 221	8 124	-0,75%	-1,17%	-0,96%
Autres dettes envers la clientèle	5 483	4 531	5 702	-17,37%	25,86%	1,98%
Valeurs données en pension	0	284	3	n/a	-98,78%	n/a
Dettes rattachées	54	31	31	-43,78%	0,58%	-24,80%
Titres de créances émis	3 431	4 005	6 323	16,73%	57,89%	35,76%
<i>Part</i>	6,77%	7,66%	11,81%	0,89 pts	4,15 pts	
Titres de créances négociables	3 431	4 005	6 323	16,73%	57,89%	35,76%
TOTAL	50 685	52 282	53 563	3,15%	2,40%	2,80%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Les ressources du Groupe BMCI sont principalement constituées de dettes envers la clientèle qui représentent en moyenne 81,4% sur la période analysée. Elles sont suivies par les dettes envers les établissements de crédit (9,7%) et les titres de créances émis (8,8%).

Evolution 2016-2017

En 2017, les ressources de la BMCI ont progressé de 2,4% pour atteindre 53 563 MMAD contre 52 282 MMAD un an auparavant. Cette hausse résulte de l'effet combiné de :

- La baisse des dettes envers les établissements de crédit de 36,7% en 2017, pour s'établir à 3 845 MMAD (vs. 6 079 MAD fin 2016), impactée principalement par (i) la baisse des emprunts bancaires de BMCI Offshore conjuguée à (ii) la fluctuation de la parité MAD/USD (9,33 vs. 10,08 fin 2016), ainsi que par (iii) la baisse des valeurs données en pension de près de 500 MMAD.
- L'augmentation des dettes envers la clientèle de 2,8% qui sont passées de 42 199 MMAD en 2016 à 43 394 MMAD en 2017, impactée par (i) la hausse des comptes ordinaires créditeurs de 1,4% à 29 533 MMAD, (ii) la progression des autres dettes envers la clientèle de 25,9% s'affichant 5 702 MMAD et (iii) la baisse des valeurs données en pension de 98,8% pour s'établir à 3 MMAD, expliquée par un besoin limité en trésorerie en date du 31/12/2017. Les autres dettes envers la clientèle se composent principalement des dépôts à terme (3 919 MMAD) et des autres comptes créditeurs (1 681 MMAD) et leurs hausses s'expliquent par l'effet combiné de la hausse de 43,7% des dépôts à terme et de la baisse de 19,27% des autres comptes créditeurs.
- La hausse des titres de créance émis de 57,9% pour s'élever à 6 323 MMAD.

Evolution 2015-2016

L'année 2016 a connu une hausse de 3,2% des ressources consolidées de la BMCI qui sont passées de 50 685 MMAD en 2015 à 52 282 MMAD. Cette tendance s'explique par l'augmentation des :

- Dettes envers les établissements de crédit qui passent de 5 175 MMAD en 2015 à 6 079 MMAD en 2016 (soit +17,5%), expliquée essentiellement par la progression des valeurs données en pension et l'augmentation des emprunts bancaires de BMCI Offshore ;
- Dettes envers la clientèle qui s'établissent à 42 199 MMAD en 2016 contre 42 079 MMAD en 2015 tirée par (i) la hausse de 3,1% des comptes ordinaires créditeurs et (ii) la constatation de 284 MMAD de valeurs données en pension suite à un besoin de liquidité plus important en lien avec hausse du taux de réserve obligatoire, et (iii) la baisse des autres dettes envers la clientèle de 17,4% pour s'établir à 4 531 MMAD;
- Titres de créances émis qui s'établissent à 4 005 MMAD en 2016 contre 3 431 MMAD en 2015 (soit + 16,7%).

• Les emplois

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 390	1 856	2 239	-22,34%	20,61%	-3,22%
<i>Part</i>	<i>4,69%</i>	<i>3,59%</i>	<i>4,32%</i>	<i>-1,10 pts</i>	<i>0,73 pts</i>	
Prêts et créances sur la clientèle	48 579	49 870	49 611	2,66%	-0,52%	1,06%
<i>Part</i>	<i>95,31%</i>	<i>96,41%</i>	<i>95,68%</i>	<i>1,10 pts</i>	<i>-0,73 pts</i>	
Opérations avec la clientèle	44 961	45 699	44 881	1,64%	-1,79%	-0,09%
Créances commerciales	6 252	7 076	6 891	13,18%	-2,62%	4,98%
Autres concours à la clientèle	37 122	39 234	38 353	5,69%	-2,25%	1,65%
Valeurs reçues en pension	267	61	271	-77,34%	347,01%	0,65%
Comptes ordinaires débiteurs	5 844	3 963	4 237	-32,19%	6,92%	-14,85%
Créances rattachées	102	145	154	41,92%	6,35%	22,86%
Provisions	4 626	4 779	5 025	3,32%	5,13%	4,22%
Opération de crédit-bail	3 618	4 171	4 730	15,29%	13,41%	14,34%
Crédit-bail immobilier	1 252	1 223	1 165	-2,27%	-4,76%	-3,52%
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 154	2 745	3 358	27,44%	22,32%	24,85%
Créances rattachées	530	546	581	3,12%	6,27%	4,68%
Provisions	318	344	374	8,23%	8,59%	8,41%
TOTAL	50 970	51 727	51 850	1,49%	0,24%	0,86%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Evolution 2016-2017

En 2017, les emplois sont restés quasi-stables (+0,2%) à 51 850 MMAD contre 51 727 MMAD lors de l'exercice précédent. Cette évolution est due à la progression des prêts et créances sur les établissements de crédit de 20,6% à 2 239 MMAD en lien essentiellement avec les prêts interbancaires hors groupe, une hausse ayant pu compenser le léger repli des prêts et créances sur la clientèle (-0,5%) qui se sont élevées à fin 2017 à 49 611 MMAD.

Au titre de l'exercice 2017, les opérations avec la clientèle ont représenté 90,5% des prêts et créances sur la clientèle, et se sont élevées à 44 881 MMAD contre 45 699 MMAD en 2016, soit une baisse de -1,8%, résultant de la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 2,2% (soit - 881 MMAD) des autres concours à la clientèle, principalement sous l'effet compensé de :

- (i) la hausse des crédits à l'équipement de 631 MMAD, (ii) la progression des crédits à la consommation de 248 MMAD et (iii) l'augmentation de 203 MMAD des créances acquises par affacturage, l'ensemble associé à .
- (i) la baisse des crédits immobiliers de 288 MMAD.
- la baisse des créances commerciales de 2,6% (soit -185 MMAD), s'expliquant essentiellement par la baisse des créances commerciales de BMCI Offshore de 139 MMAD, conjuguée à la baisse de l'escompte papier commercial BMCI de près de 43 MMAD ;
- la hausse des comptes ordinaires débiteurs de 6,9% (soit +274 MMAD) pour s'établir à 4 237 MMAD en lien avec hausse des comptes courants débiteurs BMCI de 201 MMAD et la progression de comptes courants débiteurs Offshore de 73 MMAD ;
- l'augmentation des provisions de 5,1% (soit + 246 MMAD) pour s'établir à 5 025 MMAD suite à la progression de la provision pour risque avéré de 5,5% contrebalancée partiellement par la baisse des provisions base portefeuille de 6,3% ;

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail ont augmenté en 2017, de 13,4% pour atteindre 4 730 MMAD (vs. 4 171 MMAD), représentant ainsi 9,5% des prêts et créances sur la clientèle, en raison de la bonne tenue des opérations de crédit-bail mobilier et LOA qui ont augmenté de 22,3% s'établissant ainsi à 3 358 MMAD.

Par ailleurs, l'encours moyen des crédits à la clientèle a augmenté de 3,6% par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2015-2016

Les emplois en 2016 ont connu une hausse de 1,5% passant de 50 970 MMAD en 2015 à 51 727 MMAD. Elle s'explique principalement par l'augmentation de 1 291 MMAD des prêts et créances sur la clientèle, qui représentent 96,4% du total emploi, partiellement contrebalancée par une baisse de 534 MMAD des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés.

La baisse de 534 MMAD des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés s'explique par l'effet combiné de :

- La diminution des comptes et prêts sur les établissements de crédits de 1 267 MMAD à 1 047 MMAD en 2016 (Vs. 2 314 MMAD en 2015), en lien avec la baisse des encours des comptes ordinaires et autres comptes débiteurs au niveau de la BMCI Bank et de BMCI offshore ;
- L'augmentation des autres prêts et créances sur les établissements de crédit de 730 MMAD à 803 MMAD en 2016 (Vs. 74 MMAD en 2015). Cette hausse s'explique par l'amélioration des comptes de la BMCI Bank, notamment au niveau des prêts financiers.

Les Prêts et créances sur la clientèle ont augmenté de 2,7% en 2016 (soit + 1 291 MMAD) grâce :

- Au renforcement des créances commerciales de 13,2%, qui ont atteint 7 076 MMAD en 2016 contre 6 252 MMAD en 2015 ;
- A la baisse des comptes ordinaires débiteurs de 32,2% à 3 963 MMAD (soit - 1 881 MMAD), en lien avec (i) le repli des comptes chèques débiteurs et des comptes courants débiteurs enregistré au niveau de la BMCI Bank et (ii) la diminution des comptes à vue débiteurs (Découverts en devises) de BMCI Offshore.
- A la bonne dynamique des opérations de crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées, à 2 745 MMAD en 2016 contre 2 154 MMAD en 2015.

Par ailleurs, la nouvelle production des crédits amortissables pour l'année 2016 a enregistré une forte progression (+28%) par rapport à l'année 2015, notamment en crédits à l'équipement (+58%), en leasing (+7%) et en crédits à la consommation (+20%).

- **Etat des variations des Capitaux Propres :**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16
Capital	1 328	1 328	1 328	0,00%	0,00%
Réserves liées au capital	3 314	3 314	3 314	0,00%	0,00%
Actions propres	0	0	0	n/a	n/a
Réserves et résultats consolidés	3 903	3 936	3 868	0,83%	-1,73%
Gains ou pertes latents ou différés	76	81	45	6,66%	-44,26%
Capitaux propres part Groupe	8 621	8 659	8 555	0,44%	-1,20%
Intérêts minoritaires	37	35	30	-5,32%	-13,08%
Total	8 658	8 693	8 585	0,41%	-1,25%

Source : BMCI

Evolution 2016-2017

A fin 2017, les capitaux propres consolidés de la BMCI se sont élevés à 8 585 MMAD en léger repli (-1,2% soit -108 MMAD) par rapport à l'année dernière, impactés par le recul des réserves et résultats consolidés de -1,7% pour s'établir à 3 868 MMAD.

Evolution 2015-2016

Au 31 Décembre 2016, le total capitaux propres du Groupe s'est établi à 8 693 MMAD en quasi-stagnation (+0,4% soit +36 MMAD) en comparaison avec l'exercice précédent, Ceci est dû principalement à la hausse de 0,8% des réserves et résultats consolidés (soit + 36 MMAD), atténuée par la baisse des intérêts minoritaires de près de 2,0 MMAD.

- **Etat des Dettes représentées par un titre :**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Autres dettes représentées par un titre	3 431	4 005	6 323	16,73%	57,89%	35,76%
Titres de Créances Négociables	3 431	4 005	6 323	16,73%	57,89%	35,76%
Dettes subordonnées	754	754	755	-0,01%	0,05%	0,02%
A durée déterminée	754	754	755	-0,01%	0,05%	0,02%

Source : BMCI

- **Détail des dettes subordonnées au 31/12/2017 :**

Date émission	Tranche	Montant KMAD	Mode remboursement	Taux	Fixe / Révisable	Date d'échéance
2012	Tranche A	255 000	In fine	6,04%	Fixe	2 022
2012	Tranche C	270 000	In fine	6,04%	Fixe	2 022
2012	Tranche D	225 000	In fine	3,37%	Révisable*	2 022
TOTAL		750 000				

Source : BMCI

(*) taux révisé annuellement. En vigueur jusqu'au 22/11/2018

Evolution 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les dettes représentées par un titre sont principalement composés de titres de créances négociables, qui ont augmenté de 57,9% (soit + 2 318 MMAD) pour s'établir à 6 323 MMAD, suite à un recours plus important aux certificats de dépôt en lien avec la politique de gestion de trésorerie de la banque.

Evolution 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, les dettes totales représentées par un titre (incluant subordonnées) ont progressé de 16,7% impactées positivement par la hausse des TCN de 16,7% (soit + 574 MMAD), suite à

un recours plus important aux certificats de dépôt. En effet, ces derniers représentent 84% des dettes représentées par un titre.

- **Etat des Provisions pour risques et charges :**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	52	57	23	9,30%	-59,49%	-33,46%
Provision pour engagements sociaux	77	86	89	10,80%	4,14%	7,42%
Provision pour litige et garanties du passif	59	58	53	-2,48%	-8,51%	-5,55%
Autres provisions pour risques et charges	64	242	135	274,94%	-44,35%	44,44%
Provisions pour risques et charges	253	442	300	74,61%	-32,21%	8,80%

Source : BMC I

Evolution 2016-2017

A fin 2017, les provisions pour risques et charges se sont inscrites en baisse de 32,2% pour s'établir à 300 MMAD impactée par la baisse (i) des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature de -59,5% pour s'afficher à 23 MMAD suite à une reprise de provision pour engagement par signature de 33 MMAD en 2017 et (ii) celle des autres provisions pour risques et charges de -44,3% pour s'établir à 135 MMAD.

Evolution 2015-2016

Au 31 décembre 2016, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à près de 442 MMAD, en hausse de 74,6% (178 MMAD) par rapport à fin décembre 2015 en raison d'une approche proactive de gestion des risques. Cette situation relève essentiellement d'une hausse des autres provisions pour risques et charges (+177 MMAD).

- **Les immobilisations corporelles et incorporelles**

En MMAD	Valeur Nette 31/12/2015	Valeur Nette 31/12/2016	Valeur Nette 31/12/2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Immobilisations corporelles	1 727	1 678	1 641	-2,85%	-2,18%	-2,52%
Terrains et constructions	1 307	1 286	1 320	-1,57%	2,64%	0,51%
Equip. Mobilier, installation	138	131	110	-4,60%	-16,26%	-10,62%
Autres immobilisations	283	260	211	-7,92%	-18,91%	-13,59%
Immobilisations incorporelles	316	339	359	7,11%	5,97%	6,54%
Logiciels informatiques acquis	167	184	215	10,34%	16,92%	13,58%
Autres immobilisation incorporelles	150	155	144	3,50%	-7,04%	-1,91%
Total Immobilisations	2 043	2 017	2 000	-1,31%	-0,81%	-1,06%

Les immobilisations de la banque sont majoritairement constituées des immobilisations corporelles qui représentent en moyenne, sur la période étudiée 83,3%, de la valeur totale des immobilisations. La valeur des immobilisations incorporelles augmente de 6,5% en moyenne entre 2015 et 2017, représentant en 2017 18,0% de la valeur totale des immobilisations (Vs. 15,5% en 2015).

La tendance baissière des immobilisations corporelles enregistrée sur la période s'explique par les effets combinés de (i) la cession d'immeubles d'exploitation et hors exploitation ainsi que du mobilier y afférent suite au réaménagement du parc immobilier du réseau, et ce, malgré (ii) l'acquisition de nouvelles installations et de nouveaux bureaux d'exploitation associés à des (iii) effets d'amortissement.

La croissance des immobilisations incorporelles sur la période s'explique par l'investissement continu de la BMC I dans la refonte des systèmes d'informations, la modernisation des fonctions support ainsi que dans la digitalisation progressive des services proposés. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la banque à l'horizon 2020.

Evolution 2016-2017

En 2017, la valeur nette des immobilisations de la banque ont baissé de 0,8% pour atteindre 2 000 MMAD contre 2 017 MMAD un an auparavant. Cette baisse résulte de l'effet combiné de :

- La hausse des immobilisations incorporelles de 6,0% en 2017, pour s'établir à 359 MMAD (vs. 339 MMAD fin 2016), portée principalement par l'investissement en logiciels informatiques dont la valeur nette progresse de 16,9% à 215 MMAD ce qui permet de compenser la baisse de 7,0% des autres immobilisations incorporelles (à 144 MMAD en 2017).
- La baisse des immobilisations corporelles de 2,2% qui sont passées de 1 678 MMAD en 2016 à 1 641 MMAD en 2017, impactée par (i) la hausse de la valeur nette comptable des terrains et constructions de 2,6% à 1 320 MMAD, (ii) le repli de la valeur des équipements, du mobilier et des installations de 16,3% s'affichant 110 MMAD et (iii) le recul des valeurs des autres immobilisations de 18,9% pour s'établir à 211 MMAD.

Evolution 2015-2016

L'année 2016 a connu une baisse de 1,3% des immobilisations de la BMCI qui sont passées de 2 043 MMAD en 2015 à 2 017 MMAD en 2016. Cette tendance s'explique par la combinaison des éléments suivants :

- La baisse des immobilisations corporelles qui passent de 1 727 MMAD en 2015 à 1 678 MMAD en 2016 (soit -2,9%), expliquée essentiellement par la baisse de la valeur des terrains et constructions de 1,6% à 1 286 MMAD et le repli de la valeur nette des autres immobilisations de 7,9% à 260 MMAD ;
- La hausse des immobilisations incorporelles de 7,11% pour s'établir à 339 MMAD en 2016 contre 316 MMAD en 2015, tirées par (i) la hausse de 10,3% de la valeur des logiciels informatiques et (ii) l'augmentation de la valeur des autres immobilisations incorporelles de 5 MMAD à 155 MMAD.

• Etat des Passifs financiers :

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Valeurs données en pension	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Instruments dérivés	23	26	14	12,58%	-45,41%	-21,60%
Juste valeur au bilan	23	26	14	12,58%	-45,41%	-21,60%

Source : BMCI

Les passifs financiers à la juste valeur, composés exclusivement d'instruments dérivés, ont baissé de 45,4% en 2017 (-12 MMAD) pour s'établir à 14 MMAD. Cette tendance s'explique par la baisse de l'impact du change à terme. Contrairement à 2016 où ils ont augmenté de 12,6%.

- **Etat des Actifs Financiers:**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Actifs à la juste valeur par résultat	349	495	472	41,79%	-4,77%	16,20%
Obligations et autres titres à revenu fixe	329	481	457	46,04%	-4,94%	17,82%
Titres cotés	0	0	0	n.a	n.a	n.a
Titres non cotés	329	481	457	46,04%	-4,94%	17,82%
Instruments dérivés	20	14	14	-28,49%	0,88%	-15,07%
Actifs financiers disponibles à la vente	6 709	7 255	8 422	8,14%	16,08%	12,04%
Effets publics et valeurs assimilés	5 952	6 562	7 554	10,25%	15,11%	12,65%
Obligations et autres titres à revenu fixe	470	422	600	-10,22%	42,17%	12,98%
Actions et autres titres à revenu variable	61	53	45	-12,85%	-16,02%	-14,45%
Titres de participations non consolidés	93	108	105	16,84%	-2,51%	6,73%
Créances Rattachées	133	110	119	-17,53%	7,91%	-5,66%

Source : BMCI

Evolution 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les actifs à la juste valeur par résultat se sont repliés de 4,8% (soit -24 MMAD), s'établissant ainsi à 472 MMAD (contre 495 MMAD en 2016) résultant principalement de la baisse des Obligations et autres titres à revenu fixe de 4,9% à 457 MMAD (exclusivement constitués de titres non cotés). La hausse de 0,9% des instruments dérivés (soit +0,13 MMAD) ne peut compenser la baisse des obligations et autres titres à revenus fixes.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, pour leur part, augmenté de 16,1% en 2017 (soit + 1 167 MMAD), pour s'établir à 8 422 MMAD, tirés par:

- La hausse des Effets publics et valeurs assimilés de 15,1% (soit + 992 MMAD) pour s'établir à 7 554 MMAD.
- La progression des Obligations et autres titres à revenu fixe de + 42,2% (soit +178 MMAD) qui se sont élevés à fin 2017 à 600 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition de certificats de dépôts d'une banque confrère pour 500 MMAD en 2017, partiellement compensée par le remboursement de certificats de dépôt souscrits par BMCI et arrivant à échéance pour 312 MMAD sur la même période.

Evolution 2015-2016

Au terme de l'exercice 2016, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché une augmentation de 41,8% à 495 MMAD, suite notamment à la hausse des Obligations et autres titres à revenu fixe de 156 MMAD (soit +46%), entièrement investis en titres non cotés. Cette hausse a été atténuée par la baisse enregistrée sur instruments dérivés suite à l'impact du change à terme de 28,5% (-6 MMAD).

Les actifs financiers disponibles à la vente ont progressé de 8,1% (+546 MMAD) à 7 255 MMAD à fin 2016, contre 6 709 MMAD à fin décembre 2015. Ceci est dû principalement aux éléments combinés suivants :

- L'augmentation des Effets public et valeurs assimilés de 10,2% (+610 MMAD) pour s'établir à 6 562 MMAD au terme de l'exercice 2016 ;
- La baisse de 10,2% des Obligations et autres titres à revenu fixe (- 48 MMAD) en lien avec le recul des encours des certificats de dépôts détenus par la banque ainsi que la diminution de 17,5% (-23 MMAD) des Créances rattachées.

- Etat des Participations dans les Entreprises Mises en équivalence :

En MMAD	2015	2016	2017	Var. 15/16	Var 17/16	TCAM
Sociétés Financières	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières						
Arval Maroc	12	16	9	33,40%	-41,62%	-11,84%
Quote-part du résultat MEE	12	16	9	33,40%	-41,62%	-11,84%

Source : BMCI

Sur la période 2015 - 2017, la quote-part du résultat d'Arval Maroc (Mise en équivalence) a baissé de 11,8% en moyenne passant de 12 MMAD en 2015 à 9 MMAD en 2017.

- Evolution des indicateurs de risques :

En MMAD	2015	2016	Var 15/16	2017	Var 16/17	TCAM
Créances en souffrance*	6 913	6 994	1,20%	6 917	-1,10%	0,03%
Encours des créances sur la clientèle*	53 523	54 994	2,70%	55 009	0,03%	1,38%
Cumul des provisions sur créances en souffrance**	4 944	5 124	3,60%	5 398	5,36%	4,49%
Taux de contentieux (1)	12,90%	12,70%	-0,20pts	12,57%	-0,13pts	-
Taux de couverture (2)	71,50%	73,30%	1,80pts	78,04%	4,74pts	-

* Montant brut à la fin de l'exercice. Calculé par agrégation des créances en souffrance des filiales qui font partie du périmètre de consolidation au niveau du groupe BMCI (somme des créances en souffrance de BMCI et de BMCI Leasing)

** y compris provisions sur base de portefeuille

(1) : Créances en souffrance / Encours des créances sur la clientèle

(2) : Cumul de provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance

Source : BMCI

En 2017, BMCI affiche un taux de contentieux de 12,6%, affichant un repli de 0,13 pts par rapport à 2016, les provisions y afférentes se sont affichées 5,4 Mds MAD, affichant ainsi un taux de couverture en amélioration de 4,74 pts à 78,0%.

En 2016, le taux de contentieux s'est chiffré à 12,7%, en baisse de 0,20 pts par rapport à l'exercice précédent. Les provisions qui s'y rapportent ont progressé de 3,6% à 5,1 Mds MAD, établissant le taux de couverture à 73,3% (+1,80 pts).

Par ailleurs, le complément de provisionnement demandé par BAM à l'issue de la mission de 2015 suite au durcissement des règles relatives à l'évaluation et la décote de garantie a été constaté sur les exercices 2015 et 2016.

A fin 2017, La ventilation des créances en souffrance en consolidé se présentent comme suit :

En KMAD	2017
Créances Pré-douteuse	12 054
Créances Douteuses	807 946
Créances Compromises	6 097 242
Total	6 917 242

Source : BMCI

- Ratio de solvabilité réglementaire du groupe BMCI

Le ratio de solvabilité réglementaire ¹⁹ du groupe BMCI s'élève à 12,60% contre 14,79% en 2016 et 15,6% en 2015. La baisse enregistrée en 2017 du ratio de solvabilité réglementaire du groupe BMCI s'explique par la hausse du montant des dividendes distribués au titre de l'exercice 2017.

- **Ratio fonds propres de base T1 :**

Le ratio Tier 1 du groupe BMCI s'élève à 11,57% en 2017 contre 13,38% en 2016 et 14,20% en 2015. Cette baisse s'explique également par la hausse du montant des dividendes au titre de l'exercice 2017.

- **Liquidity Cover Ratio (LCR₂₀) de BMCI**

Le LCR quant à lui s'est établi à 117% en 2017 contre 122% en 2016 et 147% en 2015. La baisse du LCR s'explique en grande partie par la crise de liquidité qu'a connu le marché marocain au deuxième semestre de l'année 2017 suite à l'annonce de la flexibilité du dirham par Bank Al-Maghrib.

- **Rentabilité des actifs : ROA**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Résultat net	501	433	546	-13,63%	26,13%	4,37%
Total Actif	62 499	64 425	65 722	3,08%	2,01%	2,55%
ROA	0,80%	0,67%	0,83%	-0,13 pts	0,16 pts	

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

La rentabilité des actifs du groupe BMCI s'élève à 0,8% en 2017, en progression de 0,16 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net de 26,1% combinée à une augmentation de 2,0% du Total Actif.

- **Rentabilité des fonds propres : ROE**

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16
Résultat net	501	433	546	-13,63%	26,13%
Fonds propres	8 658	8 693	8 585	0,41%	-1,25%
ROE	5,79%	4,98%	6,36%	-0,81 pts	1,38 pts
Dividendes par action	30	50	97	66,67%	94,00%

(*) distribué en n+1

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

La rentabilité des fonds propres du groupe BMCI est de 6,36% en 2017 en amélioration de 1,38 pts, par rapport à 2016, suite à l'effet conjugué de la hausse du résultat net de 26,1% combinée à un léger repli des Fonds Propres de -1,3%.

Engagements hors bilan consolidés

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Engagements de financements donnés	6 337	8 036	8 747	26,80%	8,85%	17,48%
Aux établissements de crédit	0,0	19,4	22,1	n/a	14,09%	n/a
Part	0,00%	0,24%	0,25%	0,24 pts	0,01 pts	
A la clientèle	6 337	8 016	8 725	26,49%	8,84%	17,33%
Part	100%	99,76%	99,75%	-0,24 pts	-0,01 pts	
Engagements de financement reçus	-	-	-	-	-	-
Des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
De la clientèle	-	-	-	-	-	-

¹⁹ Le ratio de solvabilité est égal au rapport des fonds propres prudentiels globaux sur les actifs pondérés.

$$^{20}LCR = \frac{\text{Actifs liquides de haute qualité}}{\text{Sorties nettes de trésorerie}} \geq 100$$

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Evolution 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les engagements de financements donnés par la BMCI ont progressé de 8,8% pour atteindre 8 747 MMAD. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation de 8,8% des engagements de financement donnés à la clientèle (crédits documentaires import).

En 2017, les engagements donnés à la clientèle représentent 99,7% des engagements donnés par la BMCI.

Evolution 2015-2016

En 2016, les engagements de financements donnés se sont établis à 8 036 MMAD contre 6 337 MMAD en 2015, une évolution de 26,8% qui s'explique par la hausse des engagements de financement donnés à la clientèle de 26,5% suite à l'activation du module PNU (parties non enregistrées de certains engagements) ayant permis la comptabilisation des autorisations confirmées, qui en 2015, n'étaient pas comptabilisées. En effet, suite aux recommandations de Bank Al-Maghrib, BMCI comptabilise l'ensemble des autorisations confirmées aux clients depuis 2016.

Par ailleurs, la banque a donné des engagements de financement aux établissements de crédit pour un montant de 19 MMAD en 2016.

L'année 2015 a connu une absence des engagements de financements reçus.

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Engagements de garantie donnés	10 427	9 655	10 053	-7,40%	4,11%	-1,81%
D'ordre des établissements de crédit	3 332	3 558	3 703	6,78%	4,05%	5,41%
<i>Part</i>	<i>32,0%</i>	<i>36,9%</i>	<i>36,8%</i>	<i>4,90 pts</i>	<i>-0,02 pts</i>	
D'ordre de la clientèle	7 095	6 097	6 350	-14,06%	4,15%	-5,39%
<i>Part</i>	<i>68,0%</i>	<i>63,1%</i>	<i>63,2%</i>	<i>-4,90 pts</i>	<i>0,02 pts</i>	
Engagements de garantie reçus	3 883	4 299	5 114	10,70%	18,96%	14,76%
Des établissements de crédit	3 883	4 299	5 114	10,70%	18,96%	14,76%
<i>Part</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	-	-	-
De l'état et d'autres organismes de garantie	-	-	-	-	-	-

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Evolution 2016-2017

En 2017, les engagements de garantie donnés par la BMCI ont progressé de 4,1% pour s'afficher à 10 053 MMAD (contre 9 655 MMAD en 2016). Cette évolution résulte de la hausse des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit de 4,0% d'une part, et d'autre part de l'augmentation des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 4,1% qui sont passés de 6 097 MMAD en 2016 à 6 350 MMAD en 2017.

Il est à noter que les engagements de garantie sont exclusivement reçus de la part des établissements de crédit, et s'élèvent à fin 2017 à 5 114 MMAD (en hausse de 19,0% vs 2016).

Evolution 2015-2016

En 2016, les engagements de garantie donnés ont baissé de 7,4% en s'établissant à 9 655 MMAD en raison de la baisse de 14,1% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui s'élèvent à 6 097 MMAD contre 7 095 MMAD en 2015.

Les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont quant à eux augmenté pour s'établir à 4 299 MMAD, soit +10,7% par rapport à 2015.

II.2. Compte de résultat

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Intérêts et produits assimilés	3 231	3 010	3 023	-6,82%	0,43%	-3,26%
Intérêts et charges assimilés	673	570	644	-15,29%	12,95%	-2,18%
Marge d'intérêt	2 558	2 440	2 380	-4,60%	-2,49%	-3,55%
Commissions perçues	529	539	547	1,86%	1,46%	1,66%
Commissions servies	62	70	65	12,64%	-7,44%	2,11%
Marge sur commissions	468	470	483	0,43%	2,78%	1,60%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	198	160	174	-19,19%	8,75%	-6,26%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	30	33	39	8,56%	21,15%	14,68%
Résultats des opérations de marché	228	192	214	-15,81%	11,13%	-3,28%
Produits des autres activités	70	78	50	11,75%	-36,49%	-15,76%
Charges des autres activités	126	125	109	-0,16%	-12,90%	-6,75%
Produit net bancaire	3 198	3 055	3 016	-4,48%	-1,27%	-2,89%
(-) Charges générales d'exploitation	1 371	1 419	1 402	3,45%	-1,21%	1,10%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	182	171	185	-5,79%	7,82%	0,79%
Résultat brut d'exploitation	1 645	1 465	1 430	-10,95%	-2,39%	-6,77%
Coût du risque	841	584	524	-30,54%	-10,26%	-21,05%
Résultat d'exploitation	804	881	906	9,53%	2,83%	6,13%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12	16	9	33,38%	-41,62%	-11,76%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4	0	-13	-	-	-76,16%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	-	-	-
Résultat avant impôts	812	897	903	10,46%	0,58%	5,40%
(-) Impôts sur les résultats	311	465	357	49,22%	-23,22%	7,04%
Résultat net de l'exercice	501	433	546	-13,63%	26,13%	4,37%
Résultat hors groupe	0,4	1,4	-1	249,76%	-187,38%	n/a
Résultat net part du groupe	501	431	547	-13,84%	26,82%	4,53%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

II.2.1. Produit net bancaire

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Intérêts et produits assimilés	3 231	3 010	3 023	-6,82%	0,43%	-3,26%
Intérêts et charges assimilés	673	570	644	-15,29%	12,95%	-2,18%
Marge d'intérêt	2 558	2 440	2 380	-4,60%	-2,49%	-3,55%
Commissions perçues	529	539	547	1,86%	1,46%	1,66%
Commissions servies	62	70	65	12,64%	-7,44%	2,11%
Marge sur commissions	468	470	483	0,43%	2,78%	1,60%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	198	160	174	-19,50%	9,08%	-6,29%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	30	33	39	8,56%	21,15%	14,68%
Résultats des opérations de marché	228	192	214	-15,81%	11,13%	-3,28%
Produits des autres activités	70	78	50	11,75%	-36,49%	-15,76%
Charges des autres activités	126	125	109	-0,16%	-12,90%	-6,75%
Produit net bancaire	3 198	3 055	3 016	-4,48%	-1,27%	-2,89%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Evolution 2016-2017

A fin 2017, le PNB de la BMCI s'est replié de 1,3% (soit -39 MMAD), pour s'afficher à 3 016 MMAD. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de :

- La baisse de la marge d'intérêt de 2,5% (soit - 61 MMAD) pour s'établir à fin 2017 à 2 380 MMAD, représentant ainsi 78,9% du PNB de la BMCI. Cette baisse résulte d'une hausse des intérêts et charges assimilés (+12,9%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (+0,4%). Ces évolutions s'expliquent par la combinaison des éléments suivants :
 - La hausse des intérêts et produits assimilés de 0,4% (soit +13 MMAD) est due à une augmentation de 98,11% des produits sur les opérations interbancaires à 56,7 MMAD (soit +28,1 MMAD) ainsi qu'à une progression de 22,5% des produits sur les actifs disponibles à la vente à 237,6 MMAD (soit +43,6 MMAD). Cette hausse des produits sur les actifs disponibles à la vente s'explique par l'augmentation des intérêts sur (i) les titres de placement (Bons du Trésor) ainsi que sur (ii) les titres d'investissement au niveau de la BMCI Bank. Ces hausses sont atténuées par la baisse de 2,11% des produits sur opérations avec la clientèle à 2 729 MMAD (soit -58,7 MMAD), qui se composent principalement de (i) produits sur comptes et sur prêts/emprunts (en baisse de 1,5% à 2 442 MMAD (soit -37,4 MMAD) et de (ii) produits sur opérations de location-financement (en recul de 6,4% à 286,3 MMAD soit -19,6 MMAD).
 - La hausse des intérêts et charges assimilées de 12,9% (soit +73,8 MMAD) trouve son origine dans l'augmentation de 81% des charges sur opérations interbancaires à 101 MMAD (soit +46MMAD) ainsi que dans la progression de 14,5% des charges liées aux emprunts émis par le groupes à 156,7 MMAD (soit +20MMAD).
- La hausse de la marge sur commissions de 2,8% (soit + 13 MMAD) pour s'élever à fin 2017, à 483 MMAD, due à l'effet combiné de (i) la hausse des commissions perçues de 1,5% s'établissant ainsi à 547 MMAD et (ii) de la baisse des commissions servies de 7,4% à 65 MMAD. La contribution de la marge sur commissions au PNB de la BMCI au titre de l'exercice 2017 s'élève à 16,0%.
- La hausse des résultats des opérations de marché de 11,1% (soit +21 MMAD), s'affichant ainsi à 214 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par une progression de 9,1% des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat. La hausse des gains ou pertes sur instruments financiers disponibles à la vente s'explique principalement par la baisse des pertes de valeur des titres à revenu variable à 1,5 MMAD (Vs. 14,1 MMAD en 2016 soit une baisse de 12,6 MMAD), ce qui a permis de compenser le recul de 4,8 MMAD des résultats de cession (à 27,7 MMAD

contre 32,6 MMAD en 2016) ainsi que la diminution de 0,7 MMAD des gains sur titres à revenu fixe (à 6,9 MMAD contre 7,6 MMAD en 2016).

- La baisse des produits autres activités de 36,5% (soit – 29 MMAD) en 2017, contrebalancée en partie par une baisse des charges des autres activités de 12,9% (soit – 16 MMAD) qui se sont établies à 109 MMAD.

Evolution 2015-2016

Le Groupe BMCI, au titre de l'année 2016, a affiché un Produit Net Bancaire de 3 055 MMAD contre 3 198 MMAD en 2015, en repli de 4,5% dû à l'effet combiné des éléments suivants:

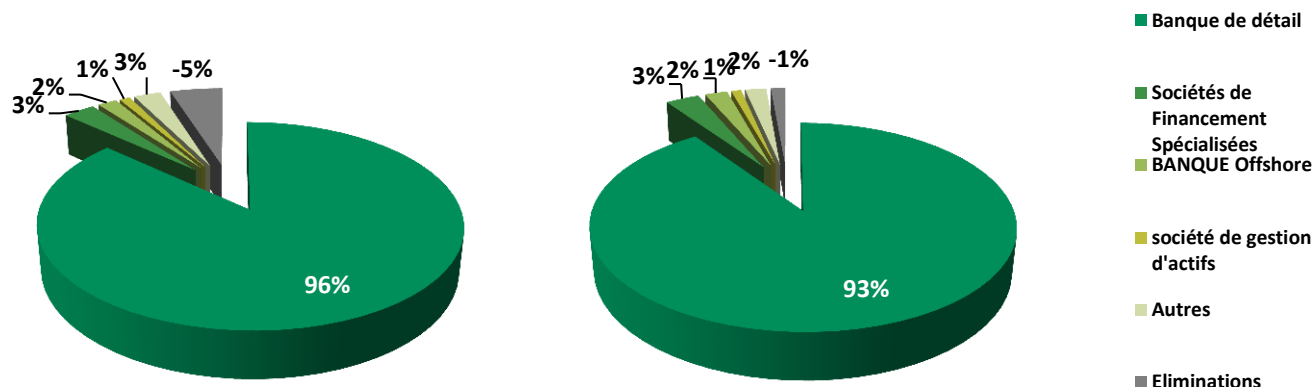
- La baisse de la marge d'intérêt de 4,6%, pour s'établir à 2 440 MMAD en 2016 contre 2 558 MMAD en 2015, contribuant à hauteur de 79,9% dans la formation du PNB. Cette baisse s'explique par l'effet combiné de (i) la diminution de 6,8% des intérêts et produits assimilés à 3 010 MMAD (soit -220,5 MMAD) et de (ii) la réduction de 15,3% des intérêts et charges assimilées à 569,9 MMAD (soit -102 MMAD). Ces baisses résultent des éléments combinés suivants :
 - La baisse des intérêts et produits assimilés s'explique principalement par la diminution de 5% des produits sur opérations avec la clientèle à 2 788 MMAD (soit -146 MMAD). Les produits sur opérations avec la clientèle représentent la majeure partie des intérêts et produits assimilés (92,6% en 2016) et sont majoritairement constitués de produits sur comptes et sur prêts/emprunts dont la baisse de 7,24% à 2 479 MMAD (soit -193,5 MMAD) n'a pu être compensée par les hausses respectives de 272,6% et 17,66% des produits sur les opérations de pension (à 2,3 MMAD soit +1,7 MMAD) et sur les opérations de location-financement (à 305,9 MMAD soit +45,9 MMAD).
La baisse des produits sur comptes et sur prêts/emprunts s'explique par (i) la diminution des intérêts et produits assimilés sur les opérations avec la clientèle de la BMCI Bank ainsi que par (ii) le recul des intérêts sur comptes à vue débiteurs de la clientèle et des autres produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle de BMCI Offshore.
La baisse des intérêts et produits assimilés s'explique également par le recul de 26,7% des produits des actifs disponibles à la vente à 193,9 MMAD (Vs. 264,6 MMAD en 2015 soit -70 MMAD).
 - La baisse des intérêts et charges assimilées s'explique quant à elle par (i) le repli de 26,9% des charges sur emprunts émis par le groupe à 136,5 MMAD (soit -50,2 MMAD) ainsi que par (ii) la diminution de 39,4% des frais sur les opérations interbancaires à 55,6 MMAD (soit -36,3 MMAD).
- Le résultat des opérations de marché qui passent de 228 MMAD en 2015 à 192 MMAD en 2016, en repli de 15,8%, et représentant 6,3% du PNB. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des gains/pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 19,5% à 160 MMAD. La hausse des gains ou pertes sur instruments financiers disponibles à la vente s'explique par l'effet combiné de (i) l'augmentation des résultats de cession à 32,6 MMAD (Vs. 29,0 MMAD en 2015 soit +3,5 MMAD grâce à une hausse des plus value de cession supérieure en valeur à la hausse des moins-value de cession), de (ii) la progression des gains sur titres à revenu fixe de 7,6 MMAD (à 7,6 MMAD en 2016 contre 0,001 MMAD en 2015), de (iii) la baisse des produits des titres à revenu variable de 3,5 MMAD (à 6,5 MMAD en 2016 contre 10,0 MMAD en 2015) et de (iiii) la hausse des pertes de valeurs des titres à revenu variable à 14,1 MMAD (soit une hausse de 5,1 MMAD).
- La marge sur commissions qui est restée quasi-stable (0,4%) par rapport à l'exercice précédent, s'affichant à 470 MMAD en 2016 contre 468 MMAD en 2015, celle-ci contribue à hauteur de 15,4% au total PNB.

Ventilation du PNB du groupe BMC I par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du PNB par les différents pôles d'activité du groupe BMC I.

Ventilation du PNB au 31 décembre 2016

Ventilation du PNB au 31 décembre 2017



Source : BMC I - comptes consolidés IFRS

Eliminations = somme des retraitements par pôle d'activité

Par pôle d'activité le PNB est généré à raison de 93% par la Banque de détail, de 3% par les sociétés de financement spécialisées, de 2% par la Banque offshore et de 1% par les sociétés de gestion d'actifs.

II.2.2. Résultat brut d'exploitation

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Produit net bancaire	3 198	3 055	3 016	-4,48%	-1,27%	-2,89%
Charges générales d'exploitation	1 371	1 419	1 402	3,45%	-1,21%	1,10%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	182	171	185	-5,79%	7,82%	0,79%
Résultat brut d'exploitation	1 645	1 465	1 430	-10,95%	-2,39%	-6,77%
Coefficient d'exploitation²¹	48,56%	52,04%	52,58%	3,48 pts	0,54 pts	

Source : BMC I - comptes consolidés IFRS

Evolution 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation enregistre une baisse de 2,4% en s'établissant à 1 430 MMAD (vs. 1 465 MMAD en 2016), sous l'effet combiné de (i) la baisse du PNB de 1,3% (soit -39 MMAD), de (ii) la progression de 7,8% (soit +14 MMAD) des Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles, contrebalancée par (iii) la baisse des charges générales d'exploitation de 1,2% (soit +17 MMAD). La tendance baissière du résultat d'exploitation s'explique essentiellement par le recul du produit net bancaire sur la période de 2,9% en moyenne chaque année ainsi que par l'augmentation moyenne des charges d'exploitation de 1,1% sur la période étudiée.

Ainsi, le coefficient d'exploitation s'est affiché en augmentation de 0,54 pts pour atteindre 52,6%.

Evolution 2015-2016

²¹ Coefficient d'exploitation = (charges générales d'exploitation + Dotations au amortissements et dep. Des immob. corporelles et incorporelles) / PNB

Le résultat brut d'exploitation a baissé de 10,9% passant de 1 645 MMAD en 2015 à 1 465 MMAD en 2016 en raison de la baisse de 4,5% (soit -143 MMAD) du PNB, conjuguée à une augmentation de 3,4% (soit + 47 MMAD) des charges générales d'exploitation qui s'élèvent à fin 2016 à 1 419 MMAD.

Le coefficient d'exploitation s'est établi à 52,0% au titre de l'exercice 2016 soit un accroissement de 3,48 pts par rapport à 2015.

II.2.3. Coût du risque

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Dotations aux provisions	-1032	-815	-814	-21,02%	-0,11%	-11,18%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-951	-735	-746	-22,68%	1,46%	-11,43%
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Provisions engagements par signature	-22	-2	-5	-89,46%	92,16%	-55,00%
Autres provisions pour risques et charges	-59	-77	-64	31,63%	-17,84%	4,00%
Reprises de provisions	488	591	527	21,08%	-10,88%	3,88%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	460	556	472	20,81%	-15,17%	1,23%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Reprises de provisions engagements par signature	0	0	34	n/a	n/a	-
Reprise des autres provisions pour risques et charges	28	35	21	25,51%	-39,63%	-12,95%
Variation des provisions	-297	-360	-237	21,22%	-34,26%	-10,73%
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à échéance	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-17	-17	-21	1,62%	18,07%	9,54%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-284	-344	-227	20,81%	-33,94%	-10,67%
Décote sur les crédits structurés	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Récupérations sur prêts et créances amorties	5	1	11	-76,23%	892,72%	53,61%
Pertes sur engagement par signature	0	0	0	n/a	n/a	-
Autres pertes	0	0	0	n/a	n/a	-
Coût du risque	-841	-584	-524	-30,54%	-10,26%	-21,05%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Evolution du coût du risque en % de l'encours client :

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Coût du risque	841	584	524	-30,56%	-10,27%	-21,05%
Encours des créances sur la clientèle*	53 523	54 994	55 009	2,7%	0,03%	1,38%

% de l'encours client	1,57%	1,06%	0,95%	-0,51 pts	-0,11 pts	-
------------------------------	--------------	--------------	--------------	------------------	------------------	----------

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2016-2017

En 2017, le coût du risque de BMCI s'affiche à 524 MMAD, en baisse de 10,3% par rapport à l'exercice précédent, cette baisse s'inscrit en consolidation de la politique de maîtrise et d'anticipation mise en place depuis 2015. Ainsi, le coût du risque s'améliore de 0,11 points à 0,95%,

La baisse du coût du risque s'explique essentiellement par la combinaison de :

- La quasi-stabilité des dotations aux provisions qui s'établissent à 814 MMAD en 2017 (vs. 815 MMAD en 2016) ;
- La baisse de 10,9% des reprises de provisions, essentiellement composées de Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances. Contrebalancés par ;
- L'effet positif de l'amélioration du poste « variation des provisions » qui s'affiche à -237 MMAD en 2017 (soit + 123 MMAD), dû essentiellement à des « Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées » en amélioration de 117 MMAD.

Revue analytique 2015-2016

Le coût du risque s'est établi à 584 MMAD en 2016, en baisse de 257 MMAD par rapport à l'exercice précédent grâce à la politique de maîtrise et d'anticipation des risques menée par la BMCI depuis 2015 et qui s'est poursuivie en 2016. Le coût du risque représente ainsi 1,06% de l'encours des créances sur la clientèle, enregistrant ainsi une baisse de 0,51 points par rapport à 2015.

la baisse du coût du risque est due principalement à :

- La hausse de 21,1% des reprises de provisions qui passent de 488 MMAD en 2015 à 591 MMAD en 2016 ;
- la baisse des dotations aux provisions, notamment les provisions pour dépréciation des prêts et créances qui passe de 951 MMAD en 2015 à 735 MMAD en 2016.

Par ailleurs, le complément de provisionnement demandé par BAM à l'issu de la mission 2015 suite au durcissement des règles relatives à l'évaluation et la décote de garantie a été constaté entre 2015 et 2016,

II.2.4. Résultat d'exploitation

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
Résultat brut d'exploitation	1 645	1 465	1 430	-10,95%	-2,39%	-6,77%
Coût du risque	841	584	524	-30,54%	-10,26%	-21,05%
Résultat d'exploitation	804	881	906	9,53%	2,83%	6,13%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2016-2017

Au titre de la période 2016-2017, le résultat d'exploitation de BMCI enregistre une hausse de 2,8% en s'établissant à 906 MMAD, en lien avec une baisse de 2,4% du résultat brut d'exploitation contrebalancée par une meilleure maîtrise du coût du risque.

Revue analytique 2015-2016

Le résultat d'exploitation a augmenté de 9,5% passant de 804 MMAD en 2015 à 881 MMAD en 2016, suite à une baisse du coût du risque (-30,6%) supérieure à celle du Résultat brut d'exploitation (-10,9%).

II.2.5. Résultat Net

En MMAD	2015	2016	2017	Var 16/15	Var 17/16	TCAM
---------	------	------	------	-----------	-----------	------

Résultat d'exploitation	804	881	906	9,53%	2,83%	6,13%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12	16	9	33,38%	-41,62%	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4	0	-13	-100,00%	n/a	76,16%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	n/a	n/a	n/a
Résultat avant impôts	812	897	903	10,46%	0,58%	5,40%
Impôts sur les résultats	311	465	357	49,22%	-23,22%	7,04%
Résultat net de l'exercice	501	433	546	-13,63%	26,13%	4,37%
Résultat hors groupe	0	1	-1	249,76%	-187,38%	n/a
Résultat net part du groupe	501	431	547	-13,84%	26,82%	4,53%
Résultat par action (en dirham)	38	32	41	-13,84%	26,82%	4,53%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2016-2017

En 2017, le groupe enregistre un résultat net en hausse de 26,1% et s'établissant à 546 MMAD.

Le résultat net part du groupe, suit quant à lui, sensiblement la même tendance haussière que le résultat net de l'exercice en s'affichant à 547 MMAD (soit +26,8% par rapport à 2016).

Revue analytique 2015-2016

Le groupe affiche un résultat avant impôts consolidé de 897 MMAD à fin 2016, soit une augmentation de 10,5% par rapport à fin 2015.

Le résultat net part du groupe s'est établi à 431 MMAD, soit en baisse de 13,8% par rapport à 2015, due à la charge d'impôt suite au dénouement du contrôle fiscal ponctuel à la banque portant sur les exercices 2012 à 2015. La hausse de l'impôt s'explique également par l'augmentation du montant des réintégrations fiscales en 2016.

• Ventilation du RNPG du groupe BMCI par pôle d'activité

Le tableau suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité de la BMCI.

Résultat net part du Groupe	2015 (MMAD)	2016 (MMAD)	2017 (MMAD)
Banque de détail	513	456	514
Sociétés de Financement Spécialisées	11	39	3
Banque Offshore	34	1	28
société de gestion d'actifs	14	12	10
Autres	21	55	27
Eliminations	-92	-132	-35
TOTAL	501	431	547

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2016-2017

Le RNPG affiche une hausse de 116 MMAD entre 2017 et 2016, à 547 MMAD en 2017 contre 431 en 2016, soit +26,9%. Cette augmentation est due aux éléments combinés suivants :

- ✓ l'augmentation du RNPG de la banque de détail qui a augmenté de 58 MMAD, à 514 MMAD en 2017 contre 456 MMAD en 2016 (soit +12,7%) ;
- ✓ la hausse du RNPG de la banque Offshore de 27 MMAD à 28 MMAD en 2017 contre 1 MMAD en 2016;
- ✓ la baisse des éliminations intra-groupe de 97 MMAD à -35 MMAD en 2017 contre -132 MMAD en 2017 (soit +73,5%)

- ✓ La baisse du RNPG des sociétés de Financement Spécialisées de 36 MMAD à 3 MMAD en 2017 (Vs. 39 MMAD en 2016) en lien avec les provisions sur BMCI Leasing liés au contrôle fiscal.

Revue analytique 2015-2016

Le RNPG affiche une baisse de 70 MMAD entre 2016 et 2015, s'affichant à 431 MMAD en 2016 contre 501 MMAD un an auparavant, soit -14,0%. Cette diminution s'explique par :

- ✓ la baisse du RNPG de la banque de détail qui marque une baisse de 57 MMAD, à 456 MMAD en 2016 contre 513 MMAD en 2015 (soit -11,1%) ;
- ✓ la baisse du RNPG de la banque Offshore de 34 MMAD en 2015 à 1 MMAD en 2016 (soit -33 MMAD), liée à des provisions;
- ✓ l'augmentation des éliminations intra-groupe de 40 MMAD à -132 MMAD en 2016 contre -92 MMAD en 2015 (soit -43,5%).

II.3. Tableau de flux trésorerie

En MMAD	2015	2016	2017
Résultat avant impôts	812	897	903
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	182	171	185
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	841	584	524
Dotations nettes aux provisions	-5	189	-142
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	12	16	9
Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	0	0	0
Perte nette/ (gain net) des activités de financement	0	0	0
Autres mouvements	-35	-57	24
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	994	903	600
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1065	63	-3246
Flux liés aux opérations avec la clientèle	582	-1692	941
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-692	-107	1106
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-3	-88	78
Impôts versés	-311	-253	-232
Diminution/augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1489	-2077	-1352
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	317	-276	150
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-22	-21	-3
Flux liés aux immeubles de placement	0	0	-2
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-191	-144	-118
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-213	-165	-122
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-406	-402	-667
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-0,09	-0,08	0,37
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-406	-402	-667
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie			
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-301	-843	-639
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2718	2417	1575
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1869	1479	2005
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	850	938	-430
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2417	1575	935
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1479	2005	1959
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	938	-430	-1023
Variation de la trésorerie nette	-301	-843	-639

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2017-2016

Activités opérationnelles :

Les flux nets de trésorerie en lien avec les activités opérationnelles s'affichent à 150 MMAD, en nette progression par rapport à l'exercice précédent, cette amélioration est essentiellement liée à la hausse des actifs provenant des activités opérationnelles de 725 MMAD qui se sont établis -1 352 MMAD (vs. -2 077 MMAD en 2016) ;

L'amélioration des actifs provenant des activités opérationnelles a permis de compenser la baisse de 303 MMAD des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements pour s'afficher à 600 MMAD à fin 2017 contre 903 MMAD en 2016 ;

Le solde des variations nettes des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles comprend :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour - 3 246 MMAD en 2017 (vs. 63 MMAD en 2016), s'expliquant par une baisse nette des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés de 2 806 MMAD combinée à une hausse nette des créances à terme sur les établissements de crédit et assimilés de 440 MMAD ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle pour 941 MMAD en 2017 contre -1 692 MMAD en 2016 (soit + 2 633 MMAD vs. 2016) ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour 1 106 MMAD en 2017 soit +1 213 MMAD en plus qu'en 2016 ;

- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers pour 78 MMAD, contre -88 MMAD en 2016 (soit +166 MMAD par rapport à 2016) ;
Les flux liés aux impôts versés pour -232 MMAD.

Activités d'investissement :

En 2017, le solde négatif des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement baisse en s'affichant à -122 MMAD (vs. -165 MMAD en 2016), cette évolution s'explique principalement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (-118 MMAD en 2017 vs. -144 MMAD en 2016). La baisse des investissements relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles sur la période 2015-2017 s'explique par l'effet combiné de (i) la cession des immeubles d'exploitation et hors exploitation ainsi que du mobilier y afférent suite au réaménagement du parc immobilier du réseau, de (ii) l'acquisition de nouvelles installations et de nouveaux bureaux d'exploitations.

Opérations de financement :

Les flux liés aux opérations de financement présentent un solde négatif de -667 MMAD en 2017 (vs. -402 MMAD en 2016), cette tendance est essentiellement en lien avec flux de trésorerie à destination des actionnaires (Dividende).

La trésorerie nette a baissé de 639 MMAD pour s'établir à 935 MMAD à fin 2017.

Revue analytique 2015-2016

Activités opérationnelles :

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de -276 MMAD en 2016 contre 317 MMAD en 2015. Cette baisse s'explique principalement par la diminution nette des actifs et passif provenant des activités opérationnelles de 587 MMAD par rapport à 2015, et par la baisse de 91 MMAD des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements sur le même exercice, notamment à cause de la baisse des dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers.

Le solde négatif des variations nettes des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles comprend :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 63 MMAD en 2016 soit 1 129 MMAD en plus qu'en 2015, hausse qui s'explique par la progression nette des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés de 813 MMAD partiellement contrebalancée par l'augmentation nette des créances à terme sur les établissements de crédit et assimilés de 750 MMAD ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -1 692 MMAD en 2016 soit 2 274 MMAD en moins qu'en 2015. Cette baisse s'explique par (i) la hausse des créances compensée par une légère progression des dettes envers la clientèle ainsi que par (ii) la progression de la production globale de crédits amortissables en 2016 par rapport à 2015 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour -107 MMAD soit 585 MMAD en plus qu'en 2015 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers pour -88 MMAD, et
- Les flux liés aux impôts versés pour -253 MMAD.

Activités d'investissement :

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement présentent un solde négatif de -165 MMAD en 2016 contre -213 MMAD en 2015. Une hausse de 22,6% due à l'augmentation des flux liés aux investissements en immobilisations corporelles et incorporelles (24,6% par rapport à 2015).

Opérations de financement :

Les flux liés aux opérations de financement s'établissent à -402 MMAD en 2016 en quasi-stagnation par rapport à 2015. Ces flux proviennent essentiellement des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires.

La trésorerie nette a baissé de 843 MMAD pour s'établir à 1 575 MMAD à fin 2016.

III. Présentation des comptes consolidés trimestriels 2018

III.1. Bilan consolidé de la BMCI en IFRS

En MMAD	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	Var	Var
				31/03/2018 - 01/01/2018	31/03/2018 - 31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 959	1 956	3 375	72,59%	72,30%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	472	623	672	7,88%	42,39%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		472	511	8,32%	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		151	161	6,52%	
Instruments dérivés de couverture					
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres					
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	5 000	4 885	-2,31%	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables					
Actifs financiers disponibles à la vente	8 422				-100,00%
Titres au coût amorti		3 327	3 062	-7,96%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 239	2 234	2 237	0,11%	-0,11%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 611	48 766	49 053	0,59%	-1,12%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux					
Placements des activités d'assurance					
Actifs d'impôt exigible	12	12	3	-76,23%	-76,23%
Actifs d'impôt différé	87	82	95	16,01%	9,38%
Comptes de régularisation et autres actifs	787	787	924	17,41%	17,41%
Actifs non courants destinés à être cédés					
Participations dans des entreprises mises en équivalence	21	21	22	7,90%	7,90%
Immeubles de placement	25	25	25	-1,37%	-1,37%
Immobilisations corporelles	1 641	1 641	1 616	-1,57%	-1,57%
Immobilisations incorporelles	359	359	342	-4,66%	-4,66%
Ecart d'acquisition	88	88	88	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIF IFRS	65 722	64 920	66 398	2,28%	1,03%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

En MMAD	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 01/01/2018	Var 31/03/2018 - 31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14	14	20	38,74%	38,74%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		14	20	38,74%	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					
Instruments dérivés de couverture					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 845	3 845	5 623	46,24%	46,24%
Dettes envers la clientèle	43 394	43 394	42 724	-1,54%	-1,54%
Titres de créance émis	6 323	6 323	6 236	-1,38%	-1,38%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux					
Passifs d'impôt courant	43	43	49	13,76%	13,76%
Passifs d'impôt différé	440	89	114	28,16%	-74,13%
Comptes de régularisation et autres passifs	2 022	2 022	2 277	12,64%	12,64%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés					
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Provisions pour risques et charges	300	438	431	-1,60%	43,71%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie					
Dettes subordonnées	755	755	764	1,24%	1,24%
Capital et réserves liées	4 642	4 642	4 642	0,00%	0,00%
Réserves consolidées	3 352	2 779	3 324	19,62%	-0,85%
- Part du groupe	3 321	2 753	3 300	19,85%	-0,63%
- Part des minoritaires	32	25	24	-4,79%	-23,45%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	45	29	38	30,84%	-14,89%
Résultat net de l'exercice	546	546	155	-71,63%	-71,63%
- Part du groupe	547	547	154	-71,91%	-71,91%
- Part des minoritaires	-1	-1	1	> 100%	> 100%
TOTAL PASSIF IFRS	65 722	64 920	66 398	2,28%	1,03%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 01/01/2018-31/03/2018

Au 31 mars 2018, le total bilan consolidé trimestriel s'est établi à 66,4 Mds MAD en progression de 2,3% par rapport au début de l'année.

Cette augmentation de l'actif de 1,5 Mds MAD est due essentiellement à l'effet combiné de :

- La croissance des valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, services des chèques postaux de 72,6% à 3 375 MMAD (soit + 1 419 MMAD), qui s'explique essentiellement par l'augmentation du solde du compte Bank Al-Maghrib suite à l'émission de certificats de dépôt à la fin du mois de mars 2018 (Les émissions de certificats de dépôts de la BMCI font objet de souscription par les investisseurs institutionnels, les montants récoltés sont affectés au compte « valeur en caisse, banques centrales, trésor public et service de chèques postaux » expliquant ainsi son évolution sur la période étudiée);
- La hausse des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti de 0,6% à 49 053 MMAD (soit + 287 MMAD), contrebalancée par ;
- La baisse de 8% des titres au coût amorti à 3 062 MMAD (soit - 265 MMAD).

La progression du passif sur le 1^{er} trimestre 2018 est principalement liée à :

- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 46,2% à 5 623 MMAD (soit +1 778 MMAD) ;
- La hausse des réserves consolidées de 19,6% à 3 324 MMAD (soit + 545 MMAD) ;
- La baisse des dettes envers la clientèle de 1,5% à MAD 42,7 Mds (soit -670 MMAD).

- **Les ressources**

En MMAD	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 01/01/2018	Var 31/03/2018 - 31/12/2017
Dettes envers les établissements de crédit	3 845	3 845	5 623	46,24%	46,24%
<i>Part</i>	<i>7,18%</i>	<i>7,18%</i>	<i>10,30%</i>	<i>0,00 pts</i>	<i>3,12 pts</i>
Dettes envers la clientèle	43 394	43 394	42 724	-1,54%	-1,54%
<i>Part</i>	<i>81,02%</i>	<i>81,02%</i>	<i>78,27%</i>	<i>0,00 pts</i>	<i>-2,74 pts</i>
Titres de créances émis	6 323	6 323	6 236	-1,38%	-1,38%
<i>Part</i>	<i>11,81%</i>	<i>11,81%</i>	<i>11,42%</i>	<i>0,00 pts</i>	<i>-0,38 pts</i>
TOTAL	53 563	53 563	54 583	3,15%	2,40%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 01/01/2018-31/03/2018

Le premier trimestre 2018 a connu une hausse de 3,2% des ressources consolidées de la BMCI qui sont passées de 53 563 MMAD au 01/01/2018 à 54 583 MMAD au 31/03/2018. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 46,2% qui passent de 3 845 MMAD au 01/01/2018 à 5 623 MMAD au 31/03/2018 (soit +1 778 MMAD), portées par le recours au financement interbancaire dans le cadre de la gestion de la liquidité de la banque ;
- La baisse des dettes envers la clientèle de 1,5% qui s'établissent à 42 724 MMAD au 31/03/2018 contre 43 394 MMAD au 01/01/2018 (soit -670 MMAD);

- La baisse des titres de créances émis de 1,4% qui s'établissent à 6 236 MMAD au 31/03/2018 contre 6 323 MMAD au 01/01/2018 (soit -87 MMAD).

- **Les emplois**

En MMAD	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 01/01/2018	Var 31/03/2018 - 31/12/2017
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 239	2 234	2 237	0,11%	-0,11%
<i>Part</i>	<i>4,32%</i>	<i>4,38%</i>	<i>4,36%</i>	<i>0,06 pts</i>	<i>0,04 pts</i>
Prêts et créances sur la clientèle	49 611	48 766	49 053	0,59%	-1,12%
<i>Part</i>	<i>95,68%</i>	<i>95,62%</i>	<i>95,64%</i>	<i>-0,06 pts</i>	<i>-0,04 pts</i>
TOTAL	51 850	51 000	51 289	0,57%	-1,08%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 01/01/2018-31/03/2018

Au 31/03/2018, les emplois ont connu une hausse de 0,6% passant de 51 000 MMAD au 01/01/2018 à 51 289 MMAD au 31/03/2018 (soit +289 MMAD). Cette augmentation s'explique par (i) la progression des prêts et créances sur la clientèle de 0,6% à 49 053 MMAD (soit + 287 MMAD) ainsi que par (ii) la légère hausse de 0,1% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (soit +3 MMAD).

- **Etat des variations des Capitaux Propres :**

En MMAD	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 01/01/2018	Var 31/03/2018 - 31/12/2017
Capital	1 327	1 327	1 327	0,00%	0,00%
Réserves liées au capital	3 313	3 313	3 313	0,00%	0,00%
Actions propres	-	-	-		
Réserves et résultats consolidés	3 867	3 300	3 453	4,64%	-10,71%
Gains ou pertes latents ou différés	44	29	38	30,84%	-14,89%
Capitaux propres part Groupe	8 554	7 971 ²²	8 133	2,03%	-4,92%
Intérêts minoritaires	30	24	25	4,91%	-16,48%
Total	8 585	7 995	8 159	2,04%	-4,96%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 01/01/2018-31/03/2018

A fin mars 2018, les capitaux propres consolidés en IFRS 9 de la BMCI se sont élevés à 8 159 MMAD marquant une hausse de +2,0% (soit +163 MMAD) par rapport au 1^{er} janvier 2018. Ceci est dû principalement à (i) l'augmentation des réserves et résultats consolidés de 4,6% à 3 453 MMAD (soit +153 MMAD, en lien avec le résultat net consolidé réalisé sur la période) ainsi qu'à (ii) la hausse des gains ou pertes latents ou différés de +30,8% à 38,8 MMAD (soit +9 MMAD).

²² Pour la FTA (First Time application), la différence entre les provisions IFRS9 et IAS 39 est comptabilisée en capitaux propres sans impact sur le résultat au 01/01/2018. Le total des capitaux propres au 01/01/2018 comptabilise cette différence (- 597,8 MMAD)

• **Les immobilisations corporelles et incorporelles**

En MMAD	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette	Var	Var
	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	31/03/2018 - 01/01/2018	31/03/2018 - 31/12/2017
Immobilisations corporelles	1 641	1 641	1 616	-1,57%	-1,57%
Immobilisations incorporelles	359	359	342	-4,66%	-4,66%
Total Immobilisations	2 000	2 000	1 958	-2,12%	-2,12%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 01/01/2018-31/03/2018

Le premier trimestre 2018 a connu une baisse de 2,1% des immobilisations de la BMCI qui sont passées de 2 000 MMAD au 01/01/2018 à 1 958 MMAD au 31/03/2018. Cette tendance s'explique par la combinaison des éléments suivants :

- La baisse des immobilisations corporelles de 1,6% qui passent de 1 641 MMAD au 01/01/2018 à 1 616 MMAD au 31/03/2018 (soit -26 MMAD) ;
- La diminution des immobilisations incorporelles de 4,7% pour s'établir à 342 MMAD au 01/01/2018 contre 359 MMAD au 01/01/2018 (soit -17 MMAD).

• **Etat des Actifs Financiers:**

En MMAD	31/12/2017	01/01/2018	31/03/2018	Var	Var
				31/03/2018 - 01/01/2018	31/03/2018 - 31/12/2017
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (*)	472	623	672	7,9%	42,4%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	472	472	511	8,3%	8,3%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	151	161	6,5%	
Actifs financiers disponibles à la vente (**)	8 422				
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	5 000	4 885	-2,3%	
Titres au coût amorti	-	3 327	3 062	-8,0%	
Total Actifs financiers	8 894	8 950	8 619	-3,70%	-3,09%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

(*) poste reclassé au titre d'IFRS 9 en actifs financiers détenus à des fins de transactions

(**) poste reclassé au titre d'IFRS 9 en (i) Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat, (ii) Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables et (iii) Titres au coût amorti

Evolution 01/01/2018-31/03/2018

Au titre du premier trimestre 2018, les actifs à la juste valeur par résultat se sont appréciés de 7,9% (soit +42 MMAD), s'établissant ainsi à 672 MMAD (contre 623 MMAD au 01/01/2018). Cette hausse résulte de (i) l'augmentation des Actifs financiers détenus à des fins de transactions de 8,3% à 511 MMAD (soit +39 MMAD) et de (ii) la progression de 6,5% des Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat à 161 MMAD (soit +10 MMAD). Les actifs financiers à la juste valeur par résultat intègrent également les autres actifs financiers à la juste valeur par résultat suite au reclassement des titres en norme IFRS 9 depuis le 01/01/2018.

Les Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables ont, pour leur part, baissé de 2,3% au 31/03/2018 (soit - 115 MMAD), pour s'établir à 4 885 MMAD.

Les titres au coût amorti ressortent également en baisse au 31/03/2018, s'établissant à 3 062 MMAD (soit - 265 MMAD) par rapport au 01/01/2018. Suite à l'application d'IFRS 9, les actifs financiers au coût amorti au 01/01/2018 intègrent au bilan après retraitement les éléments suivants sous IAS 39 : (i) une partie des actifs financiers disponible à la vente (ii) les prêts et créances sur la clientèle (iii) les prêts et créances sur les établissements de crédit.

III.2. compte de résultat consolidé de la BMCI en IFRS

Compte de Résultat IFRS Consolidé	31/03/2017 (*)	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 31/03/2017
Intérêts et produits assimilés	727	743	2,1%
Intérêts et charges assimilés	129	147	13,4%
MARGE D'INTERÊT	598	596	-0,3%
Commissions perçues	147	147	0,0%
Commissions servies	21	19	-10,9%
MARGE SUR COMMISSIONS	126	128	1,8%
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16	-	-100,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	43	67	56,7%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	43	69	60,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-2	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		5	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -		5	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes) - -			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance - -			
Produits des autres activités	11	3	-74,9%
Charges des autres activités	30	26	-11,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	763	772	1,2%
Charges générales d'exploitation	357	357	-0,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	45	47	4,6%
Frais de gestion	402	403	0,4%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	361	369	2,2%
Coût du risque	149	130	-12,8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	212	239	12,6%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	2	-59,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs			
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS	216	241	11,3%
Impôts sur les bénéfices	64	86	33,5%
RESULTAT NET	152	155	1,9%

Résultat hors groupe	1	1	85,4%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	151	154	1,5%
Résultat par action (en dirham)	11	12	1,5%
Résultat dilué par action (en dirham)			
Coefficient d'exploitation	52,7%	52,2%	-0,8%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

(*) Les comptes du 1^{er} trimestre 2017 sont présentés sous la norme comptable IFRS 9

• Produit Net Bancaire

Au titre du 1^{er} trimestre 2018, Le PNB de la BMCI a marqué une croissance de 1,2% (soit +9 MMAD), pour s'établir à 772 MMAD. Cette évolution s'explique par les éléments combinés suivants :

- La légère baisse de la marge d'intérêt de 0,3% à 596 MMAD (soit -9 MMAD), représentant ainsi 78% du PNB de la BMCI. Cette diminution s'explique par la croissance plus importante des intérêts et charges assimilés de 13,4% (soit +17 MMAD) en comparaison de celle des intérêts et produits assimilés 2,1% (soit +15 MMAD) ;
- L'augmentation de 1,8% de la marge sur commissions par rapport à la même période de l'année d'avant, à 128 MMAD (soit +2 MMAD). Cette amélioration s'explique par la baisse des commissions servies de 10,8% s'affichant à 19 MMAD (soit -2 MMAD), combinée à la stabilité des commissions perçues ;
- La hausse du résultat des opérations de marché de 23,4% qui s'établit à 48 MMAD (soit +9 MMAD) ;
- La baisse de 74,9% des produits des autres activités à 3 MMAD (soit - 8 MMAD), en lien avec la constatation d'une reprise sur suspens créditeurs divers en 2017.

• Résultat Brut d'exploitation

En MMAD	31/03/2017	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 31/03/2017
Produit net bancaire	763	772	1,22%
Charges générales d'exploitation	357	357	-0,15%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	45	47	4,60%
Résultat brut d'exploitation	361	369	2,16%
coefficient d'exploitation²³	52,66%	52,22%	

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 31/03/2017-31/03/2018

Au titre du 1^{er} trimestre 2018, le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 2,2% en s'établissant à 369 MMAD (vs. 361 MMAD au 1^{er} trimestre 2017), sous l'effet combiné de (i) la hausse du PNB de 1,2% (soit +9 MMAD), de (ii) la progression de 4,6% (soit +2 MMAD) des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles, de (iii) la quasi-stagnation des charges générales d'exploitation à 357 MMAD.

²³ Coefficient d'exploitation = (charges générales d'exploitation + Dotations au amortissements et dep. Des immob. corporelles et incorporelles) / PNB

• Coût du risque

En MMAD	31/03/2017	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 31/03/2017
Provision du risque avéré	96	119	23,96%
Provision sur base portefeuille	56	7	-87,50%
Total Coût du risque	152	126	-17,11%
Autre provisions de risques et charges	-3	4	➤ +233.3%
Total Coût du risque et autres provisions de risques et charges	149	130	-12,80%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Le coût du risque ressort en baisse de 12,8% à 130 MMAD (soit -19 MMAD) sur le 1er trimestre 2018, cette baisse est due à l'effet combiné de :

- La hausse de 24% des provisions du risque avéré à 119 MMAD (soit +23 MMAD) ;
- Le recul des provisions sur base de portefeuille de 87.5% à 7 MMAD (soit -49 MMAD) ;
- L'augmentation des autres provisions pour risques et charges de 7 MMAD à 4 MMAD.

• Résultat d'exploitation et Résultat Net

En MMAD	31/03/2017	31/03/2018	Var 31/03/2018 - 31/03/2017
Résultat brut d'exploitation	361	369	2,16%
Coût du risque	149	130	-12,78%
Résultat d'exploitation	212	239	12,63%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	2	-59,66%
Résultat avant impôts	216	241	11,28%
Impôts sur les résultats	64	86	33,45%
Résultat net de l'exercice	152	155	1,88%
Résultat hors groupe	1	1	85,43%
Résultat net part du groupe	151	154	1,53%
Résultat par action (en dirham)	11	12	1,53%

Source : BMCI - comptes consolidés suite à l'application de l'IFRS 9

Evolution 31/03/2017-31/03/2018

Au titre du 1^{er} trimestre 2018, le résultat d'exploitation de BMCI enregistre une hausse de 12,6% en s'établissant à 369 MMAD soit (+27 MMAD), en lien avec une baisse de 12,8% du coût du risque (soit -19 MMAD), combinée à une hausse de 2,2% du résultat brut d'exploitation qui s'établit à 369 MMAD, soit (+8 MMAD).

En 2017, le groupe enregistre un résultat net en hausse de 1,9% et s'établissant à 155 MMAD soit (+3 MMAD).

Le résultat net part du groupe, suit quant à lui la même tendance haussière que le résultat net de l'exercice avec une augmentation de 1,5% à 151 MMAD (soit +2 MMAD).

Partie VI. PERSPECTIVES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

I. Stratégie et perspectives

Dans un contexte de marché bancaire en pleine mutation, la BMCI place, aujourd'hui plus que jamais, le client au cœur de ses préoccupations en se mobilisant pour la mise en œuvre d'un vaste chantier de transformation de la banque, qui couvre tous les aspects (Stratégie, efficacité opérationnelle, refonte IT et capital humain).

Aligné avec les valeurs du groupe BNP Paribas, BMCI demeure un véritable acteur citoyen au Maroc, le Groupe BMCI aspire continuellement à avoir un impact positif sur son environnement.

A horizon 2020, la BMCI ambitionne d'être au plus près des attentes et des besoins de ses clients et de ses collaborateurs, promoteurs de la réussite de la banque. En vue de réussir son plan stratégique, la BMCI améliore continuellement son positionnement sur les différents segments du marché :

- **Le marché Corporate** : la BMCI a lancé plusieurs chantiers structurants. Afin de mieux se positionner sur sa cible première à savoir les Multinationales et les Large Corporate.

Afin d'accompagner la réalisation de ces objectifs la Direction Corporate s'appuie sur des études sectorielles pour mieux cibler les besoins de ses clients. Elle a réalisé plusieurs chantiers pour rendre plus efficace les process d'octroi (formalisation du process crédit avec CIB pour les clients communs réalisée, mise en place d'un process d'octroi allégé avec les Risks).

Le dispositif de Centres d'Affaires (CAF) a été réétudié afin de mieux l'adapter aux exigences des clients en termes d'accueil, de proximité et d'expertise. Dans ce sens, des CAF ont été fusionnés, d'autres sont en cours de construction sur des axes plus stratégiques et certains sont « relookés » pour mieux correspondre à l'image que la Banque souhaite transmettre à ses clients. Des CAF moins nombreux, à la taille critique et bien positionnés permettent de renforcer la proximité clients et l'expertise Métiers.

Sur la clientèle PME/PMI, le dispositif d'animation a été revu, les clients à enjeux ont été identifiés et leurs besoins mieux analysés. Une démarche d'accompagnement dédiée et de développement a été lancée.

- **Le marché Retail domestique** : Ses ambitions sont d'orienter de plus en plus son fonds de commerce vers les clients à forte valeur ajoutée Moyen Gamme et Haut de Gamme (MG/HG) La Direction Retail a d'abord repensé son réseau.

Plusieurs analyses et études ont été menées et ont permis d'une part de restructurer les zones des agences, d'identifier les agences à orienter vers le crédit à la consommation d'en fusionner d'autres et d'autre part de cibler des zones à potentiel Haut de Gamme.

Le Département Retail met en œuvre une conquête ciblée en dédiant une équipe à la réactivation des conventions entreprises les plus significatives (plusieurs conventions à valeur identifiées).

- **L'équipement en crédit consommation** : de la clientèle Retail est un des axes majeurs du développement de la Banque.

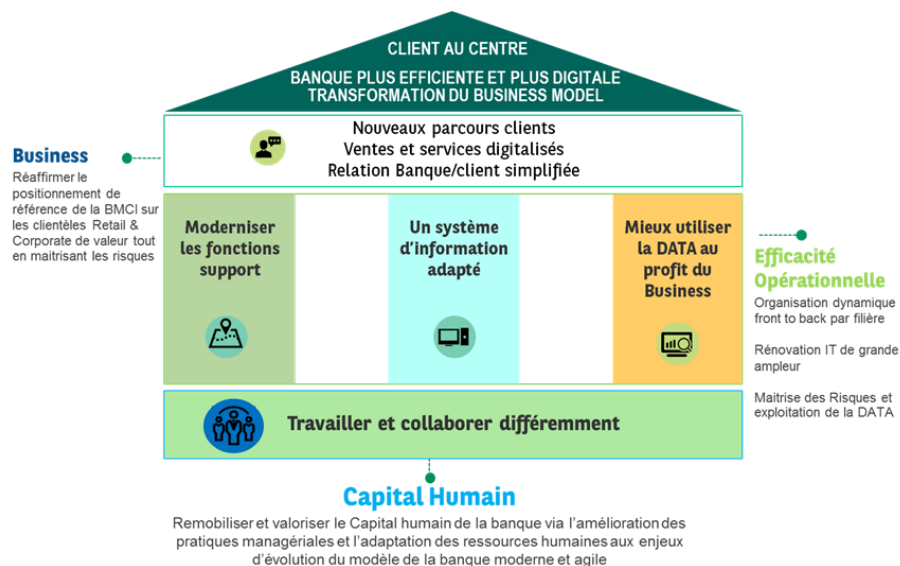
Une animation soutenue de proximité du réseau d'agence, la signature de partenariats avec des structures de renom sont autant d'atouts qui permettent à la BMCI de prendre véritablement sa place sur ce marché.

- **La Banque Privée** : qui cible une clientèle particulièrement exigeante et souvent multi bancarisée, prévoit d'augmenter significativement son portefeuille à horizon 2020.

La BMCI Capitalise aussi sur sa connaissance du Marché Corporate pour créer des synergies en vue de mieux servir sa clientèle Banque Privée.

Plan Stratégique BMCi 2020

Le plan de transformation de la BMCi à l'horizon 2020 définit un nouveau business model et pose le client au centre de sa stratégie. Ce plan vise à augmenter l'efficacité opérationnelle, enrichir le capital humain et renforcer le positionnement Business en se basant sur 5 leviers :



- **Mettre en place un système d'information plus adapté**: Faire du Digital un levier de génération du PNB à travers des services innovants (Nouvelle ergonomie des sites commerciaux, outils suivi web...), en permettant au client d'avoir et d'entretenir une relation bancaire et extra-bancaire via le canal de son choix.
- **Mieux utiliser la DATA au profit du business** : l'importance donnée à la DATA permettra à la BMCi de mieux répondre aux attentes de ses clients et de mieux cibler les besoins du marché ainsi que les perspectives de croissance.
- **Moderniser les fonctions support** : cette modernisation permettra aux collaborateurs de la BMCi d'améliorer le service aux clients. Il s'agit également d'intégrer dans le fonctionnement quotidien des collaborateurs des outils et méthodes pour améliorer l'efficacité et l'agilité des employés.
- **Développer le Business** : proposer aux clients de nouveaux parcours ainsi qu'une relation plus simplifiée avec la banque grâce à la digitalisation des services. Cela permettra à la BMCi de réaffirmer son positionnement sur les clientèles Retail & Corporate tout en maîtrisant les risques. Le levier de croissance pour développer le business étant le financement de l'économie via notamment :
 - ✓ L'accompagnement des segments Large Corporate & PME ;
 - ✓ Le développement du financement moyen long terme ;
 - ✓ Le renforcement de son positionnement sur les métiers spécialisés (Trade, Cash management...etc) ;
 - ✓ Le positionnement de leader sur les professions libérales de santé ;
 - ✓ L'amélioration de la rentabilité de la banque privée aux travers de la conquête interne et externe.
- **Développer le Capital Humain** : Remobiliser et valoriser le capital humain de la BMCi via l'amélioration des pratiques managériales et l'adaptation des ressources humaines aux enjeux d'évolution du modèle de la banque moderne et agile. Pour ce faire la BMCi, s'appuie sur ses managers ainsi que sur son nouveau modèle d'accompagnement RH.

Ce programme d'envergure aspire à donner à la banque plus d'agilité face aux besoins des clients et à fournir aux collaborateurs des outils de travail modernes. L'objectif de ce plan pour la BMCI à l'horizon 2020 est multiple :

- ✓ Continuer à jouer pleinement son rôle dans le financement de l'économie
- ✓ Disposer d'un nouveau réseau d'agences attractif et moderne
- ✓ Disposer de process end to end simplifiés et automatisés intégrant une dimension digitale adaptée
- ✓ Disposer d'une Plateforme Informatique robuste, agile et sécurisé répondant à tous les besoins
- ✓ Etre fortement recommandée par ses clients grâce à des parcours clients personnalisés
- ✓ Devenir une banque innovante et numérique
- ✓ Ancrer une culture DATA
- ✓ Développer l'expertise des collaborateurs
- ✓ Développer le sentiment d'appartenance à la banque chez les collaborateurs

II. Programme d'investissement sur la période 2018-2020

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Groupe BMCI.

En ligne avec la stratégie de développement adoptée par la BMCI, le programme d'investissement sur la période prévisionnelle 2018-2020 se présente comme suit :

(KMAD)	2018 P*	2019 P	2020 P
Total Investissements, dont :	153 569	150 227	150 227
Investissements Immobiliers	56 058	57 190	57 190
Investissements IT	93 720	90 227	90 227
Autres Investissements	3 790	2 810	2 810

Source : BMCI

(*) Le total investissement de 2018 correspond à un budget établi en début d'année, ledit budget fera l'objet d'un estimé fin septembre 2018.

Sur les trois prochains exercices, BMCI poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 454 MMAD.

Partie VII. FACTEURS DE RISQUE

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1. Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quel que soit la nature de la contrepartie.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- Contrôles de 1er niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- Contrôles de 2ème niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2ème niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
- Contrôles de 3ème niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tout, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2. Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché.

Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS

- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Dispositif de monitoring et limite de risque de marché

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée.

Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressé au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en termes de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.

Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3. Risque de taux et de liquidité :

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,

Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Internes adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4. Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois de via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.

des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Le contrôle fiscal thématique de la BMCI portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'Impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

La filiale BMCI Leasing a reçu, en date du 6 Octobre 2017, un avis de contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les sociétés (IS), de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) couvrant les exercices de 2013 à 2016 inclus. Le contrôle fiscal a été résolu à l'amiable avec l'administration fiscale en date du 16/07/2018 et ne présentera pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de la BMCI en 2018.

La BMCI a fait l'objet d'une saisie exécutoire en date du 20/06/2011 en faveur de la CNSS d'un montant de 1 220 455,86 MAD.

Partie IX. REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

EXTRAIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SELON LES NORMES IAS/IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2017.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2017, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers .

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

Méthodes de consolidation

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

2. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros oeuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

4. GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5. LES IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

6. LES AVANTAGES AU PERSONNEL :

Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « **Unités de Crédit Projetées** », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI :

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7. DERIVES :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

8. DERIVES INCORPORES :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 Décembre 2017, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

9. IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

10. ACIFS FINANCIERS :PRETS ET CREANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

11. Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est définie comme étant la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées

recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit avéré ou spécifique.

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de récupération .

Outre le risque avéré ou spécifique , les données historiques sont analysées, afin d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'évènements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse s'appuie sur le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances en souffrance permettant ainsi de fournir une estimation des pertes potentielles afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit « base portefeuille ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

12. CREDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

13. ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT) :

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs

Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM)

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

Titres du portefeuille « Prêts et créances »

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement. Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

Options retenues :

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeune promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

14. DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE :

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

15. DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

16. CONTRAT DE LOCATION :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

17. PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

18. PASSIFS EVENTUELS

Au 31 Décembre 2017, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

19. UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques»
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Capital investissement	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

- Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

EXTRAIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/03/2018

Première application de la norme IFRS 9

Contexte

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée le 24 juillet 2014, remplace la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation.

La Norme inclut de nouvelles dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs, de dépréciation et de modèle général de la comptabilité de couverture.

Date d'application

La date d'application de la norme IFRS 9 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Le Groupe BMCI a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitement des informations à titre comparatif des périodes antérieures (par application de l'allègement transitoire permis par IFRS 9). Par ailleurs, le bilan au 01-01-2018 est présenté selon la nouvelle norme IFRS 9.

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans IFRS 9 au lieu de quatre dans IAS 39 :

- Coût amorti (« AC »),
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - › « FVOCID » pour les instruments de dette
 - › « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
- Juste valeur par le résultat (FVPL)

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

- Le modèle de gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de gestion possibles :

- › Held To Collect contractual cash-flows (HTC) : la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- › Held To Collect and Sale (HTC&S) : la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- › Autre (Held For Sale - HFS) : les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre / vente »

- Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier :

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie, qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL).

Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »). Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue :

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de juste valeur constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Classement et évaluation des passifs financiers :

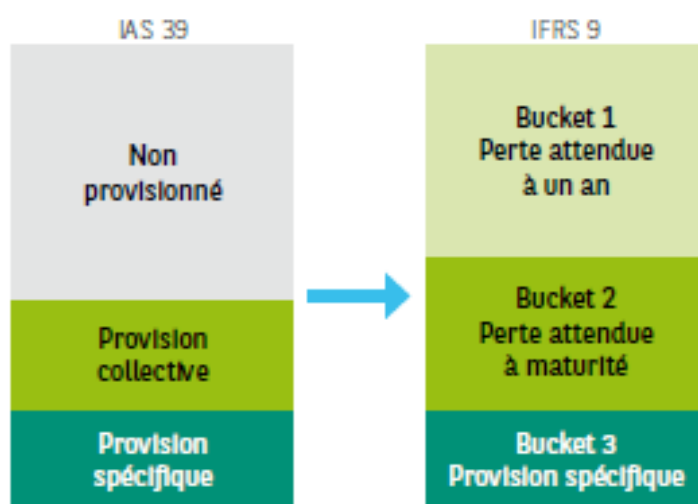
Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

- Il y a toujours deux catégories comme dans IAS 39 : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs (coût amorti).
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Dépréciation des actifs financiers :

Évolution du champ d'application:



- Un seul modèle de provisionnement pour:
 - › Les instruments financiers mesurés au coût amorti
 - › Les instruments financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres
 - › Les engagements de prêts et les contrats de garantie financière
- Par conséquent, les titres et placements banque centrale sont inclus dans le périmètre IFRS 9

IFRS 9 a introduit une vision en 3 étapes (appelées Bucket 1, 2 et 3) qui permet d'anticiper les pertes d'un actif financier au cours du temps.

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS 39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains.
- Le « Forward looking » : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut.
- Le suivi et la dégradation du risque de crédit depuis l'origine au niveau de l'autorisation.
- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation. En effet, les actifs financiers concernés sont les suivants : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, engagements de prêts et garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location financement.

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels sera calculée une perte de crédit attendue à horizon d'un an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs sensibles ainsi que les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restant à courir (maturité résiduelle).
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le Bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Le modèle de classification entre Buckets retenu par la BMCI correspond aux guidelines données et validées par le Groupe après prise en compte des spécificités locales. Il se base sur les critères de dégradation de la qualité du risque de l'engagement soit en termes de dégradation de rating soit en termes de survenance d'impayés qui perdurent plus de 30 jours.

Le calcul de la provision en norme IFRS9 diffère selon le Bucket (Bucket 1 ou Bucket 2) dans le sens où il fait intervenir des paramètres de calcul et de mesures de risques spécifiques selon le Bucket. En effet, le calcul des dépréciations est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation favorable.
- Lors des évaluations ultérieures : toutes les dégradations du rating au-delà des seuils définis par les guidelines sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- Lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation revient à celui qui était établi en spécifique en norme IAS39.

EXTRAIT DES ETATS FINANCIERS SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux de BMCI relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Créances et engagements par signature

Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique :

- ✓ Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit;
- ✓ Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondant à des engagements de financement et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance :

Les créances en souffrance sont comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur.

Le poste « autres crédits » englobe les créances en souffrance déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- ✓ Les créances en souffrance sont, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb, classés en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.
- ✓ Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses;
 - 100% pour les créances compromises.

Les estimations des garanties sont effectuées pour l'essentiel en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation de certains gages importants en valeur.

Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine.

Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) leur permettant de redevenir saines.

Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque. Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Portefeuille de titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature et en fonction de l'intention et la durée de détention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat.

A leur date d'achat, les titres de placement et d'investissement sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement et d'investissement correspondent à la différence éventuelle entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe. Elles font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement est pratiqué selon la méthode actuarielle pour les bons du Trésor.

Les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Les titres de placements sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent, Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

A leur date d'achat, les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus-values ou moins-values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ✓ Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- ✓ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les provisions pour risques et charges

Ce poste abrite les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

X.ANNEXES

I. Etats de synthèse des comptes consolidés IFRS

I.1 Bilans consolidés 2015-2017 (En KMAD)

ACTIF IFRS	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 958 890	2 004 800	1 478 984
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	471 730	495 365	349 376
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	8 422 412	7 255 460	6 709 152
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	2 238 985	1 856 411	2 390 356
Prêts et créances sur la clientèle	49 610 976	49 870 143	48 579 190
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible	11 961	36 534	125 573
Actifs d'impôt différé	86 553	86 054	80 497
Comptes de régularisation et autres actifs	786 940	664 947	608 235
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	20 717	27 468	23 001
Immeubles de placement	24 974	23 080	23 478
Immobilisations corporelles	1 641 223	1 677 814	1 727 054
Immobilisations incorporelles	359 089	338 855	316 367
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	65 722 171	64 424 652	62 498 981

PASSIF IFRS	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 388	26 355	23 411
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 845 467	6 078 886	5 175 057
Dettes envers la clientèle	43 394 144	42 198 652	42 078 721
Titres de créance émis	6 323 259	4 004 896	3 430 808
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	43 435	11 367	1 585
Passifs d'impôt différé	439 940	392 374	270 829
Comptes de régularisation et autres passifs	2 021 907	1 822 089	1 853 090
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	299 838	442 293	253 307
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	754 685	754 313	754 393
Capital et réserves liées	4 641 881	4 641 881	4 641 881
Réserves consolidées	3 352 392	3 538 077	3 439 167
- Part du groupe	3 320 835	3 504 560	3 402 694
- Part des minoritaires	31 557	33 517	36 473
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	44 992	80 723	75 685
Résultat net de l'exercice	545 841	432 744	501 048
- Part du groupe	547 056	431 353	500 650
- Part des minoritaires	- 1 215	1 391	398
TOTAL PASSIF IFRS	65 722 171	64 424 652	62 498 981

6+

Capitaux propres	8 585 107	8 693 426	8 657 781
. Part du groupe	8 554 765	8 658 518	8 620 911
. Part des intérêts minoritaires	30 342	34 908	36 870

I.2 Comptes de produits et charges consolidés 2015-2017 (En KMAD)

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	3 023 369	3 010 357	3 230 828
Intérêts et charges assimilés	643 674	569 861	672 692
MARGE D' INTERÊT	2 379 694	2 440 495	2 558 136
Commissions perçues	547 100	539 239	529 391
Commissions servies	64 520	69 703	61 880
MARGE SUR COMMISSIONS	482 580	469 536	467 511
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	174 161	159 659	198 329
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	39 455	32 567	29 998
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ	213 617	192 226	228 327
Produits des autres activités	49 673	78 213	69 992
Charges des autres activités	109 232	125 412	125 615
PRODUIT NET BANCAIRE	3 016 332	3 055 058	3 198 351
Charges générales d'exploitation	1 401 627	1 418 777	1 371 408
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	184 501	171 120	181 635
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 430 204	1 465 161	1 645 309
Coût du risque	524 113	584 032	840 876
RESULTAT D'EXPLOITATION	906 091	881 128	804 433
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	9 483	16 244	12 179
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 12 981	-	- 4 183
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS	902 593	897 372	812 429
Impôts sur les bénéfices	356 752	464 629	311 381
RESULTAT NET	545 841	432 744	501 048
Résultat hors groupe	- 1 215	1 391	398
RESULTAT NET PART DU GROUPE	547 056	431 353	500 650
Résultat par action (en dirham)	41	32	38
Résultat dilué par action (en dirham)			

I.3 Tableaux de flux de trésorerie 2015-2017 (En KMAD)

Tableau de flux de trésorerie	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
Résultat avant impôts	902 593	897 372	812 429
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	184 501	171 120	181 635
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	524 113	584 047	840 966
+/- Dotations nettes aux provisions	- 142 455	188 986	- 5 136
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	9 483	16 244	12 179
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-
+/- Autres mouvements	24 282	- 57 370	- 35 310
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	599 925	903 027	994 334
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 3 245 893	63 132	- 1 065 383
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	941 297	- 1 692 040	582 117
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 106 362	- 107 266	- 692 114
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	77 825	- 87 712	- 2 828
- Impôts versés	- 232 057	- 252 781	- 311 181
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 352 466	- 2 076 668	- 1 489 389
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	150 052	- 276 269	317 374
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 2 732	- 20 711	- 21 705
+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 1 894	398	429
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 117 683	- 144 369	- 191 352
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 122 309	- 164 682	- 212 628
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 667 315	- 401 729	- 405 525
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	372	80	85
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 666 943	- 401 809	- 405 610
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 639 200	- 842 760	- 300 864
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 574 611	2 417 371	2 718 235
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 004 800	1 478 984	1 868 611
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 430 189	938 387	849 624
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	935 411	1 574 611	2 417 371
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 958 890	2 004 800	1 478 984
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 023 479	- 430 189	938 387
Variation de la trésorerie nette	- 639 200	- 842 760	- 300 864

I.4 État du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	545 841	432 744	501 048
Écart de conversion			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	44 406	80 979	74 118
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	585	256	1 567
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	44 992	80 723	75 685
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	590 833	513 467	576 733
Part du groupe	592 048	512 076	576 335
Part des minoritaires	- 1 215	1 391	398

I.5 Notes annexes aux états financiers consolidés

Tableaux de variation des capitaux propres 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				398 378		398 378	3 350	401 728
Autres				257		257		257
Résultat au 31 Décembre 2015				431 353		431 353	1 389	432 742
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					5 039	5 039		5 039
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				664		664		664
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	664	5 039	4 374	-	4 374
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016	1 327 928	3 313 953	-	3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016 corrigés	1 327 928	3 313 953	-	3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				663 964		663 964	3 351	667 315
Autres				50 274		50 274		50 274
Résultat au 31 Décembre 2017				547 056		547 056	1 215	545 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					35 731	35 731		35 731
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				1 387		1 387		1 387
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 387	35 731	37 118	-	37 118
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2017	1 327 928	3 313 953	-	3 867 892	44 992	8 554 765	30 342	8 585 107

Au 31/12/2016

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2014	1 281 745	3 313 947		3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2014 corrigés	1 281 745	3 313 947	-	3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	46 183			10 123		36 060		36 060
Dividendes				398 377		398 377	3 351	401 728
Autres		6		2 210		2 216		2 216
Résultat au 31 décembre 2015				500 650		500 650	398	501 048
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					28 847	28 847		28 847
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				5 548		5 548		5 548
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	5 548	28 847	23 299	-	23 299
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				398 378		398 378	3 350	401 728
Autres				257		257		257
Résultat au 31 décembre 2016				431 353		431 353	1 389	432 742
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					5 039	5 039		5 039
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				664		664		664
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	664	5 039	4 374	-	4 374
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016	1 327 928	3 313 953	-	3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426

Au 31/12/2015

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2013	1 281 701	3 313 947		3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2013 corrigés	1 281 701	3 313 947	-	3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016
Opérations sur capital	44					44		44
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes				398 365		398 365	3 351	401 716
Autres		-		2 149		2 149	3 526	1 377
Résultat au 31 décembre 2014				364 361		364 361	910	365 271
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					81 900	81 900		81 900
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 593		3 593		3 593
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 593	81 900	85 493	-	85 493
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2014	1 281 745	3 313 947		3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2014 corrigés	1 281 745	3 313 947	-	3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	46 183			10 123		36 060		36 060
Dividendes				398 377		398 377	3 351	401 728
Autres		6		2 210		2 216		2 216
Résultat au 31 décembre 2015				500 650		500 650	398	501 048
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					28 847	28 847		28 847
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				5 548		5 548		5 548
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	5 548	28 847	23 299	-	23 299
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	1 327 928	3 313 953	-	3 903 345	75 685	8 620 911	36 870	8 657 781

Marge d'intérêt 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 729 085	386 217	2 342 868	2 787 826	377 455	2 410 372
Comptes et prêts / emprunts	2 442 255	282 505	2 159 750	2 479 691	292 672	2 187 020
Opérations de pensions	557	23 720	-23 163	2 254	11 604	-9 350
Opérations de location-financement	286 273	79 992	206 281	305 881	73 179	232 702
Opérations interbancaires	56 715	101 080	-44 365	28 627	55 853	-27 226
Comptes et prêts / emprunts	56 578	62 331	-5 753	26 995	50 586	-23 591
Opérations de pensions	137	38 749	-38 612	1 632	5 267	-3 635
Emprunts émis par le groupe		156 377	-156 377		136 554	-136 554
Actifs disponibles à la vente	237 569		237 569	193 903		193 903
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 023 369	643 674	2 379 694	3 010 357	569 861	2 440 495

Au 31/12/2016

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 787 826	377 455	2 410 372	2 933 757	393 713	2 540 044
Comptes et prêts / emprunts	2 479 691	292 672	2 187 020	2 673 179	338 532	2 334 647
Opérations de pensions	2 254	11 604	-9 350	605	12 871	-12 266
Opérations de location-financement	305 881	73 179	232 702	259 973	42 310	217 663
Opérations interbancaires	28 627	55 853	-27 226	24 912	92 151	-67 239
Comptes et prêts / emprunts	26 995	50 586	-23 591	24 912	51 418	-26 506
Opérations de pensions	1 632	5 267	-3 635		40 733	-40 733
Emprunts émis par le groupe		136 554	-136 554	7 575	186 828	-179 254
Actifs disponibles à la vente	193 903		193 903	264 585		264 585
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 010 357	569 861	2 440 495	3 230 828	672 692	2 558 136

Au 31/12/2015

	31/12/2015			31/12/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 933 757	393 713	2 540 044	3 130 990	537 994	2 592 996
Comptes et prêts / emprunts	2 673 179	338 532	2 334 647	2 869 773	495 381	2 374 392
Opérations de pensions	605	12 871	-12 266	1 195	12 246	-11 051
Opérations de location-financement	259 973	42 310	217 663	260 022	30 367	229 655
Opérations interbancaires	24 912	92 151	-67 239	43 770	115 980	-72 210
Comptes et prêts / emprunts	24 912	51 418	-26 506	43 684	79 358	-35 674
Opérations de pensions		40 733	-40 733	86	36 622	-36 536
Emprunts émis par le groupe	7 574,84	186 828	-179 254		287 227	-287 227
Actifs disponibles à la vente	264 585		264 585	333 164		333 164

Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 230 828	672 692	2 558 136	3 507 924	941 201	2 566 723
---	-----------	---------	-----------	-----------	---------	-----------

Commissions nettes 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	124 348	63 193	61 155	120 806	68 768	52 038
avec les établissements de crédit	-	377	- 377	-	9	- 9
avec la clientèle	95 359	62 603	32 756	94 720	67 242	27 478
sur titres	23 359	213	23 146	21 220	1 517	19 703
de change	5 221	-	5 221	4 564	-	4 564
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	409	-	409	302	-	302
Prestation de services bancaires et financiers	422 752	1 327	421 425	418 433	935	417 498
Produits nets de gestion d'OPCVM	47 846	1 317	46 529	50 422	43	50 379
Produits nets sur moyen de paiement	128 925	10	128 915	127 578	10	127 568
Assurance	75 448	-	75 448	69 581	882	68 699
Autres	170 533	-	170 533	170 852	-	170 852
Produits nets de commissions	547 100	64 520	482 580	539 239	69 703	469 536

Au 31/12/2016

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	120 806	68 768	52 038	107 665	61 809	45 856
avec les établissements de crédit	-	9	- 9	-	1	- 1
avec la clientèle	94 720	67 242	27 478	83 815	61 129	22 686
sur titres	21 220	1 517	19 703	19 637	679	18 958
de change	4 564	-	4 564	3 859	-	3 859
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	302	-	302	354	-	354
Prestation de services bancaires et financiers	418 433	935	417 498	421 726	71	421 655
Produits nets de gestion d'OPCVM	50 422	43	50 379	56 717	61	56 656
Produits nets sur moyen de paiement	127 578	10	127 568	127 376	10	127 366
Assurance	69 581	882	68 699	64 020	-	64 020
Autres	170 852	-	170 852	173 613	-	173 613
Produits nets de commissions	539 239	69 703	469 536	529 391	61 880	467 511

Au 31/12/2015

	31/12/2015			31/12/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	107 665	61 809	45 856	108 179	56 541	51 638
avec les établissements de crédit	-	1	- 1	-	340	- 340
avec la clientèle	83 815	61 129	22 686	84 741	54 715	30 026
sur titres	19 637	679	18 958	19 175	1 486	17 689
de change	3 859	-	3 859	3 919	-	3 919
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	354	-	354	344	-	344
Prestation de services bancaires et financiers	421 726	71	421 655	391 507	1 307	390 200
Produits nets de gestion d'OPCVM	56 717	61	56 656	45 177	81	45 096
Produits nets sur moyen de paiement	127 376	10	127 366	126 873	430	126 443
Assurance	64 020	-	64 020	57 371	796	56 575
Autres	173 613	-	173 613	162 086	-	162 086
Produits nets de commissions	529 391	61 880	467 511	499 686	57 848	441 838

Gains et pertes nets sur instruments financiers à la JV par résultat 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Titres à revenus fixes	20 783	21 009	28 700
Titres à revenus variables	0	0	5 750
Instruments financiers dérivés	10 357	-7 452	3 216
Réévaluation des positions de change manuel	143 022	146 101	160 663
Total	174 161	159 659	198 329

Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Produits des titres à revenu variable	6 390	6 492	10 009
Résultats de cession	27 708	32 582	29 027
Plus-value	37 277	35 887	29 247
Moins-value	9 569	3 305	220
Pertes de valeur des titres à revenu variable	1 525	14 113	9 039
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	6 883	7 606	1
Gains ou pertes sur produits dérivés			
Total	39 456	32 567	29 998

Produits et charges des autres activités 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017			31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance									
Produits nets des immeubles de placement									
Produits nets des immobilisations en location simple	662	0	662	609	0	609	965	0	965
Produits nets de l'activité de promotion immobilière			-			-			-
Autres produits	49 011	109 232	-60 221	77 604	125 412	-47 808	69 027	125 615	-56 588
Total des produits et charges des autres activités	49 673	109 232	-59 559	78 213	125 412	-47 199	69 992	125 615	-55 623

Coût du risque 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions	-814 143	-815 027	-1 031 991
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-746 141	-735 399	-951 053
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)			
Provisions engagements par signature	-4 500	-2 342	-22 222
Autres provisions pour risques et charges	-63 502	-77 287	-58 715
Reprises de provisions	526 652	590 947	488 067
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	471 794	556 180	460 367
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)			
Reprises de provisions engagements par signature	33 870		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	20 988	34 767	27 700
Variation des provisions	-236 622	-359 951	-296 953
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)			
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-20 562	-17 414	-17 137
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-227 001	-343 639	-284 453
Décote sur les crédits restructurés			
Récupérations sur prêts et créances amorties	10 941	1 102	4 637
Pertes sur engagement par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	-524 113	-584 032	-840 876

Gains et pertes nets sur les autres actifs 2015-2017 (en KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-12 981		-4 183
Plus-values de cession	27 746		
Moins-value de cession	-40 727		-4 183
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	-12 981		

Impôts sur les bénéfices 2015-2017 (en KMAD)

Impôts courants et impôts différés

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants	11 961	36 534	125 573
Impôts différés	86 553	86 054	80 497
Actifs d'impôts courants et différés	98 514	122 589	206 070
Impôts courants	43 435	11 367	1 585
Impôts différés	439 940	392 374	270 829
Passifs d'impôts courants et différés	483 375	403 740	272 414

Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charge d'impôts courants	264 901	351 567	231 441
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	91 851	113 062	79 940
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	356 752	464 629	311 381

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	545 841	432 744	501 048
Charges d'impôt sur les bénéfices	356 752	464 629	311 381
Taux d'impôt effectif moyen	39,5%	51,8%	38,3%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères			
Imposition forfaitaire			
Différences permanentes			
Changement de taux	0,0%	0,0%	0,0%
Déficit reportable			
Autres éléments	2,5%	14,8%	1,3%
Taux d'impôt effectif moyen	39,5%	51,8%	38,3%

Informations par pôle d'activité 2015-2017 (en KMAD)

Au 31/12/2017

Résultat par secteur opérationnel (En KMAD)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2017	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 173 324	89 119	57 249		-3 718	63 720	2 379 694
Marge sur commissions	410 184	709	10 723	28 942	52 149	-20 127	482 580
Produit net bancaire	2 804 187	98 177	65 331	29 581	61 682	-42 626	3 016 332
Charges de fonctionnement	1 356 593	37 641	6 614	13 352	13 771	-26 344	1 401 627
Résultat d'exploitation	779 726	27 851	49 201	14 549	41 225	-6 462	906 091
Résultat net	514 376	1 504	27 578	10 042	27 217	-34 874	545 841
Résultat net part du Groupe	514 321	2 773	27 578	10 042	27 217	-34 874	547 056

Bilan par secteur opérationnel (En KMAD)

Bilan 31/12/2017	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	56 880 800	3 773 935	4 853 337	29 401	184 698	65 722 171
dont						
Éléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	471 730					471 730
Actifs disponibles à la vente	8 378 236		0	13 143	31 033	8 422 412
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 177 929	14 513	28 693		17 850	2 238 985
Prêts et créances sur la clientèle	41 078 020	3 719 203	4 795 301	5 837	12 615	49 610 976
Immobilisations corporelles	1 541 453	171	6 561	627	92 412	1 641 223
Éléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 306 285	5	2 539 176		1	3 845 467
Dettes envers la clientèle	42 515 256	5 088	873 800			43 394 144
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	754 685					754 685
Capitaux propres	8 238 610	243 986	62 250	27 007	13 255	8 585 107

Au 31/12/2016

Résultat par secteur opérationnel (En KMAD)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2016	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 294 106	97 398	56 365	-36	-7 497	159	2 440 495
Marge sur commissions	401 381	-484	7 248	31 904	49 392	-19 905	469 536
Produit net bancaire	2 939 339	99 921	61 040	34 136	86 282	-165 660	3 055 058
Charges de fonctionnement	1 379 301	34 314	6 425	14 220	9 991	-25 474	1 418 777
Résultat d'exploitation	865 851	40 465	21 544	18 334	69 560	-134 626	881 128
Résultat net	456 361	39 664	1 436	12 449	54 549	-131 715	432 744
Résultat net part du Groupe	455 999	38 635	1 436	12 449	54 549	-131 715	431 353

Bilan par secteur opérationnel (En KMAD)

Bilan 31/12/2016	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	55 532 570	3 619 966	5 107 468	23 719	140 929	64 424 652
dont						
Éléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 365					495 365
Actifs disponibles à la vente	7 065 598		142 410	11 082	36 370	7 255 460
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 825 292	1 528	29 591			1 856 411
Prêts et créances sur la clientèle	41 411 602	3 565 993	4 862 890	6 310	23 348	49 870 143
Immobilisations corporelles	1 625 576	75	7 428	797	43 938	1 677 814
Éléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 013 565	21 693	4 043 617		11	6 078 886
Dettes envers la clientèle	41 631 759	4 955	561 938			42 198 652
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	754 313					754 313
Capitaux propres	8 369 137	281 912	36 966	30 568	-25 157	8 693 426

Au 31/12/2015

Résultat par secteur opérationnel (En KMAD)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2015	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 408 906	80 375	53 281	-42	-8 055	23 671	2 558 136
Marge sur commissions	397 565	-258	6 956	33 956	46 754	-17 462	467 511
Produit net bancaire	3 077 097	86 646	59 718	35 464	49 823	-110 397	3 198 351
Charges de fonctionnement	1 329 704	32 093	5 706	13 842	12 542	-22 479	1 371 408
Résultat d'exploitation	771 388	6 641	54 112	20 014	31 904	-79 625	804 433
Résultat net	512 922	10 871	34 225	13 903	21 036	-91 909	501 048
Résultat net part du Groupe	512 617	10 779	34 225	13 903	21 035	-91 909	500 650

Bilan par secteur opérationnel (En KMAD)

Bilan 31/12/2015	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	54 718 005	3 310 515	4 267 720	33 746	168 996	62 498 981
dont						
Éléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	349 376					349 376
Actifs disponibles à la vente	6 510 405		143 618	17 787	37 342	6 709 152
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 287 603	1 527	101 225		1	2 390 356
Prêts et créances sur la clientèle	41 344 236	3 251 511	3 965 785	6 661	10 996	48 579 190
Immobilisations corporelles	1 669 395	172	7 867	1 017	48 602	1 727 054
Éléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 458 825	20 381	3 695 848		3	5 175 057
Dettes envers la clientèle	41 669 238	5 154	404 329			42 078 721
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	754 393					754 393
Capitaux propres	8 292 565	287 756	79 140	36 581	-38 261	8 657 781

Actifs Financiers à la juste valeur par résultat 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	31/12/2017	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	457 345	
○ Titres cotés		
○ Titres non cotés	457 345	-
Actions et autres titres à revenu variable		
○ Titres cotés		
○ Titres non cotés		
Instruments dérivés	14 385	
Créances rattachées		
Juste valeur au bilan	471 730	-

Au 31/12/2016

	31/12/2016	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	481 105	
○ Titres cotés		
○ Titres non cotés	481 105	-
Actions et autres titres à revenu variable		
○ Titres cotés		
○ Titres non cotés		
Instruments dérivés	14 259	
Créances rattachées		
Juste valeur au bilan	495 365	-

Au 31/12/2015

	31/12/2015	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension		
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	329 435	
○ Titres côtés		
○ Titres non côtés	329 435	-
Actions et autres titres à revenu variable		
○ Titres côtés		
○ Titres non côtés		
Instruments dérivés	19 942	
Créances rattachées		
Juste valeur au bilan	349 376	-

Actifs financiers à la juste valeur par résultat (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Titres évalués à la juste valeur	8 422 412	7 255 460	6 709 152
○ Effets publics et valeurs assimilés	7 670 682	6 670 029	6 081 946
○ Obligations et autres titres à revenu fixe	600 873	423 559	472 811
○ Titres côtés	-	-	-
○ Titres non côtés	600 873	423 559	472 811
○ Actions et autres titres à revenu variable	45 461	53 753	61 858
○ Titres côtés	-	8 213	8 215
○ Titres non côtés	45 461	45 540	53 643
○ Titres de participations non consolidés	105 395	108 119	92 537
Total des titres disponible à la vente	8 422 412	7 255 460	6 709 152

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (En KMAD)

	31/12/2017			31/12/2016			31/12/2015		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	7 553 903	34 278	-	6 562 345	85 636	-	5 952 358	80 425	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	599 772	426	2 286	421 867	595	2 286	469 909	287	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	44 562	0	-	53 060	3 187	-	60 884	3 110	-
Titres de participation non consolidés	105 404	38 321	-	108 119	41 474	-	92 537	36 230	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	118 772	-	-	110 070	-	-	133 464	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	8 422 412	73 026	2 286	7 255 460	130 892	2 286	6 709 152	120 052	2 286
Total gains et pertes latents	-	73 026	2 286	-	130 892	2 286	-	120 052	2 286

Impôts différés	-	27 020	686	-	48 313	686	-	44 334	686
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	46 006	1 600	-	82 579	1 600	-	75 718	1 600
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets Part groupe		46 006	1 600		82 579	1 600		75 718	1 600

Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour la valorisation (En KMAD)

	31/12/2017				31/12/2016				31/12/2015			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total
Actif Financiers												
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	471 730			471 730	495 365			495 365	349 376			349 376
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option												
Passif Financiers												
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	14 388			14 388	26 355			26 355	23 411			23 411
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option												

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Etablissements de crédits	2 238 985	1 856 411	2 390 356
Comptes et prêts	1 382 701	1 046 894	2 313 765
Valeurs reçues en pension	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Autres prêts et créances	848 294	803 445	73 563
Total en principal	2 230 995	1 850 339	2 387 328
Créances rattachées	7 990	6 072	3 028
Provisions	-	-	-
Valeur nette	2 238 985	1 856 411	2 390 356
Opérations internes au groupe	4 803 768	4 657 844	2 872 462
Comptes à vue	1 477 850	125 882	156 766
Comptes et avances à terme	3 301 068	4 497 374	2 690 452
Prêts subordonnés	-	-	-
Créances rattachées	24 850	34 588	25 244

Prêts et créances envers la clientèle 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Opérations avec la clientèle	44 880 791	45 699 203	44 961 345
Créances commerciales	6 890 928	7 076 314	6 252 398
Autres concours à la clientèle	38 353 059	39 234 341	37 121 607
Valeurs reçues en pension	270 747	60 568	267 287
Comptes ordinaires débiteurs	4 236 699	3 962 604	5 843 664
Total en principal	49 751 433	50 333 827	49 484 956
Créances rattachées	153 930	144 735	101 980
Provisions	5 024 572	4 779 359	4 625 591
Valeur nette	44 880 791	45 699 203	44 961 345
Opérations de crédit bail	4 730 185	4 170 940	3 617 845
Crédit-bail immobilier	1 165 200	1 223 423	1 251 806
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 358 264	2 745 480	2 154 365
Total en principal	4 523 464	3 968 903	3 406 171
Créances rattachées	580 562	546 309	529 763
Provisions	373 841	344 272	318 089
Valeur nette	4 730 185	4 170 940	3 617 845
Total	49 610 976	49 870 143	48 579 190

Prêts et créances sur la clientèle par agent économique 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Entreprises	29 499 808	30 307 948	29 555 506
Dont Grandes Entreprises	19 349 686	19 841 109	17 859 416
Particuliers et professionnels	19 376 676	18 871 151	18 391 941
Total en principal	48 876 484	49 179 099	47 947 447
Créances rattachées	734 492	691 044	631 743
Valeurs nettes au bilan	49 610 976	49 870 143	48 579 190

Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	11 403 087	4 605 621	11 662 663	16 968 414	44 639 785

Au 31/12/2016

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	14 038 379	3 765 619	11 418 687	15 993 810	45 216 495

Au 31/12/2015

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	9 849 292	3 967 726	12 603 762	15 683 003	42 103 783

Dettes envers les Etablissements de crédit 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Etablissements de crédits	3 845 467	6 078 886	5 175 057
Comptes et emprunts	3 783 369	5 556 997	5 140 217
Valeurs données en pension	51 060	500 210	
Total en principal	3 834 429	6 057 207	5 140 217
Dettes rattachées	11 038	21 679	34 840
Valeur au bilan	3 845 467	6 078 886	5 175 057
Opérations internes au groupe	4 847 732	4 683 675	2 918 497
Comptes ordinaires créditeurs	1 433 588	141 898	181 745
Comptes et avances à terme	3 389 348	4 508 520	2 711 685
Dettes rattachées	24 796	33 257	25 067

Ventilation des dettes par durée restant à courir 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	3 487 818	132 722	212 502	1 387	3 834 429

Au 31/12/2016

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	4 532 259	1 183 736	294 449	46 763	6 057 207

Au 31/12/2015

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	4 297 394	307 617	458 986	76 220	5 140 217

Dettes envers la clientèle 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	29 533 119	29 133 084	28 258 820
Comptes d'épargne	8 124 450	8 220 724	8 282 617
Autres dettes envers la clientèle	5 702 322	4 530 577	5 482 824
Valeurs données en pension	3 457	283 649	
Total en principal	43 363 348	42 168 034	42 024 261
Dettes rattachées	30 796	30 618	54 460
Valeur au bilan	43 394 144	42 198 652	42 078 721

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées 2015-2017 (en KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Autres dettes représentées par un titre	6 323 259	4 004 896	3 430 808
titres de créances négociables	6 323 259	4 004 896	3 430 808
emprunts obligataires			
Dettes subordonnées	754 685	754 313	754 393
Emprunt subordonnés			
à durée déterminée	754 685	754 313	754 393
à durée indéterminée			

Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	7 077 944	4 759 209	4 185 201

Comptes de régularisation, autres actifs & autres passifs 2015-2017 (en KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Autres Actifs	415 963	398 307	421 106
Débiteurs divers	275 980	264 823	290 789
Valeurs et emplois divers	129 724	130 120	121 903
Autres actifs d'assurance		0	
Autres	10 259	3 365	8 414
Comptes de régularisation	370 977	266 639	187 130
Produits à recevoir	16 344	36 381	29 404
Charges constatées d'avance	27 018	24 452	16 626
Autres comptes de régularisation	327 615	205 806	141 100
Total	786 940	664 946	608 235

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Autres Passifs	1 156 394	755 939	890 207
Opérations diverses sur titres	1 405	9 350	5 440
Créditeurs divers	1 154 989	746 589	884 767
Autres Passifs d'assurance		0	
Comptes de régularisation	865 513	1 066 150	962 883
Charges à payer	167 876	171 742	177 671
Produits constatés d'avance	5 894	18 967	72 786
Autres comptes de régularisation	691 743	875 441	712 426
Total	2 021 907	1 822 089	1 853 090

Immeubles de placement 2015-2017 (en KMAD)

Au 31/12/2017

	31/12/2016	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	33 898		3 062				36 960
Amortissements et provisions	10 818					1 168	11 986
Valeur nette au bilan	23 080	-	3 062	-	-	1 168	24 974

Au 31/12/2016

	31/12/2015	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	33 110		788				33 898
Amortissements et provisions	9 632					1 186	10 818
Valeur nette au bilan	23 478	-	788	-	-	1 186	23 080

Au 31/12/2015

	31/12/2014	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Valeur brute	32 337		773				33 110
Amortissements et provisions	8 430					1 202	9 632
Valeur nette au bilan	23 907	-	773	-	-	1 202	23 478

Immobilisations corporelles & incorporelles 2015-2017 (en KMAD)

Au 31/12/2017

	31/12/2016			31/12/2017		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 758 565	472 470	1 286 095	1 831 529	511 429	1 320 100
Equip. Mobilier, installation	513 041	381 767	131 274	515 150	405 222	109 928
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	742 049	481 604	260 445	732 326	521 131	211 195
Total Immobilisations corporelles	3 013 655	1 335 841	1 677 814	3 079 005	1 437 782	1 641 223
Logiciels informatiques acquis	524 147	340 116	184 031	609 697	394 532	215 165
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	157 491	2 667	154 824	146 592	2 668	143 924
Total Immobilisations incorporelles	681 638	342 783	338 855	756 289	397 200	359 089

Au 31/12/2016

(en milliers de dirhams)

Immobilisations corporelles et incorporelles	31/12/2015			31/12/2016		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 732 757	426 146	1 306 611	1 758 565	472 470	1 286 095
Equip. Mobilier, installation	485 156	347 558	137 598	513 041	381 767	131 274
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	719 984	437 139	282 845	742 049	481 604	260 445
Total Immobilisations corporelles	2 937 897	1 210 843	1 727 054	3 013 655	1 335 841	1 677 814
Logiciels informatiques acquis	465 531	298 746	166 785	524 147	340 116	184 031
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	152 249	2 667	149 582	157 491	2 667	154 824
Total Immobilisations incorporelles	617 780	301 413	316 367	681 638	342 783	338 855

Au 31/12/2015

	31/12/2014			31/12/2015		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 617 510	382 488	1 235 022	1 732 757	426 146	1 306 611
Equip. Mobilier, installation	442 426	315 129	127 297	485 156	347 558	137 598
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	767 300	389 609	377 691	719 984	437 139	282 845
Total Immobilisations corporelles	2 827 236	1 087 226	1 740 010	2 937 897	1 210 843	1 727 054
Logiciels informatiques acquis	399 494	254 723	144 771	465 531	298 746	166 785
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	151 589	2 667	148 922	152 249	2 667	149 582
Total Immobilisations incorporelles	551 083	257 390	293 693	617 780	301 413	316 367

Passifs financiers à la juste valeur par résultat 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs données en pension			
Instruments dérivés	14 388	26 355	23 411
Juste valeur au bilan	14 388	26 355	23 411

Instruments dérivés détenus à des fins de transactions 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

Par type de risque 31/12/2017	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	14 386	14 388	
Crédit			
Matières premières			
Total	14 386	14 388	-

Au 31/12/2016

Par type de risque 31/12/2016	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	14 259	26 355	
Crédit			
Matières premières			
Total	14 259	26 355	-

Au 31/12/2015

Par type de risque 31/12/2015	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	19 942	23 411	
Crédit			
Matières premières			
Total	19 942	23 411	-

Ecart d'acquisition 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	31/12/2016	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720			-	87 720

Au 31/12/2016

	31/12/2015	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720			-	87 720

Au 31/12/2015

	31/12/2014	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720			-	87 720

Provisions pour risques et charges 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	Solde au 31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2017
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	56 932			1 870	32 000		23 062
Provision pour engagements sociaux	85 786		8 724	3 819		-1 352	89 339
Provision pour litige et garanties de passif	57 850		7 601	6 966	4 926	-632	52 927
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	241 725		59 182	163 745		-2 652	134 510
Provisions pour risques et charges	442 293		75 507	176 400	36 926	-4 636	299 838

Au 31/12/2016

(en milliers de dirhams)

'Provisions pour risques et charges	Solde au 31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2016
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	52 090		4 842				56 932
Provision pour engagements sociaux	77 423		8 419	2 949		2 893	85 786
Provision pour litige et garanties de passif	59 324		6 660	8 134			57 850
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	64 470		219 833	41 813		-765	241 725
Provisions pour risques et charges	253 307		239 754	52 896		2 128	442 293

Au 31/12/2015

'Provisions pour risques et charges	Solde au 31/12/2014	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2015
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	29 868		22 222				52 090
Provision pour engagements sociaux	81 748		8 686	10 320		-2 691	77 423
Provision pour litige et garanties de passif	60 314		10 553	11 543			59 324
Autres provisions pour risques et charges	86 513		41 033	63 076			64 470
Provisions pour risques et charges	258 443		82 494	84 939		-2 691	253 307

Engagements de financement 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financements donnés	8 746 675	8 035 694	6 337 425
Aux établissements de crédit	22 134	19 400	
A la clientèle des établissements de crédit	8 724 541	8 016 294	6 337 425
Engagements de financement reçus des établissements de crédit	-	-	-
de la clientèle			

Engagements de garantie 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de garantie donnés	10 052 520	9 655 487	10 427 154
D'ordre des établissements de crédit	3 702 501	3 558 368	3 332 292
D'ordre de la clientèle	6 350 019	6 097 119	7 094 862
Cautions administratives et fiscales et autres cautions			
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	5 113 672	4 298 649	3 883 163
de l'état et d'autres organismes de garantie	5 113 672	4 298 649	3 883 163

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	547 056	431 353	500 650
Resultat par action (DH)	41	32	38

Locations financement : informations complémentaires (En KMAD)

Au 31/12/2017

Durée résiduelle	Pour le bailleur					
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	1 003 574	968 999	34 575		40 688	
> 1 an ≤ 5 ans	2 321 503	2 150 112	171 391		134 466	
> 5 ans	715 187	340 591	374 593		97 558	

Au 31/12/2016

Durée résiduelle	Pour le bailleur					
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	143 664	122 799	20 865		6 971	
> 1 an ≤ 5 ans	386 960	330 759	56 201		138 885	
> 5 ans	3 230 892	2 761 649	469 243		61 851	

Au 31/12/2015

Durée résiduelle	Pour le bailleur					Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	
≤ 1 an	1 189 064	988 064	201 000		396 077	
> 1 an ≤ 5 ans	2 123 685	1 809 783	313 901		1 263 380	
> 5 ans	256 853	224 897	31 956		18 493	

Participations dans les entreprises mises en équivalence 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	31 917	993 246	375 494	9 483
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	20 717	31 917	993 246	375 494	9 483

Au 31/12/2016

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	48 721	977 946	366 296	16 244
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	27 468	48 721	977 946	366 296	16 244

Au 31/12/2015

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	36 531	868 576	365 467	12 179
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	23 001	36 531	868 576	365 467	12 179

II. Etats de synthèse des comptes sociaux annuels

III.1 Bilans sociaux 2015-2017 (En KMAD)

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 958 877	2 004 789	1 478 978
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 660 595	5 666 632	4 899 019
. A vue	2 272 893	1 006 335	2 252 051
. A terme	4 387 703	4 660 297	2 646 968
3. Créances sur la clientèle	38 571 693	39 561 789	39 926 298
. Crédits de trésorerie et à la consommation	12 850 138	13 764 058	15 186 261
. Crédits à l'équipement	9 572 205	9 074 145	7 757 719
. Crédits immobiliers	14 480 532	14 769 270	14 432 796
. Autres crédits	1 668 819	1 954 317	2 549 522
4. Créances acquises par affacturage	1 030 414	826 879	967 545
5. Titres de transaction et de placement	9 371 235	7 850 013	6 908 350
. Bons du trésor et valeurs assimilées	8 087 719	6 878 971	6 150 392
. Autres titres de créance	1 282 042	964 550	751 048
. Titres de propriété	1 475	6 491	6 910
6. Autres actifs	741 750	590 953	612 041
7. Titres d'investissement	-	-	-
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-
. Autres titres de créance	-	-	-
8. Titres de participation et emplois assimilés	296 077	302 830	277 992
9. Créances subordonnées	-	-	-
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	854 781	520 340	305 687
11. Immobilisations incorporelles	513 501	519 778	514 260
12. Immobilisations corporelles	1 381 214	1 458 045	1 521 559
Total de l'Actif	61 380 136	59 302 048	57 411 728

P A S S I F	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 311 109	2 527 085	1 481 589
. A vue	887 815	332 089	1 025 070
. A terme	423 295	2 194 996	456 519
3. Dépôts de la clientèle	42 559 717	41 661 641	41 722 736
. Comptes à vue créditeurs	29 027 910	28 998 854	28 049 841
. Comptes d'épargne	8 124 449	8 220 723	8 282 616
. Dépôts à terme	3 946 023	2 752 458	3 987 284
. Autres comptes créditeurs	1 461 335	1 689 606	1 402 996
4. Titres de créance émis	6 950 196	4 422 312	3 564 325
. Titres de créance négociables	6 950 196	4 422 312	3 564 325
. Emprunts obligataires	0	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0	0
5. Autres passifs	1 686 036	1 456 593	1 421 206
6. Provisions pour risques et charges	224 303	408 714	265 521
7. Provisions réglementées	0	0	0
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
9. Dettes subordonnées	754 318	754 313	754 393
10. Ecart de réévaluation	0	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 284 453	3 284 453	3 284 453
12. Capital	1 327 929	1 327 929	1 327 929
13. Actionnaires. Capital non versé (-)			
14. Report à nouveau (+/-)	2 795 044	3 191 198	3 177 016
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	487 030	267 810	412 561
Total du Passif	61 380 136	59 302 048	57 411 728

III.2 Hors bilans sociaux 2015-2017(En KMAD)

HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	22 530 831	21 022 297	18 551 680
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	425	0
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 365 155	7 881 696	6 291 719
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 828 323	7 127 992	5 894 926
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 337 352	6 012 184	6 365 034
5. Titres achetés à réméré	0	0	0
6. Autres titres à livrer	0	0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	4 863 636	4 135 574	3 625 812
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0	0
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 863 636	4 135 574	3 625 812
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	0	0
10. Titres vendus à réméré	0	0	0
11. Autres titres à recevoir			

III.3 Comptes de produits et charges 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 745 455	3 738 218	4 013 858
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	199 105	173 814	159 578
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 242 039	2 350 894	2 508 092
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	234 042	186 441	261 398
- Produits sur titres de propriété	93 449	138 532	121 994
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	222 494	138 619	85 901
- Commissions sur prestations de service	484 141	465 575	455 507
- Autres produits bancaires	270 185	284 344	421 388
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 037 397	-897 087	-1 054 622
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-67 262	-24 842	-62 440
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-300 713	-313 356	-348 532
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-161 431	-146 314	-181 901
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-287 298	-153 271	-109 668
- Autres charges bancaires	-220 693	-259 304	-352 080
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 708 058	2 841 131	2 959 236
- Produits d'exploitation non bancaire	35 143	20 076	35 232
- Charges d'exploitation non bancaire	-38 048	-9 848	-9 912
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 539 559	-1 574 941	-1 526 854
- Charges de personnel	-850 790	-846 020	-835 247
- Impôts et taxes	-20 611	-19 630	-26 025
- Charges externes	-462 903	-504 226	-470 875
- Autres charges générales d'exploitation	-583	-445	-103
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 672	-204 620	-194 603
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-1 090 605	-1 671 962	-1 460 303
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-809 424	-975 428	-1 019 010
- Pertes sur créances irrécouvrables	-196 393	-442 901	-319 800
- Autres dotations aux provisions	-84 787	-253 634	-121 493
~VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	808 271	828 386	673 070
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	553 092	700 507	495 855
- Récupérations sur créances amorties	11 472	1 102	4 637
- Autres reprises de provisions	243 707	126 777	172 578
~VII. RESULTAT COURANT	883 261	432 842	670 469
- Produits non courants	208	3 397	10 595
- Charges non courantes	-213 339	-26 754	-91 181
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	670 130	409 485	589 883
- Impôts sur les résultats	-183 100	-141 674	-177 322
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	487 030	267 810	412 561

III.4 Etats des soldes et gestion 2015-2017 (En KMAD)

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS :

	31/12/17	31/12/16	31/12/15
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 675 186	2 711 149	2 929 067
2 (-) Intérêts et charges assimilées	529 406	484 512	592 873
MARGE D'INTERET	2 145 781	2 226 637	2 336 194
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	222 494	138 619	85 901
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	287 298	153 271	109 668
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-64 804	-14 652	-23 767
5 (+) Commissions perçues	489 361	470 139	459 366
6 (-) Commissions servies	73 627	68 760	61 801
Marge sur commissions	415 734	401 379	397 565
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	20 789	21 001	29 870
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	37 399	5 569	17 878
9 (±) Résultats des opérations de change	144 584	147 447	161 565
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	-215	1 380	4 993
Résultats des opérations de marché	202 557	175 397	214 306
11 (+) Divers autres produits bancaires	102 242	146 469	129 758
12 (-) Diverses autres charges bancaires	93 451	94 098	94 821
PRODUIT NET BANCAIRE	2 708 058	2 841 131	2 959 236
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-11 664	13 706	29 315
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	35 143	19 902	8 782
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	29 428	9 847	9 912
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 539 559	1 574 941	1 526 854
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 162 550	1 289 950	1 460 566
17(±)Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-441 253 0	-716 719	-838 318
18(±)Autres dotations nettes de reprises aux provisions	161 964	-140 389	48 220
RESULTAT COURANT	883 261	432 842	670 469
RESULTAT NON COURANT	-213 130	-23 357	-80 586
19 (-) Impôts sur les résultats	183 100	141 674	177 322
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	487 030	267 810	412 561

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (suite) :

RESULTAT NET DE L'EXERCICE (En KMAD)	487 030	267 810	412 561
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 672	204 620	194 603
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	125	3 518
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	5 651	242 823	104 252
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	53 536	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	0	10 000
25 (-) Reprises de provisions	0	0	0
26 (-) Reprises de provisions	-219 374	-118 643	-171 163
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	-3 915	0
27(+)-27(-) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-27 746	0	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	3 526	4 183
29(+)-29(-) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	-174	-26 450
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	8 620	1	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	540 718	596 174	531 505
- Bénéfices distribués	663 964	398 379	398 379
AUTOFINANCEMENT	-123 246	197 795	133 126

III.5 Tableaux de flux de trésorerie 2015-2017 (En KMAD)

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 655 365	3 596 023	3 906 492
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11 472	1 102	4 637
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	7 397	23 992	35 232
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 721 148	-1 637 349	-1 984 365
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-9 719	-9 848	-9 912
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 334 887	-1 370 321	-1 332 250
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-183 100	-141 674	-177 322
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	425 380	461 924	442 512
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-993 964	-767 613	-353 526
9. (±) Créances sur la clientèle	786 562	505 174	1 890 264
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 521 223	-941 663	1 908 759
11. (±) Autres actifs	-150 797	21 087	-93 587
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-334 441	-214 653	-116 035
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 215 975	1 045 496	-6 111
14. (±) Dépôts de la clientèle	898 076	-61 095	-1 292 115
15. (±) Titres de créance émis	2 527 884	857 987	-2 203 716
16. (±) Autres passifs	229 443	35 387	-134 263
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	225 566	480 108	-400 330
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	650 945	942 032	42 183
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	4 735	1 674	40 080
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15 210		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		-12 906	-10 500
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-145 927	-144 782	-184 646
21. (+) Intérêts perçus			
22. (+) Dividendes perçus	93 089	138 172	121 634
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-32 893	-17 842	-33 432
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus			
24. (+) Variation de dettes subordonnées			
25. (+) Emission d'actions	0	-	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés			
27. (-) Intérêts versés			
28. (-) Dividendes versés	-663 964	-398 379	-398 379
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-663 964	-398 379	-398 379
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-45 912	525 811	-389 628
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 004 789	1 478 978	1 868 606
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 958 877	2 004 789	1 478 978

III.6 Informations complémentaires 2015-2017
Etat des dérogations (A2) 2015-2017

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Etat des changements des méthodes (A3) 2015-2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 357 625	19 699	8 229	731 621	2 117 174	1 802 236
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour		0	0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	500 000	2 178 645	5 672	2 684 317	1 947 418
-au jour le jour	0	0	1 432 905		1 432 905	500 738
-à terme	0	500 000	745 740	5 672	1 251 412	1 446 680
PRETS FINANCIERS		0	3 092 922	0	3 092 922	3 158 325
AUTRES CREANCES		79 896	0	0	79 896	53 445
INTERETS COURUS A RECEVOIR		9 982	33 147	782	43 911	55 967
TOTAL	1 357 625	609 577	5 312 943	738 075	8 018 221	7 017 392

Au 31/12/2016

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 350 761	20 086	36 895	394 494	1 802 236	1 651 418
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour		0	0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	50 000	1 428 642	468 776	1 947 418	1 738 374
-au jour le jour	0	0	31 962	468 776	500 738	1 272 771
-à terme	0	50 000	1 396 680	0	1 446 680	465 603
PRETS FINANCIERS		0	3 158 325	0	3 158 325	2 120 683
AUTRES CREANCES		53 445	0	0	53 445	53 563
INTERETS COURUS A RECEVOIR		115	55 842	11	55 967	60 436
TOTAL	1 350 761	123 646	4 679 704	863 281	7 017 392	5 624 474

Au 31/12/2015

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	725 455	29 712	3 480	892 771	1 651 418	2 213 215
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour		0	0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRESORERIE	0	1 220 000	518 374	0	1 738 374	1 923 671
-au jour le jour	0	1 200 000	72 771	0	1 272 771	1 326 976
-à terme	0	20 000	445 603	0	465 603	596 695
PRETS FINANCIERS		20 000	2 100 683	0	2 120 683	1 594 833
AUTRES CREANCES		53 563	0	0	53 563	60 405
INTERETS COURUS A RECEVOIR		144	60 292	0	60 436	42 331
TOTAL	725 455	1 323 419	2 682 829	892 771	5 624 474	5 834 455

Créances sur la clientèle (B2) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	273 584	987	8 030 087	232 237	8 536 895	9 694 472
- Comptes à vue débiteurs	12 558	987	3 930 905	137 086	4 081 536	3 957 222
- Créances commerciales sur le Maroc	117		2 227 880	34 559	2 262 556	2 308 301
- Crédits à l'exportation			50 895		50 895	76 899
- Autres crédits de trésorerie	260 909		1 820 407	60 593	2 141 909	3 352 050
CREDITS A LA CONSOMMATION			99 723	4 160 857	4 260 580	4 014 394
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 574 290		6 868 255	54 942	9 497 487	9 015 424
CREDITS IMMOBILIERS			1 602 424	12 848 697	14 451 121	14 739 760
AUTRES CREDITS	127 114	270 745	13 210		411 069	302 910
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 026 433		1 026 433	823 919
INTERETS COURUS A RECEVOIR	35 883	4 188	58 194	62 508	160 773	146 383
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	840 525	417 225	1 257 750	1 651 407
- Créances pré-douteuses					0	0
- Créances douteuses			215 985	122 408	338 392	830 576
- Créances compromises			624 540	294 818	919 357	820 832
TOTAL	3 010 871	275 920	18 538 850	17 776 467	39 602 107	40 388 669

Au 31/12/2016

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	640 404	388	8 766 480	287 200	9 694 472	11 308 081
- Comptes à vue débiteurs	62	388	3 744 537	212 235	3 957 222	5 813 264
- Créances commerciales sur le Maroc	217		2 300 081	8 003	2 308 301	2 405 632
- Crédits à l'exportation			76 899		76 899	90 124
- Autres crédits de trésorerie	640 125		2 644 963	66 962	3 352 050	2 999 061
CREDITS A LA CONSOMMATION			97 400	3 916 994	4 014 394	3 840 441
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 418 577		6 522 930	73 917	9 015 424	7 715 577
CREDITS IMMOBILIERS			1 934 697	12 805 063	14 739 760	14 403 624
AUTRES CREDITS	225 684	60 568	16 658		302 910	718 146
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			823 919		823 919	967 545
INTERETS COURUS A RECEVOIR	24 437	7	49 650	72 289	146 383	109 052
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	1 171 982	479 425	1 651 407	1 831 376
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			623 722	206 854	830 576	814 333
- Créances compromises			548 261	272 571	820 832	1 017 043
TOTAL	3 309 102	60 963	19 383 716	17 634 888	40 388 669	40 893 842

Au 31/12/2015

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	222 451	1 215	10 706 163	378 252	11 308 081	13 865 789
- Comptes à vue débiteurs	108	1 215	5 516 603	295 338	5 813 264	7 492 682
- Créances commerciales sur le Maroc	2 337		2 396 917	6 378	2 405 632	3 372 831
- Crédits à l'exportation			90 124		90 124	81 483
- Autres crédits de trésorerie	220 006		2 702 519	76 536	2 999 061	2 918 793
CREDITS A LA CONSOMMATION			60 400	3 780 041	3 840 441	3 918 098
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 177 980		6 501 201	36 396	7 715 577	7 289 552
CREDITS IMMOBILIERS			1 730 148	12 673 476	14 403 624	14 554 809
AUTRES CREDITS	324 285	43 271	350 590		718 146	530 150
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			967 545		967 545	1 003 728
INTERETS COURUS A RECEVOIR	8 092	3	42 853	58 104	109 052	101 684
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	1 355 692	475 684	1 831 376	1 520 296
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			700 276	114 057	814 333	497 070
- Créances compromises			655 415	361 627	1 017 043	1 023 226
TOTAL	1 732 808	44 489	21 714 592	17 401 953	40 893 842	42 784 107

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (B3) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2017	Total au 31/12/2016
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES	0	0	0	0	0	5 016
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						5 016
TITRES NON COTES	1 246 782	7 970 947	28	29 820	9 247 578	7 731 566
Bons du trésor et valeurs assimilées		7 970 947		0	7 970 947	6 774 783
Obligations	0	0	0	28 374	28 374	37 832
Autres titres de créance	1 246 782			0	1 246 782	917 477
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 246 782	7 970 947	28	29 820	9 247 578	7 736 582

Au 31/12/2016

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété			1 473	3 543	5 016	5 434
TITRES NON COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées		6 774 783		0	6 774 783	6 024 313
Obligations	0	0	0	37 832	37 832	47 290
Autres titres de créance	917 477			0	917 477	696 211
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	917 477	6 774 783	1 501	42 822	7 736 582	6 774 723

Au 31/12/2015

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2015	Total au 31/12/2014
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété			1 519	3 915	5 434	42 771
TITRES NON COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées		6 024 313		0	6 024 313	6 905 386
Obligations	0	0	0	47 290	47 290	0
Autres titres de créance	696 211			0	696 211	1 720 913
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 474
TOTAL	696 211	6 024 313	1 547	52 652	6 774 723	8 670 544

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (B4) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	457 345	457 345	437 800	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	457 345	457 345	437 800	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
Titres de placement	8 796 519	8 790 233	8 602 283	35 529	6 286	6 286
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 519 632	7 513 602	7 337 371	34 541	6 030	6 030
Obligations	28 374	28 374	28 380	213	-	-
Autres titres de créance	1 247 038	1 246 782	1 235 057	775	256	256
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475	-	0	0
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 253 864	9 247 578	9 040 083	35 529	6 286	6 286

Au 31/12/2016

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	485 213	485 213	461 600	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	431 075	431 075	407 700	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	54 138	54 138	53 900	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
Titres de placement	7 266 891	7 251 370	7 072 613	-	15 521	15 521
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 350 746	6 343 708	6 164 241	-	7 038	7 038
Obligations	37 832	37 832	37 840	-	-	-
Autres titres de créance	863 483	863 339	855 704	-	144	144
Titres de propriété	14 830	6 491	14 828	-	8 339	8 339
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 752 104	7 736 583	7 534 213	-	15 521	15 521

Au 31/12/2015

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	334 229	334 229	324 100	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	279 356	279 356	269 400	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	54 873	54 873	54 700	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
Titres de placement	6 448 475	6 440 495	6 386 359	-	7 980	7 980
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 744 965	5 744 957	5 689 756	-	8	8
Obligations	47 290	47 290	47 300	-	-	-
Autres titres de créance	641 390	641 338	634 475	-	52	52
Titres de propriété	14 830	6 910	14 828	-	7 920	7 920
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 782 704	6 774 724	6 710 459	-	7 980	7 980

Détail des autres actifs (B5) 2015-2017 (En KMAD)

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	6 924	13 225	5 095
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	3 335	4 498	3 319
DEBITEURS DIVERS	170 464	165 200	259 111
Sommes dues par l'Etat	142 815	141 266	212 242
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 204	2 168	1 650
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-	-
Divers autres débiteurs	25 445	21 767	45 219
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	129 724	130 120	121 902
COMPTES DE REGULARISATION	431 303	277 910	222 614
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	6 834	2 682	3 665
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 796	21 141	30 522
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-	9 181
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	64 267	50 894	68 104
Autres comptes de régularisation	343 406	203 193	111 141
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	1	1	1
	741 750	590 953	612 041

Titres de participation et emplois assimilés (B6) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMC I-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2017	194 139	8 880	22 609
BMC I BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	51 302	31/12/2017	8 904	2 852	1 473
BMC I BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2017	14 184	-545	0
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1 507	31/12/2017	2 911	-183	
BMC I Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2017	11 462	10 488	12 800
BMC I FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	5 380	31/12/2017	5 895	172	
BMC I FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2017	1 378	-532	
BMC I ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2017	30 407	30 218	27 500
BMC I DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	0	31/12/2017	-2 459	-405	
BMC I GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500				
FCP BMC I GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	290	31/12/2017	241	-28	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2017	60 645	31 917	16 683
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2017	6 322	-2 249	
Autres titres de participation et emplois assimilés									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2014	169 112	40 260	10 400
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2015	13 045	-594	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2017	52 262	10 625	0
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2014	24 134	4 619	1 527
SOGEPiS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2015	42 373	7 895	0
BNP PARIBAS MED BUSINES	Gestion de process BACK-OFF	14 600	4%	584	584	31/12/2017	25 236	1 087	55
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,0%		11 765	30/06/2016	616 178	33 570	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2015	501 442	25 397	287
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2015	28 996	-4 494	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2015	52 982	-410	
Divers				2 949	2 949				114
TOTAL					296 077				93 448

Au 31/12/2016

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2016	210 859	24 449	22 609
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	55 454	31/12/2016	62 584	1 576	33 739
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2016	35 926	29 087	20 000
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	3 889	31/12/2016	3 110	-850	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2016	13 692	12 774	14 500
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2016	5 722	-412	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2016	1 945	-4	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2016	27 827	27 530	24 500
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	0	31/12/2016	-1 897	-88	
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	294	31/12/2016	270	-68	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	24 732	31/12/2016	82 413	48 721	11 783
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2016	-41 861	-1 763	
Autres titres de participation et									
Emplois assimilés									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2014	169 112	40 260	9 100
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2015	13 045	-594	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2016	42 158	6 737	583
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2014	24 134	4 619	217
SOGEPPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2015	42 373	7 895	990
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2016	27 929	3 838	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/2016	616 178	33 570	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2015	501 442	25 397	287
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2015	28 996	-4 494	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2015	52 982	-410	
Divers				2 650	2 650				224
TOTAL					302 830				138 532

Au 31/12/2015

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2015	212 010	7 670	22 609
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	54 454	31/12/2015	94 453	34 541	45 731
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	6 343	31/12/2015	6 829	-798	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	3 962	31/12/2015	3 960	-1 083	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2015	15 332	14 442	13 860
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2015	6 134	938	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2015	1 949	200	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2015	24 798	24 504	21 500
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	0	31/12/2015	-1 838	-175	
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	345	31/12/2015	338	-58	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	24 732	31/12/2015	68 986	36 531	3 107
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2015	-40 098	-3 967	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform			0	0				5 327
Autres titres de participation et									
Emplois assimilées									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2014	169 112	40 260	5 200
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2013	24 998	11 350	2 530
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2015	40 717	5 581	563
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2014	23 969	4 680	215
SOGEPPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2014	40 252	5 915	707
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2015	24 097	1 078	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2014	492 424	24 938	451
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2014	33 246	-4 223	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000				
Divers				4 111	4 111				193
TOTAL					277 992				121 994

Immobilisations données en CB en LOA et en location simple (B8) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL	759 770	634 586	100 829	1 293 527	197 935	437 030	2 081	613	1 716	854 781
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	750 991	628 944	100 829	1 279 106	197 359	432 770	-	-	-	846 336
- Crédit-bail mobilier en cours	480	825	-	1 305	-	-	-	-	-	1 305
- Crédit-bail mobilier loué	750 511	628 119	100 829	1 277 801	197 359	432 770	-	-	-	845 031
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-		-	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 427	2 352	-	4 779	-	-	-	-	-	4 779
CREANCES EN SOUFFRANCE	6 352	3 291	-	9 642	576	4 261	2 081	613	1 716	3 666
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	759 770	634 586	100 829	1 293 527	197 935	437 030	2 081	613	1 716	854 781

Au 31/12/2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	495 525	375 246	111 001	759 770	150 824	239 182	622	1 135	248	520 340
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	489 128	371 111	109 248	750 991	149 568	235 410	-	-	-	515 581
- Crédit-bail mobilier en cours	248	480	248	480	-	-				480
- Crédit-bail mobilier loué	488 880	370 630	108 999	750 511	149 568	235 410	-	-	-	515 101
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-		-	-
LOYERS RESTRUCTURES										-
LOYERS IMPAYES	1 946	481		2 427						2 427
CREANCES EN SOUFFRANCE	4 451	3 654	1 753	6 352	1 257	3 772	622	1 135	248	2 332
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	495 525	375 246	111 001	759 770	150 824	239 182	622	1 135	248	520 340

Au 31/12/2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL	281 282	228 695	14 451	495 525	108 468	189 077	1 131	767	761	305 687
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	277 082	226 498	14 451	489 128	108 468	189 077	-	-	-	300 051
- Crédit-bail mobilier en cours	248	-	-	248	-	-				248
- Crédit-bail mobilier loué	276 833	226 498	14 451	488 880	108 468	189 077	-	-	-	299 803
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-		-	-
LOYERS RESTRUCTURES										-
LOYERS IMPAYES	1 229	717		1 946						1 946
CREANCES EN SOUFFRANCE	2 971	1 479		4 451			1 131	767	761	3 690
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	281 282	228 695	14 451	495 525	108 468	189 077	1 131	767	761	305 687

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles (B9) 2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	804 595	63 355	11 307	856 643	284 817	58 437	111	343 143	513 500
Droit au bail	157 513	51	10 950	146 614	2 667	0	0	2 667	143 946
Immobilisations en recherche et développement	0	0		0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	647 082	63 304	357	710 029	282 149	58 437	111	340 475	369 554
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 945 584	82 132	39 156	2 988 559	1 487 539	139 114	19 308	1 607 346	1 381 213
-Immeubles d'exploitation	1 672 059	10 423	-12 285	1 694 767	626 109	62 029	6 444	681 693	1 013 074
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 600 849	10 277	-14 988	1 626 114	604 286	60 455	5 089	659 651	966 463
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	41 917	145	2 703	39 359	21 822	1 574	1 355	22 042	17 318
-Mobilier et matériel d'exploitation	496 159	12 076	10 562	497 672	368 138	32 532	10 094	390 577	107 096
Mobilier de bureau d'exploitation	163 638	3 750	3 110	164 278	128 386	7 326	3 040	132 671	31 607
Matériel de bureau d'exploitation	54 984	49	6 645	48 387	48 515	3 186	6 629	45 073	3 314
Matériel informatique	277 483	8 278	807	284 954	191 183	22 020	424	212 780	72 174
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	681 949	23 127	5 809	699 267	479 909	43 070	2 734	520 245	179 023
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	37 915	5 564	1 967	41 512	13 384	1 484	36	14 831	26 680
Terrains hors exploitation	1 500	0	1 500	0	0	0	0	0	0
Immeubles hors exploitation	32 398	5 029	467	36 960	10 818	1 204	36	11 986	24 974
Mobilier et matériel hors exploitation	4 017	535	0	4 552	2 566	280	0	2 846	1 706
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	57 502	30 942	33 103	55 341	0	0	0	0	55 341
TOTAL	3 750 178	145 486	50 463	3 845 202	1 772 356	197 552	19 419	1 950 488	1 894 714

Au 31/12/2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	744 691	55 304	-4 600	804 595	230 431	54 386	0	284 817	519 778
Droit au bail	152 249	664	-4 600	157 513	2 667	0	0	2 667	154 845
Immobilisations en recherche et développement	0			0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	592 442	54 641	0	647 082	227 763	54 386	0	282 149	364 933
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 869 506	89 478	13 401	2 945 584	1 347 948	141 075	1 483	1 487 539	1 458 045
-Immeubles d'exploitation	1 646 547	12 360	-13 152	1 672 059	565 153	62 439	1 483	626 109	1 045 951
Terrain d'exploitation	29 293	0		29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 576 014	11 683	-13 152	1 600 849	544 985	60 785	1 483	604 286	996 563
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	41 240	678		41 917	20 168	1 654	0	21 822	20 095
-Mobiliers et matériel d'exploitation	468 900	27 100	-159	496 159	335 258	32 880	0	368 138	128 021
Mobilier de bureau d'exploitation	158 391	5 167	-81	163 638	120 431	7 955	0	128 386	35 253
Matériel de bureau d'exploitation	51 392	3 513	-79	54 984	45 563	2 952	0	48 515	6 468
Matériel informatique	259 064	18 420	0	277 484	169 210	21 973	0	191 183	86 300
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	662 210	19 714	-25	681 949	435 671	44 238	0	479 909	202 040
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	36 657	1 257	0	37 915	11 866	1 518	0	13 384	24 531
Terrains hors exploitation	1 500			1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	31 610	788		32 398	9 632	1 186	0	10 818	21 580
Mobilier et matériel hors exploitation	3 547	469		4 017	2 234	332	0	2 566	1 451
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	55 192	29 047	26 737	57 502	0	0	0	0	57 502
TOTAL	3 614 197	144 782	8 801	3 750 179	1 578 378	195 461	1 483	1 772 356	1 977 823

Au 31/12/2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	677 455	68 835	1 600	744 691	183 694	46 737	0	230 431	514 260
Droit au bail	151 589	2 260	1 600	152 249	2 667	0	0	2 667	149 581
Immobilisations en recherche et développement	0			0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	525 866	66 576	0	592 442	181 026	46 737	0	227 763	364 678
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 759 569	115 811	5 873	2 869 506	1 210 731	140 507	3 290	1 347 948	1 521 559
-Immeubles d'exploitation	1 532 446	116 833	2 732	1 646 547	507 793	58 401	1 040	565 153	1 081 394
Terrain d'exploitation	29 293	0		29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 462 082	116 664	2 732	1 576 014	489 260	56 765	1 040	544 985	1 031 029
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	41 070	169		41 240	18 533	1 635	0	20 168	21 072
-Mobilier et matériel d'exploitation	426 706	42 194	0	468 900	304 205	31 052	0	335 258	133 643
Mobilier de bureau d'exploitation	149 063	9 329	0	158 391	111 957	8 474	0	120 431	37 960
Matériel de bureau d'exploitation	50 434	958	0	51 392	42 519	3 044	0	45 563	5 829
Matériel informatique	227 156	31 908	0	259 064	149 676	19 534	0	169 210	89 854
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	650 229	15 122	3 141	662 210	388 367	49 554	2 250	435 671	226 539
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	35 529	1 129	0	36 657	10 366	1 500	0	11 866	24 792
Terrains hors exploitation	1 500			1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	30 837	773		31 610	8 431	1 202	0	9 632	21 978
Mobilier et matériel hors exploitation	3 192	356		3 547	1 935	299	0	2 234	1 314
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	114 659	-59 467		55 192	0	0	0	0	55 192
TOTAL	3 437 024	184 646	7 473	3 614 197	1 394 424	187 244	3 290	1 578 378	2 035 819

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis) 2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	7 900	0	7 900			7 900
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	1 698	1 529	169			169
	Logiciel informatique	254	106	148			148
	Immeubles exploitation bureau	21 040	5 089	15 951			15 951
	Immeubles hors exploitation	467	36	430			
	Terrain exploitation	0	0	0			
	Agencement Aménagement et Installation	4 485	2 254	2 231			2 231
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	3 110	3 040	69	244	174	
	Matériel roulant	0	0	0	0	0	
	Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	
	Matériel de bureau	6 645	6 629	16	307	291	
	Immeubles exploitation logement de fonction	2 703	1 355	1 349	5 000	2 154	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	1 281	312	969	26 500	25 116	17
	Aménagement nouveaux locaux	0		0			
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	74	35	39	0	0	39
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0			
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	204	124	80	0	0	80
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	12	4	8	0	0	8
	Télécommunications	517	262	255	0	0	255
	Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	
	Terrain hors exploitation	1 500	0	1 500			
TOTAL GENERAL		51 891	20 775	31 115	32 051	27 735	26 799

Au 31/12/2016

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	3 500	0	3 500	0		-3 500
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	33	7	26	0		-26
	Logiciel informatique			0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau	3 812	1 477	2 335	6 251	3 915	0
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau						
	Matériel roulant						
	Matériel roulant de fonction						
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)						
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						
	Télécommunications						
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	7 345	1 483	5 862	6 251	3 915	-3 526

Au 31/12/2015

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	1 600		1 600	0	0	-1 600
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	410	410	0	0	0	0
	Logiciel informatique	0	0	0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau	2 732	1 040	1 692	0	0	-1 692
	Immeubles hors exploitation			0			0
	Terrain exploitation			0			0
	Agencement Aménagement et Installation	3 141	2 250	891	0	0	-891
	Agencement Aménagement et Installation			0			0
	Mobilier de bureau	0	0	0	0	0	0
	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0
	Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	0
				0			0
	Matériel de bureau			0			0
	Immeubles exploitation logement de fonction			0			0
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction			0			0
				0			0
	Aménagement nouveaux locaux			0			0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	0	0	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0			0
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	0	0	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	0	0	0	0	0	0
	Télécommunications	0	0	0	0	0	0
	Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	0
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	7 883	3 700	4 183	0	0	-4 183

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		16 915	60 319	738 101	815 334	248 922
VALEURS DONNEES EN PENSION	0	0	51 060	0	51 060	500 210
-au jour le jour	0		51 060		51 060	0
-à terme	0		0		0	500 210
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	0	175 000	0	175 000	1 449 154
-au jour le jour				0	0	66 500
-à terme	0		175 000	0	175 000	1 382 654
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	8 202
AUTRES DETTES			254 278		254 278	306 244
INTERETS COURUS A PAYER	0	0	4 643	2 592	7 235	14 352
TOTAL	0	16 915	553 502	740 693	1 311 110	2 527 085

Au 31/12/2016

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		12 493	4 801	231 629	248 922	220 265
VALEURS DONNEES EN PENSION	500 210	0	0	0	500 210	0
-au jour le jour	0				0	0
-à terme	500 210		0		500 210	0
EMPRUNTS DE TRESORERIE	200 000	0	500 738	748 416	1 449 154	991 436
-au jour le jour				66 500	66 500	791 436
-à terme	200 000		500 738	681 916	1 382 654	200 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	8 202
AUTRES DETTES		306 113	131		306 244	237 765
INTERETS COURUS A PAYER	1 294	0	13 009	49	14 352	23 920
TOTAL	701 503	318 606	526 881	980 094	2 527 085	1 481 589

Au 31/12/2015

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		7 721	67 211	145 333	220 265	167 561
VALEURS DONNEES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour					0	0
-à terme	0		0		0	0
EMPRUNTS DE TRESORERIE	200 000	0	0	791 436	991 436	1 024 206
-au jour le jour				791 436	791 436	632 940
-à terme	200 000			0	200 000	391 266
EMPRUNTS FINANCIERS	0		8 202	0	8 202	7 706
AUTRES DETTES		237 634	131		237 765	264 023
INTERETS COURUS A PAYER	1 788	22 126	0	6	23 920	24 203
TOTAL	201 788	267 481	75 544	936 776	1 481 589	1 487 700

Dépôt de la clientèle (B11) 2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	278 562	393 011	9 401 051	18 732 600	28 805 224	28 602 380
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	8 124 450	8 124 450	8 220 724
DEPOTS A TERME	501 822	425 733	875 468	2 116 411	3 919 434	2 726 802
AUTRES COMPTES CREDITEURS	319	78 069	1 365 350	237 082	1 680 820	2 082 081
INTERETS COURUS A PAYER	58	4 950	5 805	18 975	29 788	29 655
TOTAL	780 761	901 763	11 647 674	29 229 519	42 559 717	41 661 641

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Au 31/12/2016

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	281 835	400 760	8 841 441	19 078 344	28 602 380	27 948 709
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	8 220 724	8 220 724	8 282 617
DEPOTS A TERME	0	0	567 105	2 159 697	2 726 802	3 942 308
AUTRES COMPTES CREDITEURS	7432	322 549	1 489 110	262 990	2 082 081	1 495 419
INTERETS COURUS A PAYER	19	45	3 568	26 023	29 655	53 684
TOTAL	289 286	723 354	10 901 224	29 747 777	41 661 641	41 722 736

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Au 31/12/2015

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	213 613	401 301	8 305 848	19 027 947	27 948 709	28 909 342
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	8 282 617	8 282 617	8 046 530
DEPOTS A TERME	3 855	501 300	699 789	2 737 364	3 942 308	4 496 067
AUTRES COMPTES CREDITEURS	731	50 735	1 182 338	261 615	1 495 419	1 497 835
INTERETS COURUS A PAYER	15	9 192	5 655	38 822	53 684	65 076
TOTAL	218 214	962 528	10 193 630	30 348 364	41 722 736	43 014 851

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		20 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		20 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		30 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		50 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		1 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		25 400		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		4 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		4 800		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		11 600		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		30 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		29 300		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		21 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		16 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		15 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		10 100		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		29 300		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		29 300		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		12 600		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		300 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		10 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		150 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		410 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		60 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		60 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		15 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		30 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		30 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		20 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		15 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		4 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		96 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		100 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		50 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		50 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		80 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		100 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		5 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		10 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		30 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		35 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		70 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		70 000		
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,50		6 000		
Certificats de dépôt	23/02/2016	01/02/2018	100	3,15		64 800		
Certificats de dépôt	31/10/2017	01/10/2019	100	2,80		30 100		
Certificats de dépôt	02/06/2017	02/05/2019	100	2,80		93 000		
Certificats de dépôt	31/07/2017	01/07/2019	100	2,85		19 500		
Certificats de dépôt	01/02/2016	01/02/2018	100		Tx révisable	13 056		
Certificats de dépôt	22/02/2016	22/02/2018	100		Tx révisable	23 881		
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100		Tx révisable	8 989		
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100		Tx révisable	8 989		
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100		Tx révisable	26 967		
Certificats de dépôt	30/05/2016	30/05/2018	100		Tx révisable	58 688		
Certificats de dépôt	29/08/2016	29/08/2018	100		Tx révisable	11 306		
Certificats de dépôt	31/10/2016	31/10/2019	100		Tx révisable	16 900		
Certificats de dépôt	26/04/2017	26/04/2019	100		Tx révisable	50 964		
Certificats de dépôt	04/01/2017	04/01/2019	100		Tx révisable	9 652		
Certificats de dépôt	30/05/2017	30/05/2019	100		Tx révisable	20 900		
Certificats de dépôt	28/11/2017	28/11/2019	100		Tx révisable	15 702		
Certificats de dépôt	06/12/2016	06/12/2018	100		Tx révisable	15 688		
Certificats de dépôt	13/03/2017	13/03/2019	100		Tx révisable	34 249		
Certificats de dépôt	28/11/2017	28/11/2019	100		Tx révisable	15 513		
TOTAL						6 885 543		

Au 31/12/2016

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT (1)	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	26/01/2016	01/02/2017	100	2,95		121 100			
Certificats de dépôt	05/04/2016	04/04/2017	100	2,7		112 800			
Certificats de dépôt	29/04/2016	28/04/2017	100	2,5		48 100			
Certificats de dépôt	30/05/2016	29/05/2017	100	2,45		47 100			
Certificats de dépôt	29/07/2016	28/07/2017	100	2,55		223 700			
Certificats de dépôt	27/09/2016	02/11/2017	100	2,6		236 500			
Certificats de dépôt	27/10/2016	02/11/2017	100	2,5		26 100			
Certificats de dépôt	28/11/2016	04/12/2017	100	2,55		124 500			
Certificats de dépôt	29/12/2016	02/01/2018	100	2,55		118 400			
Certificats de dépôt	26/06/2015	26/05/2017	100	3,5		65 600			
Certificats de dépôt	05/01/2016	05/12/2017	100	3,25		211 800			
Certificats de dépôt	23/02/2016	01/03/2017	100	2,85		45 500			
Certificats de dépôt	24/08/2016	05/09/2017	100	2,55		178 900			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		100 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		20 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		4 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		14 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		6 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		150 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		5 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		2 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		2 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		20 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		25 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		25 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		40 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		60 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		100 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		100 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		30 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		20 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		40 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	01/06/2017	100	2,35		10 000			
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,5		6 000			
Certificats de dépôt	06/07/2015	06/06/2017	100	3,5		85 500			
Certificats de dépôt	23/02/2016	01/02/2018	100	3,15		64 800			
Certificats de dépôt	03/04/2015	03/03/2017	100	3,75		56 000			
Certificats de dépôt	16/04/2015	16/03/2017	100	3,75		59 000			
Certificats de dépôt	12/06/2015	12/05/2017	100	3,5		99 500			
Certificats de dépôt	28/09/2015	01/09/2017	100	3,75		15 000			
Certificats de dépôt	30/10/2015	02/10/2017	100	3,25		68 900			
Certificats de dépôt	15/12/2015	01/12/2017	100	3,25		63 500			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		50 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		70 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		80 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		100 000			
Certificats de dépôt	29/09/2016	10/02/2017	100	2,4		200 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		30 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		50 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		50 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		60 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		1 500			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		4 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		3 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		8 500			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		10 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		50 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		57 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		40 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		76 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		222 000			
Certificats de dépôt	01/12/2016	02/03/2017	100	2,25		5 000			
Certificats de dépôt	02/03/2015	02/03/2017	100	Tx révisable		60 874			
Certificats de dépôt	30/03/2015	30/03/2017	100	Tx révisable		11 000			
Certificats de dépôt	05/10/2015	05/10/2016	100	Tx révisable		24 484			
Certificats de dépôt	01/02/2016	01/02/2018	100	Tx révisable		13 056			
Certificats de dépôt	22/02/2016	22/02/2018	100	Tx révisable		23 882			
Certificats de dépôt	31/10/2016	31/10/2019	100	Tx révisable		16 901			
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989			
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989			
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		26 967			
Certificats de dépôt	30/05/2016	30/05/2018	100	Tx révisable		58 688			
Certificats de dépôt	29/08/2016	29/08/2018	100	Tx révisable		11 322			
Certificats de dépôt	06/12/2016	06/12/2018	100	Tx révisable		15 693			
TOTAL						4 359 145			

Au 31/12/2015

CARACTERISTIQUES						MONTANT (1)	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	26/03/2015	24/03/2016	100	2,7		89 500			
Certificats de dépôt	26/03/2015	24/03/2016	100	2,7		1 000			
Certificats de dépôt	15/05/2015	01/06/2016	100	3,25		94 200			
Certificats de dépôt	08/06/2015	06/06/2016	100	2,75		300 000			
Certificats de dépôt	08/06/2015	06/06/2016	100	2,75		150 000			
Certificats de dépôt	08/06/2015	06/06/2016	100	2,75		50 000			
Certificats de dépôt	30/09/2015	03/10/2016	100	2,95		253 200			
Certificats de dépôt	30/10/2015	01/11/2016	100	2,95		241 700			
Certificats de dépôt	26/06/2015	26/05/2017	100	3,5		65 600			
Certificats de dépôt	26/04/2012	26/04/2016	100	4,5		250 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		75 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		60 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		5 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		20 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		15 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		8 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		17 000			
Certificats de dépôt	22/04/2011	22/04/2016	100	4,3		25 000			
Certificats de dépôt	09/06/2011	09/06/2016	100	4,35		50 000			
Certificats de dépôt	04/09/2015	05/09/2016	100	3		196 000			
Certificats de dépôt	30/10/2015	02/05/2016	100	2,8		99 000			
Certificats de dépôt	07/12/2015	06/06/2016	100	2,7		137 000			
Certificats de dépôt	15/12/2015	01/07/2016	100	2,8		85 400			
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,5		6 000			
Certificats de dépôt	11/11/2015	11/03/2016	100	2,65		124 000			
Certificats de dépôt	06/07/2015	06/06/2017	100	3,5		85 500			
Certificats de dépôt	23/10/2014	23/09/2016	100	3,3		70 300			
Certificats de dépôt	13/11/2014	13/10/2016	100	3,25		60 900			
Certificats de dépôt	17/11/2014	17/10/2016	100	3,25		130 000			
Certificats de dépôt	03/04/2015	03/03/2017	100	3,75		56 000			
Certificats de dépôt	16/04/2015	16/03/2017	100	3,75		59 000			
Certificats de dépôt	12/06/2015	12/05/2017	100	3,5		99 500			
Certificats de dépôt	28/09/2015	01/09/2017	100	3,75		15 000			
Certificats de dépôt	30/10/2015	02/10/2017	100	3,25		68 900			
Certificats de dépôt	15/12/2015	01/12/2017	100	3,25		63 500			
Certificats de dépôt	20/11/2014	20/01/2016	100	3,15		221 300			
Certificats de dépôt	04/03/2014	04/03/2016	100	14,00		13 482			
Certificats de dépôt	24/11/2014	24/11/2016	100	0,50		19 243			
Certificats de dépôt	24/11/2014	24/11/2016	100	11,00		18 388			
Certificats de dépôt	24/11/2014	24/11/2016	100	11,00		7 505			
Certificats de dépôt	02/03/2015	02/03/2017	100	0,50		60 956			
Certificats de dépôt	30/03/2015	30/03/2017	100	12,52		10 849			
Certificats de dépôt	16/11/2013	16/11/2017	100	1,12		24 484			
TOTAL						3 502 408			

Détail des autres passifs (B13) 2015-2017 (En KMAD)

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	8 519	15 566	5 911
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	1 405	9 350	5 441
CREDITEURS DIVERS	874 113	555 177	511 088
Sommes dues à l'Etat	217 030	140 761	204 489
Sommes dues aux organismes de prévoyance	36 198	34 431	38 194
Sommes diverses dues au personnel	36	42	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 803	1 569	1 522
Fournisseurs de biens et services	14 163	19 378	35 806
Divers autres créditeurs	604 882	358 995	231 077
COMPTES DE REGULARISATION	801 999	876 501	898 766
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	117	493	32
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	471 976	512 779	699 027
Charges à payer et produits constatés d'avance	181 783	176 006	136 946
Autres comptes de régularisation	-	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	148 123	187 223	62 761
TOTAL	1 686 036	1 456 593	1 421 206

Tableaux des provisions (B14) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

PROVISIONS	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 728 508	816 861	539 217	-2 209	5 003 944
créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
créances sur la clientèle	4 701 545	803 456	521 092	-2 209	4 981 700
titres de placement	15 517	6 286	15 517	0	6 286
titres de participation et emplois assimilés	8 030	5 651			13 681
Autres titres de participations	2 608	0	2 608	0	0
immobilisations en crédit-bail et en location	248	1 468	0		1 716
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	408 714	83 636	264 762	-3 284	224 304
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	50 149	0	32 000	0	18 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	7 237	0	3 392	0	3 845
provisions pour risques généraux et charges	351 304	83 636	229 370	-3 284	202 286
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					0
provisions réglementées	0	0	0		0
	5 137 222	900 498	803 979	-5 493	5 228 247

Au 31/12/2016

PROVISIONS	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2015
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 462 304	983 152	714 225	-2 722	4 728 508
créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
créances sur la clientèle	4 428 833	974 805	699 372	-2 722	4 701 545
titres de placement	7 979	7 599	60	0	15 517
titres de participation et emplois assimilés	21 562	125	13 657		8 030
Autres titres de participations	2 608	0	0	0	2 608
immobilisations en crédit-bail et en location	761	622	1 135		248
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	265 521	253 090	109 134	762	408 714
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	50 149	0	0	0	50 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	4 670	2 567	0	0	7 237
provisions pour risques généraux et charges	210 678	250 523	109 134	762	351 304

provisions pour pensions de retraite et obligations similaires provisions réglementées	0	0	0		0
	4 727 824	1 236 241	823 359	-1 960	5 137 222

3

Au 31/12/2015

PROVISIONS	Encours 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2015
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	3 973 844	992 058	503 074	-525	4 462 304
créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
créances sur la clientèle	3 938 498	985 879	495 019	-525	4 428 833
titres de placement	7 354	1 530	905	0	7 979
titres de participation et emplois assimilés	18 044	3 518	0		21 562
Autres titres de participations	8 991	0	6 383	0	2 608
immobilisations en crédit-bail et en location	397	1 131	767		761
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	272 752	158 505	165 736	0	265 521
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 218	32 000	69	0	50 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	6 085	0	1 416	0	4 670
provisions pour risques généraux et charges	248 425	126 505	164 252		210 678
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GENERAL	4 246 596	1 150 564	668 810	-525	4 727 824

Dettes subordonnées (B16) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 31/12/2016	Montant 31/12/2017	Montant 31/12/2016	Montant 31/12/2017
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	3,37%	10	Subordination classique	225 000			27 800	27 800
TOTAL	750 000					750 000	0	0	27 800	27 800

Au 31/12/2016

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 31/12/2015	Montant 31/12/2016	Montant 31/12/2015	Montant 31/12/2016
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	3,35%	10	Subordination classique	225 000			27 800	27 800
TOTAL	750 000					750 000	0	0	27 800	27 800

Au 31/12/2015

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 31/12/2014	Montant 31/12/2015	Montant 30/12/2014	Montant 31/12/2015
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	3,71%	10	Subordination classique	225 000			27 800	27 800
TOTAL	750 000					750 000	0	0	27 800	27 800

CAPITAUX PROPRES (B17) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2016	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2017
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	3 284 453	0		3 284 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	3 191 198	663 964	0	2 795 044
Résultat net de l'exercice 2016	267 810			
Résultat net de l'exercice 2017				487 030
TOTAL	8 071 390			7 894 456

Au 31/12/2016

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2015	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2016
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	3 284 453	0		3 284 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	3 177 016	14 183	0	3 191 198
Résultat net de l'exercice 2015	412 561			
Résultat net de l'exercice 2016	0			267 810
TOTAL	8 201 958			8 071 390

Au 31/12/2015

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2014	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2015
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	3 284 449	4		3 284 453
Réserve légale	132 788	4		132 793
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	3 112 749	62 753	1 513	3 177 016
Résultat net de l'exercice 2014	461 136			
Résultat net de l'exercice 2015	0			412 561
TOTAL	8 186 263			8 201 958

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES (B18) 2015-2017 (En KMAD)

ENGAGEMENTS	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	22 530 831	21 022 297	18 551 680
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	425	-
- Crédits documentaires import	-	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-	-
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	425	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 365 155	7 881 696	6 291 719
- Crédits documentaires import	4 315 046	2 574 200	2 952 104
- Acceptations ou engagements de payer	1 158 025	1 042 479	855 835
- Ouvertures de crédits confirmés	218 674	203 168	195 519
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-	-
- Autres engagements de financement donnés	2 673 409	4 061 850	2 288 261
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	7 828 323	7 127 992	5 894 926
- Crédits documentaires export confirmés	27 070	24 453	32 022
- Acceptations ou engagements de payer	10 732	10 719	10 578
- Garanties de crédits données	-	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	7 790 522	7 092 820	5 852 326
- Engagements en souffrance	-	-	-
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	6 337 352	6 012 184	6 365 034
- Garanties de crédits données	-	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 613 325	3 583 941	3 836 594
- Autres cautions et garanties données	2 724 027	2 428 243	2 528 440
- Engagements en souffrance	-	-	-
Autres titres à livrer	-	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	4 863 636	4 135 574	3 625 812
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 863 636	4 135 574	3 625 812
- Garanties de crédits	-	-	-
- Autres garanties reçues	4 863 636	4 135 574	3 625 812
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	-
- Garanties de crédits	-	-	-
- Autres garanties reçues	-	-	-
Autres titres à recevoir	-	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES (B19) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	NEANT
Autres titres à livrer	NEANT
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	NEANT
Autres titres à recevoir	NEANT

Au 31/12/2016

	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	NEANT
Autres titres à livrer	NEANT
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	NEANT
Autres titres à recevoir	NEANT

Au 31/12/2015

		MONTANT
Engagements donnés		
Titres achetés à réméré		NEANT
Autres titres à livrer		NEANT
Engagements reçus		
Titres vendus à réméré		NEANT
Autres titres à recevoir		NEANT

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES (B20) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Opérations de change à terme	2 962 459	2 774 316		
Devises à recevoir	802 074	779 775		
Dirhams à livrer	795 481	558 546		
Devises à livrer	690 571	834 991		
Dirhams à recevoir	674 334	601 005		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	3 458	1 179		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	3 458	1 179		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	2 965 917	2 775 495		

Au 31/12/2016

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Opérations de change à terme	2 774 316	3 893 171		
Devises à recevoir	779 775	1 404 109		
Dirhams à livrer	558 546	1 181 660		
Devises à livrer	834 991	775 532		
Dirhams à recevoir	601 005	531 869		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	1 179	9 365		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	1 179	9 365		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	2 775 495	3 902 536		

Au 31/12/2015

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de change à terme	3 893 171	4 790 587		
Devises à recevoir	1 404 109	1 678 942		
Dirhams à livrer	1 181 660	829 840		
Devises à livrer	775 532	1 567 488		
Dirhams à recevoir	531 869	714 316		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	9 365	2 422		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	9 365	2 422		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	3 902 536	4 793 009		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B21) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
			-
Hypothèques	26 882 546		
Autres valeurs et sûretés réelles	30 104 982		

TOTAL	56 987 528		-
--------------	------------	--	---

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	581 700		
		BDT donnés en garantie CDG	581 700
TOTAL	581 700		581 700

Au 31/12/2016

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Hypothèques	25 836 323		-
Autres valeurs et sûretés réelles	27 072 238		-
TOTAL	52 908 561		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		

Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	561 700		
		BDT donnés en garantie CDG	561 700
TOTAL	561 700		561 700

Au 31/12/2015

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Hypothèques	23 252 621		
Autres valeurs et sûretés réelles	20 424 791		
TOTAL	43 677 412		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	726 100		
		BDT donnés en garantie CDG	726 100
TOTAL	726 100		726 100

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (B22) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 969 681	50 000	190 892	100 000	466 667	5 777 240
Créances sur la clientèle	4 940 873	2 387 873	2 184 720	7 499 308	16 829 401	33 842 175
Titres de créance	227 588	874 775	1 256 319	3 691 746	3 201 961	9 252 389
Créances subordonnées						0
Crédit-bail et assimilé	16 562	32 578	136 032	342 823	1 810	529 805
TOTAL	10 154 704	3 345 226	3 767 963	11 633 877	20 499 839	49 401 609
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	258 063	0	0	8 202	0	266 265
Dettes envers la clientèle	1 807 504	719 539	1 394 748	1 100	0	3 922 891
Titres de créance émis	618 400	2 075 338	3 601 376	590 427		6 885 541
Emprunts subordonnées				750 000		750 000
TOTAL	2 683 967	2 794 877	4 996 124	1 349 729	0	11 824 697

Au 31/12/2016

	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 106 198	1 172 434	536 476	1 935 873	354 762	5 105 743
Créances sur la clientèle	5 200 587	3 452 572	1 389 208	7 875 075	16 424 416	34 341 858
Titres de créance	79 701	367 595	952 739	4 433 691	1 903 546	7 737 272
Créances subordonnées						0
Crédit-bail et assimilé	106	3	3 769	246 698	19 060	269 636
TOTAL	6 386 592	4 992 604	2 882 192	14 491 337	18 701 784	47 454 509
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 504 322	245 042	200 000	0	8 202	1 957 566
Dettes envers la clientèle	1 118 558	812 905	1 073 988	5 000	0	3 010 451
Titres de créance émis	0	1 557 412	2 612 533	183 200	6 000	4 359 145
Emprunts subordonnées					750 000	750 000
TOTAL	2 622 880	2 615 359	3 886 521	188 200	764 202	10 077 162

Au 31/12/2015

	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL	
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		1 756 398	146 940	599 893	1 291 540	64 286	3 859 057
Créances sur la clientèle		5 133 789	1 361 237	2 197 404	8 516 763	15 657 669	32 848 862
Titres de créance		62 897	1 295 873	1 711 058	3 026 001	672 044	6 767 873
Créances subordonnées		0					0
Crédit-bail et assimilé		0	0	191	139 117	11 527	150 835
TOTAL		6 953 084	2 804 050	4 508 546	12 973 421	16 405 526	43 626 627
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		791 436	0	200 000	0	8 202	999 638
Dettes envers la clientèle		946 041	888 037	2 094 139	14 000	0	3 942 217
Titres de créance émis		221 300	227 982	2 437 837	609 289	6 000	3 502 408
Emprunts subordonnées					750 000		750 000
TOTAL		1 958 777	1 116 019	4 731 976	623 289	764 202	9 194 263

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (B24) 2015-2017 (En KMAD)

BILAN	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF:	2 924 005	2 621 677	2 279 373
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques pos	6 964	6 611	7 363
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 304 500	1 920 215	1 015 217
Créances sur la clientèle	315 354	7 384	18
Titres de transaction et de placement et investissement	54 059	83 090	54 090
Autres actifs	191 827	548 923	1 148 231
Titres de participation et emplois assimilés	51 302	55 454	54 454
Créances subordonnées			
Immobilisations données en crédit-bail et location			
Immobilisations incorporelles et corporelles			
PASSIF:	2 924 005	2 621 677	2 279 373
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	640 544	1 368 832	896 452
Dépôts de la clientèle	2 207 786	1 187 517	1 327 050
Titres de créance émis			
Autres passifs	75 675	65 328	55 871
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées			
HORS BILAN:			
Engagements donnés	10 981 608	9 473 203	9 127 399
Engagements reçus	1 125	21 308	21 566

MARGE D'INTERET (B25) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois	41 811 742	5,37%	
Encours moyens des ressources	42 703 732		1,03%

INTERETS	Montant 31/12/2017	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2016	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
Intérêts perçus	2 248 944		2 314 979		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
Intérêts versés	436 054		448 346		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

Les encours moyens et intérêts 2016 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises)

COMMISSIONS	Montant 31/12/2017	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	30 106	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	82 814	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	5 497	

Au 31/12/2016

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois	41 496 217	5,58%	
Encours moyens des ressources	41 029 520		1,09%

INTERETS	Montant 31/12/2016	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2015	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
Intérêts perçus	2 314 979		2 424 925		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
Intérêts versés	448 346		529 993		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

Les encours moyens et intérêts 2016 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises)

COMMISSIONS	Montant 31/12/2016	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	29 750	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	82 848	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	1 768	

Au 31/12/2015

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois	42 339 175	5,73%	
Encours moyens des ressources	42 160 679		1,26%

INTERETS	Montant 31/12/2015	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2014	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
Intérêts perçus	2 424 925		2 630 277		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
Intérêts versés	529 993		785 229		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

Les encours moyens et intérêts 2015 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises)

COMMISSIONS	Montant 31/12/2015	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	26 835	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	102 245	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	1 695	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (B26) 2015-2017 (En KMAD)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participation	12 688	10 601	9 297
Participations dans les entreprises liées	80 760	127 930	112 697
Titres de l'activité de portefeuille	0	0	0
Emplois assimilés	0	0	0
TOTAL	93 449	138 532	121 994

COMMISSIONS (B27) 2015-2017 (En KMAD)

Commissions	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
COMMISSIONS PERCUES :	489 361	470 139	459 366
sur opérations de change	5 221	4 564	3 859
sur opérations sur titres	7 039	4 941	3 028
sur engagements sur titres	-	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	33 908	34 754	39 309
sur moyens de paiement	129 335	127 880	127 730
sur activités de conseil et d'assistance	24 721	26 677	24 949
sur ventes de produits d'assurances	26 866	24 838	23 999
Commissions de fonctionnement de compte	30 146	31 444	33 887
Commissions sur prestations de service sur crédit	65 756	50 881	39 122
sur autres prestations de service	166 370	164 161	163 483
COMMISSIONS VERSEES :	73 627	68 760	61 801
sur opérations de change relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-	-
sur produits dérivés	-	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	-	-
sur moyens de paiement	44 822	44 392	41 902
sur activités de conseil et d'assistance	-	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-	-
sur autres prestations de service	28 805	24 368	19 899

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (B28) 2015-2017 (En KMAD)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS	256 171	271 842	409 765
Gains sur les titres de transaction	54 959	98 554	215 030
Plus value de cession sur titres de placement	36 793	14 447	17 104
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	7 180	60	905
Gains sur les produits dérivés	470	3 792	6 414
Gains sur les opérations de change	156 769	154 988	170 312
CHARGES	53 614	96 446	195 459
Pertes sur les titres de transaction	34 171	77 553	185 160
Moins value de cession sur titres de placement	287	1 759	71
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	6 286	7 180	60
Pertes sur les produits dérivés	685	2 412	1 420
Pertes sur opérations de change	12 185	7 542	8 748
RESULTAT	202 557	175 397	214 306

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (B29) 2015-2017 (En KMAD)

CHARGES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
CHARGES DE PERSONNEL	850 790	846 020	835 247
COMMENTAIRES			
Dont salaires et appointements	482 680	499 508	495 074
Dont primes et gratifications	114 142	93 241	91 687
Dont charges d'assurances sociales	148 911	149 777	144 553
Dont charges de retraite	6 917	7 914	5 989
Dont charges de formation	17 757	17 073	16 598
Dont autres charges de personnel	80 383	78 507	81 346

CHARGES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
IMPOTS ET TAXES	20 611	19 630	26 025
COMMENTAIRES			
Taxe urbaine et taxe d'édilité	11	3 160	2 857
Patente	13 785	14 972	13 709
Droits d'enregistrements	0	0	1 600
Timbres fiscaux et formules timbrées	128	2	5
Taxe sur les véhicules	0	0	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	6 687	1 497	7 855

CHARGES		31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
CHARGES EXTERNES		462 903	504 226	470 875
COMMENTAIRES				
Dont loyers de crédit-bail et de location		61 447	71 457	64 164
Dont frais d'entretien et de réparation		68 280	77 722	82 171
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires		94 097	97 485	74 315
Prime d'assurance		3 682	3 648	3 631
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible		23 441	23 764	21 570
Dont transports et déplacements		45 536	46 751	44 143
Mission et réception		8 360	10 793	8 439
Dont publicité et publication		48 726	53 385	55 205
Frais postaux et télécommunications		74 681	83 875	82 742
frais de recherche et de documentation		316	591	527
frais de conseils et d'assemblée		982	858	834
Dons et cotisations		4 374	5 590	4 001
Fournitures de bureau et imprimés		5 863	6 937	7 663
Dont autres charges externes		23 118	21 370	21 470

CHARGES		31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		583	445	103
COMMENTAIRES				
Dont pénalités et débits		16	445	103
Dont diverses autres charges générales d'exploitation		567	0	0

CHARGES		31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		204 672	204 620	194 603
COMMENTAIRES				

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (B30) 2015-2017 (En KMAD)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	49 492	25 040	69 308
Autres produits bancaires	270 185	284 344	421 388
Autres charges bancaires	220 693	259 304	352 080
COMMENTAIRES			
Dont gains sur titres de transaction	54 959	98 554	215 030
Dont plus-values de cession sur BDT	36 793	14 447	17 104
Dont Produits sur engagements sur titres	0	0	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	470	3 792	6 414
Dont produits sur opérations de change	161 990	159 553	174 172
Dont Divers autres Produits bancaires	8 793	7 937	7 764
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	7 180	60	905
Dont pertes sur titres de transaction	34 171	77 553	185 160
Dont MOINS-values de cession sur BDT	287	1 759	71
Dont charges sur moyens de paiement	44 822	44 392	41 902
Dont autres charges sur prestations de service	9 100	24 368	19 899
Dont charges sur engagements de titres	213	0	0
Dont charges sur produits dérivés	685	2 412	1 420
Dont pertes sur opérations de change	31 677	7 542	8 748
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	81 680	82 279	83 021
Dont dotations aux prov depreciait des titres de placement	6 286	7 180	60
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	11 771	11 819	11 800

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation non bancaire	35 143	20 076	35 232
Charges d'exploitation non bancaire	38 048	9 848	9 912
COMMENTAIRES			
Produits			
- dont produits sur valeurs et emplois divers	0	0	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0	174	26 450
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	27 746	3 915	0
- dont produits accessoires	662	609	965
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	6 734	15 377	7 817
Charges			
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	1 099	6 321	5 729
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	36 950	3 527	4 183

AUTRES CHARGES	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 090 605	1 671 962	1 460 303
COMMENTAIRES			
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	809 424	975 428	987 010
Dont pertes sur créances irrécouvrables	196 393	442 901	319 800
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5 651	125	3 518
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag par signature	0	0	32 000
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	79 136	253 090	116 505
Dont dotations aux provisions réglementées	0	0	0
Dont dotations aux autres provisions	0	418	1 470

AUTRES PRODUITS	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	808 271	828 386	673 070
COMMENTAIRES			
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	553 092	700 507	495 786
dont récupérations sur créances amorties	11 472	1 102	4 637
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 607	13 657	6 383
dont reprise de provisions pour risque d'exécut d'engag p signat	0	0	69
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	232 762	113 119	166 195
dont reprise de provisions réglementées	0	0	0
dont reprise des autres provisions	8 338	0	0

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS NON COURANTS	208	3 397	10 595
CHARGES NON COURANTES	213 339	26 754	91 181
COMMENTAIRES			

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE (B31) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	ACTIVITE I XXXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					2 708 058
Résultat brut d'exploitation					1 162 550
Résultat avant impôt					670 130

COMMENTAIRES

Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité.
 Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.

Au 31/12/2016

	ACTIVITE I XXXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					2 841 131
Résultat brut d'exploitation					1 289 950
Résultat avant impôt					409 485

COMMENTAIRES

Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité.
 Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.

Au 31/12/2015

	ACTIVITE I XXXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					2 959 236
Résultat brut d'exploitation					1 460 566
Résultat avant impôt					589 883

COMMENTAIRES

Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité.
 Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET (B32) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

	INTITULES	Montant	Montant
I.	<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	487 030	
	Bénéfice net	487 030	
	Perte nette		
II.	<u>REINTEGRATIONS FISCALES</u>	322 241	
	1. Courantes	12 950	
	- Cadeaux à la clientèle	3 367	
	- Redevances et locations non déductibles	266	
	- Pénalités et amendes	16	
	- dons , subventions et cotisations	559	
	- Sponsoring & Mécénat culturel	8 741	
	- Frais de réception et evenements exceptionnels	0	
	- Charges du personnel non déductibles	0	
	2. Non courantes	309 291	
	- IS	183 100	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des pro	20 484	
	- Charges non courantes	75 620	
	- Provisions pour risques généraux	27 787	
	- Charges sur exercice antérieurs	2 301	
III.	<u>DEDUCTIONS FISCALES</u>		314 406
	1. Courantes		93 089
	- Dividendes		93 089
	2. Non courantes		221 317
	- Reprise de provision pour investissement		0
	- Reprise de provisions pour autres risques et charges		221 317
	Total	809 271	314 406
III.	<u>RESULTAT BRUT FISCAL</u>		Montants
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		494 865
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	<u>REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u>		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	<u>RESULTAT NET FISCAL</u>		494 865
	Bénéfice net fiscal (A - C)		
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	<u>CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		Montants
VIII.	<u>CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Au 31/12/2016

	INTITULES	Montant	Montant
I.	<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	267 810	
	Bénéfice net	267 810	
	Perte nette		
II.	<u>REINTEGRATIONS FISCALES</u>	383 345	
	1. Courantes	7 751	
	- Cadeaux à la clientèle	2 172	
	- Redevances et locations non déductibles	266	
	- Pénalités et amendes	445	
	- dons , subventions et cotisations	533	
	- Sponsoring & Mécénat culturel	4 336	
	- Frais de réception et evenements exceptionnels	0	
	- Charges du personnel non déductibles	0	
	2. Non courantes	375 593	
	- IS	141 674	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des pro	14 447	
	- Charges non courantes	4 853	
	- Provision pour risque généraux	212 014	
	- Charges sur exercice anterieurs	2 605	
III.	<u>DEDUCTIONS FISCALES</u>		268 251
	1. Courantes		138 172
	- Dividendes		138 172
	2. Non courantes		130 080
	- Reprise de provision pour investissement		0
	- Reprise de provision pour risques et charges et autres		130 080
	Total	651 155	268 251
III.	<u>RESULTAT BRUT FISCAL</u>		Montants
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		382 904
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	<u>REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u>		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	<u>RESULTAT NET FISCAL</u>		382 904
	Bénéfice net fiscal (A - C)		
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	<u>CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		Montants
VIII.	<u>CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Au 31/12/2015

INTITULES		Montant	Montant
I.	<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	412 561	
	Bénéfice net	412 561	
	Perte nette		
II.	<u>REINTEGRATIONS FISCALES</u>	331 649	
	1. Courantes	8 752	
	- Cadeaux à la clientèle	4 414	
	- Redevances et locations non déductibles	142	
	- Pénalités et amendes	103	
	- dons , subventions et cotisations	431	
	- Sponsoring & Mécénat culturel	3 662	
	- Frais de réception et événements exceptionnels	0	
	- Charges du personnel non déductibles	0	
	2. Non courantes	322 897	
	- IS	177 322	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions	19 983	
	- Charges non courantes	34 368	
	- Provision pour risque généraux	89 251	
	- Charges sur exercice antérieurs	1 974	
III.	<u>DEDUCTIONS FISCALES</u>		264 962
	1. Courantes		121 634
	- Dividendes		121 634
	2. Non courantes		143 328
	- Reprise de provision pour investissement		0
	- Reprise de provision pour litiges et autres		143 328
	Total	744 210	264 962
III.	<u>RESULTAT BRUT FISCAL</u>		Montants
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		479 248
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	<u>REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</u>		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	<u>RESULTAT NET FISCAL</u>		479 248
	Bénéfice net fiscal (A - C)		
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	<u>CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		Montants
VIII.	<u>CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		0
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS (B33) 2015-2017 (En KMAD)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	883 261	432 842	670 469
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	12 950	7 751	8 752
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	93 089	138 172	121 634
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	803 122	302 421	557 587
. Impôt théorique sur le résultat courant (-)	297 155	111 896	206 307
. Résultat courant après impôts (=)	505 967	190 525	351 280
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NEANT	NEANT	NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (B34) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Colléctée	28 966	368 364	353 409	43 922
. Tva collectée	28 966	368 364	353 409	43 922
B. T.V.A. Récupérable	20 653	261 439	238 899	43 193
. Sur charges	10 211	112 767	104 132	18 846
. Sur immobilisations	10 442	148 672	134 767	24 347
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	8 313	106 925	114 510	729

Au 31/12/2016

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Colléctée	30 508	342 119	343 660	28 966
. Tva collectée	29 991	332 875	334 232	28 634
. Tva collectée sur DA	517	9 244	9 429	332
B. T.V.A. Récupérable	22 201	175 766	177 315	20 652
. Sur charges	15 258	91 122	96 169	10 211
. Sur immobilisations	6 943	84 645	81 146	10 442
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	8 307	166 352	166 346	8 314

Au 31/12/2015

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Colléctée	38 668	346 040	354 200	30 508
. Tva collectée	37 179	340 436	347 624	29 991
. Tva collectée sur DAT	1 489	5 604	6 576	517
B. T.V.A. Récupérable	32 458	187 445	197 702	22 201
. Sur charges	17 202	119 059	121 003	15 258
. Sur immobilisations	15 256	68 386	76 699	6 943
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	6 210	158 595	156 498	8 307

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (En KMAD)
Au 31/12/2017

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	17 026 625	9 890 285	5 610 258	930 454

Au 31/12/2016

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	14 384 958	9 964 637	4 420 321	0

Au 31/12/2015

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	12 565 987	6 743 807	5 822 181	0

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL (C1) 2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

Montant du capital (en milliers)	1 327 929			
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres	100 DH			
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-	8 862 017	8 862 017	66,74%

	Paris France			
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 181 616	1 178 803	8,88%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	638 199	638 199	4,81%
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	477 487	477 487	3,60%
Divers actionnaires		2 119 967	2 122 780	15,99%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00%

Au 31/12/2016

Montant du capital (en milliers)	1 327 929			
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres	100 DH			
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenu e %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009- Paris France	8 861 267	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 138 035	1 181 616	8,90%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	556 402	638 199	4,81%
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	478 054	477 487	3,60%
Divers actionnaires		2 245 528	2 119 967	15,96%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00 %

Au 31/12/2015

Montant du capital (en milliers)		1 327 929		
Montant du capital social souscrit et non appelé		100 DH		
Valeur nominale des titres		100 DH		
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	Nombre de titres détenus		Part du capital détenu e % 5
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009- Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 138 174	1 138 174	8,57%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca	555 750	555 750	4,19%
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca	477 487	477 487	3,60%
Divers actionnaires		2 245 858	2 245 858	16,91%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00 %

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE (C2) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

A- Origine des résultats affectés	MONTANT	B- Affectation des résultats	MONTANT
(AGO du 27 Mai 2016)			
Report à nouveau	3 191 198	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	663 964
Résultat net de l'exercice	267 810	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	2 795 044
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3 459 008	TOTAL B	3 459 008

Au 31/12/2016

A- Origine des résultats affectés	MONTANT	B- Affectation des résultats	MONTANT
(AGO du 27 Mai 2016)			
Report à nouveau	3 177 016	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	398 379
Résultat net de l'exercice	412 561	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	3 191 198
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3 589 577	TOTAL B	3 589 577

Au 31/12/2015

A- Origine des résultats affectés	MONTANT	B- Affectation des résultats	MONTANT
(AGO du 07 Mai 2014)			
Report à nouveau	3 112 749	Réserve légale	4
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	396 865
Résultat net de l'exercice	461 136	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	3 177 016
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3 573 885	TOTAL B	3 573 885

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (C4) 2017

Au 31/12/2017

I. DATATION

Date de clôture (1) **31 DECEMBRE 2017**

Date d'établissement des états de synthèse (2) **02 Mars 2018**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants (C5) 2015-2017 (En KMAD)

Au 31/12/2017

	Organe d'administration, de surveillance et de direction
Montant des rémunérations allouées	13 841
Crédits par décaissement	12 452
Montant des engagements de garantie donnés	
Engagements de retraite pour membres actuels	
Engagements de retraite pour anciens membres	

Au 31/12/2016

	ORGANE D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION
Montant des rémunérations allouées	12 143
Crédits par décaissement	20 184
Montant des engagements de garantie donnés	
Engagements de retraite pour membres actuels	
Engagements de retraite pour anciens membres	

Au 31/12/2015

	Organe d'administration, de surveillance et de direction
Montant des rémunérations allouées	12 552
Crédits par décaissement	16 768
Montant des engagements de garantie donnés	
Engagements de retraite pour membres actuels	
Engagements de retraite pour anciens membres	

EFFECTIFS (C6) 2015-2017

Effectifs	31/12/2017	31/12/2016	31/05/2015
Effectifs rémunérés	3 076	3 164	3 147
Effectifs utilisés	2 968	3 068	3 022
Effectifs équivalent plein temps	2 968	3 068	3 022
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 395	1 375	1 497
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 573	1 693	1 525
Cadres (équivalent plein temps)	1 136	1 170	1 179
Employés (équivalent plein temps)	1 832	1 898	1 843
dont effectifs employés à l'étranger	-	-	-

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS (C7) 2015-2017 (En KMAD)
Au 31/12/2017

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers de DH	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Titres dont l'établissement est dépositaire			67 443 724	63 317 907
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire			11 742 335	13 317 913
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

Au 31/12/2016

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Titres dont l'établissement est dépositaire			63 317 907	58 834 729
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire			13 317 913	12 711 121
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

Au 31/12/2015

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Titres dont l'établissement est dépositaire			58 834 729	63 898 138
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire			12 711 121	13 570 561
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

RESEAU (C8) 2015-2017

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Guichets permanents	355	375	375
Guichets périodiques	1	1	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	394	414	415
Succursales et agences à l'étranger	-	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-	-

III. Etats de synthèse au 31/03/2018

III.1. Etats de synthèse consolidés au 31/03/2018

Contexte

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée le 24 juillet 2014, remplace la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation.

La Norme inclut de nouvelles dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs, de dépréciation et de modèle général de la comptabilité de couverture.

Date d'application

La date d'application de la norme IFRS 9 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Le Groupe BMCI a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitement des informations à titre comparatif des périodes antérieures (par application de l'allègement transitoire permis par IFRS 9). Par ailleurs, le bilan au 01-01-2018 est présenté selon la nouvelle norme IFRS 9.

Actifs IFRS (En KMAD)

ACTIF IFRS	31/03/2018	01/01/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 375 086	1 955 602	1 958 890
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	671 676	622 595	471 730
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	510 969	471 730	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	160 707	150 865	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4 885 025	5 000 336	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Actifs financiers disponibles à la vente			8 422 412
Titres au coût amorti	3 062 286	3 327 028	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 236 551	2 234 001	2 238 985
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 052 876	48 765 908	49 610 976
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	2 843	11 961	11 961
Actifs d'impôt différé	94 673	81 609	86 553
Comptes de régularisation et autres actifs	923 963	786 940	786 940
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence	22 353	20 717	20 717
Immeubles de placement	24 633	24 974	24 974
Immobilisations corporelles	1 615 503	1 641 223	1 641 223
Immobilisations incorporelles	342 343	359 089	359 089
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 397 531	64 919 704	65 722 171

PASSIF IFRS (EN KMAD)

PASSIF IFRS	31/03/2018	01/01/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19 962	14 388	14 388
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	19 962	14 388	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5 623 420	3 845 467	3 845 467
Dettes envers la clientèle	42 723 752	43 394 144	43 394 144
Titres de créance émis	6 235 796	6 323 259	6 323 259
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	
Passifs d'impôt courant	49 412	43 435	43 435
Passifs d'impôt différé	113 831	88 819	439 940
Comptes de régularisation et autres passifs	2 277 394	2 021 907	2 021 907
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	
Provisions pour risques et charges	430 913	437 929	299 838
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	
Dettes subordonnées	764 032	754 685	754 685
Capital et réserves liées	4 641 881	4 641 881	4 641 881
Réserves consolidées	3 323 985	2 778 680	3 352 392
- Part du groupe	3 299 829	2 753 308	3 320 835
- Part des minoritaires	24 157	25 372	31 557
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	38 293	29 267	44 992
Résultat net de l'exercice	154 860	545 841	545 841
- Part du groupe	153 674	547 056	547 056
- Part des minoritaires	1 186	- 1 215	- 1 215
TOTAL PASSIF IFRS	66 397 531	64 919 704	65 722 171
Capitaux propres	8 159 019	7 995 670	8 585 107
. Part du groupe	8 133 677	7 971 513	8 554 765
. Part des intérêts minoritaires	25 342	24 157	30 342

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN KMAD)

Compte de résultat IFRS consolidé	31/03/2018	31/03/2017
Intérêts et produits assimilés	742 569	727 260
Intérêts et charges assimilés	146 744	129 422
MARGE D' INTERÊT	595 825	597 838
Commissions perçues	146 699	146 705
Commissions servies	18 749	21 047
MARGE SUR COMMISSIONS	127 950	125 658
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		15 530
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	67 073	42 797
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	68 871	42 797
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 1 798	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 930	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables -	4 930	
- Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes) - -		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance - -		
Produits des autres activités	2 695	10 752
Charges des autres activités	26 461	29 896
PRODUIT NET BANCAIRE	772 012	762 679
Charges générales d'exploitation	356 507	357 034
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	46 625	44 575
Frais de gestion	403 132	401 610
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	368 879	361 069
Coût du risque	129 717	148 728
RESULTAT D'EXPLOITATION	239 163	212 341
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 638	4 060
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	240 801	216 401
Impôts sur les bénéfices	85 941	64 398
RESULTAT NET	154 860	152 003
Résultat hors groupe	1 186	639
RESULTAT NET PART DU GROUPE	153 674	151 364
Résultat par action (en dirham)	12	11
Coefficient d'exploitation	52,2%	52,7%

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN KMAD)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016	1 327 928	3 313 953	-	3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016 corrigés	1 327 928	3 313 953	-	3 935 913	80 723	8 658 517	34 908	8 693 426
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes				- 663 964		- 663 964	- 3 351	- 667 315
Autres				50 274		50 274		50 274
Résultat au 31 Décembre 2017				547 056		547 056	- 1 215	545 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					- 35 731	- 35 731		- 35 731
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				- 1 387		1 387		- 1 387
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	- 1 387	- 35 731	- 37 118	-	- 37 118
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2017	1 327 928	3 313 953	-	3 867 892	44 992	8 554 765	30 342	8 585 107
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat				- 591 669		591 669	- 6 185	- 597 854
Elimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti					8 417	8 417		8 417
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat				24 142	- 24 142			
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2017 corrigés	1 327 928	3 313 953	-	3 300 366	29 267	7 971 514	24 157	7 995 670
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes						-		-
Autres				- 100		100		- 100
Résultat au 31 Mars 2018				153 674		153 674	1 186	154 860
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					9 026	9 026		9 026
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				- 437		437		- 437
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	- 437	9 026	8 588	-	8 588
Variations de périmètre						-		-
VG	1 327 928	3 313 953	-	3 453 503	38 293	8 133 677	25 342	8 159 019

TABLEAUX DE PASSAGE DES CATEGORIES COMPTABLES SOUS IAS 39 VERS IFRS 9 (EN KMAD)

Actifs financiers	31/12/2017	01/01/2018									
	IAS 39	Reclassements au titre d'IFRS 9									
	Valeur au bilan selon IAS 39	Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat			Instrument dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti		
Autres actifs			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Instrument de capitaux propres	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Prêts et créances sur les établissements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public,	1 958 890	1 958 890									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	471 730		471 730								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	471 730		471 730								
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option											
Instrument dérivés de couverture											
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables											
Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables											
Prêts et créances sur les établissements de crédit											
Prêts et créances sur la clientèle											
Titres de dettes											
Saldes comptables selon les critères de valorisation	1 958 890	1 958 890	471 730	150 865	5 000 336	2 238 985	49 610 976	58 298	3 271 211	2 482	3 327 028

Passifs financiers	31/12/2017	01/01/2018					
	IAS 39	IFRS 9 - Reclassement au titre d'IFRS 9					
	Valeur au bilan selon IAS 39	Passifs financiers à la juste valeur par résultat			Passifs financiers au coût amorti		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instrument dérivés de couverture	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Titres de créances émises	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 388	14 388					
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	14 388	14 388					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option							
Instrument dérivés de couverture							
Dettes envers les établissements de crédit							
Dettes envers la clientèle							
Titres de créances émises							
Saldes comptables selon les critères de valorisation	14 388	14 388	3 845 467	43 394 144	6 323 259	6 323 259	

RAPPROCHEMENT ENTRE LE SOLDE DE CLOTURE DES DEPRECIATIONS CONSTITUEES SELON IAS 39 ET LE SOLDE D'OUVERTURE DES CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES CONSTITUEES SELON IFRS 9 (EN KMAD)

Dépréciations sur actifs financiers	31/12/2017 IAS 39 - Montant de la dépréciation	01/01/2018 IFRS 9 - Reclassement des montants de dépréciations							
		Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers au coût amorti		
			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non	Prêts et créances sur les établissements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations selon IAS 39									
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	5 398 413	-	-	-	-	-	-	-	5 398 413
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solles comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraitements des dépréciations selon IFRS 9	-	3288	-	-	-	-	4 984	786 770	15 843
01/01/2018 Solles comptables de dépréciations selon	-	3288	-	-	-	-	4 984	6 185 183	15 843

ACTIFS FINANCIERS : REPARTITION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (EN KMAD)

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS	01/01/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 288	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 984	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	445 218	830 950	-
Titres de dettes	-	-	-
Actifs financiers au coût amorti	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	4 909 015
Titres de dettes	15 843	-	-
Total	469 333	830 950	4 909 015

Ventilation des dépréciations des actifs financiers sous IAS 39	31/12/2017	
	Dépréciations collectives	Dépréciations individuelles
Solles comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	489 398	4 909 015

Provisions sur engagements de hors bilan	31/12/2017	Retraitements des provisions selon IFRS 9	01/01/2018
	IAS 39 - Montant de provisions		IFRS 9 - Montant de provisions
Solles comptables de provisions	23 062	138 090	161 152

Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	01/01/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Total	86 773	51317	23 062

III.2. Etats de synthèse sociaux au 31/03/2018

BILANS SOCIAUX (EN KMAD)

A C T I F	31/03/2018	31/03/2017
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public,	3 378 154	1 958 877
Service des chèques postaux	-	-
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 037 682	6 660 595
. A vue	1 752 763	2 272 893
. A terme	4 284 919	4 387 703
3. Créances sur la clientèle	38 010 137	38 571 693
. Crédits de trésorerie et à la consommation	12 572 432	12 850 138
. Crédits à l'équipement	9 258 538	9 572 205
. Crédits immobiliers	14 451 257	14 480 532
. Autres crédits	1 727 911	1 668 819
4. Créances acquises par affacturage	1 311 920	1 030 414
5. Titres de transaction et de placement	9 050 134	9 371 235
. Bons du trésor et valeurs assimilées	8 238 670	8 087 719
. Autres titres de créance	809 987	1 282 042
. Titres de propriété	1 476	1 475
6. Autres actifs	863 514	741 750
7. Titres d'investissement	-	-
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
8. Titres de participation et emplois assimilés	295 544	296 077
9. Créances subordonnées	-	-
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	951 366	854 781
11. Immobilisations incorporelles	520 476	513 501
12. Immobilisations corporelles	1 328 633	1 381 214
Total de l'Actif	61 747 561	61 380 136

Passif	31/03/2018	31/12/2017
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 038 712	1 311 109
. A vue	727 397	887 815
. A terme	1 311 315	423 295
3. Dépôts de la clientèle	41 865 189	42 559 717
. Comptes à vue créditeurs	28 664 966	29 027 910
. Comptes d'épargne	8 099 753	8 124 449
. Dépôts à terme	3 475 300	3 946 023
. Autres comptes créditeurs	1 625 170	1 461 335
4. Titres de créance émis	6 895 342	6 950 196
. Titres de créance négociables	6 895 342	6 950 196
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
5. Autres passifs	1 968 185	1 686 036
6. Provisions pour risques et charges	211 933	224 303
7. Provisions réglementées	-	-
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
9. Dettes subordonnées	764 032	754 318
10. Ecart de réévaluation	-	-
11. Réserves et primes liées au capital	3 284 453	3 284 453

12. Capital	1 327 929	1 327 929
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
14. Report à nouveau (+/-)	2 795 044	2 795 044
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	487 030	-
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	109 712	487 030
Total du Passif	61 747 561	61 380 136

Hors bilans sociaux (En KMAD)

HORS BILAN	31/03/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DONNES	23 373 377	22 530 831
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 649 023	8 365 155
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8 371 305	7 828 323
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 353 048	6 337 352
5. Titres achetés à réméré	-	-
6. Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 053 213	4 863 636
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 053 213	4 863 636
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
10. Titres vendus à réméré	-	-
11. Autres titres à recevoir	-	-

Comptes de produits et charges (En KMAD)

	31/03/2018	31/03/2017
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	935 374	903 119
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	54 566	48 448
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	537 274	556 226
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	64 348	58 349
- Produits sur titres de propriété	-	-
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	66 636	39 734
- Commissions sur prestations de service	124 153	123 733
- Autres produits bancaires	88 396	76 628
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	264 436	236 658
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	9 168	10 417
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	71 280	74 670
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	44 261	34 544
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	88 320	56 238
- Autres charges bancaires	51 407	60 789
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	670 938	666 461
- Produits d'exploitation non bancaire	201	7 375
- Charges d'exploitation non bancaire	15	2 922

~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	380 167	381 957
- Charges de personnel	211 416	212 936
- Impôts et taxes	5 128	5 467
- Charges externes	113 768	112 617
- Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	49 856	50 938
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	172 062	187 131
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	164 513	173 340
- Pertes sur créances irrécouvrables	1 789	11 420
- Autres dotations aux provisions	5 761	2 370
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	52 748	219 267
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	41 331	65 506
- Récupérations sur créances amorties	1 282	545
- Autres reprises de provisions	10 135	153 216
~VII. RESULTAT COURANT	171 643	321 093
- Produits non courants	-	174
- Charges non courantes	2 449	183 660
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	169 194	137607
- Impôts sur les résultats	-59 482	-20 232
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	109 712	117 375

IV. Etats de synthèse au 31/03/2017

IV.1. Etats de synthèse consolidés au 31/03/2017

Actifs IFRS (En KMAD):

ACTIF IFRS	31/03/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 365 121	2 004 800
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	470 016	495 365
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	7 786 031	7 255 460
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 549 430	1 856 411
Prêts et créances sur la clientèle	49 372 744	49 870 143
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	19 259	36 534
Actifs d'impôt différé	92 170	86 054
Comptes de régularisation et autres actifs	762 449	664 947
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	31 537	27 468
Immeubles de placement	32 102	23 080
Immobilisations corporelles	1 685 495	1 677 814
Immobilisations incorporelles	339 786	338 855
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	63 593 859	64 424 652

Passif IFRS (En KMAD) :

PASSIF IFRS	31/03/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19 801	26 355
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5 499 486	6 078 886
Dettes envers la clientèle	42 204 722	42 198 652
Titres de créance émis	3 562 543	4 004 896
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	1 894	11 367
Passifs d'impôt différé	397 619	392 374
Comptes de régularisation et autres passifs	1 968 938	1 822 089
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	283 987	442 293
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	764 016	754 313
Capital et réserves liées	4 641 881	4 641 881
Réserves consolidées	4 020 641	3 538 077
- Part du groupe	3 985 733	3 504 560
- Part des minoritaires	34 908	33 517
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	76 328	80 723
Résultat net de l'exercice	152 003	432 744
- Part du groupe	151 364	431 353
- Part des minoritaires	639	1 391
TOTAL PASSIF IFRS	63 593 859	64 424 652

Capitaux propres	8 890 853	8 693 426
. Part du groupe	8 855 305	8 658 518
. Part des intérêts minoritaires	35 548	34 908

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (En KMAD) :

Compte de résultat IFRS consolidé	31/03/2017	31/03/2016
Intérêts et produits assimilés	727 260	758 603
Intérêts et charges assimilés	129 422	152 307
MARGE D' INTERÊT	597 838	606 296
Commissions perçues	146 705	135 859
Commissions servies	21 047	14 917
MARGE SUR COMMISSIONS	125 658	120 942
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	42 797	36 712
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	15 530	6 757
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	58 328	43 469
Produits des autres activités	10 752	2 996
Charges des autres activités	29 896	23 685

PRODUIT NET BANCAIRE	762 679	750 018
Charges générales d'exploitation	357 034	358 719
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	44 575	42 643
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	361 069	348 656
Coût du risque	148 728	158 568
RESULTAT D'EXPLOITATION	212 341	190 089
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 060	6 609
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	216 401	196 698
Impôts sur les bénéfices	64 398	72 603
RESULTAT NET	152 003	124 094
Résultat hors groupe	639	-192
RESULTAT NET PART DU GROUPE	151 364	124 286
Résultat par action (en dirham)	11	9
Résultat dilué par action (en dirham)		

IV.2. ETATS DE SYNTHESE SOCIAUX AU 31/03/2017

BILANS SOCIAUX (EN KMAD)

A C T I F	31/03/2017	31/12/2016
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 365 110	2 004 789
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 977 660	5 666 632
. A vue	620 464	1 006 335
. A terme	5 357 197	4 660 297
3. Créances sur la clientèle	39 400 793	39 561 789
. Crédits de trésorerie et à la consommation	13 880 790	13 764 058
. Crédits à l'équipement	8 924 821	9 074 145
. Crédits immobiliers	14 812 261	14 769 270
. Autres crédits	1 782 921	1 954 317
4. Créances acquises par affacturage	818 057	826 879
5. Titres de transaction et de placement	8 299 850	7 850 013
. Bons du trésor et valeurs assimilées	7 525 623	6 878 971
. Autres titres de créance	767 697	964 550
. Titres de propriété	6 530	6 491
6. Autres actifs	666 187	590 953
7. Titres d'investissement	-	-
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
8. Titres de participation et emplois assimilés	302 108	302 830
9. Créances subordonnées	-	-
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	665 394	520 340
11. Immobilisations incorporelles	518 890	519 778
12. Immobilisations corporelles	1 421 468	1 458 045
Total de l'Actif	59 435 518	59 302 048

P A S S I F	31/03/2017	31/12/2016
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	3 139 098	2 527 085
. A vue	1 948 833	332 089
. A terme	1 190 266	2 194 996
3. Dépôts de la clientèle	41 574 788	41 661 641
. Comptes à vue créditeurs	29 147 618	28 998 854
. Comptes d'épargne	8 268 120	8 220 723
. Dépôts à terme	2 674 012	2 752 458
. Autres comptes créditeurs	1 485 038	1 689 606
4. Titres de créance émis	3 964 038	4 422 312
. Titres de créance négociables	3 964 038	4 422 312
. Emprunts obligataires	-	-

. Autres titres de créance émis	-	-
5. Autres passifs	1 551 717	1 456 593
6. Provisions pour risques et charges	253 096	408 714
7. Provisions réglementées	-	-
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
9. Dettes subordonnées	764 016	754 313
10. Ecart de réévaluation	-	-
11. Réserves et primes liées au capital	3 284 453	3 284 453
12. Capital	1 327 929	1 327 929
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	3 191 198	3 191 198
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	267 810	-
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	117 375	267 810
Total du Passif	59 435 518	59 302 048

Hors Bilan Sociaux (En KMAD)

HORS BILAN	31/03/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES	20 179 930	21 022 297
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	425	425
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 393 224	7 881 696
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 622 674	7 127 992
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 143 526	6 012 184
5. Titres achetés à réméré	-	-
6. Autres titres à livrer	20 081	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 562 405	4 135 574
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 562 405	4 135 574
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
10. Titres vendus à réméré	-	-
11. Autres titres à recevoir	-	-

Comptes de produits et charges (En KMAD)

	31/03/2017	31/03/2016
-I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	903 119	906186
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	48 448	46 688
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	556 226	584 341
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	58 349	51 197
- Produits sur titres de propriété	-	-
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	39 734	39 255
- Commissions sur prestations de service	123 733	115 875
- Autres produits bancaires	76 628	68 830
-II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-236 658	-218 649

- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-	10 417	-	3 791
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	74 670	-	85 046
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	34 544	-	40 353
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-	56 238	-	33 066
- Autres charges bancaires	-	60 789	-	56 392
-III. PRODUIT NET BANCAIRE		666 461		687 538
- Produits d'exploitation non bancaire		7 375		405
- Charges d'exploitation non bancaire	-	2 922	-	528
-IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		-381 957		-382 983
- Charges de personnel	-	212 936	-	208 991
- Impôts et taxes	-	5 467	-	5 353
- Charges externes	-	112 617	-	117 085
- Autres charges générales d'exploitation		-		329
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	50 938	-	51 226
-V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		-187 131		-246 650
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	173 340	-	148 714
- Pertes sur créances irrécouvrables	-	11 420	-	91 242
- Autres dotations aux provisions	-	2 370	-	6 694
-VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		219 267		140 501
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		65 506		130 269
- Récupérations sur créances amorties		545		14
- Autres reprises de provisions		153 216		10 218
-VII. RESULTAT COURANT		321 093		198 283
- Produits non courants		174		-
- Charges non courantes	-	183 660	-	9 948
-VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS		137 607		188 335
- Impôts sur les résultats	-	20 232	-	70 609
-IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		117 375		117 726
TOTAL PRODUITS		1 129 935		1 047 092
TOTAL CHARGES		-1 012 560		-929 366
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		117 375		117 726

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES **BMCI** BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Destinataire : []

Date : []

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :	Dépositaire :
N° de compte :	Fax :
Téléphone :	
Code d'identité ¹ :	Qualité souscripteur ²
Nom et Prénom signataire :	Fonction :
Siège social ou adresse :	Mode de paiement :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

	Tranche A (fixe non cotée)	Tranche B (révisable non cotée)
Plafond	1 000 000 000 MAD	1 000 000 000 MAD
Nombre maximum	10 000	10 000
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt nominal	<p>Fixe, en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 04/09/2018, soit 3,32%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,97% et 4,12%</p>	<p>Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 04/09/2018, soit 2,42%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,07% et 3,22% pour la première année</p>
Prime de risque	Entre 65 et 80 pbs	Entre 65 et 80 pbs
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française	
Remboursement du principal	In fine	
Option de call émetteur	A partir de la 5 ^{ème} année ou en cas de survenance d'un changement réglementaire	
Garantie de remboursement	Aucune	
Négociabilité des titres	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche A (fixe non cotée)	Tranche B (révisable non cotée)
Nombre de titres demandés		
Montant global (en MAD)		
Prime de risque souscrite		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations BMCI à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la française.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations BMCI qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations BMCI.

Cachet et signature du souscripteur
(Précédé de la mention Lu et Approuvé)

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription».

⁽¹⁾ Registre de commerce pour les personnes morales, numéro et date d'agrément pour les OPCVM

⁽²⁾ Qualité du souscripteur :

- A Etablissements de crédit
- B OPCVM
- C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance
- D Fonds d'investissement, fonds de pension
- E Autres (compagnies financières et la CDG)